



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 151
Le mardi 20 octobre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

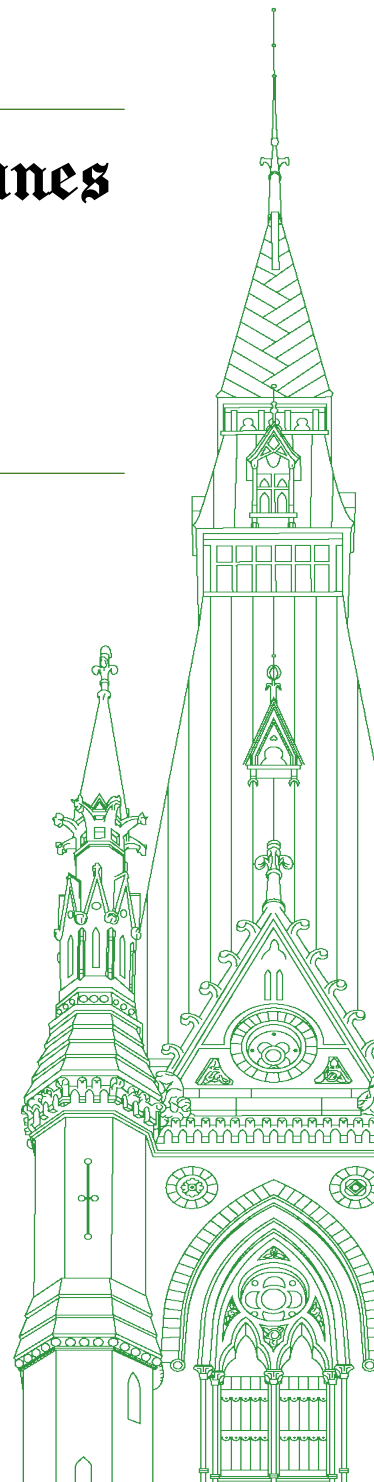


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 20 octobre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à une pétition.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à une pétition.

* * *

LE CODE CRIMINEL

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC) demande à présenter le projet de loi C-293, Loi modifiant le Code criminel (violation de domicile avec agression).

— Monsieur le Président, les Canadiens méritent de se sentir en sécurité chez eux. Au cours des dernières années, nous avons constaté une augmentation des violations de domicile avec agression dans Vaughan—Woodbridge et dans les circonscriptions de tout le pays.

De tels crimes ont des effets psychologiques non seulement sur les victimes, mais aussi sur leurs proches et les communautés qui les entourent. D'ailleurs, 16 mois après une violation de domicile, un garçon de 4 ans a demandé à ses parents si les malfaiteurs reviendraient.

C'est pourquoi je suis fier de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour présenter mon projet de loi, la loi sur la sécurité au foyer, qui vise à protéger les Canadiens contre les violations de domicile avec agression. Ce projet de loi créera une infraction distincte pour les violations de domicile avec agression qui entraînera une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité, créera une peine minimale obligatoire de cinq ans, assurera l'inversion du fardeau de la preuve pour les demandes de libération sous caution et

fournira des ordonnances de prélèvement d'un échantillon d'ADN à la suite d'une condamnation.

J'espère pouvoir compter sur l'appui de tous les députés, car les Canadiens devraient pouvoir verrouiller leurs portes le soir, mettre leurs enfants au lit et se sentir en sécurité chez eux.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES,
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je propose que le 10^e rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, présenté à la Chambre le mardi 26 mai, soit agréé.

Je partagerai mon temps avec mon collègue le député de Montmorency—Charlevoix.

Ce matin, nous discutons de la crise de l'emploi à laquelle fait face notre pays, surtout en ce qui concerne les jeunes. Si on me permet une brève digression, je tiens à exprimer à quel point je suis fier d'être Canadien et Albertain aujourd'hui. En effet, hier, les Albertains se sont prononcés de façon décisive pour rester au sein du Canada, tout en reconnaissant que nous faisons face à certains défis et que nous sommes prêts à les relever au sein de la famille canadienne. Les Albertains ont rejeté l'idée du divorce. Nous aurons peut-être encore besoin d'une thérapie de couple de temps à autre, car tout n'est pas parfait au sein de la fédération, et il y a encore beaucoup de travail à faire. Cependant, d'après ce que j'ai pu constater ce matin, dans presque toutes les circonscriptions de la province, une majorité d'électeurs a voté pour que l'Alberta demeure au sein du Canada. Je tiens à remercier le député de Parkland de l'excellent leadership dont il a fait preuve dans le cadre de ces efforts.

Affaires courantes

Ce matin, nous reprenons notre combat pour une cause extrêmement importante, l'emploi et les perspectives d'avenir des jeunes, en proposant l'adoption du 10^e rapport du comité des ressources humaines, un excellent rapport. Dans ce contexte, nous souhaitons également souligner les statistiques alarmantes sur l'emploi que nous avons reçues pour le mois de septembre. Voici où nous en sommes actuellement au Canada en matière d'emploi. Le taux de participation au marché du travail est à son plus bas depuis 29 ans. La proportion de la population active est aujourd'hui plus faible qu'à n'importe quel moment au cours des 29 dernières années, hormis pendant la phase aiguë de la pandémie. Cela indique non seulement que le taux de chômage est élevé et qu'il continue d'augmenter, mais aussi que de plus en plus de personnes quittent le marché du travail parce qu'elles perdent espoir.

Les Canadiens à la recherche d'un emploi ont toujours plus de mal à en trouver un. Par exemple, le taux de réussite dans la recherche d'emploi a chuté à 30,6 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne d'avant la pandémie. Le taux de chômage chez les jeunes a atteint les 13 %. Le taux de chômage global est également en hausse. Au cours des deux derniers mois, le Canada a perdu 110 000 emplois. Tous ces indicateurs préoccupants en matière d'emploi contribuent à ce que le taux de participation au marché du travail atteigne son plus bas niveau en 29 ans. Cette situation est le résultat de nombreuses années de politiques infructueuses de la part du gouvernement.

Face à ces échecs politiques, nous, les conservateurs, avons adopté une approche constructive. L'automne dernier, nous avons présenté notre plan pour l'emploi chez les jeunes. Parallèlement, le comité des ressources humaines menait une étude sur la crise du chômage qui touche particulièrement les jeunes. Nous avons réussi à faire adopter par le comité des recommandations importantes dans un rapport unanime qui concordait largement avec les mesures proposées dans le plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes.

Notre plan pour l'emploi reposait sur quatre grands axes : libérer l'économie, réparer l'immigration, réformer la formation et bâtir des logements là où se trouvent les emplois. Les recommandations contenues dans ce rapport ressemblent beaucoup aux propositions précises que nous avons formulées dans le plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes. Il est maintenant temps que le gouvernement passe à l'action. Les chiffres alarmants de l'emploi parlent d'eux-mêmes. Nous avons déjà présenté nos propositions, lesquelles se retrouvent dans le 10^e rapport du comité des ressources humaines, qui les a approuvées à l'unanimité dans le cadre de son étude sur la question.

Le gouvernement doit maintenant agir et donner suite à nos propositions. Je souhaite mettre en lumière certaines de ces recommandations, qui contribueraient vraiment à remettre les Canadiens au travail et à remédier à la faible participation au marché du travail qui perdure depuis des décennies.

En ce qui concerne la relance de l'économie, la première proposition est tirée du plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes. La première recommandation de ce plan dit que le gouvernement doit s'efforcer « de réduire les impôts et les formalités administratives afin de répondre aux préoccupations concernant la manière dont le cadre fiscal et réglementaire a limité la croissance de la productivité et freiné l'emploi des jeunes ». Il est bien connu que les jeunes sont souvent les derniers à être embauchés et les premiers à être licenciés. Lorsqu'une entreprise s'inquiète pour son avenir, elle est moins

encline à embaucher et plus susceptible de réduire ses effectifs; ce sont alors les jeunes qui en subissent les conséquences en premier.

Pour faire face à la crise du chômage chez les jeunes, nous avons besoin d'un climat dans lequel les entreprises seront optimistes et pleines d'espoir, et où la conjoncture sera favorable à la création et au développement d'entreprises. Cependant, ce que nous avons entendu à maintes reprises au sein du comité, c'est que la fiscalité et les formalités administratives actuelles rendent très difficiles la création et le développement d'entreprises. Voilà sur quoi se fonde cette recommandation.

La deuxième recommandation est que « le gouvernement du Canada reconnaisse le rôle positif que jouent l'exploitation des ressources naturelles, le secteur manufacturier et tous les autres secteurs dans la création d'emplois, et cherche à valoriser le travail dans tous les secteurs ».

• (1005)

Depuis trop longtemps, soit depuis 11 ans, nous avons un gouvernement libéral qui a tendance à désigner les gagnants et les perdants, à décider quels secteurs lui plaisent et quels secteurs lui plaisent moins, allant même jusqu'à dévaloriser, dans certaines de ses déclarations, certains types de travail et certains emplois. Face à ces messages négatifs, nous devons faire ressortir la dignité et la valeur de tout travail, affirmer notre respect pour l'exploitation des ressources naturelles, pour l'industrie manufacturière et pour tous les secteurs de notre économie, et encourager les jeunes à tirer parti des emplois offerts dans les secteurs où ces emplois sont disponibles. En ce qui concerne la relance de l'économie, c'est une priorité essentielle pour nous, et ces recommandations figurent dans le rapport.

Pour ce qui est de la réforme de l'immigration, il est clair que les défaillances du système d'immigration, ainsi que les échecs du gouvernement actuel en matière de gestion de l'immigration, ont contribué au chômage en général et au chômage des jeunes en particulier. Voilà pourquoi le rapport du comité des ressources humaines formule trois recommandations qui traitent précisément de cette question : le gouvernement doit collaborer avec diverses organisations ainsi qu'avec les provinces et les territoires afin de « s'assurer[r] que les plans relatifs aux niveaux d'immigration tiennent compte des analyses sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne les impacts sur les jeunes travailleurs ».

La quatrième recommandation consiste à « renforcer les systèmes de reconnaissance des titres de compétences afin que les nouveaux arrivants qualifiés ne soient pas contraints de se disputer les emplois de premier échelon ». Il s'agit là d'un enjeu majeur, que les conservateurs défendent depuis longtemps. L'incapacité du gouvernement à mettre en place un système adéquat de reconnaissance des titres de compétences pour les nouveaux arrivants constitue un double préjudice pour notre économie. D'une part, elle nous prive des compétences d'un travailleur qualifié qui pourrait occuper un poste exigeant un niveau de compétence plus élevé. D'autre part, le nouvel arrivant dont les titres de compétences ne sont pas reconnus se retrouve contraint de postuler à des emplois de premier échelon. Il est ainsi plus difficile pour ces personnes, souvent des jeunes qui font leurs premiers pas sur le marché du travail, d'accéder à ces emplois.

Lorsqu'il s'agit de remédier aux lacunes du système d'immigration qui contribuent au chômage, la cinquième recommandation demande que « le gouvernement du Canada applique des sanctions sévères aux entreprises qui embauchent des travailleurs illégaux ». Ce n'est pas ce qu'il fait. Nous avons en effet relevé des cas où le gouvernement a accordé plusieurs séries de subventions publiques à des entreprises qui s'étaient déjà fait prendre en flagrant délit d'avoir licencié des travailleurs canadiens afin d'embaucher des travailleurs illégaux. Ces entreprises ont licencié des Canadiens, embauché des travailleurs illégaux, puis bénéficié à plusieurs reprises d'aides financières accordées par le gouvernement et financées par les contribuables.

Voici quelques-unes des mesures que nous devons prendre pour réformer le système d'immigration et, ce faisant, nous attaquer au problème du chômage chez les jeunes.

Ce rapport contient de nombreuses recommandations qui répondent à la proposition des conservateurs pour régler le problème de la formation. En ce qui concerne la formation, nous devons former les jeunes Canadiens pour les emplois qui existent au Canada. Il faut donc offrir plus de soutien et de reconnaissance pour les métiers. Il faut encourager les jeunes à se tenir au courant et à étudier les questions liées au marché du travail. Il faut accroître les possibilités d'apprentissage intégré au travail qui répondent aux besoins du marché du travail. Il y a de nombreuses recommandations dans ce dossier.

Malheureusement, le gouvernement a pris la direction opposée. Nous avons proposé d'offrir des bourses relativement plus généreuses aux étudiants qui étudient dans des domaines en demande. Les libéraux ont plutôt choisi d'éliminer les bourses d'études pour les étudiants qui fréquentent les établissements de formation professionnelle du secteur privé. Les libéraux font en sorte que les jeunes inscrits à des programmes de formation professionnelle aient plus de difficulté à obtenir des bourses d'études à un moment où il y a une grave pénurie de travailleurs dotés des compétences professionnelles dont nous avons besoin. Notre approche ne doit pas être celle des libéraux, qui décident arbitrairement d'accorder plus d'importance à certains types de carrières qu'à d'autres. Nous devons plutôt soutenir la formation pour les emplois qui existent dans le monde réel ici, au Canada, afin que les jeunes puissent obtenir la formation nécessaire pour les emplois existants.

La quatrième proposition du plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes était de bâtir des logements là où se trouvent les emplois afin qu'il soit plus facile pour les gens de déménager là où il y a du travail. Il s'agit de la recommandation 13 du rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées: « Que le gouvernement du Canada envisage d'accorder une déduction pour amortissement accéléré aux employeurs qui investissent dans le logement pour les travailleurs afin de reconnaître l'importance pour les jeunes de pouvoir déménager pour trouver un emploi s'ils disposent d'un logement convenable. »

Il s'agit d'un rapport constructif qui s'appuie sur les propositions constructives des conservateurs. Sous le gouvernement actuel, le taux de participation au marché du travail n'a jamais été aussi bas en 29 ans, mais nous ne nous contentons pas de tirer la sonnette d'alarme à ce sujet. Nous offrons également des solutions constructives par l'entremise de notre plan pour l'emploi chez les jeunes et de ce rapport. Il est maintenant temps que le gouvernement donne suite aux propositions que nous avons présentées afin que les

jeunes Canadiens, et tous les Canadiens, puissent retourner au travail.

• (1010)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, pourquoi les conservateurs présentent-ils cette motion d'adoption aujourd'hui alors que nous avons un projet de loi de fond qui, espérons-le, nous permettra de bâtir un Canada fort? Je me demande si le député pourrait nous faire part de ses réflexions.

Malgré les événements dans le monde d'aujourd'hui et ce qui se passe entre le Canada et les États-Unis, avec les droits de douane imposés par Trump, les problèmes commerciaux et le besoin de nouer de nouvelles relations avec d'autres pays, nous avons constaté, grâce au nouveau premier ministre, une augmentation nette du nombre d'emplois réels au Canada, ce qui en dit long sur la détermination du gouvernement à obtenir ce genre de résultats, même à un moment où la situation est très difficile.

Je me demande si le député pourrait nous faire part de ses réflexions sur les répercussions que le commerce avec les États-Unis, Trump et les droits de douane ont sur l'économie canadienne.

• (1015)

Garnett Genuis: Madame la Présidente, je vais présenter les faits suivants au député: 42 000 emplois ont été perdus en août, avant la plus récente escalade du conflit commercial avec les États-Unis. Nous avons perdu 110 000 emplois au cours des deux derniers mois. De plus, le taux de participation au marché du travail est à son plus bas en 29 ans. Le taux de chômage chez les jeunes est toujours largement supérieur aux moyennes prépandémiques et stagne depuis longtemps sous le premier ministre actuel.

Le député essaie de justifier par des événements très récents une crise de l'emploi qui dure depuis longtemps. Il essaie de dire que tout va bien, mais il est tout simplement déconnecté de la réalité des jeunes. Cette réalité, c'est que les jeunes ont du mal à se payer une maison et à trouver un emploi. Ils perdent de plus en plus espoir. Nous devons leur redonner cet espoir en mettant en oeuvre les mesures constructives que nous avons proposées et en assumant la responsabilité de ce que nous pouvons contrôler au lieu de dire, comme le fait le député, que tout va bien.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je ne me prononcerai pas sur l'opportunité de la motion, mais je conviens qu'elle porte sur un sujet extrêmement important. Je pense aux jeunes et au chômage chez les jeunes. Dans les régions rurales et côtières de la Colombie-Britannique, c'est un vrai problème. Des changements ont été apportés au chapitre de l'immigration. Je me réjouis d'ailleurs que le député ait parlé de l'immigration, car en ce moment, étant donné le modèle qui s'applique, les établissements canadiens d'enseignement supérieur sont contraints de courtiser les étudiants étrangers pour accroître leurs revenus afin de survivre. En plus, le gouvernement a apporté des changements majeurs qui ont semé le chaos total dans les activités de ces établissements, alors ceux-ci éliminent des programmes de formation professionnelle, d'apprentissage et d'études.

Affaires courantes

Mon collègue convient-il que le gouvernement doit faire quelque chose pour les aider avec leurs revenus? Mon fils n'a pas été admis à un programme d'apprentissage. Il s'est fait dire qu'il y aurait une liste d'attente de trois ans pour la réfrigération. Pourtant, on manque de main-d'œuvre dans ce domaine. Le député voudra peut-être parler du rôle de premier plan que devrait jouer le gouvernement fédéral pour réparer son gâchis.

Garnett Genuis: Madame la Présidente, il faut que nous nous concentrons sur la formation des jeunes Canadiens aux emplois qui existent au Canada. Le député parle de formation dans des domaines qui sont frappés d'une pénurie. Là est tout le problème. Dans le cadre du plan constructif des conservateurs pour l'emploi chez les jeunes, nous proposons de bonifier les bourses accordées aux étudiants dans les domaines où il y a de la demande.

Les libéraux sont allés dans le sens contraire. Ils ont décidé de façon arbitraire d'éliminer les bourses pour les étudiants qui fréquentent un établissement professionnel privé, avec pour conséquence, en particulier dans certaines régions du pays, qu'il est devenu pratiquement impossible à ceux qui viennent d'un ménage à faible ou à moyen revenu et qui ont besoin d'une bourse d'études d'opter pour ces domaines.

Nous proposons de former les jeunes Canadiens de façon à pourvoir à des postes au Canada. Le gouvernement, lui, va dans le sens contraire.

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Madame la Présidente, vu la gravité de la situation, estimez-vous que le gouvernement libéral agit assez rapidement et qu'il en fait assez pour s'attaquer aux problèmes que vivent les jeunes de nos jours?

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je rappelle au député que je ne peux pas répondre à la question. Celle-ci doit être adressée au député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan par mon entremise.

Garnett Genuis: Madame la Présidente, je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail de mon collègue et ami dans ce dossier au sein du comité des ressources humaines. Il a mis à profit toute son expérience dans le domaine des métiers pour orienter les travaux du comité et éclairer les discussions des députés.

Non, le gouvernement n'agit pas assez rapidement. En réalité, il reste les bras croisés. Même que dans certains dossiers, comme celui des bourses d'études, les choses reculent au lieu d'avancer. Dans ce rapport et ailleurs, nous avons proposé des solutions. Les libéraux devraient les adopter.

[Français]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Madame la Présidente, mon collègue de Sherwood Park—Fort Saskatchewan vient de présenter les chiffres nationaux. De mon côté, je vais parler de ce qu'ils signifient dans Montmorency—Charlevoix.

Le mois dernier, j'ai parlé de Benjamin, 20 ans, de Montmorency—Charlevoix, qui a un diplôme d'études professionnelles en ferblanterie. Six jours par semaine, il se lève à quatre heures du matin pour installer la ventilation dans des maisons qu'il ne pourra jamais s'acheter. Il gagne 800 \$ par semaine. Avec ça, il paie sa voiture, son loyer, ses assurances, son essence et son épicerie. Le vendredi soir, il ne reste plus rien. Pourtant, Benjamin a fait tout ce qu'on lui a demandé. En fait, il a fait tout ce qu'on demande à un jeune: il a étudié, il a obtenu son diplôme et il se lève de bonheur le matin pour aller travailler. Benjamin fait quand même partie des chanceux qui ont un emploi.

Aujourd'hui, nous débattons du 10^e rapport du...

• (1020)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois interrompre l'honorable député.

[Traduction]

Anna Roberts: Madame la Présidente, il y a des problèmes avec l'interprétation. Elle coupe par moments.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): On va vérifier si l'interprétation fonctionne correctement maintenant.

Le député de Montmorency—Charlevoix peut reprendre la parole.

Gabriel Hardy: Madame la Présidente, comme je le disais, Benjamin est chanceux parce que, lui, il a un travail.

Aujourd'hui, le débat porte sur le 10^e rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Il est intitulé: « L'emploi des jeunes au Canada ».

Des députés de tous les partis y ont participé: il y a eu 38 témoins, et 16 recommandations ont été produites. Or un mot revenait toujours: l'urgence d'agir.

Le Comité a raison. De janvier à août 2025, le chômage chez les jeunes a atteint, en moyenne, 14 % au pays, ce qui est du jamais vu depuis 2012, si on prend les données hors de la période de pandémie. Plus d'un jeune chômeur sur deux est un étudiant à temps plein qui cherche un travail, et ceux qui en cherchent un depuis plus de six mois sont passés de 17 à 22 %.

Or, ça continue. En septembre dernier, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 19 ans est monté à 19,3 %. Presque un adolescent sur cinq qui cherche sa première paie ne la trouve pas. Le même mois, au Québec, on a perdu 49 400 emplois. Si on regarde à l'échelle nationale, 7 emplois sur 10 ont été perdus au Québec. En un an, le Québec a perdu 116 200 emplois à temps plein. Dans le commerce au détail, où beaucoup de jeunes commencent leur carrière, où beaucoup de Québécois, comme moi, ont commencé leur vie et ont commencé à recevoir leur première paie, il y a 33 100 emplois de moins qu'il y a un an.

Derrière chaque chiffre, il y a un visage; un emploi d'été disparaît; un apprentissage de la vie d'adulte est reporté; une responsabilisation et un élan vers l'autonomie sont freinés.

Le Comité a entendu trois choses que la Chambre ne peut pas ignorer.

D'abord, les premiers emplois sont en train de disparaître. M. Humbert, du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, nous a dit que les jeunes ont subi 80 % des pertes d'emploi; et quand ils frappent à une porte pour obtenir de l'aide, des milliers de jeunes se font retourner parce que, finalement, leurs dossiers n'entrent dans aucune case. C'est la nouvelle réalité de la bureaucratie.

Ensuite, même ceux qui travaillent n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Banques alimentaires Canada nous a dit qu'en mars 2025, plus d'un client sur quatre des banques alimentaires avait entre 12 et 30 ans. Ça, c'est notre jeunesse. Plus du quart des jeunes de 18 à 24 ans disent sauter des repas par manque d'argent. C'est quand même fort: on est au Canada, ici, et on manque d'argent pour manger. Quand un jeune de 20 ans qui travaille six jours par semaine n'est pas capable de se loger, le problème n'est pas son éthique de travail. Le problème, c'est que l'économie l'a laissé tomber.

Enfin, le filet est troué et nos jeunes passent au travers. Dans Charlevoix et sur la Côte-de-Beaupré, nos communautés vivent du tourisme, de la forêt et des saisons. Le Comité a entendu parler du trou noir de l'assurance-emploi. Lors des semaines entre la fin des prestations et le début de la saison, il y a plusieurs personnes qui se retrouvent sans aucun argent. En 2024, à peine un chômeur sur deux était admissible à l'assurance-emploi.

J'ai une dernière statistique provenant de l'économiste Pierre Fortin: en 2016, on accueillait 25 nouveaux arrivants adultes pour 100 jeunes. On reçoit maintenant 70 nouveaux arrivants par 100 jeunes. Je l'ai souvent dit, les nouveaux arrivants ne sont pas le problème. Le vrai problème, c'est le plan, c'est le système d'immigration brisé qui ne respecte pas la capacité d'accueil et qui ne régionalise pas son immigration. Quand ce ratio triple en neuf ans sans plan pour les emplois et les logements, ce sont nos jeunes qui paient le prix partout au pays. Dans Montmorency—Charlevoix, on cherche des travailleurs, mais, dans les grandes villes, nos jeunes cherchent des emplois. C'est au point où des gens issus de l'immigration disent aujourd'hui qu'eux aussi cherchent un emploi. À quoi sert-il d'accueillir des gens si on les accueille mal, et si cela nuit à notre population et à ceux à qui on promet un bel avenir, ici, au pays?

La réponse au rapport de la ministre a été respectueuse. Elle a remercié les témoins et elle a énuméré des programmes. Le mois dernier, elle a même annoncé une nouvelle prime pour les apprentis. Toutefois, il faut savoir comment les libéraux parlent de soutien. Je vais parler de faits et de ce qui a été dit. Pour ce qui est de l'assurance-emploi, le gouvernement demeure résolu à étudier des améliorations. En ce qui concerne l'immigration, il l'appuie, en principe. Quant aux stages pour étudiants, il ne les appuie même pas, il « prend acte ».

• (1025)

Le mois dernier, j'ai dit ici, à la Chambre, que les slogans ne bâtissent rien. Ce sont les chantiers qui bâtissent. Aujourd'hui, je vais ajouter que les études n'embauchent personne, ce sont les entreprises qui embauchent. Quand un jeune à Baie-Saint-Paul ne se trouve pas de job d'été, ça devient un problème de famille. Quand les jeunes quittent Charlevoix parce qu'il n'y a pas de travail ni de logement, ça devient un problème de région. Quand toute une génération de Baie-Sainte-Catherine à Lac-Beauport, de Saint John à Victoria, se fait dire d'attendre, d'étudier et d'espérer, ça devient un problème pour le pays. Quand le Parlement voit tout ça et qu'il répond au moyen d'une autre étude, là, c'est un échec moral.

Ce pays-là a été bâti par du monde qui n'attendait pas. Il a été bâti par des gens qui avançaient. Il a été bâti par des jeunes, des jeunes de 20 ans, qui ont défriché nos terres, qui ont posé des rails, qui ont élevé des barrages sur la Côte-Nord, qui ont ouvert les sables bitumineux en Alberta, qui ont construit des arénas dans

Affaires courantes

chaque ville du pays. Les jeunes aujourd'hui ne sont pas différents: ils ne demandent pas la charité, ils veulent juste avoir une chance.

Alors, voici ce qu'un gouvernement conservateur va faire. Ce sont nos propositions. La bonne nouvelle, c'est qu'au Comité, on a déjà commencé à écrire certaines de nos recommandations. Nous allons libérer l'économie. Nous allons baisser les impôts et éliminer la paperasse pour que les employeurs puissent embaucher. C'est la première recommandation du Comité, en fait. Le gouvernement a dit qu'il l'appuyait; il serait peut-être temps qu'on passe à l'action. Nous allons bâtir des logements là où sont les jobs. Nous allons bâtir des logements destinés à l'achat, pas juste à la location, pour permettre aux jeunes de devenir propriétaires. Nous allons permettre aux employeurs qui construisent pour des travailleurs d'amortir 100 % de leur investissement. Dans Charlevoix, il y a beaucoup de postes qui sont ouverts. Malheureusement, les employeurs ne trouvent personne pour les remplir parce qu'il n'y a pas de places où les gens peuvent rester. Le Comité l'a recommandé. Le gouvernement libéral en a pris acte. Nous, les conservateurs, allons le faire.

Nous allons remettre l'immigration en ligne avec les jobs qui sont réellement disponibles. Nous allons régler la reconnaissance des diplômes pour qu'un ingénieur formé ne se retrouve pas en compétition avec un jeune de 17 ans pour aller travailler comme plongeur. Nous allons réparer la formation. L'aide financière aux études devrait donner plus de soutien aux jeunes qui choisissent des domaines où il manque de monde, selon les vraies données du vrai marché du travail. L'argent des contribuables doit être bien utilisé et doit préparer nos jeunes à travailler. Il faut mettre les métiers manuels de l'avant: le fameux génie manuel. Il faut former 350 000 nouveaux apprentis en cinq ans et élargir le Programme de formation et d'innovation en milieu syndical. Ça ne prend pas des primes annoncées pour plus tard, ça prend de l'aide pendant que la formation est disponible pour que nos jeunes entrent sur le marché du travail. Pour des régions comme la mienne, ça prend un régime d'assurance-emploi qui colle à la façon dont le monde de Montmorency—Charlevoix travaille vraiment. Ça ne prend pas une mesure temporaire qui est renouvelée chaque deux ans.

Avant de faire de la politique, j'ai passé ma vie dans les salles d'entraînement. J'ai entraîné du monde, des jeunes surtout, dans le domaine du hockey en particulier. J'ai appris une chose assez simple: un jeune ne grandit pas assis sur un banc à attendre son tour. Il grandit le jour où quelqu'un croit assez en lui pour l'envoyer sur la glace. Or, une génération au complet est assise sur le banc présentement. Elle a fait les exercices. Elle a appris les jeux. Elle a le casque sur la tête. Il serait peut-être temps qu'on l'envoie sur la glace.

Les témoins ont parlé. Le Comité a parlé. C'est au gouvernement maintenant d'agir.

À Benjamin et à chaque jeune qui se lève avant le lever du soleil pour bâtir ce pays-là, je veux dire que nous les voyons et que nous ne les ferons pas attendre. Les jeunes n'ont pas besoin d'une autre étude, ils ont besoin d'une chance.

Je propose la motion suivante, appuyée par le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan:

Que la question soit maintenant mise aux voix.

Affaires courantes

● (1030)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, cette motion nous a quelque peu surpris, mais nous espérons qu'elle sera adoptée avec dissidence.

Les conservateurs semblent surtout préoccupés par le chômage chez les jeunes, un enjeu que le premier ministre et le gouvernement prennent également très au sérieux. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons proposé d'améliorer le Programme du Sceau rouge afin d'aider entre 80 000 et 100 000 jeunes à obtenir leur certification. Or, les conservateurs votent contre. D'un côté, ils disent vouloir soutenir les jeunes. Pourtant, quand vient le temps de voter, ils s'opposent aux mesures destinées à aider les jeunes Canadiens.

Le député peut-il indiquer clairement s'il appuie l'initiative du gouvernement pour accroître le nombre de métiers désignés Sceau rouge et s'il appuie le programme fédéral à cet égard?

[Français]

Gabriel Hardy: Madame la Présidente, c'est toujours très spécial d'entendre les libéraux nous dire, à la Chambre, à quel point ils veulent tout faire avancer, alors que, dans chacun des projets de loi qu'ils nous présentent, ils cachent plein de dossiers pour créer plus de bureaucratie et moins de résultats sur le terrain.

Nous, ce que nous demandons, c'est de prendre les chiffres actuels et d'avancer. Il faut arrêter de créer de la bureaucratie et de recréer une autre « patente à gosse » qui finit par faire travailler une autre personne derrière un ordinateur. On a besoin de travailleurs sur le terrain. C'est ce que nous proposons.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Madame la Présidente, j'aurais le goût de poser une question à mon collègue concernant la nécessité de réformer le programme d'assurance-emploi. Il y a beaucoup d'iniquités, surtout dans une circonscription comme celle qu'il représente, où il y a des emplois saisonniers, et non des travailleurs saisonniers, c'est bien de le dire.

Ne croit-il pas qu'il serait temps, comme le gouvernement l'a tant promis depuis 2015, qu'on modernise le programme d'assurance-emploi pour le rendre plus compatible avec le marché actuel? Il y a beaucoup d'injustices, entre autres pour les femmes enceintes qui, pendant leur maternité, perdent leur emploi et n'ont pas droit à l'assurance-emploi, ou encore pour les jeunes ou les employés saisonniers. Que pense mon collègue de cette idée de réformer le programme d'assurance-emploi?

Gabriel Hardy: Madame la Présidente, c'est une très bonne question. Ce que nous proposons, c'est de revenir à la réalité du terrain, d'aller rencontrer notre monde, de discuter de leurs besoins et d'avoir des mesures qui satisfont le vrai monde. Nous voulons des mesures qui sont à l'écoute des besoins des travailleurs et qui nous permettent justement de mettre le plus de gens possible au travail. Nous voulons des mesures qui nous permettent de les aider et qui font en sorte que, partout en région notamment, on a le plus d'emplois locaux possible et qu'on aide nos entreprises. Je pense effectivement que c'est une chose sur laquelle on devrait se pencher.

[Traduction]

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Madame la Présidente, la semaine dernière, nous avons passé du temps à la banque alimentaire de North York, et une statistique qui nous a tous choqués, c'est que 57 % des étudiants des cycles supérieurs ont recours à la

banque alimentaire. Quelle en est la raison? C'est parce qu'ils ne peuvent pas trouver d'emploi.

Mon collègue de Winnipeg-Nord vante les progrès accomplis par son gouvernement, mais ça ne donne aucun résultat. Il n'y a pas assez d'emplois pour les jeunes, et ceux-ci perdent espoir dans le gouvernement.

Mon collègue peut-il nous dire comment nous pouvons régler ce problème? Je pose la question parce que je sais que le plan des conservateurs a une longueur d'avance.

● (1035)

[Français]

Gabriel Hardy: Madame la Présidente, c'est une très bonne question. Comme je l'ai mentionné, les jeunes cherchent de l'emploi. Partout au pays, les entreprises sont en train de perdre leur marché.

J'entends le premier ministre nous dire que le Canada est passé par-dessus sa relation avec les États-Unis, qu'il est passé à autre chose et que cette histoire est derrière lui. Or, je pense qu'il y a beaucoup d'entreprises partout au pays qui ne sont pas passées au travers de ça et qui, présentement, aimeraient beaucoup que le Canada règle la situation avec les Américains, aide nos entreprises à rester sur le marché du travail et à conserver des emplois au Canada, et aide notre marché à se développer.

Je pense que nous avons tout, ici, pour développer nos ressources et enrichir notre population, mais il faudrait peut-être que le gouvernement s'écarte du chemin pour que les emplois croissent partout au pays et que les entreprises réussissent.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'être de retour à la Chambre. Nous sommes saisis aujourd'hui de projets de loi très importants. Nous allons débattre d'un sujet d'une importance capitale pour les Forces armées canadiennes. Nous allons également débattre de la question de l'abordabilité et d'allègements fiscaux pour les Canadiens. Le gouvernement propose un programme législatif très substantiel à la Chambre des communes, mais l'opposition officielle continue de préférer se livrer à de petits jeux.

Nous reconnaissons l'importance du chômage chez les jeunes. Nous reconnaissons l'importance que les Canadiens accordent à occuper un emploi, mais ce que nous voyons, c'est que le Parti conservateur veut présenter des motions d'adoption. Le Parti conservateur pourrait jouer à leurs petits jeux en présentant littéralement des centaines de motions par jour pour la prochaine année et demie afin d'empêcher la tenue de débats de fond sur les projets de loi du gouvernement qui visent à soutenir les Canadiens de toutes les régions du pays.

Nous aimerions que le taux de chômage chez les jeunes diminue. J'étais contrarié en 2012 quand ce taux était plus élevé qu'aujourd'hui, que l'économie se portait mieux sous Stephen Harper et que le chef du Parti conservateur siégeait au Cabinet. Il était bien supérieur à 14 %. Que ce soit en 2012 sous Stephen Harper ou aujourd'hui, je peux dire aux députés d'en face que tous les membres du caucus libéral sont préoccupés par le chômage chez les jeunes et par le chômage en général. Le premier ministre, le gouvernement et les ministères ont pu voir au-delà des jeux politiques de l'opposition et rester concentrés sur les besoins des Canadiens et sur une économie qui fonctionne pour tous les Canadiens.

Si on met de côté la partisanerie quotidienne du Parti conservateur, on découvre les vrais chiffres sur le chômage. On se rend compte, si on examine le nombre d'emplois créés depuis que le premier ministre occupe sa charge, qu'il y a eu une augmentation nette de dizaines de milliers d'emplois. Plus de 100 000 emplois ont été créés depuis que le premier ministre est en poste, et ce, même si notre économie est mise à mal par les mesures prises par le président des États-Unis, M. Trump, qu'il s'agisse de commerce ou de droits de douane. C'est parce que, en tant que gouvernement, nous nous concentrons sur l'expansion de notre économie au-delà de la frontière canado-américaine. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons mis en place un programme qui permettra de délivrer de 80 000 à 100 000 certificats du Sceau rouge. C'est une chose à laquelle le Parti conservateur du Canada s'oppose.

À mon avis, il est temps de passer au programme législatif du gouvernement. Les conservateurs devraient cesser leurs petits jeux. Ils ont des journées de l'opposition. Ils savent qu'ils ont des journées de l'opposition.

Je propose donc:

Que le débat soit maintenant ajourné.

● (1040)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Une voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter une pétition au nom de contribuables et des membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes de Regina et du Sud de la Saskatchewan. Depuis de nombreuses années, Postes Canada enregistre des pertes de plusieurs centaines de millions de dollars par année et a récemment dû contracter des emprunts de plusieurs milliards de dollars simplement pour rester solvable. Malgré ces pertes financières, cette société d'État continue de verser des millions de dollars en primes à ses dirigeants.

Les signataires de la pétition demandent au gouvernement libéral de suspendre toutes les primes versées aux dirigeants de Postes Canada jusqu'à ce que celle-ci ait mis fin à ses pertes financières et présenté un plan crédible visant à rétablir la viabilité financière de

Ordres émanant du gouvernement

cette société d'État, tout en préservant les services postaux publics dont dépendent les Canadiens. Je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter cette pétition aujourd'hui à la Chambre des communes.

LA SANTÉ MENTALE

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, c'est un honneur de présenter cette pétition et, bien sûr, elle arrive à point nommé, car les membres du conseil d'administration de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale sont ici, à Ottawa, pour en faire la promotion.

Les pétitionnaires soulignent que le Canada est aux prises avec une crise de santé mentale et de toxicomanie qui a été exacerbée par la pandémie de COVID-19. Trop de Canadiens n'arrivent pas à accéder en temps opportun à des soutiens en santé mentale et en toxicomanie. L'impossibilité d'accéder à des services communautaires en santé mentale et en toxicomanie accroît la pression sur les urgences des hôpitaux et les fournisseurs de soins primaires. Les maladies mentales non traitées ou incorrectement traitées entraînent des coûts sociaux et économiques considérables.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement fédéral d'élaborer sans tarder une loi qui consacrera la parité entre santé physique et santé mentale au sein du régime public universel de soins de santé du Canada; de garantir l'accès en temps opportun, au-delà du contexte médico-hospitalier, à des services en santé mentale et en toxicomanie qui soient fondés sur des données probantes, adaptés sur le plan culturel et subventionnés par l'État; d'établir sans tarder le transfert canadien en matière de santé mentale afin de financer durablement la prestation de services en santé mentale et en toxicomanie en commençant par un financement stable à long terme aux provinces et aux territoires; et d'appuyer le projet de loi C-280.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI VISANT À RENFORCER LE SECTEUR DE LA DÉFENSE DU CANADA

L'hon. Stephen Fuhr (au nom du ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec) propose que le projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Ordres émanant du gouvernement

— Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, ainsi que de l'avenir de l'Agence de l'investissement pour la défense.

Nous convenons tous, je pense, que le monde a changé. Le climat de sécurité est plus dangereux et moins prévisible, et il évolue plus rapidement que les institutions que nous avons mises en place pour y faire face. Le Canada doit défendre sa souveraineté, respecter ses engagements envers ses alliés et doter les hommes et les femmes des Forces canadiennes du matériel dont ils ont besoin pour accomplir leur travail. Nous réalisons des investissements à long terme dans notre défense nationale, mais les investissements à eux seuls ne suffisent pas. Nous devons également changer notre façon de faire. Le projet de loi C-40 ferait de l'Agence de l'investissement pour la défense une organisation permanente dotée du mandat, des pouvoirs et de la latitude nécessaires pour fournir plus rapidement des capacités militaires, renforcer l'industrie canadienne et rendre compte des résultats obtenus.

La défense et la sécurité économique se renforcent mutuellement. Une base industrielle de défense forte contribue à protéger la souveraineté du pays, et les investissements dans la défense créent des emplois, stimulent l'innovation et renforcent l'économie. Chaque dollar investi dans la défense est une occasion de renforcer la sécurité économique du Canada et de renforcer ses capacités souveraines pour les décennies à venir.

Notre stratégie industrielle de défense repose sur une approche qui consiste à bâtir, à établir des partenariats et à acheter. Il s'agit de construire au Canada quand c'est possible, de collaborer avec des alliés de confiance quand c'est logique de le faire, et d'acheter à l'étranger au besoin. L'objectif est de répondre aux besoins de l'armée tout en renforçant la base industrielle de défense du Canada et en maximisant les retombées économiques ici, chez nous. Cela nécessite plus que la mise en œuvre de différentes politiques d'achat. Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin d'une organisation qui regroupe l'approvisionnement, la production et les investissements, qui mobilise l'industrie plus tôt et qui prend des décisions avec la rapidité exigée par notre environnement de sécurité.

L'Agence de l'investissement pour la défense a été créée en octobre 2025, il y a un peu plus d'un an, en tant qu'organisme de service spécial au sein de Services publics et Approvisionnement Canada. Il s'agissait clairement d'une structure temporaire, qui nous a permis d'accélérer immédiatement les résultats le temps que nous mettions au point sa structure définitive. Nous avons accompli beaucoup de choses au cours de la dernière année, et je vais donner quelques exemples précis aux députés.

Nous avons attribué à Colt Canada un contrat pour les fusils d'assaut modulaires canadiens, nous allons de l'avant avec les fusils de la prochaine génération pour notre armée et nous accélérons de deux ans le calendrier d'approvisionnement initialement prévu. Nous avons conclu un contrat avec Bombardier pour six appareils Global 6500 afin de renouveler notre capacité de transport aérien polyvalent, et nous passerons de la définition du projet à l'attribution du contrat dans environ quatre mois. Nous avons conclu un contrat avec Télésat en vue de fournir des communications militaires par satellite de prochaine génération par l'intermédiaire de sa constellation de satellites Lightspeed, ce qui permettra de renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique et de soutenir notre industrie spatiale nationale. Nous avons conclu un accord de gouvernement à gouvernement avec l'Australie pour le radar transhorizon

dans l'Arctique, et des contrats de production ont été signés entre l'Australie et BAE Systems Australia pour fournir une capacité essentielle.

Nous avons choisi ThyssenKrupp Marine Systems comme fournisseur privilégié pour les discussions sur la prochaine génération de sous-marins canadiens dans le cadre du projet de sous-marins de patrouille du Canada. Il s'agissait d'un processus concurrentiel que nous avons lancé en environ huit mois, ce qui est sans précédent pour un projet d'approvisionnement d'une telle envergure. Nous avons choisi la plateforme GlobalEye de Saab comme fournisseur privilégié pour les discussions sur la capacité d'alerte lointaine et de contrôle aérien par moyens aéroportés. Nous avons fait avancer les travaux sur l'entraînement initial des futurs pilotes de chasse, y compris le choix de l'avion M-346 de Leonardo comme solution privilégiée. Nous avons choisi le Pilatus PC-21 pour remplacer la flotte vieillissante d'avions Snowbird CT-114, et j'aurai très bientôt d'excellentes nouvelles à annoncer à la Chambre à ce sujet.

Nous avons aussi travaillé avec General Dynamics Land Systems pour procéder à l'acquisition de 190 véhicules blindés de soutien au combat pour l'armée canadienne. Grâce à notre politique de retombées industrielles et technologiques, nous avons également soutenu l'attribution d'un contrat aux chantiers Davie pour six nouveaux brise-glaces de la Garde côtière canadienne. Nous avons mis sur pied le marché de l'initiative des drones de défense au moyen d'un accord d'approvisionnement qui crée une voie d'accès pour que l'industrie canadienne mette au point des systèmes autonomes et sans équipage.

Ces événements importants prennent différentes formes. Il s'agit, dans certains cas, de contrats signés; et dans d'autres cas d'arrangements privilégiés en matière d'approvisionnement, de décisions, de négociations ou d'arrangements en matière d'approvisionnement. Il ne faut pas les confondre. Ensemble, ils montrent que l'Agence de l'investissement pour la défense fait progresser des capacités cruciales pendant que la structure permanente est en cours d'élaboration.

● (1045)

La nécessité d'une réforme ne date pas d'hier, et elle n'est pas partisane. En 2024, le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé « L'heure du changement a sonné: Réforme de l'approvisionnement en matière de défense au Canada ». Ce rapport mettait en évidence la fragmentation des responsabilités, les retards causés par les dédoublements de processus et la nécessité de renforcer la relation entre l'approvisionnement et l'industrie canadienne. Plusieurs de ses recommandations sont directement liées aux réformes que nous avons apportées dans le contexte de ce projet de loi. Je vais en souligner quelques-unes.

La recommandation n° 1 demandait qu'on passe en revue le processus d'approvisionnement en matière de défense dans tous les ministères et organismes concernés afin de simplifier les lignes directrices du Conseil du Trésor et de supprimer les points de chevauchement. La recommandation 15 visait à déléguer les responsabilités décisionnelles appropriées afin de réduire le nombre d'approbations requises et d'accélérer la prise de décisions en matière d'approvisionnement. La recommandation 17 préconisait une approche fondée sur les risques en ce qui concerne l'approvisionnement et l'approbation des contrats, afin de réduire les processus inutiles. La recommandation 24 demandait la création d'une stratégie de l'industrie de la défense pour maintenir et développer la base industrielle de défense du Canada. Bien que ce ne soit pas le sujet de la discussion d'aujourd'hui, nous y sommes aussi parvenus, et cela fonctionne très bien.

Les membres conservateurs du comité de la défense nationale sont allés plus loin dans leur rapport complémentaire. Ils ont notamment recommandé que le premier ministre désigne un ministre qui serait responsable en dernier ressort de l'ensemble des marchés publics de défense. Des députés de différents partis ont reconnu que notre système d'approvisionnement avait besoin d'une responsabilité plus claire et de moins d'obstacles inutiles. Le projet de loi C-40 répond à ces préoccupations. Cela ne signifie pas que chaque décision deviendra facile du jour au lendemain. Cela signifie la création d'une organisation dotée d'un mandat clair et de la capacité d'agir en conséquence.

Je remercie les membres du Comité permanent de la défense nationale de leur travail important. Leurs recommandations ont contribué à l'élaboration du projet de loi C-40, et elles ont permis de renforcer la réforme de l'approvisionnement en matière de défense.

Je tiens à être clair quant à l'évolution de l'Agence de l'investissement pour la défense. Cet organisme de service spécial n'a jamais été conçu comme une solution définitive. Il nous a permis de démarrer rapidement, de tirer les leçons de nos expériences pratiques et de mettre en place une structure permanente adaptée aux possibilités d'investissement au Canada. Le projet de loi C-40 s'appuie sur les progrès réalisés par l'agence, et il fait de l'Agence de l'investissement pour la défense une société d'État relevant du portefeuille de la Défense nationale.

Il ne s'agit pas simplement d'acheter de l'équipement. Nous devons mettre en œuvre des projets de production et d'investissement, en plus de saisir des occasions que les structures d'approvisionnement traditionnelles n'ont pas été conçues pour exploiter. Nous devons développer nos capacités industrielles ici, au Canada, renforcer les chaînes d'approvisionnement essentielles et investir de manière stratégique dans les technologies et les capacités qui compteront à l'avenir. Une organisation permanente dotée d'une expertise commerciale et d'outils financiers adaptés sera mieux à même de mener à bien toutes ces missions. L'approvisionnement, la production et l'investissement doivent se renforcer mutuellement plutôt que de fonctionner comme des activités dissociées. Nos forces armées continueront à disposer des capacités dont elles ont besoin. L'Agence de l'investissement pour la défense collaborera avec ses partenaires et avec le secteur privé pour leur fournir efficacement.

Comme je l'ai dit précédemment, même les députés conservateurs du Comité permanent de la défense nationale ont reconnu la nécessité d'un centre de responsabilité pour l'approvisionnement en

Ordres émanant du gouvernement

matière de défense. Sous l'ancien système décentralisé, la responsabilité était répartie entre plusieurs ministères. De nombreuses organisations y jouaient un rôle, mais aucun ministre n'était en dernier ressort responsable de l'obtention de résultats. Cette fragmentation créait de multiples étapes d'approbation. Les grands projets pouvaient nécessiter de nouvelles soumissions au Conseil du Trésor, même quand la phase précédente avait été menée à bien dans les délais, dans le respect du budget et dans le cadre défini.

Ces contrôles servaient un objectif légitime. L'État doit assurer la surveillance des dépenses publiques. Des changements importants quant aux coûts, aux risques ou à la portée d'un projet peuvent justifier une approbation supplémentaire. Cependant, il existe une différence entre une surveillance pertinente et des doublons inutiles. La multiplication des approbations inutiles n'ajoute aucune valeur, mais chaque approbation répétée fait perdre du temps. Un modèle plus centralisé peut réduire les doublons inutiles tout en préservant les pouvoirs et les garanties qui comptent. Les pouvoirs en matière de politique, de projets, de finances, de dépenses et de passation de marchés restent tous importants. Le Conseil du Trésor continuera à jouer un rôle essentiel dans la surveillance des dépenses publiques.

Nous avons déjà simplifié les processus d'approbation dans le cadre de la structure temporaire de l'Agence de l'investissement pour la défense et obtenu de nombreux résultats, comme je l'ai mentionné plus tôt dans mon intervention. Le projet de loi C-40 s'appuie sur ces progrès et donne au ministère de la Défense nationale les pouvoirs de direction nécessaires, avec une chaîne de responsabilité claire pour les activités de l'agence. Une plus grande autonomie opérationnelle ne signifie pas une responsabilité moindre. L'agence fonctionnera toujours dans le cadre d'un mandat législatif et d'un cadre de gouvernance, avec des obligations en matière de rapports financiers et de vérification.

● (1050)

La vérificatrice générale, la directrice parlementaire du budget et les comités parlementaires continueraient d'assumer des rôles de surveillance importants. Les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale continueraient d'établir les besoins militaires. L'Agence de l'investissement pour la défense répondrait aux besoins, et des organisations spécialisées apporteraient leur expertise en cas de nécessité. L'objectif n'est pas d'éliminer les mécanismes de contrôle. Il s'agit de préserver une véritable surveillance tout en s'assurant que le processus ne prend pas du temps sans améliorer les résultats.

L'industrie canadienne de la défense comprend de grands fabricants et des milliers de petites entreprises possédant une expertise spécialisée, des produits novateurs et de technologies dont les forces armées ont besoin. Pour de nombreuses petites et moyennes entreprises, l'accès limité au capital, la demande imprévisible et la difficulté à participer aux programmes de défense présentaient des défis de taille. Notre stratégie industrielle de défense a éliminé bon nombre de ces obstacles en améliorant l'accès au capital, en offrant une plus grande certitude à l'industrie et en créant plus d'occasions pour les entreprises canadiennes de participer à l'approvisionnement en matière de défense.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi C-40 donnerait à l'Agence de l'investissement pour la défense une plus grande marge de manœuvre pour soutenir la production et les investissements, renforcer les capacités nationales et collaborer plus tôt avec les entreprises. L'Agence gèrerait la mise en œuvre de la Politique des retombées industrielles et technologiques pour l'industrie. Cela signifierait un guichet unique, ce qui est très important pour l'industrie. Les entreprises traiteraient directement avec l'Agence plutôt que de s'adresser à plusieurs ministères. Cela permettrait de regrouper l'approvisionnement en matière de défense et les retombées industrielles dans le cadre d'une approche plus coordonnée à guichet unique. Je vois le porte-parole de l'opposition hocher la tête. Il s'en réjouit.

Nous mobilisons l'industrie comme jamais auparavant, en collaborant directement avec les entreprises pour comprendre leurs capacités, cerner les possibilités et éliminer les obstacles afin de fournir le matériel dont les forces armées ont besoin. Une consultation plus précoce permet de disposer d'une meilleure information sur les fournisseurs, les capacités industrielles, les coûts et les risques avant que les décisions d'approvisionnement ne soient définitives. Cette façon de faire se traduit par de meilleurs contrats et de meilleurs résultats.

Les retombées vont au-delà des grands projets d'acquisition de matériel gérés par l'Agence de l'investissement pour la défense. Le ministère de la Défense nationale dispose de ses propres pouvoirs en matière d'approvisionnement, et des entreprises canadiennes de toutes tailles participent à ces processus. Grâce à un leadership ministériel dédié à l'approvisionnement en matière de défense au sein du portefeuille de la Défense nationale, nous serions mieux placés pour appliquer notre stratégie industrielle de défense et l'approche « construire-collaborer-acheter » de manière cohérente pour tous les achats de matériel de défense. On obtiendrait ainsi une meilleure coordination pour soutenir les entreprises canadiennes, renforcer la production nationale et maximiser les retombées économiques des investissements dans la défense.

Quand nous bâtissons chez nous, nous renforçons bien plus que notre économie. Nous renforçons notre capacité à approvisionner et à soutenir les Forces armées canadiennes quand ça compte le plus. Le Canada fait les investissements historiques nécessaires dans notre défense nationale afin de protéger notre souveraineté, de renforcer notre sécurité et de respecter nos engagements envers nos alliés. Nous avons l'obligation de veiller à ce que ces investissements renforcent la base industrielle du Canada, mettent en place des chaînes d'approvisionnement nationales résilientes et développent les capacités dont nous avons besoin pour assurer notre autonomie à long terme.

La défense du Canada ne se résume pas à l'acquisition d'équipement. Nous devons aussi être capables de produire de l'équipement, de le maintenir en état et de le soutenir. C'est ainsi que le Canada devient plus autonome, plus résilient, plus fort et plus fiable aux yeux de ses alliés. Grâce au projet de loi C-40, l'Agence de l'investissement pour la défense disposerait d'une structure permanente, ainsi que du pouvoir et de la souplesse nécessaires pour remplir son mandat, sans compromettre la reddition de comptes ni la surveillance exercée par le Parlement. Nous avons déjà constaté les résultats que permet la structure actuelle. Il est maintenant temps de passer à l'étape suivante.

J'encourage tous les députés à appuyer le projet de loi C-40 à l'étape de la deuxième lecture et à le renvoyer au comité pour une étude plus approfondie. En fin de compte, l'objectif est double: do-

ter rapidement les Forces armées canadiennes des moyens de défense nécessaires et faire en sorte que les investissements en défense profitent à l'économie du pays. Ces deux impératifs vont de pair et ils sont indispensables à la sécurité et à la prospérité du Canada.

• (1055)

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Madame la Présidente, le député d'en face a évoqué de nombreuses annonces qui concernent uniquement des fournisseurs privilégiés, et non des contrats signés ou de l'équipement livré. Le député a dit que l'Agence « demeure responsable des résultats. » Dans ce cas, le député s'engage-t-il à rendre publiques devant la Chambre les justifications de tous les contrats à fournisseur unique conclus sous le régime du projet de loi C-40? Comment compte-t-il s'assurer que cette obligation sera respectée?

L'hon. Stephen Fuhr: Madame la Présidente, comme je l'ai dit dans mes observations d'aujourd'hui et de jeudi dernier lors d'un échange à la Chambre, nous avons signé plusieurs contrats. Je ne vais pas les répéter, mais j'invite le député à écouter l'enregistrement des débats. Il y a eu des arrangements en matière d'approvisionnement, des contrats et des fournisseurs privilégiés. Ce sont des réalités distinctes qu'il ne faut pas mélanger. Cela dit, oui, nous avons déjà signé plusieurs contrats et d'autres suivront.

• (1100)

[Français]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Madame la Présidente, depuis l'élection du gouvernement Trudeau, en 2015, beaucoup d'agences et d'organismes indépendants ont été créés pour gérer toutes sortes de choses. J'entends souvent le ministre de la Sécurité publique nous dire qu'il ne peut pas intervenir politiquement parce que l'Agence des services frontaliers du Canada est une agence indépendante et que la GRC est aussi un organisme indépendant.

En ce qui concerne la nouvelle entité que prévoit le projet de loi C-40, comment peut-on nous assurer que la reddition de comptes envers les parlementaires et la responsabilité gouvernementale seront maintenues, et qu'elles ne seront pas déléguées à une autre instance où il n'y aurait pas la même obligation de rendre des comptes?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Madame la Présidente, pour la petite histoire, je dirai que le gouvernement libéral précédent a en fait doublé les dépenses en matière de défense au cours des 10 années où M. Trudeau était premier ministre, mais nous n'avons pas vu de changement notable. La raison en est qu'il y avait un engagement financier, mais que nous n'avions pas de processus pour acheminer les fonds de la bonne façon. Cela n'a certainement pas fonctionné à l'époque, et il faut maintenant en parler davantage, compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons tous dans le contexte de la sécurité mondiale.

En ce qui concerne les préoccupations de la députée, je dirai que l'article 9 du projet de loi est clair et sans équivoque: la société doit se conformer à ce que le ministre ordonne et serait ainsi réputée agir au mieux de ses intérêts. Je la rassure donc: il y aurait un lien sans équivoque avec le gouvernement.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'ai énormément de respect pour mon collègue, et les néo-démocrates veulent que nos militaires disposent du bon équipement au bon moment, mais le projet de loi C-40 doit garantir que les fonds publics soutiennent les travailleurs et les anciens combattants canadiens.

Hier, les Canadiens ont été horrifiés d'apprendre que le Corps canadien des commissionnaires avait perdu un contrat de près de 12 millions de dollars avec l'Agence du revenu du Canada au profit d'une entreprise étrangère, Allied Universal, pour une différence d'environ 80 000 \$, soit moins de 1 % de l'offre. Sa filiale aurait des contrats avec l'ICE, l'agence responsable des déportations massives ordonnées par Trump. Les Canadiens veulent savoir en quoi l'attribution de ce contrat à une société étrangère ayant de tels liens, plutôt qu'à une institution canadienne qui soutient les anciens combattants, est conforme aux promesses canadiennes des libéraux. Les libéraux, qui cherchent à obtenir les coudées franches au moyen du projet de loi C-40, vont-ils appuyer des mesures de protection contraignantes sur la propriété canadienne et vont-ils soutenir l'emploi des anciens combattants, le travail, les droits de la personne et la surveillance parlementaire?

L'hon. Stephen Fuhr: J'ai déjà fourni des explications à ce sujet la semaine dernière, madame la Présidente. Pour ce qui est de tous les investissements majeurs que nous allons continuer à faire, on parle d'une somme énorme, puisée à même les deniers publics. De toute évidence, nous devons assumer nos responsabilités.

Je veux dissocier retombées économiques et entreprises canadiennes, car on en fait souvent un amalgame. Les retombées économiques pour le Canada peuvent prendre toutes sortes de formes. Les investissements étrangers directs sont à leur sommet en 23 ans. Ce n'est vraiment pas rien. Il y a de grandes entreprises étrangères qui travaillent directement au Canada. Je pourrais en nommer toute une flopée. Il y a par exemple Bell Textron, mais aussi Airbus, Boeing et Lockheed Martin. Elles ont des milliers de personnes à leur emploi. Elles font de la conception ici. Elles conservent leurs actifs de propriété intellectuelle ici. Elles ont des sièges ici. Ces entreprises comptent elles aussi pour le Canada. Du moment qu'elles poursuivent leurs investissements au Canada, nous allons continuer à les soutenir lorsqu'il est logique de le faire.

Toutes sortes de facteurs sont pris en compte dans les décisions d'achat. Les besoins de l'armée en sont un, et il est très important, mais il y a aussi le coût, les risques, l'échéancier et la Stratégie industrielle de défense. Il y a aussi tout un tas d'éléments secondaires. Le gouvernement doit prendre le tout en compte afin de choisir l'option la plus avantageuse.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, comme nous le savons, il y a quelques mois à peine, nous avons tenu un débat à la Chambre sur la section 16 du projet de loi C-31, qui allait créer l'Agence de l'investissement pour la défense dans le cadre d'un projet de loi omnibus d'exécution du budget. Le secrétaire d'État a prononcé un grand discours. Il espérait devenir, on se croise les doigts, ministre de l'Approvisionnement en matière de défense, un ministre de premier rang. Bien sûr, dans le projet de loi C-40, ce poste a été réduit à celui de ministre associé de la Défense nationale responsable de l'approvisionnement.

Qu'est-ce qui a changé? Nous avons initialement établi l'Agence de l'investissement pour la défense au sein de Services publics et Approvisionnement Canada, et nous l'avons déplacée là où elle est aujourd'hui. Nous avons examiné le projet de loi C-31. Nous en

Ordres émanant du gouvernement

examinons maintenant le projet de loi C-40. Selon certaines rumeurs, Doug Guzman, le meilleur ami du premier ministre, son ami banquier d'affaires de Goldman Sachs, a menacé de démissionner. Est-ce la raison pour laquelle nous devons maintenant établir une société autoritaire dotée de pouvoirs sans précédent pour une société d'État, à savoir qu'un ministre peut donner des directives à l'Agence, qu'elle doit se plier à sa volonté et qu'il peut également déléguer ces pouvoirs au PDG et les partager avec lui? Est-ce là la raison même pour laquelle nous agissons ainsi? Il paraît que cela fait même rougir le président Mao.

● (1105)

L'hon. Stephen Fuhr: Madame la Présidente, c'est ce qu'affirme le porte-parole de l'opposition et ancien secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale. J'accepte ses remarques.

Je n'ai pas parlé du projet de loi C-31. Comme l'a souligné le député, il s'agissait d'un projet de loi omnibus. Je n'en ai pas parlé à la Chambre. Il était très contrarié par le fait qu'il s'agisse d'un projet de loi omnibus que le comité n'allait pas pouvoir examiner. Sans parler du projet de loi C-31 ni du projet de loi C-40, le projet de loi dont nous sommes saisis suit son cours de manière indépendante. Le député aura largement le temps, espérons-le, de soutenir le projet lorsqu'il le jugera opportun et de le critiquer lorsqu'il le jugera nécessaire. Cela devrait apaiser certaines de ses préoccupations.

En ce qui concerne la société d'État, il est très important que le gouvernement actuel, ou tout gouvernement futur, exerce un contrôle sur les dépenses militaires. La société d'État permettrait au pays de profiter des retombées économiques qui en découlent. Elle fonctionnerait comme une entité plus commerciale afin de tirer le meilleur parti de l'approvisionnement, de la production et des investissements, tout en restant liée au gouvernement du Canada. L'article 9 précise comment cela fonctionnerait. Si nous n'avions pas inclus l'article 9, le député défendrait aujourd'hui le point de vue opposé en nous reprochant de tout confier à une société d'État sans que le gouvernement y joue un rôle.

J'ai bien pris note de ces remarques. J'espère que le député appuiera ce projet de loi. Il aura amplement l'occasion de le critiquer ou de le soutenir à mesure que nous avancerons dans nos travaux. Je le verrai sans doute en comité, et je m'en réjouis d'avance.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Uqaqtittiji*, je suis ravie de l'importance que notre gouvernement accorde à la souveraineté et à la sécurité dans l'Arctique. Je pense que nous savons tous qu'il est beaucoup plus difficile de mener des activités commerciales dans le Nord qu'ailleurs.

Je me demande si le député pourrait nous dire quelle serait l'incidence du projet de loi sur la mise en place de carrefours de soutien opérationnel du Nord ou d'installations du NORAD, et quelle importance il revêt pour le maintien de la souveraineté et de la sécurité dans l'Arctique.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Stephen Fuhr: Madame la Présidente, comme beaucoup le savent, notre engagement envers l'OTAN consiste à porter les dépenses liées à la défense à 5 % du PIB d'ici 2035. Ces montants sont répartis à raison de 3,5 % en dépenses militaires proprement dites et de 1,5 % en infrastructures et autres biens à double usage. Si je me souviens bien, nous avons fait une annonce à ce sujet il y a cinq mois, à Yellowknife. Nous investissons 35 milliards de dollars dans le Nord pour des routes, des ponts, des ports, des centres d'approvisionnement nordiques et des infrastructures destinées aux bases du NORAD, comme celle d'Inuvik. De nombreux investissements concernent le Nord. C'est formidable, car bon nombre de ces infrastructures que nous construisons ne serviront pas qu'à des fins militaires. Il va sans dire que ces routes et ces infrastructures contribueront à améliorer la qualité de vie des habitants du Nord. Je suis également fier d'annoncer que, dans le cadre des marchés publics de la Défense nationale, nous avons respecté, en 2025-2026, l'exigence gouvernementale voulant que 5 % des achats soient effectués auprès d'entreprises autochtones.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, en ce jour solennel, alors que nous avons à l'esprit la tragédie qui s'est produite à la Base des Forces canadiennes Wainwright, je tiens simplement à adresser mes condoléances les plus sincères et les plus profondes aux familles et aux membres des Forces armées canadiennes, en particulier à ceux qui se trouvaient sur place. Nos pensées et nos prières les accompagnent en cette période très difficile. Je tiens à rendre hommage au soldat Aidan Goulding, au soldat Shaun Farrell et au soldat Hayden Lykkemark, tous membres du 3^e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, ainsi qu'au sergent Morgan Wong, réserviste du Loyal Edmonton Regiment. Après leur décès survenu lors de cette tragédie, nous souhaitons nous serrer les coudes autour de leurs familles et de leurs camarades en cette période difficile.

Nous tenons également à faire savoir aux 39 membres des Forces armées canadiennes qui ont été blessés que nous serons là pour eux. Nous collaborerons avec tous les partis. Nous allons tous les soutenir à 100 % pour veiller à ce qu'ils bénéficient de l'aide dont ils ont besoin pour guérir et se rétablir et pour faire en sorte que s'ils ne sont pas en mesure de reprendre le travail, ils puissent compter sur le soutien d'Anciens Combattants Canada.

Je suis allé plusieurs fois à la Base des Forces canadiennes Wainwright pour assister à des entraînements et participer à certains exercices, notamment avec le PPCLI. Je comprends pourquoi les jeunes hommes et les jeunes femmes qui choisissent de porter l'uniforme incarnent ce que notre pays a de meilleur. Ces jeunes sont animés par un profond désir de servir le Canada. Nous comprenons que les militaires doivent participer à des entraînements de tir réel afin d'être toujours prêts à défendre le Canada. Encore une fois, nous adressons nos pensées, nos prières et tout notre soutien à la grande famille des Forces armées canadiennes.

Les conservateurs soutiennent toujours les forces armées, et nous avons l'habitude d'acheter et de livrer de l'équipement très rapidement et dans les plus brefs délais. Après la décennie de noirceur libérale du temps de Jean Chrétien et de Paul Martin, les Forces armées canadiennes avaient désespérément besoin de réinvestissement. Nous avons vu que ses membres ont été envoyés en Afghanistan vêtus d'uniformes verts. Ils n'avaient pas de bottes adéquates, de gilets pare-balles en kevlar, ni de gilets tactiques non plus. Nous les avons dépêchés là-bas, puis nous leur avons acheté le matériel dont ils avaient besoin pour travailler dans le théâtre des opérations.

Lorsque nous étions au pouvoir, nous avons acheté 650 véhicules blindés légers flambant neufs et 500 véhicules blindés tactiques de patrouille afin que les membres puissent faire leur travail. Nous avons aussi acheté 100 chars Leopard. À l'époque de Jean Chrétien, les libéraux les ont déclassés. Or, c'était exactement ce dont nous avions besoin en Afghanistan. Nous avons donc acheté 100 chars de combat Leopard 2. Nous avons par la suite acheté 82 véhicules de soutien blindés lourds et 50 véhicules blindés Nyala afin que les membres puissent se déplacer plus prudemment. Nous avons acheté des véhicules anti-IED pour éliminer toutes les mines et tous les engins explosifs improvisés qui faisaient des victimes. Ceux-ci ont tué et blessé beaucoup de personnes en Afghanistan. Nous avons également acheté 16 de ces véhicules et 37 obusiers M777. Nous avons fait le nécessaire pour que notre armée ait ce dont elle avait besoin lorsqu'elle se rendait sur le théâtre des opérations.

En ce qui concerne l'armée de l'air, au moment où nous sommes arrivés au pouvoir, le Canada en était réduit à supplier les Américains de l'aider à transporter ses troupes jusqu'en Afghanistan. Nous devions même compter sur les Russes pour qu'ils viennent nous chercher avec leurs Antonov de transport lourd. Nous avons investi dans l'achat de cinq C-17 Globemaster tactiques flambant neufs. Nous avons acquis 21 hélicoptères Chinook pour déplacer les troupes canadiennes en toute sécurité en Afghanistan et les mettre à l'abri des engins explosifs improvisés. Nous avons acquis 17 nouveaux Hercules modèle CC-130J, ainsi qu'un certain nombre de véhicules aériens sans pilote. Dans la même période, nous avons également modernisé les CF-18 et prolongé la durée de vie des Aurora, qui ont désormais dépassé leur durée de vie prévue. Nous avons fait ces investissements il y a plus de 15 ans. Nous avons également choisi le F-35 comme futur avion de chasse pour le Canada.

● (1110)

Du côté de la marine, nous avons veillé à mettre en place la Stratégie nationale de construction navale. Nous avons commandé les six premiers navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, ceux de classe Harry DeWolf. Nous avons commandé deux navires de soutien interarmées de la classe Protecteur. Nous n'avons pas seulement commandé le pétrolier ravitailleur d'escadre intérimaire Asterix; nous l'avons livré à temps pour soutenir la marine jusqu'à ce que les navires de soutien interarmées soient livrés. Nous avons également prolongé de moitié la durée de vie des frégates de classe Halifax. Nous nous sommes tenus debout et nous avons acheté ce dont nous avons besoin.

Nous savons que nous devons parfois faire appel à un fournisseur unique, alors, lorsque c'était nécessaire, nous avons eu recours à des exceptions au nom de la sécurité nationale et aux exigences opérationnelles urgentes requises par les Forces armées canadiennes pour faire appel à un fournisseur unique. Nous devons parfois acheter un produit déjà disponible afin qu'il soit fonctionnel rapidement, en veillant à ce qu'il soit compatible avec les produits de nos alliés. Nous avons prouvé que c'est grâce au leadership politique que nous avons pu obtenir des résultats. Nous nous sommes assurés que ces initiatives soient lancées au plus haut niveau, c'est-à-dire par le premier ministre de l'époque, M. Stephen Harper. Il a demandé au Bureau du Conseil privé et au Cabinet de créer un secrétariat composé de ministres et de sous-ministres qui serait chargé d'assurer le leadership auprès des administrations pour faire avancer les choses et acheter le matériel et l'équipement dont nous avons besoin afin de soutenir les Forces armées canadiennes, en particulier en temps de guerre.

Nous sommes désormais 11 années après l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral, et je peux affirmer que les avions de chasse et la plupart des avions dont nous disposons actuellement dans l'armée sont usés à la corde. Nous savons que l'armée a été vidée de ses ressources et que la marine se détériore à vue d'œil.

J'en veux pour preuve les exigences opérationnelles, y compris l'état de service et de préparation, qui s'appliquent aux flottes de véhicules des Forces armées canadiennes. Je tire mes chiffres directement des rapports sur le rendement de la Défense nationale. En 2023-2024, à peine 49 % des véhicules terrestres de l'armée étaient en bon état de service et prêts à être déployés, une proportion qui a légèrement augmenté pour atteindre 51 %, en 2024-2025, le dernier exercice pour lequel les données sont disponibles. Ça va tellement mal que les gars qui sont affectés en Lettonie en ce moment ne sont pas en mesure de s'entraîner comme il le faut, aux côtés de nos alliés, étant donné qu'un certain nombre de leurs véhicules sont en panne. Le budget n'est pas suffisant pour entretenir et réparer ceux-ci pour les remettre en service. Souvent, quelques centaines de nos gars en affectation n'obtiennent pas la certification pour faire partie de brigades avec nos alliés.

En 2023, seulement 48,9 % des véhicules de notre flotte aérienne étaient prêts à participer à un déploiement opérationnel, une proportion qui est tombée à seulement 42,3 % l'an dernier, sous les libéraux. En 2023-2024, à peine 45 % de la flotte maritime étaient déployables. La proportion a monté à 59,6 %, près de 60 %, en 2024-2025. Comment les libéraux ont-ils fait ces gains? Ils y sont parvenus en mettant hors service une classe entière de navires de patrouille, nos bâtiments de patrouille côtière de la classe Kingston. Ils les ont mis aux boules à mites. Au lieu de servir à protéger notre souveraineté et de patrouiller sur nos littoraux, ces navires sont remisés et mis au rencart.

Après 11 ans, les libéraux ne se sont jamais démentis: ils sont de grands parleurs, mais de petits faiseurs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le piètre état actuel des Forces armées canadiennes est le fruit des 11 années de négligence de la part des libéraux.

Nous avons un système où les Forces armées canadiennes savent ce dont elles ont besoin, mais les libéraux ne veulent pas le leur fournir. À titre d'exemple, puisque le ministre parle de tout ce qu'ils ont acheté, ils sont censés acheter de nouveaux fusils d'assaut et de tireur d'élite, les C25 et C26. Nous devons toutefois attendre avant de les recevoir parce que les libéraux n'ont pas signé de contrat avant que d'autres pays achètent tout ce que le fabricant pouvait produire. Les militaires danois et britanniques obtiennent ces fusils d'assaut avant nous. Nos gars doivent attendre leur tour parce que nous avons permis à d'autres pays d'acheter ces nouveaux fusils d'assaut avant nous.

En ce qui concerne le SkyGuardian, les libéraux ont annoncé il y a trois ans que nous aurions un nouveau drone de patrouille ou un aéronef de reconnaissance capable de survoler le Canada et d'atteindre l'Arctique, mais le premier appareil n'a toujours pas été livré. Où est-il? On l'attend encore.

• (1115)

Le gouvernement a acheté des avions Kingfisher, les CC-295. Ce projet d'approvisionnement continue d'accuser du retard, car il n'est pas adapté aux opérations. Nous savons que les forces aériennes ont du mal à utiliser cet avion à voilure fixe pour effectuer des opérations de recherche et de sauvetage et des vols en suivi de terrain dans les Rocheuses canadiennes. L'avion n'a pas été en mesure de

Ordres émanant du gouvernement

satisfaire les exigences opérationnelles de l'Aviation royale canadienne et il n'est donc toujours pas certifié. En outre, les avions n'ont pas encore tous été livrés.

Je tiens à souligner l'un des plus grands exemples de l'échec du gouvernement libéral. Depuis le début de la guerre en Ukraine, il y a quatre ans et demi, nous avons constaté l'importance des obus d'artillerie dans cette guerre. L'Ukraine utilise entre 5 000 et 6 000 obus par jour. La Russie a utilisé plus de 30 000 obus contre les Ukrainiens en territoire ukrainien. La machine de guerre de Poutine reçoit des obus de ses alliés: la Corée du Nord et l'Iran, qui ne sont pas nos amis. Pendant ce temps, nous devrions approvisionner l'Ukraine. Quand cette guerre a commencé, nous pouvions produire environ 3 000 obus par mois. Une quantité qui s'épuiserait en moins d'une journée en Ukraine. Nous avons été en mesure de l'augmenter lentement, mais aucun contrat n'a été signé. La production peut atteindre 5 000 obus par mois. Les usines et les fabricants d'obus d'artillerie au Canada ont plus que doublé leur production, mais l'armée américaine a signé des contrats et les fait construire là-bas plus rapidement que nous ne construisons pour nous-mêmes. Le gouvernement a échoué à faire avancer les choses.

Le gouvernement se plaît à vanter les mérites du nouveau GlobalEye, dont il a annoncé l'acquisition lors de la conférence CANSEC en mai dernier. Il s'agit d'un atout dont l'Aviation royale canadienne a désespérément besoin, surtout dans le contexte actuel. Malheureusement, l'Agence de l'investissement pour la défense et le secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense n'ont pas consulté l'Aviation royale canadienne. Selon les médias, l'Aviation royale canadienne aurait elle-même été prise au dépourvu, n'ayant même pas encore rédigé la version finale de l'énoncé des besoins. L'argument invoqué est que les plateformes offertes sur le marché ne répondaient pas à toutes les exigences militaires. Or, comment peut-on en arriver à cette conclusion sans avoir consulté les forces aériennes pour définir leurs besoins? Par ailleurs, il y avait au moins trois concurrents, dont deux proposaient des solutions fondées sur l'avion Bombardier Global 6500. Malgré cela, pour une raison ou une autre, le gouvernement a annoncé son intention de s'associer à Saab et d'en faire le fournisseur privilégié pour cet approvisionnement, sans avoir tenu de discussions préalables avec Boeing, Saab, Bombardier ni L3Harris, laquelle emploie plus de 1 000 personnes rien qu'à Montréal.

En fait de symbiose, la relation entre Bombardier et L3Harris est un cas intéressant. Boeing a l'E-7, un modèle éprouvé, mais on opte plutôt pour un aéronef qui laisse à désirer sur certains aspects opérationnels. Il n'a même pas de radar à 360 degrés; la connectivité, n'en parlons même pas. Ce marché public suscite donc de sérieuses réserves.

En accordant, au moyen du projet de loi C-40, des pouvoirs sans précédent au ministre, n'ouvrirait-on pas la porte à la multiplication des contrats à fournisseur exclusif qui, parce qu'ils reposeraient sur son réseau professionnel, iraient à des proches, à des amis et à des fabricants bien vus des libéraux, alors qu'il faudrait plutôt consulter l'utilisateur en vue d'acheter le matériel et l'équipement qui sont nécessaires pour protéger le mieux possible le Canada?

Ordres émanant du gouvernement

Le remplacement des CF-18 est aussi un désastre. Le secrétaire d'État est un ancien pilote de chasse, et je respecte son engagement au service du Canada, mais il sait que les CF-18 ont largement dépassé leur durée de vie prévue, malgré la prolongation de celle-ci que nous avons mise en place lorsque nous étions au pouvoir. Il présidait le comité de la défense à l'époque où le gouvernement a inventé le concept absurde de « déficit de capacités » et a décidé que nous devons augmenter notre parc d'avions de chasse. Bien sûr, le gouvernement a immédiatement annoncé qu'il allait opter pour le Super Hornet, un F-18 flambant neuf, afin de combler ce déficit de capacités. Bien sûr, cela ouvrirait la voie à l'achat exclusif de F-18.

Toutefois, Boeing et Bombardier se sont retrouvés dans une situation délicate, et Justin Trudeau a pris la décision de ne plus faire affaire avec Boeing; il n'y a donc pas eu de Super Hornets. Qu'a fait le gouvernement? Il est allé acheter à l'Australie tout un lot de F-18 d'occasion, des modèles d'une autre époque, aussi vieux et usés que notre propre parc de F-18. Cela nous a coûté des millions et des millions de dollars pour les acheter et les remettre en état et, au final, nous n'en tirons aucun avantage, si ce n'est de les utiliser comme source de pièces de rechange pour nos appareils actuels.

• (1120)

Le gouvernement poursuit son examen concernant les F-35. Ce projet traîne sur le bureau du premier ministre depuis plus d'un an. Le ministère de la Défense nationale a fait part de ses conclusions. On sait très bien que les Forces armées canadiennes veulent les F-35, mais à cause des jeux politiques et de la démagogie, le premier ministre ne dit pas que nous avons besoin de ces avions, un fait qui, je dois le dire, a déjà été reconnu.

Trudeau a dit qu'il n'achèterait jamais les F-35. Il a toutefois lancé un appel d'offres, et après un examen complet, devinez quoi? Les F-35 sont sortis gagnants haut la main et en toute équité, pour les quatre principales mesures, en tant que meilleurs avions de chasse; ceux dont on a besoin au Canada. Nous sommes déjà en train d'acheter les 16 premiers avions, et nous en achèterons 14 de plus. Nos F-18 sont vieux et usés. Nous ne pouvons pas attendre que le premier ministre finisse ses jeux politiques et sa démagogie avec les États-Unis dans ce dossier alors que nous avons besoin d'avions de chasse en service aujourd'hui afin de former la prochaine génération de pilotes et de membres d'équipage pour soutenir cette flotte.

La situation est si grave qu'on a même entendu des rumeurs selon lesquelles on demanderait aux membres des Forces armées canadiennes de rendre leurs sacs à dos et leurs sacs de couchage. Les libéraux ont acheté tout un lot de sacs de couchage qui ne sont même plus utilisables en dessous de -20 degrés Celsius. Il n'y a pas de sacs de couchage. Il y a une pénurie de vestes tactiques. On a demandé à tout le monde de les rendre. Les soldats qui font leur instruction élémentaire se plaignent qu'il n'y a pas assez d'uniformes. Ceux-ci sont tous usés et le pays n'en a pas acheté de nouveaux; les soldats sont donc contraints de rendre leurs uniformes au beau milieu de leur formation. C'est tellement triste d'apprendre que nos soldats déployés en Lettonie ou dans le cadre de l'opération Reassurance en Europe en sont réduits à mendier, emprunter ou voler auprès de nos alliés pour arriver à s'équiper adéquatement.

Il y a des choses que nous devons acheter immédiatement, mais le gouvernement ne nous en parle pas. Nous avons besoin de nouveaux chars d'assaut. Où sont-ils? Nous avons besoin de systèmes de défense aérienne au sol à la lumière de ce qui se passe actuelle-

ment. Or, aucune demande d'information n'a été adressée aux entreprises concernées. Nous avons entendu à maintes reprises qu'il y a une pénurie de logements militaires au pays. Il manque 6 700 unités de logements résidentiel pour répondre à la demande actuelle, et la situation n'évolue pas d'un poil. Pour combler ce déficit, même sur 10 ans, il faudrait construire plus de 600 unités par année, et ce n'est pas ce que nous faisons. Il y a trois ans, je crois que 32 logements ont été construits pour les forces armées. Ce n'est pas une priorité pour les libéraux.

Les libéraux ont pris certaines mesures. Ils ont acheté l'aéronef Global 6500 comme avion d'affaires pour permettre aux ministres de se déplacer dans le confort. Le premier ministre n'aimait pas l'avion d'affaires Polaris que nous utilisions pour les voyages internationaux. Les libéraux ont donc dû acheter de nouveaux appareils Airbus CC-330 Husky uniquement pour qu'il puisse voyager dans un appareil luxueux.

Les libéraux sont doués pour faire des annonces au sujet de fournisseurs privilégiés, puis les réitérer. Certaines annonces ont déjà été répétées deux, trois, voire quatre fois, mais comme je viens de le souligner, lorsque vient le moment de signer le contrat, les libéraux sont nuls. Les 155 obus d'artillerie en sont un parfait exemple.

Les libéraux sont passés maîtres dans l'art de la comptabilité créative. C'est ainsi qu'ils ont réussi à dépasser les 2 %. Il ne s'agissait pas d'un véritable investissement dans les Forces armées canadiennes. Ils ont accordé des augmentations salariales — des mesures faciles à mettre en œuvre qui auraient dû être prises depuis longtemps —, mais ils ont aussitôt commencé à les récupérer, à augmenter les hausses de loyer et à modifier l'indemnité différentielle de vie chère pour ceux qui sont affectés à l'extérieur des bases. Nous assistons actuellement à une nouvelle série de compressions budgétaires dans les forces armées. Le gouvernement cherche présentement à réduire les dépenses de 10 %.

Nous avons déjà vécu une situation similaire pendant le mandat de Trudeau, lorsque les libéraux avaient procédé à des compressions budgétaires de 2,7 milliards de dollars sur trois ans. Rien que cette année, les efforts déployés par le premier ministre pour réaliser des économies devraient se traduire par une réduction de 2,9 milliards de dollars du budget principal des dépenses.

Je pourrais en dire bien plus à ce sujet, mais je me contenterai de préciser que le comité va prendre le temps d'étudier ce projet de loi. Il s'agit de sa troisième version, mais le projet de loi C-40 augmenterait les risques d'ingérence politique et réduirait la reddition de comptes, la transparence et la protection des contribuables. Nous savons également que le gouvernement libéral a des antécédents de corruption. En lui accordant une telle liberté d'accès, non contrôlée, à 1 milliard de dollars à la fois, nous craignons que cela ouvre la porte à un scandale de grande ampleur.

• (1125)

L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Madame la Présidente, mon collègue a construit un univers parallèle dans son discours, et je suis à court de papier; je vais donc simplement essayer de répondre de manière très générale. Depuis des années, les conservateurs se vantent de soutenir l'armée, d'augmenter les dépenses et tout le reste. C'est vrai qu'ils ont acheté certains équipements, cela ne fait aucun doute. Il y a la liste des choses que le député a mentionnées, et je crois même qu'il m'a fait un compliment quelque part, et je l'en remercie donc. C'est aimable de sa part. En fin de compte, les conservateurs ont consacré moins de 1 % au budget de la défense. Si on additionne tout ce qu'il a mentionné, au moment où leur mandat a commencé, le gouvernement consacrait 1,13 % à la défense. À la fin de leur mandat, ce pourcentage était inférieur à 1 %. Si on fait le bilan de tous ces hauts et ces bas, on se retrouve avec un déficit assez important.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le gouvernement libéral précède a doublé les dépenses de défense, les faisant passer de moins de 1 % à environ 1,43 %, mais n'a pas atteint les 2 %. Si nous n'avons pas atteint les 2 %, bien que nous ayons doublé les dépenses de défense, c'est en partie parce que nous ne disposons pas d'un processus permettant de débloquer les fonds ni d'une structure capable de le faire comme il se doit. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui pour discuter d'une nouvelle façon de fonctionner qui sera à la hauteur des enjeux actuels.

Je précise que nous sommes passés de 1,5 % à 2 % en environ huit mois. Je sais que le porte-parole de l'opposition secoue la tête parce qu'il a trouvé des théories du complot qui affirment le contraire, mais sait-il qui vérifie ces chiffres et détermine réellement si nous atteignons l'objectif ou non? C'est l'OTAN. L'OTAN a déclaré que le Canada avait atteint l'objectif fixé. Chacun peut avoir son opinion, mais celle qui compte, c'est celle de l'OTAN. Elle a confirmé que le Canada avait bel et bien atteint l'objectif.

Peut-on m'accorder une autre minute? Le député a eu une dizaine de minutes. Je commence à peine à me réchauffer.

• (1130)

James Bezan: Madame la Présidente, il a pris deux minutes, j'espère donc que j'aurai deux minutes pour répondre.

Tout d'abord, parlons de la comptabilité créative qui a permis aux libéraux d'atteindre 2 %. Ils ont modifié la formule en 2017, quand ils ont commencé à ajouter d'autres dépenses ministérielles à la défense nationale. Aujourd'hui, nous avons la Garde côtière canadienne, qui a été entièrement absorbée dans le budget des Forces armées canadiennes, mais pas dans les opérations. Ce n'est pas un organisme de sécurité. Elle n'a pas de puissance de destruction. Quand les représentants de la Garde côtière ont comparu devant le comité, ils nous ont dit qu'en cas de conflit, la tâche de la Garde côtière est de quitter les lieux de l'attaque. Elle ne participerait pas au combat. Elle exerce des activités de surveillance des pêches, de navigation et de déglacage pour que la voie maritime du Saint-Laurent reste ouverte. C'est ce qu'elle fait, et elle fait un excellent travail. Nous adorons la Garde côtière.

Si nous voulons comparer des pommes avec des pommes, comme nous le faisons quand nous étions au pouvoir, comparative-ment aux chiffres que les députés d'en face se plaisent à nous lancer, si nous n'examinons que les dépenses réelles en matière de défense nationale en nous fondant sur les comptes publics déposés ici

Ordres émanant du gouvernement

même, à la Chambre des communes, en 2023-2024, la dernière année du gouvernement de Justin Trudeau — que le secrétaire d'État aime tant —, les dépenses réelles cette année-là, sans comptabilité créative, mais en comparant des pommes avec des pommes, étaient de 1,05 %.

L'hon. Kevin Lamoureux: C'est faux.

James Bezan: C'est vrai. Le député de Winnipeg-Nord n'a qu'à regarder les chiffres.

Cette question est très importante. Au bout du compte, il s'agit de faire preuve de leadership politique et de veiller à ce que le travail soit fait. En tant que conservateurs, nous nous battons toujours pour ceux qui se battent pour nous afin que le Canada reste fort et libre.

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais que mon collègue nous en dise un peu plus sur la différence entre le moment où les conservateurs ont acheté les hélicoptères Chinook, les C-17 et les Hercules, alors que nous étions en mission en Afghanistan, et le projet de loi C-40, qui prévoit des pouvoirs qui, comme nous le craignons fortement, pourraient être simplement confiés à une seule personne. Je me demande s'il pourrait nous en dire plus sur les différences entre, comme je l'ai dit, la nécessité d'acheter l'équipement et d'accélérer le processus, et le manque de transparence que nous constatons dans le cadre de ce projet de loi.

James Bezan: Madame la Présidente, je sais que mon collègue, en tant qu'ancien combattant de l'Aviation royale canadienne, a été témoin de l'achat des C-17, des Chinook et des nouveaux Hercules. Nous avons continué d'acheter les aéronefs dont l'aviation avait besoin, sans compter que nous avons appuyé la prolongation de la durée de vie de nos Snowbirds. Évidemment, les libéraux ont décidé de clouer les Snowbirds au sol. Au lieu de les remplacer par un avion à réaction qui ferait vibrer les spectateurs et qui ferait vraiment rayonner le Canada sur la scène internationale, ils ont acheté un mignon petit PC-21. On dirait plutôt un avion d'épandage. Pour ma part, j'aime bien regarder les épandages aériens, mais après quelques heures, je passe à autre chose. Lorsque nous participerons à des spectacles aériens internationaux et que nos PC-21 seront en concurrence avec les Blue Angels, il faudrait que nous fassions une plus forte impression. Nous aurions pu prolonger de nouveau la vie des Snowbirds.

• (1135)

[Français]

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, un article publié par *The Hill Times* nous a récemment appris qu'en vertu du projet de loi C-40, le pouvoir de l'Ombud de l'approvisionnement ne s'appliquerait pas aux décisions d'approvisionnement qui seraient prises par une société de la Couronne.

Cela m'apparaît assez préoccupant. En effet, des petites PME nous contactent souvent et nous disent qu'elles ont du mal à entrer au ministère de la Défense et à comprendre comment fonctionne le processus vu que le fonctionnement est vraiment rigide. De plus, il arrive parfois que les décisions se prennent malheureusement de façon cavalière et au détriment des entreprises. À ce moment-là, il peut y avoir un recours auprès de l'Ombud de l'approvisionnement. Or, en vertu du projet de loi C-40, il n'y aurait plus de recours possible.

Ordres émanant du gouvernement

Qui va s'assurer que les approvisionnements sont faits convenablement et que les entreprises ne sont pas lésées au cours du processus?

[Traduction]

James Bezan: Madame la Présidente, mon collègue siège avec nous au comité de la défense nationale. L'une des lacunes et des critiques qui nous sont actuellement rapportées concerne le fait que l'Agence de l'investissement pour la défense, et le gouvernement libéral en particulier, compliquent considérablement la tâche des petites et moyennes entreprises. Des gens proposent de nouvelles technologies et de nouvelles idées, notamment dans les domaines de la cybersécurité, de l'informatique quantique et des drones — des domaines dans lesquels nous avons besoin de leurs contributions —, mais ils ne parviennent pas à se faire entendre.

Par exemple, lorsque les libéraux ont annoncé le nouveau programme de drones, ils l'ont placé sous le contrôle d'un grand constructeur, Bombardier, au lieu de donner à chacun la possibilité de se manifester et d'éviter de confier leur technologie à une autre entreprise qui pourrait être une concurrente, laquelle s'appropriera alors leur propriété intellectuelle et l'utilisera à son propre avantage plutôt qu'à celui de son créateur. Nous devons veiller à soutenir les entrepreneurs, ceux qui ouvrent la voie à la création de nouveaux équipements. Comme nous le constatons pendant la guerre en Ukraine, les choses évoluent de jour en jour. Nous devons être capables de suivre ce rythme, et les grandes entreprises dominantes ne sont pas toujours celles qui ont toutes les réponses.

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'étais assis dans mon bureau à l'étage en train de suivre ce débat et j'ai entendu le député parler de comptabilité créative en ce qui concerne le pourcentage du PIB consacré à la défense, je n'ai donc pas pu m'empêcher de venir ici pour contester ce point. Il dit que nous avons mis au point une nouvelle mesure de comptabilité créative qui a essentiellement commencé à inclure des éléments comme la Garde côtière, mais ce n'est pas vrai. Si nous incluons désormais la Garde côtière, c'est parce que d'autres pays comme les États-Unis l'ont toujours fait. Nous avons décidé que, plutôt que de laisser chaque pays appliquer une formule différente, il valait mieux adopter une formule cohérente d'un pays à l'autre. Comment est-ce que je le sais? Je l'ai appris en même temps que le député lorsque nous siégeons tous les deux au comité de la défense nationale en 2017.

Le député aimerait-il reformuler son intervention de tout à l'heure, dans laquelle il a laissé entendre qu'il s'agissait d'une comptabilité créative alors que tout ce que nous ne faisons que conformer notre comptabilité à celle d'autres pays?

James Bezan: Madame la Présidente, le député de Kingston et les Îles est très semblable au député de Winnipeg-Nord. Ils pensent tous deux que s'ils parlent assez fort, ils auront forcément raison.

Toujours est-il que le gouvernement Harper n'a jamais fait cela. Ce sont les conservateurs qui ont investi dans les Forces armées canadiennes. La Garde côtière n'était pas prise en compte dans ce calcul, pas plus que les retraites, qui y sont désormais incluses, ni certaines dépenses d'Affaires mondiales Canada, de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada, qui ont toutes été ajoutées au lot. Les libéraux ont fait de ce poste budgétaire un véritable bric-à-brac où tout fait leur affaire.

Il faut comparer des pommes avec des pommes. Dans l'exercice 2023-2024, les libéraux sont arrivés à 1,05 %. C'est vraiment

gênant quand on sait à quel point le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est dangereux.

[Français]

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter du projet de loi C-40 déposé par le gouvernement libéral de l'autre côté de la Chambre.

Essentiellement, le projet de loi C-40 crée une nouvelle structure, présentée comme indépendante. Je reviendrai d'ailleurs sur la question de cette indépendance. Cette entité, appelée la « Société canadienne d'investissement pour la défense », serait une société de la Couronne, chargée de ses propres opérations, un peu comme d'autres sociétés d'État, comme la Société Radio-Canada, et ainsi de suite.

Pour ce qui est du projet de loi C-40, il faut comprendre que, lorsqu'on parle d'approvisionnement militaire, c'est qu'il y a un problème plus large lié aux équipements militaires au Canada. Plusieurs personnes sont au courant de la situation, puisqu'il s'agit d'un sujet qui a quand même fait les manchettes: les équipements sont vieillissants, peu performants et, souvent, ne sont plus opérationnels. On pense, par exemple, à certains navires de guerre canadiens qui datent de plus de 40 ans, ainsi qu'aux sous-marins, dont un seul des quatre est fonctionnel, tandis que les autres restent à quai, constamment en réparation. On en vient même à se demander s'ils retourneront un jour à l'eau tant il devient difficile de maintenir des équipements qui sont dysfonctionnels.

On peut même penser aux vieux jets, les fameux F-18 qui datent des années 1980. Moi, je suis né dans les années 1980 et ces jets sont plus vieux que moi. On voit qu'il y a un problème de sous-investissement dans la défense, ce qui fait que les équipements des forces armées font pitié. J'irais même plus loin: on a mis la main, il y a quelque temps, sur un rapport interne des Forces armées canadiennes qui disait que pas moins de 50 % de leur équipement serait inutilisable. Il a beau faire partie de l'inventaire, dans les faits, cet équipement accumule la poussière et prend la rouille parce qu'il est trop vieux et n'est plus fonctionnel. On a fait tellement de coupes budgétaires dans ce domaine que, selon certains reportages, les soldats devaient acheter eux-mêmes leurs bottes et se les faire rembourser par la suite.

L'an dernier, on a même vu les fameux reportages selon lesquels les Forces armées canadiennes n'étaient même pas capables d'intercepter les ballons météorologiques chinois qui circulaient dans l'air. On n'était même pas capable de faire ça tellement les Forces armées avaient des problèmes liés à l'efficacité. En effet, je pense qu'à l'échelle internationale, notre armée fait un peu « pee-wee ». Je dirais même qu'elle fait dur. Malheureusement, c'est le résultat de nombreuses années de laxisme, si bien qu'il y a maintenant du rattrapage à faire. Au cours des dernières années, on a beaucoup entendu parler de M. Trump qui nous faisait de gros yeux en disant que le Canada devait fournir sa part d'efforts et investir dans ses forces militaires.

Cela dit, je ne pense pas qu'il faille prendre cette question au sérieux seulement en raison du président américain. On le sait, la Russie est de plus en plus agressive, comme le montre l'invasion de l'Ukraine. On voit aussi la Chine menacer de plus en plus Taïwan. On voit des puissances contester l'ordre américain. Celui-ci était l'ordre dominant dans le monde, mais cela semble de moins en moins être le cas. Compte tenu de ce retrait des Américains, il est nécessaire — à tout le moins, il y a un sentiment d'urgence — de réinvestir dans nos capacités militaires et de nous assurer de pouvoir nous défendre adéquatement, surtout lorsqu'on constate que les équipements dont nous disposons sont pratiquement tous dysfonctionnels.

En voyant les données, on ne peut pas dire que rien n'a été fait. En 2022, le budget de la défense prévoyait environ 30 milliards de dollars et serait passé à 60 milliards de dollars en 2025, ce qui représente le double.

Cela dit, c'est ce qu'on voit sur papier. Comme on l'a mentionné plus tôt à la Chambre, le gouvernement a également eu recours à une certaine gymnastique comptable en intégrant aux dépenses de défense des coûts qui ne relèvent pas nécessairement de la défense. On pense notamment au déplacement de la Garde côtière dans cette catégorie de dépenses, mais aussi aux augmentations substantielles des salaires et des pensions des soldats.

Ainsi, on n'a pas plus de soldats ni plus d'équipements, mais, sur papier, on a dépensé plus d'argent et on se rapproche des quotas et des ratios fixés. Tout cela a contribué à ce que le Canada atteigne finalement le fameux seuil de 2 % du PIB consacré à la défense, qui constitue la cible de base de l'OTAN. De mémoire d'homme, ça a toujours été la cible, mais le Canada ne l'a à peu près jamais atteinte. Or, le Canada aurait atteint cette cible en faisant de la gymnastique comptable au cours de la dernière année.

Pour donner une idée à M. et Mme Tout-le-Monde, 60 milliards de dollars, c'est l'équivalent du budget de la santé au Québec. On n'a généralement aucune idée de ce que représente ce montant; de toute évidence, c'est beaucoup d'argent. On peut penser notamment aux hôpitaux, aux médecins, aux infirmières. C'est l'équivalent de tout ça que le fédéral met maintenant dans son budget militaire grâce à la gymnastique comptable.

• (1140)

Ça représente 2 % du produit intérieur brut; c'est quand même beaucoup d'argent. Là, on s'engage à aller jusqu'à 5 % — le vrai engagement, c'est 3,5 %, ce n'est pas 5 %. Tout ça pour dire que ça ferait que le budget passerait de 60 milliards à 160 milliards de dollars en 2035. Comme on peut le voir, vraiment beaucoup d'argent irait dans la Défense.

De mon côté, il y a une petite lumière qui allume et je me dis qu'il y a peut-être un danger ou un risque en lien avec cette augmentation subite, radicale et draconienne du budget du ministère de la Défense nationale. On s'entend pour dire qu'il est nécessaire d'investir davantage dans les Forces, mais rien n'empêche que ça amène des risques.

J'ai recensé les mêmes risques que la directrice parlementaire du budget, qui a été invitée en comité. Ce sont des éléments qui, selon moi, posaient problème. D'après elle, un budget qui augmente aussi vite que ça pourrait poser problème, parce que, si on accorde normalement un budget x et qu'on le double le lendemain, il se peut qu'il y ait du gaspillage. Ce serait le cas, surtout dans le contexte où la volonté du gouvernement semble être d'atteindre les fameux 2 %,

Ordres émanant du gouvernement

3,5 % ou 5 %. Finalement, le but, c'est quasiment de dépenser le plus possible pour atteindre les quotas, alors que ça devrait être de faire les bons investissements aux bons endroits. Je pense que c'est à ça qu'on devrait donner la priorité. C'est pour ça que le travail parlementaire de reddition de comptes va être important. Il faut s'assurer qu'on ne dépense pas l'argent simplement pour dépenser et qu'on investit là où il y a de vrais besoins.

La directrice parlementaire du budget nous a même dit, lors de son passage en comité, que le gouvernement n'avait aucun plan. Ça, ça ne s'invente pas. Elle a demandé à avoir les plans d'investissement en défense pour les prochaines années, mais il n'y en avait aucun. On s'engage donc à dépenser 5 %, mais on ne sait pas combien on va dépenser l'année prochaine ni l'année d'après ni une autre année. De plus, on ne sait pas sur quoi on va mettre l'argent. Tout ce qu'on sait, c'est que le gouvernement va atteindre sa cible. Comme on peut le comprendre, ça nous inquiète. Nous craignons d'assister à une séance d'improvisation. Il me semble qu'on ne devrait pas improviser quand il est question de milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent, et on ne doit pas le lancer n'importe où ou n'importe comment.

Il semble qu'il y a eu des problèmes d'approvisionnement extraordinaires à la Défense. On a déjà parlé un peu des grandes difficultés. Il semble qu'il y a aussi eu de l'incompétence. Il semble y avoir un problème systémique, à tout le moins sur les plans de l'efficacité et de la gestion interne des approvisionnements à la Défense.

Pour régler le problème, les libéraux ont annoncé une solution l'an passé. Ils voulaient créer une agence pour gérer les approvisionnements de la Défense. Ce ne serait donc plus Services publics et Approvisionnement Canada qui s'en occuperait, mais bien une agence indépendante. Pour ça, il fallait trouver quelqu'un pour gérer ladite agence.

Qui le premier ministre a-t-il trouvé pour gérer cette agence? Évidemment, vu qu'on parle d'une grande agence et d'importantes dépenses, ça prenait un gestionnaire d'élite.

Quelles ont été les spécifications et les compétences recherchées pour le futur Superman de l'approvisionnement en défense? Est-ce qu'on a été chercher un spécialiste de l'approvisionnement? La réponse est non. Est-ce qu'on a été chercher un spécialiste des questions liées à la défense? La réponse est non. Est-ce qu'on a été chercher un spécialiste des nouvelles technologies, par exemple un ancien militaire? La réponse à tout ça est non. En fait, on a été chercher un banquier, un gars de l'élite de la haute finance internationale. C'est ça qui est arrivé. Il a été choisi par le premier ministre. Quelle est sa plus grande qualité? En fait, c'est qu'il est un ami personnel du premier ministre. Ils se sont connus à l'époque où ils travaillaient tous deux chez Goldman Sachs. Un ami, c'est un ami. Il y avait beaucoup d'argent à dépenser, et c'est un ami qui allait le dépenser.

Quand le premier ministre l'a appelé, ça a probablement eu l'air de ceci: hey, salut. J'ai des centaines de milliards de dollars à dépenser en défense. Je sais que tu n'as aucune qualification là-dedans, que tu n'as aucun passé militaire et que tu n'as aucune expertise en approvisionnement ou en nouvelles technologies, mais tu es un banquier et tu connais les chiffres. J'ai pensé que, peut-être, tu serais tenté de dépenser cet argent-là. Je vais t'embaucher.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a eu le scandale de l'organisme UNIS, où un milliard de dollars devaient être confiés à des amis; le scandale ArriveCAN, où on est passé de 80 000 \$ à 54 millions de dollars pour une application; le système de paie Phénix, qui devait nous faire économiser 78 millions de dollars par année, mais qui nous a finalement coûté 2 milliards de dollars. Après tout ça, on a trouvé un nouveau buffet pour les amis libéraux.

● (1145)

Ça, ça m'inquiète quand même.

Un gars comme ça, un *top gun*, un *chum* de Carney, un banquier de la finance internationale...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député sait très bien qu'il ne peut pas mentionner le nom d'un député actuel.

Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, je vous remercie de me le rappeler.

Un banquier de la haute finance, il faut quand même payer ça. Ce monde-là, ça ne mange pas des croquettes de poulet chez McDonald's. Ça mange des repas que M. et Mme Tout-le-Monde ne peuvent pas se payer.

Combien est-ce qu'il gagne? Est-ce que mes collègues le savent? Il gagne deux fois le salaire du ministre des Finances et du Revenu national. Il gagne plus que le premier ministre. Il gagne plus que la gouverneure générale. Il faut le faire, gagner plus que la gouverneure générale. C'est quelque chose. En fait, c'est 700 000 \$ par année pour l'ami ou, du moins, le collègue du milieu financier de notre premier ministre actuel.

En plus, il n'était pas content. Après six mois, il a menacé de démissionner. Ce n'était pas assez pour lui. En fait, il a découvert qu'il y avait des fonctionnaires au gouvernement. Là, il n'en pouvait plus. Comme il était allergique aux fonctionnaires, il a commencé à faire du chantage au gouvernement. Finalement, il n'a pas démissionné. Il est encore là. Ça a l'air qu'il est encore dans son bureau à Toronto. Je ne sais pas si on l'a déjà vu dans les bureaux de l'agence, mais il est encore là.

Ce qui est spécial, c'est qu'on a créé une agence juste pour lui. C'est l'agence qui devait être créée avec le projet de loi C-31. J'ai bien dit que c'est un projet de loi. Ce n'est même pas encore une loi, et le gouvernement présente maintenant le projet de loi C-40 pour « scraper » ce qu'il y avait dans le projet de loi C-31 et pour créer une nouvelle société d'État. Peut-être que ce sera « le royaume Guzman ». Dans le fond, ça va éliminer ce qui a déjà été fait sur mesure pour le *chum* du premier ministre et pour lui faciliter encore davantage la vie.

C'est mon interprétation de la chose. En effet, on vient créer une nouvelle structure avec un nouveau conseil d'administration et un nouveau siège social qui sera établi on ne sait où. On sait que le dirigeant actuel aime beaucoup ses bureaux à Toronto. On ne sait pas si ça va se ramasser là, mais j'espère que non. Toutefois, il semblerait que ce sera à la société de le décider par la suite.

Ce qui est intéressant, c'est que, quand on passera par une société d'État pour faire des achats valant des milliards de dollars, comme c'est prévu en ce moment, cette fameuse société d'État n'aura pas besoin de toutes les approbations gouvernementales habituelles pour procéder et avancer dans ses décisions. Il se pourrait que le Conseil du Trésor n'ait pas son mot à dire, des fois. La fameuse

nouvelle société d'État va avoir toutes sortes de pouvoirs, comme le pouvoir de faire des paiements anticipés, le pouvoir de faire des garanties de prêts, le pouvoir de prêter de l'argent et même le pouvoir d'acheter des actions de compagnie. Quelles seraient les limites? Ce n'est pas clair à 100 %. Il semblerait que, pour moins de 1 milliard de dollars, on n'aura même pas besoin de demander la permission du gouvernement, sauf si le gouvernement le demande explicitement.

Dans le projet de loi, on dit qu'on va créer une agence de la défense qui sera indépendante du gouvernement. Je trouve toujours ça intéressant quand on dit que ça va être indépendant du gouvernement. Quand on regarde qui siège au conseil d'administration, on voit que le sous-ministre va être là. Les membres du conseil d'administration — ce n'est pas une armée, c'est cinq personnes — vont tous être nommés par le gouvernement. Voici ce qu'on retrouve au paragraphe 9(2) du projet de loi C-40. Ça ne s'invente pas.

La Société se conforme à ce que le ministre ordonne. Elle est ainsi réputée agir au mieux de ses intérêts.

Donc, on comprend que la société n'est pas du tout indépendante du ministre. Le ministre peut ordonner à la société de faire n'importe quoi. Il n'y a pas une vraie indépendance. C'est une espèce de paravent où on dit qu'elle est indépendante. On va pouvoir la blâmer quand des mauvaises décisions seront prises, mais, finalement, toutes les décisions vont quand même passer par le bureau du ministre. La seule différence, c'est qu'il va y avoir moins de transparence et moins de reddition de comptes.

Nous avons une inquiétude à cet égard. Voici une question légitime: veut-on vraiment que des approvisionnements, qui vont probablement valoir des centaines de milliards de dollars, soient totalement indépendants du gouvernement et totalement apolitiques? Il me semble que c'est quand même beaucoup d'argent. Il me semble que c'est normal qu'on soit capable de soulever des questions et qu'il y ait un certain regard politique sur des sommes aussi astronomiques.

Dire qu'on dépolitise une chose, c'est souvent de prêcher la vertu. La défense a déjà la possibilité de définir ses besoins. Pour ce qui est des achats, il y a souvent des implications stratégiques, géopolitiques et industrielles. Je pense qu'on a trop diabolisé la politisation. Je ne suis pas en train de dire qu'il faut que ce soit du patronage et que ce soit les petits amis du Parti libéral.

● (1150)

C'est déjà ce qui risque d'arriver: le premier ministre nomme un de ses amis et veut le moins de reddition de comptes possible, des centaines de milliards de dollars vont atterrir là et on va dépenser ça comme on veut. Je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure solution. On nous dit que ça va aller plus vite, mais on avait aussi lancé qu'on allait construire plus de logements. J'appelle ça de la gouvernance par slogan. Chaque fois qu'il y a un problème, le gouvernement fait de belles promesses, lance de beaux slogans. En fin de compte, il ne produit pas de résultats concrets. C'est le cas, par exemple, de Maisons Canada. On nous avait dit que 500 000 maisons seraient construites. Finalement, le rapport que nous avons vu il n'y a pas longtemps disait qu'on était pas mal loin et qu'on n'avait même pas atteint la moitié de l'objectif qui était fixé.

On crée de nouvelles structures comme l'agence contre les crimes financiers, Maisons Canada, une banque de la défense, le Bureau des grands projets ou Le Fonds pour un Canada fort — le fameux fonds souverain. Normalement, un fonds souverain, c'est de l'argent qu'on a économisé. Or là, c'est de l'argent avec lequel on s'endette. Nous voyons qu'il y a une gouvernance qui est constamment faite par slogan et qu'on ne s'intéresse pas toujours à régler les vrais problèmes.

Quand ça prend, selon un rapport interne des Forces armées canadiennes, de 4 à 24 ans pour gérer un projet simple au Canada ou de 10 à 28 ans pour gérer un projet complexe en matière d'approvisionnement, il y a un méchant problème. Je ne suis toutefois pas certain que le problème est un problème de structure. Il se pourrait très bien que ce soit un problème de culture. Comment explique-t-on que, dans tous les pays de l'OTAN et tous les pays du Groupe des cinq, aucun de ces pays n'ait eu besoin d'une société d'État pour gérer ses approvisionnements militaires? Il n'y a qu'ici qu'on aurait besoin de ça.

Je m'explique mal ce que le gouvernement nous présente aujourd'hui. J'ai l'impression que c'est plus une nouvelle affaire où des décisions vont être prises en cachette et où les petits amis du pouvoir vont pouvoir faire ce qu'ils veulent. Je trouve ça plutôt inquiétant, surtout que nous avons appris que l'ombudsman de l'approvisionnement n'aura même pas un mot à dire au sujet des décisions qui seront prises par cette nouvelle entité. Par exemple, une entreprise qui se trouvera lésée dans le processus n'aura aucun recours, parce que ce sont les gens de cette société d'État qui décideront tout simplement, point barre. Personne n'aura l'autorité de regarder les décisions qui auront été prises par cette agence, qui ne sera même plus une agence et qui deviendra une société d'État.

Ce que nous voyons aussi, avec toutes les nouvelles structures qui se créent, comme je l'ai mentionné, c'est une tendance de ce gouvernement à vouloir créer des nouvelles structures en disant que c'est maintenant une page blanche, qu'on doit donner une chance au gouvernement, qu'on ne peut pas critiquer une page blanche. Selon lui, il faut être de bonne foi, il faut donner la chance au coureur. Or, ce que nous voyons aussi, c'est que toutes ces pages blanches, toutes ces nouvelles structures, visent généralement à réduire l'obligation redditionnelle auprès du Parlement, ce qui revient à faire en sorte que des décisions se prennent plus en vase clos. Je trouve ça plutôt inquiétant, parce que nous devrions nous attendre à ce qu'il y ait encore plus de transparence et d'obligation de rendre des comptes, et non l'inverse, surtout qu'il y a encore plus d'argent qui est investi dans la défense, entre autres.

• (1155)

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue est nouvellement membre du Comité permanent de la défense nationale et nous le remercions de son travail à ce comité. J'ai écouté attentivement son discours et je trouve qu'il devrait offrir ses talents à la scénariste Fabienne Larouche pour faire des scénarios fictifs d'appels téléphoniques. Je pense que c'est très intéressant. Plus sérieusement, mon collègue a parlé de gymnastique comptable. Nous avons eu la chance d'accueillir au Comité permanent de la défense nationale des gens de la Garde côtière et des soldats qui nous ont dit à quel point ils appréciaient les nouveaux investissements dans la défense et les augmentations de salaire.

Premièrement, j'aimerais savoir si mon collègue est d'accord sur les augmentations de salaire. Deuxièmement, j'aimerais savoir s'il

Ordres émanant du gouvernement

est d'accord sur l'utilité d'intégrer la Garde côtière à l'intérieur même du ministère de la Défense nationale.

Je pense que c'est important de dire que ce n'est pas de la gymnastique comptable. C'est l'OTAN qui détermine qui atteint les 2 % et qui ne les atteint pas, et le Canada a manifestement atteint les 2 %.

Xavier Barsalou-Duval: Madame la Présidente, au Comité, nous avons aussi reçu, en lien avec ce que mon collègue vient de dire, la directrice parlementaire du budget, qui nous a avoué qu'elle a elle-même de la misère à suivre les dépenses du gouvernement relativement à ce qui est inclus dans l'OTAN, ce qui n'est pas inclus dans l'OTAN, ce qui est inclus dans les dépenses de la Défense nationale. C'est très difficile de trouver ce qu'il en est vraiment. Si la directrice parlementaire du budget est mêlée, je pense que pas mal de gens auraient des raisons d'être mêlés.

En ce qui a trait à la question d'avoir inclus la Garde côtière dans la gestion de la Défense nationale et de donner des augmentations de salaire, je ne suis pas en train de dire que c'étaient des mauvaises décisions. Je pense que ce sont des décisions qui peuvent être justifiées, mais l'important est que ça ne se fasse pas à l'improviste et que les décisions ne soient pas prises sur une serviette de table, sur un coin de table, pour remplir des quotas. C'est l'impression que ça donne en ce moment. Ces décisions ne sont pas prises pour les bonnes raisons. On prend ces décisions juste pour remplir des quotas, pour montrer qu'on dépense le plus possible. Je pense que l'objectif ne devrait pas être de dépenser le plus possible. C'est un peu ça, mon message. L'objectif devrait être de dépenser pour les bonnes choses et pour les bonnes raisons, et, sur ce plan, je ne suis pas sûr que le gouvernement est sur la bonne voie.

• (1200)

[Traduction]

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député du Bloc québécois de son intervention. Je suis vraiment heureux qu'il ait évoqué la culture des libéraux et leur longue série de scandales, comme ceux de SNC-Lavalin, d'ArriveCAN et de l'organisme UNIS. On pourrait également remonter jusqu'au scandale des commandites. La liste est bien longue.

Comme l'a souligné le député, nous serions en train d'instaurer des pouvoirs sans précédent pour un seul ministre sur une société d'État. Voilà qui est du jamais vu dans l'histoire du Canada: une société d'État qui doit se plier aux exigences d'un ministre.

Tout à l'heure, le secrétaire d'État affirmait qu'il s'agissait d'assurer une surveillance politique. Le député partage-t-il ma crainte que cela ne renforce l'ingérence politique et ne donne au gouvernement l'occasion d'utiliser la société d'État d'investissement pour la défense pour provoquer un nouveau scandale et faire en sorte qu'elle distribue sans compter de l'argent aux proches du Parti libéral et à ses amis bien placés?

[Français]

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur le Président, en réponse à mon collègue, je dirais oui. La réalité, en fait, c'est que pour tout ce qui est des décisions qui se prennent parfois en vase clos, avec de l'influence et de l'ingérence politique et tout ça, j'ai l'impression qu'il y en avait déjà. Il y en avait probablement déjà à la Défense nationale. Il y en avait probablement déjà aussi en ce qui a trait aux approvisionnements.

Ordres émanant du gouvernement

Là, ce qu'on va vivre, c'est une situation où on sera encore plus loin du périmètre parlementaire. On sera donc encore plus loin de la possibilité de demander des comptes et d'avoir de la transparence. C'est sur ce plan qu'il y a un problème et je pense qu'il faudrait chercher à obtenir le maximum de niveau de transparence. Qui plus est, le fait que le premier ministre nomme là un de ses amis personnels ne peut qu'entraîner de la suspicion de notre part.

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours précis, comme toujours. On voit qu'il a bien étudié le dossier. Peut-être pourra-t-il m'éclairer.

En lisant ce projet de loi, j'ai de la difficulté à suivre, moi aussi, un peu comme lui. Je vois qu'on a présentement l'agence de l'investissement pour la défense, qui serait remplacée par la société canadienne d'investissement pour la défense. À part changer le nom, le papier à lettres et la carte professionnelle, et à part faire plaisir à un ami du premier ministre, avec un beau salaire et un bel emploi, qu'est-ce que ça va changer?

Dans ce projet de loi, a-t-on des projets d'investissement pour la défense? Présentement, ça semble plutôt cosmétique. La seule utilité que je vois à ce projet de loi, mais peut-être que je ne connais pas ça suffisamment, c'est la possibilité pour le gouvernement de se laver les mains lorsqu'il y aura un problème. Il pourra alors dire que ce n'est pas lui et qu'il n'y peut rien parce que c'est une société d'État. Est-ce que je me trompe ou y a-t-il vraiment une plus-value pour les Canadiennes, les Canadiens, les Québécoises et les Québécois?

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur le Président, ce qui est surtout surprenant dans le projet de loi C-40 qui est à l'étude aujourd'hui, c'est le fait d'avoir évoqué les problèmes d'approvisionnement, de lenteur et d'efficacité à la Défense nationale pour créer, au moyen du projet de loi C-31, l'agence de l'investissement pour la défense. Le hic, c'est qu'on ne l'a même pas encore essayée, puisqu'elle n'est même pas encore créée. Le projet de loi C-31 n'a même pas été adopté. L'agence, en fait, est une fausse agence en ce moment. Il s'agit d'un bureau du ministère responsable des approvisionnements, mais l'agence n'existe même pas encore.

On n'a donc pas vraiment testé cette agence encore et on est déjà arrivé à la conclusion que ça ne fonctionne pas. Je trouve ça vraiment bizarre, parce que c'est ce même gouvernement qui, il n'y a pas si longtemps, nous disait que c'était la nouvelle affaire qui allait régler tous les problèmes. Là, on nous présente encore une nouvelle affaire qui va régler tous les problèmes, alors que, tout ce qu'on voit, finalement, c'est toujours une tendance vers moins de transparence et moins de reddition de comptes.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je trouve malheureux que les conservateurs et les bloquistes ne semblent pas être favorables à la création d'une société d'État. Ce n'est pas comme si c'était une toute nouvelle idée. Nous pourrions examiner ce qui se fait dans d'autres pays du Groupe des cinq, en particulier au Royaume-Uni et en Australie, où l'on s'efforce de mettre en place de meilleurs processus d'approvisionnement. Oui, on pourrait accuser le premier ministre d'avoir atteint la cible de 2 % de notre PIB destinés à la défense. Personnellement, je dirais que c'est une bonne chose.

Si cette solution ne lui convient pas, qu'est-ce qui, selon le député, serait préférable pour que nous puissions fournir plus rapidement et de manière plus appropriée l'équipement militaire dont nos forces ont besoin?

• (1205)

[Français]

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue d'en face me donne l'information, parce que nous avons fait des recherches et, à ma connaissance, il n'y a aucun pays de l'OTAN ni de pays des Five Eyes ni de pays allié de l'Occident qui a une société d'État pour faire son approvisionnement militaire.

Je comprends un peu ce que c'est. On essaie de nous faire croire que c'est indépendant, que c'est apolitique, alors que, dans les statuts et les règles de la société, il sera écrit qu'elle fait tout ce que le ministre lui ordonne, que c'est le ministre qui nomme le conseil d'administration. Ce n'est pas anormal. La défense, c'est tellement stratégique que c'est normal qu'il y ait un regard politique là-dessus.

J'ai l'impression qu'il y a un double discours. On prétend que c'est indépendant, alors que, dans les faits, ce ne l'est pas. On essaie de nous faire croire des choses qui ne sont pas ce qu'ils sont dans la réalité. C'est normal; la défense est tellement stratégique qu'il faut qu'on s'y intéresse.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, la semaine passée, j'ai eu une conversation avec un soldat qui est en Colombie-Britannique. Il me parlait des difficultés qu'il voyait dans les dépenses relatives à l'entraînement. Il y a des coupes budgétaires. On entend des libéraux dire qu'ils font des choses incroyables, mais qu'est-ce qu'ils font? Ils écrasent les forces militaires et ils créent une autre bureaucratie.

Est-ce que le député pense qu'il va y avoir des avantages avec ce nouveau plan ou est-ce que c'est plutôt une façon de cacher les contrats?

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur le Président, c'est une très bonne question.

On a parlé de la fameuse gymnastique comptable pour faire gonfler les chiffres de la défense en gonflant les salaires et en ajoutant la Garde côtière. Ce qu'on apprend aussi, c'est que le gouvernement a demandé des compressions dans tous les ministères. On se serait attendu, dans un contexte où il faut augmenter les dépenses militaires pour atteindre les objectifs de l'OTAN et où le gouvernement dit qu'il veut réinvestir, que la défense ne soit pas touchée par les compressions. Il faut croire que non, la défense est aussi touchée par les compressions.

Cherchons la logique là-dedans. Je n'y comprends rien.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole.

Si on me le permet, j'aimerais tout d'abord, dans le cadre de ce débat, adresser mes prières et mes condoléances les plus sincères aux familles, aux proches et aux collectivités touchés par la tragédie survenue à Wainwright.

J'ai eu le privilège de servir au sein des Forces canadiennes. J'étais d'ailleurs affecté à Edmonton, où nous recevions souvent du personnel militaire en provenance de Wainwright par l'entremise de la base aérienne de Lancaster Park. Je sais qu'il existe des liens étroits entre les familles des militaires, les membres des Forces canadiennes et les représentants du ministère de la Défense nationale. Je tiens à leur faire savoir que le gouvernement et tous les députés de la Chambre sont prêts à leur offrir tout le soutien nécessaire.

J'ai trouvé intéressant d'entendre les conservateurs et les néo-démocrates s'exprimer au sujet du projet de loi. Lorsque j'ai posé ma question au député du Bloc, il a semblé surpris par la situation dans certains des autres pays du Groupe des cinq. Si l'on y regarde de plus près, on observe une tendance, non pas nécessairement à créer des sociétés d'État, mais à confier à un organisme unique une plus grande responsabilité en matière de dépenses militaires.

Rappelons que, pendant la dernière campagne électorale fédérale, le premier ministre s'est engagé envers les Canadiens à investir dans les Forces canadiennes et à les renforcer, en faisant valoir que le Canada a un rôle à jouer, comme il se doit, au sein des Nations unies et avec ses alliés. C'est la raison pour laquelle nous sommes le premier gouvernement depuis plusieurs générations à atteindre le ratio de 2 % du PIB qu'on demande au Canada d'atteindre depuis longtemps.

Sous la direction du premier ministre, nous avons atteint cet objectif dans les six mois qui ont suivi les dernières élections. Quand on examine les choses sous cet angle, on voit qu'il est important non seulement d'être en mesure d'atteindre la cible, mais aussi de veiller à fournir, de manière tangible, un soutien militaire qui est absolument essentiel.

L'un des premiers gestes du nouveau gouvernement a été de reconnaître que nos militaires étaient sous-payés. C'est l'un des points qu'il a réglés pendant ses six premiers mois au pouvoir. Et maintenant, nous parlons d'une société d'État qui a une responsabilité très importante envers tous les Canadiens.

L'opposition doit reconnaître qu'il existe toutes sortes de sociétés d'État indépendantes, provinciales ou fédérales, qui sont là pour protéger l'intérêt public, qu'il s'agisse de fournir de l'eau, de l'électricité ou une assurance automobile. Il y a une multitude de sociétés d'État provinciales et de nombreuses sociétés d'État fédérales. La plupart d'entre elles sont indépendantes, et celle-là le sera aussi.

Compte tenu des sommes dépensées, il y aura un haut degré de transparence grâce à la création d'un poste de ministre associé qui aura pour seule responsabilité de veiller à ce que les Forces canadiennes disposent des outils nécessaires pour que le Canada puisse protéger sa souveraineté et apporter très concrètement sa contribution aux Nations unies et à ses alliés. C'est une question que nous avons prise très au sérieux, d'abord en faisant un investissement considérable.

Quand on entend parler d'un investissement considérable, on peut comparer le premier ministre actuel à Stephen Harper, à l'époque où l'actuel chef du Parti conservateur faisait partie du Cabinet. Le Canada était alors à 1 %, et il était vertement critiqué par des pays du monde entier parce qu'il n'investissait pas assez dans les Forces canadiennes.

Ordres émanant du gouvernement

● (1210)

Des parlementaires de toutes les formations politiques convenaient qu'il fallait investir davantage. C'est exactement ce qu'a fait le premier ministre, et il ne s'est pas arrêté là.

Le projet de loi C-40 donne au Canada l'occasion de faire d'une pierre deux coups: investir dans ses forces armées et soutenir les industries canadiennes qui créent de bons emplois bien rémunérés pour la classe moyenne dans le secteur de la défense. Le processus d'approvisionnement proposé et la mise sur pied d'une société d'État contribueraient non seulement à stabiliser le secteur, mais aussi à le faire croître. L'industrie canadienne de production de matériel militaire en sortirait plus forte et plus dynamique.

Prenons l'exemple des véhicules militaires, comme les véhicules blindés légers. Leur fabrication exige un grand nombre de pièces. On peut aussi penser aux matériels d'équipement aéronautiques. Une partie de l'aile du F-35 a été conçue à Winnipeg dans le cadre d'un contrat de plusieurs dizaines de millions de dollars. Les députés qui souhaitent mesurer l'ampleur du savoir-faire canadien n'ont qu'à visiter les installations de Magellan pour constater la fierté des travailleurs qui participent à ce programme.

Magellan n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Partout au pays, que ce soit au Québec, en Ontario, au Manitoba ou ailleurs, l'industrie aérospatiale est en pleine croissance. L'achat d'équipement militaire est essentiel à l'avenir de cette industrie.

On peut parler d'armes et de munitions. Il pourrait s'agir de munitions pour roquettes. Je citerais par exemple une entreprise comme Magellan, qui a déjà fabriqué des roquettes à Winnipeg. Je peux parler de fusils. Ce sont là des types d'équipements fabriqués grâce à la technologie ici au Canada et exportés. En effet, tous les produits que j'ai mentionnés aujourd'hui constituent des exportations majeures du Canada. On peut penser aux drones, aux caméras ou aux systèmes de surveillance. Ce sont des domaines dans lesquels le Canada figure parmi les chefs de file mondiaux. On peut parler d'équipement naval ou de programmes de formation, ainsi que du matériel qui y est rattaché. Ce ne sont là que quelques exemples de ce que le Canada exporte aujourd'hui.

Une société d'État aurait pour responsabilité non seulement d'équiper les Forces armées canadiennes, mais aussi de veiller à ce qu'il existe un processus clair pour faire progresser un secteur qui revêt une importance capitale pour la souveraineté du Canada, nos emplois et notre économie. Tout cela peut être considéré comme un moyen de continuer à bâtir un Canada plus fort et plus prospère, comme je l'ai déjà dit, un Canada qui fonctionne pour tous les Canadiens. Nos forces armées constituent un aspect très important de cette démarche.

Je demanderais aux députés conservateurs et bloquistes de revoir la position qu'ils ont adoptée à ce jour sur cette question. Assurer davantage de transparence et de reddition de comptes grâce à une société d'État indépendante et autonome est une bonne chose, et j'espère qu'ils appuieront cette mesure.

Ordres émanant du gouvernement

• (1215)

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la mise en œuvre progressive de ce qui est censé être transformationnel, et que nous entendons de la part du gouvernement, est devenue une sorte de déjà-vu. Je dirais à mon ami le secrétaire parlementaire que nous avons déjà vu cela avec Maisons Canada. En premier, en 2025, on a créé un organisme de service spécial. Ensuite, on a vu la même proposition pour Maisons Canada en tant que société d'État en 2026. En tant que société d'État en 2026, elle peine encore à se mettre en place. Je parle constamment à des gens qui me disent qu'avec l'ancienne société d'État, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les choses allaient plus vite.

Maintenant qu'on envisage la création d'un organisme de service spécial pour la défense, je suis sûre qu'à un moment donné, nous serons saisis d'un projet de loi qui prévoit que l'organisme de service spécial du Bureau des grands projets deviendra une société d'État. Le secrétaire parlementaire peut-il expliquer pourquoi le gouvernement privilégie cette voie?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je remercie la cheffe du Parti vert de sa question. De mon point de vue, je comprends l'intérêt des sociétés d'État, car elles nous permettent d'instaurer un principe d'indépendance, ce qui, selon moi, leur confère une efficacité bien supérieure et une meilleure capacité à mener à bien les types de projets qui leur sont confiés. Les exemples sont nombreux à tous les ordres de gouvernement. Qu'il s'agisse des administrations locales, des gouvernements provinciaux ou du gouvernement fédéral, on a clairement démontré que, grâce à une société d'État, nous pouvons assurer un niveau plus élevé de responsabilité et de transparence tout en...

• (1220)

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous passons aux questions et observations. Le député de Stormont—Dundas—Glengarry a la parole.

Eric Duncan (Stormont—Dundas—Glengarry, PCC): Monsieur le Président, ma question pour le député porte sur la reddition de comptes et la transparence. Ce qui est proposé ici, selon le gouvernement, c'est un effort pour améliorer l'acquisition de biens dans le secteur de la défense, ce qui, à première vue, semble une bonne chose. Cependant, la question de la transparence concerne la quantité de contrats à fournisseur unique.

Si je ne m'abuse, de mémoire, il y a environ 13 exemptions où le ministre ou l'agence pourrait attribuer un contrat à fournisseur unique sans grande transparence. Cela nous rappelle de nombreux exemples que nous avons vus au fil du temps, où l'on a supprimé la transparence, la reddition de comptes et les liens avec le Parlement de manière à réduire notre capacité à examiner les choses le plus minutieusement possible.

Ma question au député est la suivante: pourquoi les libéraux éliminent-ils la transparence et les garde-fous entourant l'attribution de contrats à fournisseur unique à un moment où nous devrions en ajouter?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le projet de loi prévoit qu'un ministre associé devienne permanent. Ce ministre associé assurerait cette reddition de comptes. Par conséquent, non seulement il y a une société d'État qui assure de manière très concrète la transparence et la reddition de comptes, mais nous avons aussi, grâce à ce projet de loi, un gouvernement qui dit qu'il ne renoncera pas à toute cette reddition de comptes. En y associant un ministre associé, cela signifie que les députés à la Chambre et,

par leur entremise, le public dans son ensemble auraient toujours un ministre, un élu, qui aurait à rendre des comptes.

[Français]

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais parler au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes de la question de l'improvisation. Mon collègue de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères en a parlé plus tôt. C'est quelque chose qui l'inquiétait dans le projet de loi.

On a vu dans le projet de loi C-31 qu'on essaie de créer une entité pour répondre au problème dont on parle présentement. En même temps, on a le projet de loi C-40 qui vient disposer de l'idée qu'avait eue le gouvernement dans le projet de loi C-31. Si ce n'est pas de l'improvisation, qu'est-ce que c'est?

Alors, on n'est pas prêt à proposer une idée, ou on en propose une, mais elle est encore débattue. Ce matin, on discutait du projet de loi C-31 en comité, mais on arrive quand même à la Chambre pour débattre d'un autre projet de loi, soit le projet de loi C-40, qui dispose de ce qui est compris dans le projet de loi C-31. Pour moi, avoir ces deux idées en même temps sans en avoir essayé une et sans l'avoir critiquée, ça me fait me demander pourquoi le gouvernement n'a tout simplement pas préparé quelque chose de complet plutôt que de devoir se corriger au fur et à mesure.

Est-ce que mon collègue peut m'expliquer pourquoi le gouvernement ne veut plus de ce dont il souhaitait se prévaloir dans le projet de loi C-31?

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je crois que le gouvernement, par l'entremise du premier ministre, reconnaît l'importance de créer une société d'État, et c'est la meilleure façon d'y parvenir. Nous n'avons pas besoin d'attendre de six mois à un an pour le faire. Nous agissons rapidement. Les membres de nos Forces canadiennes le méritent.

En ce qui concerne la souveraineté du Canada, tant économique que militaire, c'est le genre d'orientation qui, à mon avis, est bonne pour...

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous reprenons le débat. Le député des Pays-d'en-Haut a la parole.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord offrir mes plus sincères condoléances aux familles des soldats qui ont perdu la vie à la base militaire de Wainwright, en fin de semaine. Nos pensées accompagnent leurs familles et les familles des blessés.

La transformation de l'Agence de l'investissement pour la défense en société d'État permettrait au Canada d'être mieux préparé à relever les défis en matière de défense et de sécurité, tant aujourd'hui qu'à l'avenir. L'Agence disposera des outils, de la souplesse et de l'expertise nécessaires pour réaliser des investissements stratégiques et pour répondre plus rapidement aux besoins de nos forces armées et de notre garde côtière. Cette transformation est au cœur du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada.

Toutefois, j'aimerais également attirer l'attention de la Chambre sur les modifications importantes que ce projet de loi propose d'apporter à la Loi sur la production de défense.

Ces changements vont mieux préparer le Canada à un environnement de sécurité de plus en plus complexe. Ils sont essentiels pour renforcer notre base industrielle et veiller à ce que notre système d'approvisionnement en matière de défense puisse fournir aux forces armées et à nos partenaires de sécurité nationale les capacités dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. La Loi sur la production de défense constitue un instrument législatif fondamental en matière d'approvisionnement de défense depuis l'époque de la guerre de Corée. Au fil du temps, à mesure que le contexte de sécurité et la nature de la défense nationale ont évolué, la loi a fait l'objet de plusieurs modifications. Alors que le monde continue d'évoluer rapidement, la loi doit, elle aussi, s'adapter. Au cours des dernières années, nous avons été témoins d'une instabilité et d'une imprévisibilité croissantes à l'échelle mondiale. De nouvelles menaces sont apparues, les chaînes d'approvisionnement sont devenues plus fragiles et l'importance de la sécurité économique est devenue impossible à ignorer. En même temps, nos alliés ont beaucoup investi dans leur capacité industrielle de défense afin de pouvoir produire rapidement et à grande échelle les équipements et les technologies essentielles.

Le Canada doit suivre ses alliés. Depuis longtemps, cette loi a guidé nos politiques d'approvisionnement en matière de défense et de stratégie industrielle. Toutefois, elle a été conçue pour répondre à une réalité d'une autre époque. Le projet de loi C-40 modernise ce cadre législatif afin de tenir compte des réalités actuelles en matière de sécurité et des liens de plus en plus étroits entre la défense, la sécurité, la technologie et la résilience économique. Historiquement, la loi portait principalement sur les équipements et les infrastructures de défense destinées exclusivement à la défense nationale. Le projet de loi C-40 élargit sa portée afin d'y inclure la sécurité nationale ainsi que les services liés tant à la défense nationale qu'à la sécurité nationale. Cet élargissement reconnaît que les menaces contemporaines ne correspondent que rarement aux catégories traditionnelles. La protection des infrastructures essentielles, ainsi que celles des technologies de pointe, des capacités de renseignement et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement jouent toutes un rôle dans la protection des Canadiens.

Une autre modification importante vise à clarifier et à élargir les pouvoirs en matière d'approvisionnement. Sous réserve de la loi sur la corporation canadienne pour l'investissement en défense, le ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement disposerait du pouvoir exclusif d'acquiescer des équipements et des services liés à la défense et à la sécurité, non seulement pour les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale, mais également pour d'autres ministères, conseils et organismes fédéraux touchant le domaine de la sécurité nationale. Après tout, la sécurité nationale est une responsabilité de l'ensemble du gouvernement.

Qu'il s'agisse de soutenir la sécurité frontalière, la protection des infrastructures essentielles, la préparation aux situations d'urgence ou les opérations de renseignements, les ministères et les organismes fédéraux dépendent de plus en plus d'équipements et de services spécialisés qui contribuent à nos objectifs de sécurité.

Il est important de reconnaître que le maintien de la sécurité nationale ne se limite pas à l'achat de biens et de services. C'est pourquoi le projet de loi C-40 permet au nouveau ministre associé de la Défense nationale responsable de l'approvisionnement d'effectuer des opérations d'aide financière liées à la production ou aux investissements dans les domaines de la défense ou de la sécurité nationale. Ces nouveaux pouvoirs permettraient au gouvernement de

Ordres émanant du gouvernement

jouer un rôle plus actif dans le renforcement de la base industrielle canadienne en matière de défense et de sécurité nationale. Nous favorisons l'innovation soutenant les capacités stratégiques et contribuons à garantir que les technologies essentielles et les capacités de fabrication demeurent accessibles au Canada et à ses alliés.

Il s'agit d'un véritable changement de perspective. Plutôt que considérer l'approvisionnement en matière de défense uniquement comme une fonction d'achat, cette mesure reconnaît qu'il fait partie d'une stratégie industrielle et économique plus vaste. Investir dans nos capacités industrielles permet de renforcer notre souveraineté, de réduire nos vulnérabilités et de soutenir nos beaux emplois partout au Canada.

• (1225)

Les modifications proposées à la Loi sur la production de défense ne sont qu'une partie d'un ensemble plus vaste et complet des réformes prévues dans le projet de loi C-40. Ces réformes comprennent notamment la création d'une société d'État chargée de mener des activités de production, d'approvisionnement et d'investissement dans le domaine de la Défense nationale pour les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale. Il est important de mentionner que la responsabilité de la Loi sur la production de défense continuerait de relever du ministre responsable des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

Alors que nous modernisons le cadre canadien de production et d'approvisionnement en matière de défense, la reddition de comptes demeure essentielle. Le projet de loi C-40 établit un équilibre entre l'agilité et la reddition de comptes. Il vise à éliminer les obstacles inutiles qui peuvent retarder la livraison des capacités essentielles aux forces armées, tout en maintenant la surveillance gouvernementale des décisions importantes. Le projet de loi C-40 répond à ces deux attentes. En fin de compte, notre objectif n'est pas simplement de dépenser davantage ou d'agir plus rapidement. L'objectif de ces changements est de créer un système d'approvisionnement et de production en matière de défense qui soit efficace, transparent et responsable, un système qui produit des résultats pour nos forces armées tout en préservant la confiance des Canadiens.

À la base, ce projet de loi répond à des questions de préparation. Il vise à faire en sorte que le Canada dispose des outils législatifs nécessaires pour acquiescer des capacités essentielles, renforcer sa capacité industrielle nationale, soutenir l'innovation, sécuriser ses chaînes d'approvisionnement et réagir de manière décisive aux menaces émergentes. Ce projet de loi reflète la réalité selon laquelle la défense et la sécurité nationale sont de plus en plus étroitement liées à la résilience économique, aux technologies de pointe et à la politique industrielle.

Ordres émanant du gouvernement

Notre gouvernement propose des modifications importantes et nécessaires à la Loi sur la production de défense. Ces modifications élargissent le champ d'application de la loi, renforcent les pouvoirs en matière d'approvisionnement, introduisent de nouveaux outils d'investissement et établissent des règles d'approvisionnement modernisées adaptées à l'environnement de sécurité actuelle. Ensemble, ces mesures visent à créer un cadre plus agile, plus réactif et davantage axé sur les priorités stratégiques du Canada en matière de défense et de sécurité. Voici un projet de loi qui représente l'une des plus importantes modernisations du cadre canadien de production et d'approvisionnement en matière de défense depuis des décennies. Il témoigne d'une reconnaissance claire: les défis en matière de sécurité évoluent et les institutions canadiennes doivent évoluer avec eux. Voilà ce qui est au cœur du projet de loi C-40. Voilà comment notre gouvernement veille à ce que le Canada demeure un pays sûr, sécuritaire et souverain.

J'attendrai les questions de mes collègues au sujet de mon discours.

• (1230)

[Traduction]

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, étant donné que le gouvernement fédéral investit, avec l'argent emprunté des contribuables, dans les entreprises qui présenteront des soumissions et qui offriront leurs modèles d'équipement au gouvernement canadien, comment savons-nous que nous en aurons pour notre argent? Comment ne pas considérer comme un conflit d'intérêts le fait que les personnes mêmes qui prennent les décisions sur l'équipement qu'achètera le gouvernement aient investi dans ces entreprises de défense?

Tim Watchorn: Monsieur le Président, notre stratégie industrielle de défense repose sur trois piliers: construire, collaborer et acheter. Nous devons veiller à ce que les entreprises canadiennes participent au maximum à la fabrication de matériel et de fournitures de défense. C'est pourquoi nous devons nous assurer qu'elles demeurent notre premier choix en matière d'approvisionnement militaire. Nous nous sommes engagés à faire passer de 30 à 70 % la proportion de nos achats en matière de défense effectués auprès d'entreprises canadiennes. C'est un engagement que nous respectons à coup sûr.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue des Pays-d'en-Haut, qui est vraiment très actif dans le dossier de l'approvisionnement et de la défense, notamment au bénéfice des régions. On sait que des régions comme la sienne ou comme la mienne, Compton—Stanstead, pourraient bénéficier de retombées qui sont liées à une stratégie comme celle de l'approvisionnement de la défense.

J'aimerais que mon collègue m'en dise un peu plus sur le genre de retombées auxquelles on pourrait s'attendre dans sa région ou dans la mienne.

Tim Watchorn: Monsieur le Président, on n'a pas besoin d'attendre les retombées, car on les a déjà.

Il y a eu un contrat de 1,5 milliard de dollars qui a été attribué à L3Harris à Mirabel dans les Laurentides pour l'entretien des CC-330 Husky, les avions de ravitaillement. On a déjà déterminé que le CSID, soit le réseau de carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense, serait déjà établi à proximité de Mirabel. Tous les citoyens qui restent dans les Laurentides et qui ont de bons emplois

dans le secteur aérospatial vont pouvoir bénéficier de ces contrats et de plusieurs contrats dans le futur, dont celui de Bombardier pour les jets 6500.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, je n'ai pas eu de réponse tout à l'heure de la part du secrétaire parlementaire du leader du gouvernement, alors je poserai la même question à mon collègue d'en face relativement aux projets de loi C-31 et C-40.

On tentait de créer quelque chose avec le projet de loi C-31, dont nous sommes encore en train d'en débattre, mais finalement on va rayer ça parce qu'on le remplace par le projet de loi C-40.

Quelle est la raison pour laquelle le gouvernement change d'idée sur une idée qui devait être bonne?

En passant aussi rapidement du projet de loi C-31 au projet de loi C-40, est-ce qu'on ne fait pas un peu d'improvisation?

• (1235)

Tim Watchorn: Monsieur le Président, l'Agence de l'investissement pour la défense a toujours été un moyen intérimaire. L'objectif a toujours été de créer une société d'État. C'est ce que nous faisons présentement.

Les avantages ont été clairement démontrés dans d'autres pays. On pourrait parler du Royaume-Uni, on pourrait parler de l'Australie, on pourrait parler de la Turquie ou on pourrait parler de la Suède. Ils ont des modèles très similaires à ce que le gouvernement propose aujourd'hui. Le raisonnement a toujours été le suivant: il faut absolument donner à nos militaires les capacités dont ils ont besoin rapidement avec les changements technologiques qu'on voit au jour le jour. Une société d'État va faire exactement ça.

[Traduction]

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Uqaqtittiji*, je sais que les Nunavummiuts voudront participer à la protection de l'Arctique, et je me demande si le député peut expliquer comment ce projet de loi contribuerait à faire en sorte que les Canadiens participent au processus d'approvisionnement visant à assurer la sécurité de l'Arctique.

Tim Watchorn: Monsieur le Président, cet été, nous avons eu l'occasion de nous rendre à Inuvik pour voir comment les investissements produisent déjà des résultats tangibles à l'aéroport. En effet, nos CC-330 peuvent désormais atterrir dans le Nord et contribuer ainsi à la protection de cette région. Nous y avons rencontré tous les maires ainsi que les représentants des communautés des Premières Nations. Nous bénéficions, nous aussi, des retombées de ces investissements. Nous continuerons d'investir dans le Nord, car il s'agit actuellement de notre frontière la plus importante.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Calgary Midnapore.

Je prends la parole au nom des femmes et des hommes de la garnison de Petawawa et de l'ensemble de la communauté de la vallée de l'Outaouais pour exprimer mes plus sincères condoléances aux familles des quatre soldats qui ont perdu la vie et aux 39 personnes blessées. Lorsqu'une tragédie survient, cette perte est profondément ressentie par tous les membres des Forces armées canadiennes, en particulier par leurs familles et leurs proches. Le soldat Shaun Farrell, le soldat Hayden Lykkemark, le soldat Aidan Goulding et le sergent Morgan Wong ont perdu la vie en servant leur pays. Leur disparition nous rappelle cruellement les dangers auxquels nous demandons aux militaires des Forces armées canadiennes de faire face chaque jour.

C'est grâce aux sacrifices consentis par ceux qui servent aujourd'hui et par les anciens combattants qui les ont précédés que nous occupons nos sièges dans cette Chambre. Nous ne pourrions jamais rembourser la dette que nous avons envers Shaun, Hayden, Aidan et Morgan. Ce que nous pouvons faire, c'est nous montrer à la hauteur de l'exemple qu'ils nous ont donné en se mettant au service de notre pays. En tant que députés de la loyale opposition de Sa Majesté, nous sommes appelés à servir en demandant des comptes au gouvernement. Il est du devoir du gouvernement de se présenter devant cette Chambre et de rendre des comptes. Agir autrement, c'est rendre un mauvais service à tous les Canadiens. Ce que nous devons aux Canadiens, et en particulier aux membres des Forces armées canadiennes, c'est l'assurance que nous prenons la défense du pays au sérieux.

Le gouvernement libéral a déposé le projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales. Le titre abrégé choisi par les libéraux, « loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada » rend l'objectif du projet de loi clair. Il ne s'agit pas de la « loi visant à renforcer les Forces armées canadiennes » ni de la « loi accélérant l'approvisionnement en matière de défense ». Il s'agit d'une nouvelle stratégie industrielle libérale déguisée en uniforme militaire. Ce n'est pas pour rien que le premier ministre Brookfield a nommé un président de banque à la tête de l'Agence de l'investissement pour la défense plutôt qu'un expert en défense et en sécurité. L'objectif est d'enrichir les proches du Parti libéral.

Face à la pression exercée par nos alliés de l'OTAN, à l'agression de la Russie et aux atteintes à la souveraineté du Canada de la part du président des États-Unis, le Parti libéral est maintenant favorable à l'augmentation des dépenses militaires. Les libéraux ont vu dans l'engagement à atteindre les cibles de l'OTAN une occasion d'encaisser des profits, et c'est ce qui se passe ici. Selon les arguments des libéraux, le projet de loi vise à accélérer l'approvisionnement en matière de défense. C'est ce qu'ils ont dit il y a un an quand le premier ministre a créé une nouvelle structure bureaucratique au sein du ministère des Travaux publics, qu'il a nommée Agence de l'investissement pour la défense. Six mois plus tard, les libéraux ont déclaré qu'il fallait en faire une agence indépendante et, un an plus tard, ils affirment qu'il faut en faire une société d'État.

Faire de cette agence une société d'État ne réglerait pas le problème d'approvisionnement dans le secteur de la défense, puisqu'on ne s'attaquerait pas au nœud du problème. Tant que le Parti libéral du Canada existera, les Forces armées canadiennes en arracheront. Pensons à Pierre Trudeau, qui nous a enlevé nos porte-avions, à Jean Chrétien, qui a abandonné les hélicoptères EH-101, ou encore à Justin Trudeau, qui a sorti son stylo pour annuler l'achat des F-35. Ce parti a fait campagne à maintes reprises contre l'acquisition de matériel de défense. Non seulement Chrétien et Trudeau ont fait ac-

Ordres émanant du gouvernement

tivement campagne contre les achats militaires, mais ils ont tous les deux réussi à former un gouvernement majoritaire grâce à ces campagnes. Ces campagnes ont envoyé un message fort au secteur de la défense et à la fonction publique: un approvisionnement retardé vaut mieux qu'un titre négatif dans les médias.

Même aujourd'hui, alors que les libéraux disent vouloir respecter les cibles de dépenses, le premier ministre libéral a remis en question l'acquisition des F-35. L'examen en cours ne rend pas le Canada plus sûr. Il n'est pas réalisé parce que le ministère de la Défense a découvert un autre avion de pointe qu'il ne connaissait pas avant. Cet examen bidon est réalisé uniquement parce qu'il est politiquement commode pour le Parti libéral du Canada. Le gouvernement libéral est prêt à sacrifier la sécurité nationale pour maintenir sa posture de défiance et continuer de jouer du coude. Ces poseurs ne se soucient pas de la sécurité nationale si elle nuit aux résultats des sondages.

J'aimerais que ce ne soit pas le cas. Je souhaite que le gouvernement parvienne à acheter l'équipement dont les soldats, les marins et les aviateurs ont besoin. À certains égards, le projet de loi pourrait en fait être considéré comme un moyen de tenir la majeure partie du Parti libéral à l'écart du processus d'approvisionnement en matière de défense. En créant une société d'État et en désignant un seul ministre responsable, on pourrait peut-être amener la ministre de l'Industrie à cesser de s'immiscer dans les achats de défense.

● (1240)

Malheureusement, les multiples mandats prévus par le projet de loi reproduiraient, au sein d'une seule société d'État, la même incohérence qui caractérise l'ensemble du gouvernement. Pire encore, le nouveau pouvoir dont cette société d'État disposerait pour effectuer des placements en actions dans des entreprises du secteur de la défense exposerait l'ensemble de l'organisation à des conflits d'intérêts récurrents. Comment cette société d'État du secteur de la défense pourrait-elle investir dans une entreprise tout en lançant un processus d'approvisionnement concurrentiel auquel cette même entreprise participerait? La seule solution serait que le gouvernement attribue les projets à un fournisseur unique. À quoi bon lancer un processus d'approvisionnement concurrentiel quand on détient déjà des actions dans l'une des entreprises soumissionnaires?

Il est évident que les marchés à fournisseur unique sont source de conflits et de corruption, mais les Canadiens pourraient même pardonner aux libéraux de s'être enrichis si, au final, les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes disposaient du meilleur équipement au monde. Au lieu de cela, le gouvernement libéral a acheté des sacs de couchage d'hiver qui ne fonctionnent pas par temps froid.

Une fois que l'État est actionnaire d'une entreprise qui n'a plus besoin de rivaliser avec ses concurrents pour se voir adjudger des marchés publics, cette entreprise va-t-elle investir dans la recherche et le développement, ou va-t-elle suivre l'exemple du tout dernier fournisseur unique du gouvernement dans le domaine de la défense, c'est-à-dire Maritime Launch Services, et monnayer ses options d'achat d'actions?

Ce projet de loi a moins à voir avec la stratégie de sécurité nationale qu'avec la Stratégie industrielle de défense des libéraux. Au lieu de prendre au sérieux les avertissements du président Eisenhower concernant l'accroissement d'un complexe militaro-industriel, les libéraux s'en servent comme d'un manuel pratique.

Ordres émanant du gouvernement

Bien qu'il y ait davantage de raisons justifiant une intervention du gouvernement pour maintenir des capacités de défense essentielles, ce projet de loi irait bien au-delà d'interventions limitées. Par exemple, il y a de solides arguments en faveur de l'augmentation des stocks de munitions dans le but de renforcer la sécurité du marché et la viabilité à long terme du secteur de l'armement. Cependant, ce projet de loi permettrait au ministre de faire des stocks de tout ce que le cabinet libéral jugerait être dans l'intérêt du parti.

Le président Trump a récemment fourni un autre exemple. Le jour même où les libéraux ont fait l'annonce de ce projet de loi qui leur permettrait d'acheter des actions d'entreprises de défense, le président américain a annoncé que le gouvernement américain acquerrait une participation de 40 % dans une entreprise de défense qui réaménage un vieux chantier naval. Le président a soutenu que cette participation engagerait le gouvernement américain à maintenir les installations en activité indéfiniment. Comme l'a dit le président Trump, le premier ministre et lui « sont d'accord sur bien des choses », y compris sur la participation en capital dans des entreprises névralgiques sur le plan politique.

Je ne suis pas d'accord avec le premier ministre et le président. Je comprends l'argument selon lequel ce type d'engagement financier peut garantir la stabilité à long terme nécessaire au maintien en activité d'une usine stratégique, mais comme l'a montré la défense héroïque de l'Ukraine face à l'agression de Poutine, le rythme des avancées technologiques ne fait que s'accélérer. Ce qui est essentiel aujourd'hui pourrait être obsolète dans 10 ans, mais les contrats et les dollars, qui se font rares, continueront d'affluer vers des usines dépassées, simplement parce que le gouvernement en est partiellement propriétaire.

Ceux qui sont favorables à ce que le gouvernement prenne des participations dans des entreprises de défense afin de sécuriser des actifs actuellement essentiels conviendraient sûrement, au minimum, qu'il devrait y avoir certaines limites. Dans le cadre de ce projet de loi, il n'y aurait aucune limite. Le dirigeant de cette société d'État du secteur de la défense, un ami personnel proche du premier ministre et le fonctionnaire le mieux rémunéré du gouvernement, pourrait faire l'acquisition de 1 % d'une entreprise en démarrage spécialisée dans les drones ou racheter 100 % de Stelco. C'est un pouvoir extraordinaire à accorder au gouvernement.

La dernière fois que le gouvernement a nationalisé une entreprise sans adopter un projet de loi spécifique remonte à la Seconde Guerre mondiale. Compte tenu de la manière désastreuse dont les libéraux ont géré leur Stratégie nationale d'électrification, si nous accordons aux libéraux un tel pouvoir illimité et sans contrôle pour mettre en œuvre leur stratégie de défense nationale, la seule certitude est que des sommes colossales seront dépensées sans que les Canadiens en tirent grand-chose en retour.

Les libéraux peuvent bien continuer à annoncer sans cesse de nouvelles stratégies pour accélérer l'approvisionnement dans le domaine de la défense, mais ce sont eux-mêmes qui constituent le véritable problème. Ce projet de loi libéral est un aveu d'échec de la part des libéraux. Ils admettent ainsi leur culpabilité. Nous devons aux femmes et aux hommes des Forces armées canadiennes de leur fournir le meilleur équipement possible, et non pas la meilleure affaire en matière d'investissement.

• (1245)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la députée refuse de voir la réalité: ce projet de loi n'a

rien à voir avec la corruption ou la diffamation. Il vise avant tout à renforcer les Forces armées canadiennes grâce à des marchés publics militaires et à dynamiser les industries canadiennes liées aux dépenses militaires. Voilà la réalité.

Contrairement à l'époque où elle faisait partie du caucus de Stephen Harper, qui consacrait 1 % du PIB aux dépenses liées à la défense, le caucus du premier ministre actuel s'est non seulement engagé à atteindre l'objectif de 2 %, mais a réussi à y parvenir. Par conséquent, comment la députée peut-elle justifier ses observations?

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, la seule personne dans cette enceinte qui, jusqu'à présent, ait parlé de corruption et de diffamation, c'est ce député.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de la députée, ainsi que les questions posées par les libéraux à ce sujet. Les libéraux ne cessent de se vanter qu'ils dépensent plus d'argent que nous ne le faisons quand nous étions au pouvoir.

Quelques points méritent d'être soulignés. D'abord, les libéraux ont recours à une comptabilité créative quand il s'agit de déterminer à quoi sont consacrées les dépenses militaires. Je tiens à rappeler qu'ils ont transformé la Garde côtière, qui était une organisation civile, en une organisation militaire. Ensuite, les capacités des Forces armées canadiennes n'ont pas été améliorées. Personne ne pense que l'armée canadienne est en meilleure forme aujourd'hui qu'elle ne l'était sous Stephen Harper. Je me demande donc si la députée a quelque chose à dire à ce sujet.

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, la véritable force de notre armée réside dans les hommes et les femmes qui la composent. La réduction de 2,9 milliards de dollars du budget de la défense, rien que pour cette année, va avoir des répercussions sur le bien-être des forces armées, sur les militaires et leur famille. Ce qui est vraiment préoccupant dans les dépenses prévues par le projet de loi, c'est que l'argent des contribuables servirait à investir dans des entreprises du secteur de la défense afin que le gouvernement puisse obtenir une part du gâteau, que, quand du matériel est fabriqué, commandé ou acheté, ce soit le gouvernement qui en tire profit.

[Français]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais connaître le point de vue de ma collègue sur les fameux 5 % du produit intérieur brut qu'exige l'OTAN pour ce qui est des investissements en défense.

Personnellement, ce que j'avais compris, c'est qu'on investirait pour acheter des chars d'assaut ou des avions et pour engager de nouveaux soldats, par exemple. Cependant, on semble dépenser simplement en structure. On a une agence, mais on crée plutôt une société. On avait un directeur, mais on va avoir autre chose. Je ne sais pas quel sera son titre, mais il va gagner deux fois le salaire de son prédécesseur, si ce n'est plus. On joue avec des structures. C'est coûteux pour tous les Canadiens et Canadiennes ainsi que pour les Québécoises et les Québécois. Tout le monde se serre la ceinture, mais tout le monde est pris pour payer davantage. Ça ne sert même pas à améliorer nos capacités de défense, mais à créer de nouvelles structures et à donner un emploi aux amis du premier ministre. Ça m'apparaît vraiment douteux comme façon de faire pour atteindre l'objectif fixé par l'OTAN.

Qu'en pense ma collègue?

• (1250)

[Traduction]

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, le député du Bloc a tout à fait raison. Les 5 %, dont 1,5 % est consacré aux infrastructures ou à des coûts accessoires de l'armée, ne constituent qu'une partie. Les autres fonds sont censés être affectés à la défense nationale afin que nous rendions le pays plus sûr.

La Garde côtière a été mentionnée plus tôt. Dans les faits, les gardes côtières d'autres pays, qui, elles, sont comprises dans le calcul de l'OTAN de 3,5 % pour l'équipement, sont armées, contrairement à notre Garde côtière. Tout ce que la Garde côtière ferait, c'est ce qu'elle aurait déjà dû faire, c'est-à-dire communiquer des renseignements à la défense, en fonction de ce qu'elle voit en mer.

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, maintenant que la Chambre a repris ses travaux, je tiens à dire que c'est toujours un honneur et un grand plaisir pour moi d'être ici pour représenter les bonnes gens de Calgary Midnapore et de prendre la parole en leur nom.

Je ne peux entamer ce discours sans rendre hommage aux victimes de la tragédie qui s'est produite à la BFC Wainwright. À titre de mère d'un adolescent, je ne peux qu'imaginer la douleur ressentie par les familles touchées, et je tiens à ce qu'elles sachent que mes pensées et mes prières les accompagnent et que je suis de tout cœur avec elles. Je tiens également à ce qu'elles sachent que Shaun, Aidan, Morgan et Hayden n'étaient pas seulement les fils du Canada, mais aussi de l'Alberta. Il est particulièrement douloureux que cette terrible tragédie se soit produite à la veille d'un référendum visant à décider de l'avenir de l'Alberta au sein du Canada. Je suis très heureuse de pouvoir dire que les Albertains ont choisi de rester au sein du Canada, car je crois que c'est la meilleure décision pour nous, les Albertains. Je crois également que cela démontre que ce qui se passe en Alberta touche l'ensemble du pays.

Toutes les personnes qui servent savent ce que signifie assumer ses responsabilités; c'est donc ce dont je vais parler aujourd'hui: la mise en œuvre du projet de loi C-40 et la nécessité de faire preuve de responsabilité et de rendre des comptes. Le projet de loi C-40 ferait de l'Agence de l'investissement pour la défense une société d'État. Cette mesure serait bénéfique à bien des égards. Elle donnerait à cet organisme plus de pouvoir pour négocier, gérer et accélérer la mise en œuvre des projets, ce qui, nous l'espérons, permettrait d'obtenir plus rapidement des résultats, tant pour les membres des forces armées que pour les Canadiens.

Cependant, comme le dit le proverbe, « un grand pouvoir entraîne de grandes responsabilités », et je crains que le projet de loi C-40 ne réduise en partie cette responsabilité et cette obligation de rendre des comptes. Il créerait en effet un organisme indépendant, ferait des gagnants et des perdants, offrirait aux libéraux l'occasion de récompenser leurs amis et leurs proches, et éliminerait le contrôle budgétaire et la surveillance du processus d'approvisionnement.

La première façon dont le projet de loi C-40 éliminerait la reddition de comptes serait en créant un autre organisme indépendant. Je ne compte plus le nombre de fois où un ministre m'a dit en comité qu'il ne pouvait pas répondre à ma question ou à ma demande parce qu'il s'agissait d'un organisme indépendant. Ils s'en lavent les mains. Pourtant, tous ces organismes ont une incidence sur la vie des Canadiens et tous ces organismes dépensent l'argent des contri-

Ordres émanant du gouvernement

buables canadiens. Ils devraient être pleinement tenus de rendre des comptes, tant au comité qu'à la Chambre des communes.

Nous avons été témoins de certains des détournements de fonds les plus odieux de l'histoire du gouvernement libéral, qui est au pouvoir depuis 11 ans, à avoir été commis par des organismes indépendants. Par exemple, la Banque de l'infrastructure du Canada s'est engagée à verser 18 milliards de dollars depuis 2017 et, en 10 ans, malgré ces dépenses élevées, moins de 10 % des projets ont été achevés. Malgré cela, les dirigeants ont reçu des primes et des salaires à hauteur de 8,6 millions de dollars l'année dernière.

Nous ne pouvons pas oublier la caisse noire environnementale, Technologies du développement durable Canada. Le rapport accablant de 2024 de la vérificatrice générale a révélé 90 cas où des administrateurs ne se sont pas récusés pour des contrats totalisant 76 millions de dollars. Sur 58 projets, 10 ont été jugés inadmissibles en vertu de leurs propres règles et représentaient une valeur totale de 59 millions de dollars. De plus, 20 millions de dollars supplémentaires destinés à des projets de démarrage ont été approuvés sans avoir fait l'objet de l'examen préalable requis. La situation était si grave que le gouvernement fédéral a dû démanteler l'organisme, et tous les membres du conseil d'administration ont été contraints de démissionner.

Le deuxième problème du projet de loi C-40 en matière de reddition de comptes et de responsabilité est qu'il créerait un système de gagnants et de perdants. Un tel système risquerait de permettre aux libéraux de récompenser leurs amis et les proches du parti. Par ailleurs, le projet de loi ouvrirait encore davantage la porte aux contrats à fournisseur unique. Il prévoit pas moins de 13 avenues pour attribuer des contrats sans concurrence, sans comparaison des prix et sans évaluation comparative. Les libéraux seraient également en mesure d'ajouter par règlement autant d'exceptions futures qu'ils le souhaitent.

• (1255)

Il aurait également pour effet de soustraire le ministre aux conséquences parfois très importantes de l'impartition, qu'il s'agisse de dépassements de coûts, du choix de projets inadaptés ou de solutions qui ne répondent pas aux exigences opérationnelles. Il donnerait aussi au ministre le pouvoir d'exclure qui il veut, sans justification ni explication, et sans véritable surveillance. Le ministre pourrait ainsi contourner les règles du processus d'approvisionnement, choisir les gagnants et les perdants et accorder des contrats à des amis ou à des proches du parti. Nous l'avons vu dans le rapport de la vérificatrice générale de 2024 sur McKinsey. Le rapport faisait état de 10 ministères et de l'attribution de 97 contrats de services professionnels d'une valeur totale de 209 millions de dollars. Les dispositions du projet de loi ouvriraient la porte à davantage de favoritisme en permettant au gouvernement libéral de privilégier ses amis et les proches du parti, comme il aime tant le faire.

Par ailleurs, le projet de loi C-40 permettrait à la société de retirer jusqu'à 1 milliard de dollars du Trésor aussi souvent que nécessaire. Malgré l'ampleur de ces sommes, la surveillance serait réduite. Les exigences du Conseil du Trésor s'appliqueraient beaucoup moins à l'Agence qu'avant la présentation du projet de loi, alors même que c'est le Conseil du Trésor qui assure normalement le contrôle des dépenses publiques. Le résultat serait une surveillance moins rigoureuse de l'utilisation de l'argent des contribuables, ce qui va à l'encontre d'un principe que les conservateurs ont toujours défendu.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi supprimerait la surveillance du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement, qui examine l'exécution des marchés publics afin d'en vérifier le bon déroulement. L'ombudsman de l'approvisionnement s'est dit préoccupé par la possibilité qu'il y ait moins de reddition de comptes en ce qui concerne les grands contrats de défense, et il a raison de l'être. Dans son témoignage d'avril 2024 concernant l'étude sur les contrats accordés à McKinsey, il a déclaré :

Nous observons des problèmes constants dans l'ensemble du paysage des marchés publics. Si vous remontez jusqu'à 10 ans et plus en arrière, vous constaterez que bon nombre de ces questions reviennent sans cesse sur le tapis. Il ne s'agit pas d'un problème isolé. Je dirais plutôt — et je crois que c'est le thème de ce rapport — que les intervenants ne semblent plus vraiment croire que le système peut permettre d'obtenir les résultats souhaités par l'autorité responsable du projet. Par conséquent, les gens ont recours au système suivant des modalités qui ne devraient pas être utilisées.

C'est quelque chose que nous essayons d'éviter.

En février 2024, dans son témoignage sur ArriveCAN, l'ombudsman de l'approvisionnement a déclaré :

[...] le principal problème [...] c'est la documentation. Cette situation n'est pas unique à ces [...] ministères [qui ont été inclus dans cette analyse et cette étude]. C'est une difficulté dans l'ensemble du gouvernement fédéral.

Dans son rapport annuel de 2025-2026, l'ombudsman de l'approvisionnement a déclaré, en ce qui concerne l'approvisionnement en matière de défense :

L'approvisionnement en matière de défense est fondé sur des contrats de grande valeur, et à risque élevé, qui revêtent une importance capitale pour la souveraineté et la sécurité du Canada [que les Canadiens ont extrêmement à cœur en ce moment.] Les retards persistants, la reddition de comptes fragmentée et la faiblesse des mesures du rendement ont des conséquences réelles [comme nous l'avons constaté cette semaine] non seulement pour les fonds publics, mais aussi pour la préparation opérationnelle. Bien que les réformes récentes démontrent une intention positive, leur succès dépendra d'une reddition de comptes claire, d'une mise en œuvre disciplinée et d'une surveillance efficace tout au long [du processus d'approvisionnement et] du cycle de vie des contrats de la Défense.

Ces trois exemples montrent pourquoi il est nécessaire de répondre des décisions. Le projet de loi C-40 éliminerait pourtant la notion de responsabilité en misant sur des organismes indépendants, en instaurant des mécanismes qui permettent de choisir les gagnants et les perdants, ce qui permettra aux libéraux de récompenser leurs amis et leurs proches, ainsi qu'en supprimant un grand pan de l'encadrement applicable aux finances et aux marchés publics. Néanmoins, la solution réside dans notre point de départ. L'ombudsman de l'approvisionnement a déclaré : « Que personne ne réponde des décisions créées de grosses lacunes dans le processus [...] On ne ferme pas les yeux sur ces lacunes en prétendant qu'on n'est pas responsable [...] Quand on constate une lacune [on dit] "J'en répons et j'assume la responsabilité de combler cette lacune." »

Aucun autre domaine n'est plus déterminant et plus fondamental pour la souveraineté du Canada et la sécurité du Canada que l'approvisionnement relatif à la défense. Les libéraux doivent assumer leurs responsabilités et répondre de leurs décisions. Ces quatre jeunes hommes qui sont morts le méritent.

• (1300)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Parti conservateur sous-estime la véritable valeur d'une société indépendante. Ce n'est pas nouveau. En Alberta, il y a l'Alberta Investment Corporation. Je crois qu'il y a des sociétés qui s'occupent des jeux de hasard, des loteries et du cannabis. Ce sont toutes des sociétés qui gèrent des milliards de dollars. En fait, au Canada, je soupçonne qu'il y a des sociétés qui s'occupent aussi de

l'approvisionnement. La création d'une société chargée de l'approvisionnement en matériel militaire garantirait un niveau élevé de reddition de comptes, de transparence et d'indépendance.

Pourquoi le Parti conservateur semble-t-il s'opposer aux sociétés d'État, même si elles sont indépendantes du gouvernement?

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, au cœur de la question du député se trouve l'exemple de nombreux organismes indépendants de l'Alberta. Je tiens à souligner que, si les Albertains ont choisi de rester dans un Canada fédéré — ce qui est le bon choix, je crois —, ils ont également répondu, dans huit des neuf autres questions, qu'ils veulent plus d'indépendance par rapport à Ottawa pour définir leur propre destinée et se sentir responsables en tant que province parce que, franchement, ils ne peuvent pas compter sur Ottawa ni sur le gouvernement libéral pour le faire à leur place.

Ce qui est vraiment à l'origine du résultat d'hier et de la question du député, c'est que les Albertains ont confiance en eux-mêmes. Ce dont ils se méfient, c'est du gouvernement libéral et d'un élargissement de la gouvernance libérale.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, l'article 9 du projet de loi C-40 dit que l'Agence de l'investissement pour la défense « se conforme à ce que le ministre ordonne ». Il ne dit pas « peut se conformer », mais « se conforme ». Je me demande si ma collègue peut me dire pourquoi les Canadiens devraient s'inquiéter si le fiasco du GlobalEye dans le cadre du mandat actuel de l'Agence de l'investissement pour la défense laisse présager la suite des choses. Peut-elle donner un exemple de ce à quoi nous pouvons, malheureusement, nous attendre avec ce nouveau projet de loi?

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je tiens à souligner l'excellent travail de notre équipe de la défense, du ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement et de notre ministre du cabinet fantôme responsable de la défense. Ils font un travail fantastique.

La réponse est claire. J'attire l'attention du député sur une différence entre le projet de loi C-31 et le projet de loi C-40: le projet de loi C-31 ne parlait pas d'un poste de ministre, mais c'est ce que fait le projet de loi C-40. Le raisonnement est clair: les libéraux veulent s'arroger plus de pouvoir. Ils veulent pouvoir agir unilatéralement sans être soumis à des mécanismes de contrôle. Cela ne me surprend pas du tout. Mon collègue soulève une question pertinente, celle du contrôle.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, ma collègue de Calgary Midnapore a beaucoup travaillé sur le Conseil du Trésor. Elle sait comment ces lignes directrices sont appliquées et comment elles visent à protéger les contribuables canadiens. Nous avons la responsabilité fiduciaire de veiller à protéger les fonds précieux qui proviennent des contribuables canadiens et nous avons la responsabilité d'acheter du matériel afin que les Forces armées canadiennes puissent accomplir le travail difficile qui leur est confié, celui de défendre le Canada et de soutenir nos alliés.

La députée a mentionné que l'un des problèmes des libéraux, c'est que personne ne leur fait confiance en raison des scandales. Pourrait-elle parler de certains des scandales auxquels les libéraux ont été mêlés et expliquer pourquoi ou ouvrirait la porte à plus de corruption si on leur donnait un accès illimité à 1 milliard de dollars par l'entremise d'une société placée sous les ordres d'un seul ministre?

Ordres émanant du gouvernement

● (1305)

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, franchement, des scandales survenus au cours de mes neuf années à la Chambre — je ne pense pas avoir assez de temps pour tous les énumérer —, c'est celui de l'organisme UNIS qui ressort nettement dans mon esprit. Il y a la caisse noire environnementale, que j'ai mentionnée, le contrat avec McKinsey, et mon préféré de la dernière législature, le scandale ArriveCAN, qui, je crois, a vraiment conscientisé les Canadiens non seulement au sujet de l'inefficacité du gouvernement, mais aussi de la mauvaise volonté dont il fait preuve en dissimulant ses mauvaises dépenses, ainsi qu'en donnant de l'argent à ses proches. C'est une épidémie dont est responsable le gouvernement, et, malheureusement pour les libéraux, nous continuerons, en tant qu'opposition officielle, à leur demander des comptes à ce sujet.

[Français]

Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Orléans.

[Traduction]

Avant d'aborder le projet de loi C-40, j'aimerais dire quelques mots au sujet de la tragédie qui s'est produite samedi après-midi à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Le sergent Morgan Wong, le soldat Shaun Farrell, le soldat Aidan Goulding et le soldat Hayden Lykkemark: quatre vies et quatre familles bouleversées à jamais. Quatre avenir fauchés trop tôt. Chaque nom représentait un fils aimé, un ami cher, un compagnon d'armes et une vie pleine d'espoirs, de rêves et de promesses.

Je tiens à dire aux familles endeuillées qu'aucune parole ne peut apaiser la douleur inimaginable causée par leur perte. Au nom des habitants de Saint-Laurent, je leur présente mes sincères condoléances. Mes concitoyens et moi-même sommes de tout cœur avec les personnes blessées, avec leurs proches et avec la communauté militaire accablée par cette tragédie.

C'est par respect pour les hommes et les femmes qui servent notre pays que je prends la parole aujourd'hui. Je suis reconnaissante de pouvoir m'exprimer au sujet du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, qui revêt une importance primordiale en cette période de grande incertitude marquée par des tensions et des conflits persistants à l'échelle mondiale, et à un moment où le Canada prend enfin les mesures nécessaires pour actualiser ses forces armées. À titre d'ancienne membre du comité de la Défense nationale, où j'ai eu l'occasion de travailler sur des questions liées à la défense pendant plusieurs années, je sais depuis combien de temps ces changements et ces investissements se font attendre. Je tiens personnellement à féliciter le premier ministre d'avoir pris les mesures qui s'imposaient pour défendre le Canada et notre souveraineté.

Le projet de loi C-40 propose de constituer en société d'État l'Agence de l'investissement pour la défense, afin de la doter d'un mandat clair, d'une structure permanente et d'une gouvernance ministérielle consacrée exclusivement à la conduite des activités d'approvisionnement, de production et d'investissement menées pour la défense à l'appui de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. L'Agence de l'investissement pour la défense fonctionnerait de manière indépendante au sein du portefeuille de la Défense nationale et elle relèverait d'un nouveau ministre appelé ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement.

Le Bureau de l'ombud de l'approvisionnement a constaté cette année qu'un grand projet de défense prend, en moyenne, 16 ans pour franchir toutes les étapes du processus d'approvisionnement et que, dans certains cas, il prenait jusqu'à 28 ans. Derrière ces chiffres se cachent des conséquences réelles. Le Canada a acheté ses CF-18 au début des années 1980 et il s'attendait à les remplacer une vingtaine d'années plus tard. Cela ne s'est pas produit. Comme la vérificatrice générale l'a dit au comité de la défense nationale en 2023, le ministère de la Défense nationale a dû augmenter de 23 % le nombre d'avions de chasse disponibles pour les opérations.

Nous avons entendu des représentants de l'industrie et des experts indépendants. Leur message était homogène: le processus est complexe, rigide et axé sur la minimisation du risque, et il ne peut pas suivre le rythme de l'évolution technologique. Selon les témoins de l'industrie, le processus est trop compliqué et trop exigeant en temps et en argent.

Un témoin qui a comparu devant le comité en 2023 a énuméré plusieurs problèmes dans nos processus d'approvisionnement actuel, qui créent des goulots d'étranglement dans le secteur de la défense. Il a parlé des obstacles bureaucratiques, de la complexité du processus d'approvisionnement en matière de défense, des problèmes d'aversion au risque et de politisation, des pénuries de personnel pour l'approvisionnement en matière de défense, ainsi que du manque de transparence et de reddition de comptes. Une autre témoin a parlé des étapes et des processus bureaucratiques nécessaires pour obtenir des biens et des services de défense pour les Forces armées canadiennes, les qualifiant de « labyrinthe multicouches de procédures et de processus » mis en œuvre et gérés par plusieurs organismes fédéraux.

En ce qui concerne la structure, les témoignages étaient tout aussi clairs. Le directeur parlementaire du budget nous a dit que le processus d'approvisionnement serait plus rapide si nous avions un seul ministre et un seul haut fonctionnaire responsable, plutôt que deux ministres dans deux ministères distincts. À moins qu'un ministre ne soit chargé de l'approvisionnement en matière de défense, le processus ne sera jamais aussi efficace qu'il pourrait l'être. Le processus actuel ne permet tout simplement pas de fournir, de manière rapide et rentable, aux Forces armées canadiennes les principaux systèmes d'armes, les technologies et les équipements militaires de pointe dont elles ont besoin pour maintenir leur état de préparation opérationnelle et leur avantage tactique.

En cernant plusieurs problèmes relatifs aux processus d'approvisionnement de la défense au Canada et en proposant de possibles solutions, les témoins entendus par le comité ont évoqué la nécessité de faire de l'approvisionnement militaire une priorité nationale, de promouvoir un sentiment d'urgence au sein du système d'approvisionnement de la défense, d'améliorer la collecte et l'analyse des données ainsi que les indicateurs de rendement relatifs à l'approvisionnement de la défense, de centraliser l'approvisionnement de la défense, d'augmenter les budgets consacrés à cet approvisionnement, d'en accélérer le rythme, de rationaliser les processus qui entrent en jeu, de tirer les leçons de l'expérience de nos alliés à cet égard, de dépolitiser l'approvisionnement de la défense, de travailler à réduire l'aversion au risque, d'investir dans le personnel chargé des marchés de la défense, et de renforcer la transparence et la surveillance.

● (1310)

J'aimerais aborder ce que le projet de loi ferait concrètement et comment il résoudrait ces problèmes.

Ordres émanant du gouvernement

Aujourd'hui, l'Agence de l'investissement pour la défense relève de Services publics et Approvisionnement Canada, tandis que les besoins sont définis au ministère de la Défense nationale. Le projet de loi transférerait l'Agence au portefeuille de la Défense nationale et regrouperait les pouvoirs en matière d'approvisionnement et les pouvoirs commerciaux au sein d'un seul organisme, ce qui mettrait fin à la fragmentation qui existe actuellement.

Deuxièmement, cela permettrait de désigner un seul ministre responsable. La partie 2 modifierait la Loi sur la défense nationale afin de créer un poste de ministre associé de la Défense nationale responsable de l'approvisionnement, qui rendrait compte au Parlement au nom de l'Agence. Les témoins nous ont indiqué qu'ils souhaitaient qu'il n'y ait qu'un seul ministre et un seul centre de responsabilité afin de rendre le système plus efficace et plus facile à gérer.

Troisièmement, cela permettrait de renforcer le savoir-faire. La société réunirait une équipe de professionnels des marchés publics, guidée par un conseil d'administration et un directeur général responsable devant ce conseil. La possibilité de recruter des talents en dehors de la fonction publique viendrait étayer encore davantage les connaissances spécialisées de l'organisation et son savoir-faire sur le plan commercial. Cela correspond tout à fait à ce que j'ai entendu au sein du comité concernant l'importance d'un leadership ciblé et de ressources spécialisées. Dotée de responsabilités claires et de pouvoirs commerciaux, la société serait en mesure de prendre des décisions éclairées et opportunes, et d'obtenir des résultats.

Quatrièmement, le projet de loi prévoit des mesures de sauvegarde. La société rendrait des comptes au gouvernement par l'entremise d'un ministre responsable, avec une gouvernance prescrite par la loi, des exigences en matière de finances, de vérification et de rapports, et une surveillance parlementaire. La Défense nationale, les Forces armées canadiennes et la Garde côtière canadienne continueraient à définir les capacités dont elles ont besoin et les critères pour les accepter. Les forces armées continueraient à décider de ce dont elles ont besoin. Le rôle de la société serait de les fournir.

Des témoins ont souligné que l'un des défis les plus importants auxquels est confronté le système d'approvisionnement en matière de défense du Canada est l'absence de responsabilité ministérielle clairement définie, qui découle du fait que les responsabilités sont réparties entre plusieurs ministères et organismes fédéraux. Si les appels à la centralisation de l'approvisionnement en matière de défense au sein d'une seule organisation ne sont pas nouveaux, une réforme significative nécessite plus que de simples changements structurels. Elle nécessite un changement profond de culture, de leadership et de reddition de comptes.

Le projet de loi C-40 jetterait des bases solides sur lesquelles nous pourrions nous appuyer pour intégrer d'autres pratiques intelligentes et efficaces, comme celles qui ont été recommandées dans le rapport de 2024. J'ai personnellement présenté une dizaine de ces recommandations qui ont été adoptées par le comité, y compris la recommandation 17, que le secrétaire d'État a mentionnée plus tôt aujourd'hui dans son discours.

Parmi les autres recommandations que j'avais formulées, on peut citer:

Que le gouvernement du Canada collabore de manière proactive avec l'industrie et les universités dès le début pour déterminer les capacités actuelles et proposer une solution conçue au Canada en tirant profit de notre force d'innovation et de nos atouts industriels, de manière à répondre à nos besoins croissants en matière de défense et de sécurité et à travailler en collaboration au développement des outils et de la technologie dont les Forces armées canadiennes auront besoin dans les années à venir.

En voici une autre:

Que le gouvernement du Canada rende le processus d'approvisionnement plus ouvert, impartial et transparent en appliquant des critères de sélection objectifs et réalistes de manière à acquérir le meilleur équipement possible, et qu'il accorde la priorité aux entreprises canadiennes avant de donner à la concurrence étrangère l'accès au processus d'approvisionnement, particulièrement dans le cas des industries qui sont bien développées, compétitives à l'échelle mondiale et où le Canada est un chef de file, comme l'industrie aérospatiale canadienne.

Je continuerai de travailler en étroite collaboration avec le secrétaire d'État afin que nous continuions d'avancer dans la bonne direction. Le changement le plus important est peut-être déjà en cours. Sous la direction du premier ministre, nous constatons un sentiment d'urgence et un engagement renouvelés pour transformer la manière dont le Canada aborde l'approvisionnement en matière de défense. Le premier ministre prend très au sérieux ce dossier et fait preuve de la volonté politique nécessaire pour remettre en question des pratiques de longue date, renforcer la reddition de comptes et mener une réforme importante. Le véritable danger serait de ne pas agir. La vérificatrice générale nous dit que les retards ont une incidence réelle sur les activités. L'ombud de l'approvisionnement estime que le délai moyen est de 16 ans. Nous ne pouvons pas demander à nos forces armées d'attendre aussi longtemps.

L'année dernière, le Canada a consacré 65,9 milliards de dollars à la défense, soit 2,03 % du PIB, dépassant ainsi l'objectif de l'OTAN pour la première fois depuis des décennies, et nous sommes en bonne voie d'atteindre les 5 % d'ici 2035. Cependant, à lui seul, l'argent ne suffit pas à défendre un pays. Il doit se traduire par des navires, des avions, des véhicules et de l'équipement, qui doivent être livrés en temps utile. Depuis des années, la Chambre entend dire que notre système d'approvisionnement est trop lent, trop fragmenté et trop prudent. La vérificatrice générale l'a affirmé, tout comme l'ombudsman de l'approvisionnement. Des témoins entendus par le comité de la défense nationale ont eux aussi soulevé le problème et recommandé, dans un rapport, que des changements soient apportés au système. Selon le gouvernement, ces recommandations ont contribué à façonner le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Le projet de loi C-40 nous permettrait de bénéficier d'un guichet unique d'approvisionnement, d'un ministre responsable, d'un accès à des compétences spécialisées et d'une surveillance parlementaire. Il nous permettrait de dépenser les sommes que nous nous sommes engagés à dépenser, et de bien les dépenser. Nos militaires ont assez attendu. J'exhorte tous les députés à soutenir le projet de loi C-40 et à mettre en œuvre les changements qu'on leur a promis.

• (1315)

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, la question des dépenses de l'OTAN relativement au PIB a beaucoup fait parler aujourd'hui, et elle est directement liée au rôle que l'Agence de l'investissement pour la défense est appelée à jouer.

Je me demande si la députée d'en face peut expliquer comment le gouvernement justifie l'inclusion des dépenses de la Garde côtière dans le calcul des dépenses de défense visant à atteindre l'objectif fixé par l'OTAN relativement au PIB, alors que, selon les règlements de l'OTAN, tirés de son site Web, les forces de la Garde côtière doivent « [recevoir] une formation tactique, [être équipées] comme des forces militaires, [pouvoir] opérer sous commandement militaire direct au cours d'opérations et [être] véritablement aptes à être déployé[e]s en dehors du territoire national à l'appui d'une force militaire ».

Lors d'une réunion de comité, j'ai obtenu la confirmation que la Garde côtière canadienne ne peut pas répondre à ces exigences. La députée peut-elle justifier l'inclusion des dépenses de la Garde côtière dans le calcul des dépenses de défense visant à atteindre l'objectif de l'OTAN relativement au PIB?

Emmanuella Lambropoulos: Monsieur le Président, il est assez clair que le premier ministre a tenté d'augmenter considérablement nos dépenses au cours de la dernière année et demie, et je pense que nous sommes sur la bonne voie pour continuer de le faire. C'est bien plus que ce qu'ont fait les gouvernements précédents.

Je suis vraiment satisfaite de l'orientation que nous prenons et de l'augmentation des dépenses en matière de défense. Je sais que nous continuerons dans cette voie.

[Français]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Avant de lui adresser ma question, je tiens à signaler à la Chambre que nous avons là une belle illustration du problème que nous avons relativement au système d'interprétation. Cela oblige une collègue du Québec à prononcer un discours en anglais pour s'assurer que ses collègues anglophones la comprennent. Je trouve ça un peu dommage. Il ne faut pas l'oublier.

Cela dit, le projet de loi C-40 parle d'investissements. En fait, il prévoit qu'on passe d'une agence à une société. C'est blanc bonnet et bonnet blanc. Moi, ça ne m'apparaît pas être un investissement significatif pour améliorer la position du Canada en matière de défense. Ça m'apparaît être du calfeutrage. C'est cosmétique.

J'aimerais entendre les commentaires de ma collègue à ce sujet. Des investissements clairs sont-ils faits à partir de ce projet de loi? Va-t-on, concrètement, engager des soldats, les former mieux, acheter des avions, des bateaux et des tanks? Y a-t-il de l'investissement en défense ou est-ce seulement le changement du nom d'une structure?

Parallèlement à ça, n'aurait-on pas pu faire la même chose avec une agence plutôt qu'avec une société? C'est un peu décourageant.

Emmanuella Lambropoulos: Monsieur le Président, je pense que ce projet de loi apporte quand même un changement concret.

Au Comité permanent de la défense nationale, nous avons vu à quel point ça prend du temps avant de fournir les outils nécessaires aux Forces armées canadiennes. Le fait que ça puisse prendre 16 à 26 ans pour acquérir ce matériel est vraiment incompréhensible.

C'est notamment parce que le dossier relevait de plusieurs ministères différents. Maintenant que tout est concentré au sein d'un ministère, je pense que les choses vont bouger beaucoup plus vite pour se procurer des avions, des bateaux et tout l'équipement dont on a besoin.

• (1320)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est important pour nous de reconnaître que le gouvernement nouvellement élu, comme l'a clairement indiqué le premier ministre, souhaite porter les dépenses consacrées aux Forces armées canadiennes à 2% du PIB, et qu'il ira bien au-delà de cet objectif au cours des prochaines années. Pour ce faire, nous devons notamment nous assurer d'être en mesure de répondre aux besoins des mi-

Ordres émanant du gouvernement

litaires canadiens grâce à un processus d'appel d'offres. Une société d'État est le meilleur moyen de rendre l'approvisionnement militaire plus efficace, transparent et imputable. J'aimerais savoir ce que la députée pense de mon observation générale.

Emmanuella Lambropoulos: Monsieur le Président, j'aimerais presque pouvoir répondre de nouveau à la question, car je pense que c'était une excellente réponse.

C'est la meilleure façon d'atteindre ces objectifs. Comme le député de ce côté-ci de la Chambre l'a mentionné, nous avons un très grand objectif à atteindre. Je pense que nous y parviendrons au fur et à mesure que nous progresserons.

[Français]

Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole à la Chambre pour discuter du projet de loi C-40.

Comme l'ont fait plusieurs de mes collègues, j'aimerais prendre un moment, au nom de la communauté d'Orléans et en mon nom personnel, pour souligner la tragédie survenue à la Base des Forces armées canadiennes Wainwright, où quatre membres des Forces armées canadiennes ont perdu la vie et des dizaines d'autres ont été blessés lors d'un exercice d'entraînement. À leurs familles, à leurs proches, à leurs collègues et à toute la communauté de Wainwright, je tiens à dire que nos pensées les accompagnent. En cette période difficile, j'aimerais qu'ils sachent que toute la nation est à leurs côtés.

Je reviens maintenant à la question qui nous occupe aujourd'hui. Je crois que tous les députés de la Chambre s'entendent pour dire que notre système d'approvisionnement en matière de défense est devenu trop lourd et qu'il faut trouver des façons de faire les choses plus rapidement et plus efficacement. Peu importe le gouvernement au pouvoir depuis des décennies, ce problème persiste depuis longtemps. Les retards dans l'approvisionnement militaire, ce n'est pas une question partisane. C'est une question de capacité, d'efficacité, de financement et, ultimement, de sécurité nationale.

[Traduction]

Nous sommes à un moment critique. Le gouvernement fédéral met en œuvre d'importantes réformes grâce à la nouvelle Stratégie industrielle de défense et à la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense. Cependant, le monde ne reste pas immobile. Les menaces évoluent rapidement, les nouvelles technologies redéfinissent la manière dont les guerres sont menées, et l'instabilité mondiale ne cesse de croître. Alors que ses alliés agissent rapidement pour moderniser leurs forces et renforcer leurs capacités, le Canada ne peut se permettre de prendre du retard. Nous ne pouvons pas relever les défis d'aujourd'hui avec les méthodes d'hier. Chaque retard se traduit par des coûts plus élevés, des livraisons moins nombreuses et un risque accru que nos forces armées ne disposent pas des outils dont elles ont besoin au moment où elles en ont le plus besoin.

[Français]

En tant qu'ancienne secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, j'ai vu de près à quel point notre système peut devenir un véritable labyrinthe. Ce qui devait prendre quelques années prend parfois 10 ou 15 ans, voire plus encore. Pendant que la paperasse s'accumule sur les bureaux, les coûts explosent, les menaces se multiplient et se diversifient et les femmes et les hommes qui portent l'uniforme continuent d'attendre.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Le coût le plus important n'est pas toujours financier. Ce sont les femmes et les hommes en uniforme qui en font les frais. Ils ont besoin d'un équipement moderne pour accomplir leur mission et assurer la sécurité du Canada, et non d'un équipement qui arrive des années après avoir été demandé.

En réalité, cet enjeu n'est lié à aucun gouvernement ni à aucun parti politique en particulier. Ces problèmes existent depuis des années.

[Français]

Lorsqu'un projet prend plus d'années que prévu à être réalisé, nos militaires doivent composer avec des équipements vieillissants, des coûts accrus et des capacités réduites. Dans certains cas, les retards sont tellement longs que l'équipement risque presque d'être dépassé avant même d'arriver entre les mains de nos militaires.

J'ai eu le privilège de siéger au Comité permanent de la Défense nationale, où nous avons étudié la question de l'approvisionnement en matière de défense. Nous avons entendu des représentants de la Défense nationale, de Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que du Secrétariat du Conseil du Trésor. Sur papier, on avait souvent l'impression que le système avançait, mais, sur le terrain, la réalité était un petit peu autre: les projets accusaient des retards, les coûts augmentaient et nos militaires continuaient d'attendre l'équipement dont ils avaient besoin.

De façon historique, plusieurs personnes se sont positionnées sur ce sujet. Les appels à réformer notre système d'approvisionnement ne datent pas d'hier. Dès 2005, des chercheurs de l'Université Queen's étudiaient la nécessité de moderniser l'administration de la Défense. En 2013, le rapport de M. Jenkins recommandait une meilleure coordination gouvernementale. Notre système d'approvisionnement en défense était trop complexe et réparti entre plusieurs ministères. À la suite de ce rapport, le gouvernement a lancé une stratégie dont l'un des objectifs était de simplifier le processus d'approvisionnement. En 2016, des experts de l'Institut canadien des affaires mondiales constataient déjà que les retards persistaient et que la réforme n'avancait pas assez vite.

Peu importe le gouvernement en place, le diagnostic est demeuré essentiellement le même: il fallait poursuivre les efforts de simplification et de coordination.

● (1325)

[Traduction]

Le nouveau gouvernement fédéral a pris des engagements importants envers l'OTAN. Le Canada a atteint un point de référence en consacrant 2 % de son PIB à la défense, et nous sommes déterminés à investir encore plus dans les années à venir. Cependant, dépenser plus d'argent ne suffit pas. Cet argent doit être transformé en capacités réelles, en équipement réel et en résultats concrets pour les femmes et les hommes qui servent notre pays.

C'est pourquoi le projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, est si important. Au moyen de ce projet de loi, nous proposons de créer la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense en tant que société d'État. Cette nouvelle structure lui donnerait une plus grande souplesse opérationnelle, lui permettrait de travailler plus efficacement avec l'industrie et éliminerait certains des obstacles administratifs qui ont trop souvent ralenti les projets de défense. L'objectif est simple: acquérir des capa-

cités plus rapidement, établir des partenariats stratégiques plus solides, soutenir la base industrielle de défense du Canada et fournir l'équipement dont les Forces armées canadiennes ont besoin au moment où elles en ont besoin.

L'équipement de demain devrait être fabriqué par des travailleurs canadiens à partir d'acier et d'aluminium canadiens et devrait être alimenté par l'innovation canadienne. En donnant plus de souplesse à l'Agence de l'investissement pour la défense, nous moderniserions un système qui doit s'adapter à un monde en rapide évolution. Nos militaires n'ont pas besoin de plus de bureaucratie. Ils ont besoin d'équipement, de capacités et de résultats. C'est exactement ce que vise le projet de loi C-40.

Ce projet de loi vise à changer la façon dont nous fournissons des capacités essentielles aux Forces armées canadiennes. Il s'agit de veiller à ce que les projets essentiels ne restent pas dans le système pendant des années alors que les besoins opérationnels deviennent de plus en plus urgents chaque jour. Dans le monde d'aujourd'hui, le coût de l'inaction est trop élevé. Ce coût se calcule non seulement en dollars, mais aussi en capacités perdues, en disponibilité opérationnelle réduite et en risques accrus pour notre sécurité nationale. Les menaces auxquelles nous sommes confrontés n'attendent pas que nos processus rattrapent leur retard, et nous ne devrions pas non plus attendre.

[Français]

Trop souvent, nous attendons qu'un équipement soit rendu au bout de sa vie utile avant de penser à ce qui viendra ensuite. Plusieurs experts recommandent plutôt de toujours avoir une longueur d'avance. Pendant qu'une génération d'équipement est en service, la suivante devrait être en cours de conception et de développement.

Ces recommandations insistent aussi sur la nécessité d'accélérer la prise de décision, de réduire les délais administratifs et de simplifier le processus d'approbation. L'objectif est clair: permettre au Canada de produire plus rapidement de meilleurs résultats et de répondre à l'évolution rapide des menaces à la sécurité internationale.

Pour les résidents d'Orléans, la défense nationale n'est pas une question théorique. Nous côtoyons chaque jour nos militaires, des vétérans et des professionnels qui contribuent directement à la sécurité du Canada. Ils s'attendent à ce que les investissements annoncés se traduisent en résultats concrets, et non en années de délais administratifs.

Le projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, vise précisément à rendre le système plus agile, plus efficace et mieux adapté aux réalités du monde d'aujourd'hui afin que nos forces armées reçoivent les capacités dont elles ont besoin quand elles en ont besoin.

Cela dit, plus de flexibilité ne veut pas dire moins de transparence. L'Agence de l'investissement pour la défense restera responsable devant le gouvernement par l'intermédiaire d'un ministre. Elle devra rendre des comptes, respecter les règles strictes de gestion financière et se soumettre à des audits réguliers. Le Parlement continuera aussi d'exercer son rôle de surveillance.

Avec le projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, le gouvernement veut réduire les délais et la bureaucratie tout en s'assurant que l'argent des contribuables est bien géré et que l'Agence reste responsable de ses décisions.

J'espère avoir l'appui de mes collègues dans le processus législatif qui suit.

• (1330)

[Traduction]

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, la députée d'en face a mentionné les dépenses liées à l'OTAN. Je vais poser de nouveau la question, car je n'arrive jamais à obtenir de réponse à la Chambre.

Selon la définition même de l'OTAN, une garde côtière doit être formée aux tactiques militaires, équipée comme une force militaire, capable d'opérer sous autorité militaire directe et susceptible d'être déployée, dans des conditions réalistes, en dehors du territoire national pour appuyer une force militaire. En comité, le chef de la Garde côtière a déclaré que la Garde côtière canadienne ne pouvait pas atteindre cet objectif. La députée peut-elle nous expliquer comment les libéraux peuvent se vanter d'avoir atteint la cible de 2 % du PIB fixée par l'OTAN en matière de dépenses, alors qu'il s'agit carrément d'une illusion? La députée peut-elle justifier cela? Aucune autre réponse ne m'intéresse.

Marie-France Lalonde: Monsieur le Président, je ne voulais pas me montrer trop partisane, car j'essayais de rester dans les limites de la bienséance parlementaire, mais à Orléans en particulier, on nous rappelle que, sous le gouvernement conservateur, les dépenses consacrées à l'OTAN sont tombées en dessous de 1 %.

Ce que notre nouveau gouvernement a fait, c'est prendre des mesures pour atteindre notre cible de 2 %. C'était exceptionnel, et je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus. Nous avons également apporté un changement significatif au sein de notre Garde côtière en l'intégrant à nos forces armées, au ministère de la Défense nationale et à notre système de défense. Pour avoir rencontré certains des membres de la Garde côtière à Iqaluit cet été, je pense qu'ils apprécient grandement que nous allions de l'avant pour améliorer leur capacité à servir les Canadiens.

[Français]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son discours.

J'aimerais lui poser une question précise. Ce qui m'apparaît problématique dans ce projet de loi, c'est que si l'agence devient une société d'État, l'ombudsman de l'approvisionnement n'aura plus le pouvoir d'intervenir. En effet, son mandat ne couvre pas les sociétés d'État. Cela veut dire que, si une petite PME souhaite déposer une plainte, celle-ci pourrait ne pas être entendue puisque le champ d'action de l'ombudsman ne couvre pas une société d'État.

Ma collègue ne trouve-t-elle pas qu'il s'agit là d'un manque de transparence? Connaissant ma collègue, il me semble qu'elle serait en faveur d'un amendement au projet de loi qui étendrait aux sociétés d'État le champ d'action de l'ombudsman à l'approvisionnement.

Marie-France Lalonde: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de cette importante question.

Je lui dirai que le processus législatif est en cours en ce moment. C'est pour ça que nous avons ces discussions. Je pense qu'il est important de répondre aux attentes, afin que les militaires, ces hommes et ces femmes qui servent notre pays, disposent de l'équipement dont ils ont besoin dans les délais requis. Il faut également être en mesure d'évaluer rapidement les options qui sont proposées.

Ordres émanant du gouvernement

Il est temps que le Canada se dote des équipements d'aujourd'hui pour relever les défis de demain, plutôt que de compter sur les équipements d'hier pour accomplir les missions de l'avenir.

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son excellent discours.

Je trouve ses propos intéressants, surtout en ce qui concerne les entreprises. Nous le voyons: les entreprises ont besoin de prévisibilité. Nous en entendons parler depuis longtemps. Les entreprises voudraient investir dans le secteur de la défense. J'ai rencontré des entrepreneurs de Beauport—Limoilou, la semaine dernière. Ils disent qu'ils voudraient emprunter cette direction, mais ils ne savent pas comment le faire ni comment se faire accompagner.

D'après ma collègue, comment cette nouvelle structure pourra-t-elle accompagner les entreprises et leur offrir la prévisibilité nécessaire pour investir davantage dans les équipements et leur main-d'œuvre spécialisée? Comment pourra-t-elle aider nos PME canadiennes à se joindre à cette aventure et à participer au secteur de la défense?

Marie-France Lalonde: Monsieur le Président, les fonctions de la société, ce qu'elle va faire et coordonner, sont très bien décrites dans le projet de loi. La Société canadienne d'investissement pour la défense aura sûrement un mandat plus large et plus intégré, regroupant les activités d'approvisionnement, de production et d'investissement, afin de mieux soutenir l'industrie de la défense au Canada.

Je pense qu'il est important aujourd'hui de souligner que, ce dont le Canada ainsi que les hommes et les femmes qui servent notre pays ont besoin, c'est d'équipements d'aujourd'hui, et non d'hier. Cette agence va permettre de simplifier le processus, mais aussi de donner une certaine prévisibilité aux entreprises qui continueront d'investir avec nous.

• (1335)

[Traduction]

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Vernon—Lake Country—Monashee.

C'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui. Samedi après-midi, un tragique incendie a embrasé une zone d'entraînement à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Quatre membres des Forces armées canadiennes ont été tués et 39 autres ont été blessés, dont beaucoup grièvement. Je tiens à dire à leurs familles, à leurs camarades et aux blessés qui se battent encore pour se rétablir qu'ils sont dans nos pensées et que le Canada partage leur douleur.

Le chef de l'opposition a parlé hier à la Chambre des soldats et des pompiers qui ont couru vers le danger. J'ai porté l'uniforme pendant des décennies. J'ai été capitaine de navire. J'ai supervisé la sécurité et la surveillance de la côte Ouest du Canada et j'ai participé à de multiples déploiements. Je connais le courage des hommes et des femmes en uniforme et je sais ce qu'il en coûte à leur famille. Dans Cowichan—Malahat—Langford, bon nombre de ces familles sont nos voisins. Il s'agit d'une question non partisane. En tant que Canadiens, nous sommes unis dans la douleur et le respect. Nous devons à ces soldats le même respect dans le cadre de nos travaux ici aujourd'hui.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes saisis du projet de loi C-40, qui constitue la troisième version de l'Agence de l'investissement pour la défense en moins d'un an. L'article 9 du projet de loi prévoit que l'Agence de l'investissement pour la défense « se conforme » à ce que le ministre associé ordonne. Il ne dit pas qu'elle « peut » s'y conformer, mais bien qu'elle « s'y conforme ».

Il y a plus de 2 000 ans, Aristote écrivait qu'une oligarchie était gouvernée par une minorité au profit d'une minorité. Je propose d'utiliser cette définition comme critère d'évaluation de ce projet de loi. Qui prend les décisions, pour quelles raisons, et à qui ces personnes rendent-elles des comptes? Qui prend les décisions en vertu du projet de loi C-40? Une seule personne. Ce nouveau poste de ministre associé serait créé et ferait l'objet d'un contrôle encore plus limité de la part du Conseil du Trésor, tout en ayant moins de comptes à rendre aux Canadiens.

Le député appelé à occuper ce poste a servi ce pays en tant que pilote de chasse, et j'ai un profond respect pour son service. Le directeur de l'Agence de l'investissement pour la défense n'a aucune expérience militaire et aurait menacé de démissionner, bien qu'il soit un dirigeant chevronné dans les domaines des affaires et de la banque. Cependant, quels que soient l'expérience et les états de service d'une personne, nul ne devrait détenir un tel pouvoir sur une telle somme d'argent public.

À titre d'exemple, une famille qui remplace son toit obtient trois devis. Une entreprise qui signe un contrat de 1 milliard de dollars doit le faire approuver par son conseil d'administration et le faire vérifier par ses auditeurs, puis l'entreprise doit rendre des comptes à ses actionnaires. Dans le domaine de la défense nationale, les Canadiens sont les actionnaires. Cette année, nous dépenserons environ 75 milliards de dollars en défense et, d'ici 2035, 163,6 milliards de dollars par année. Nos alliés ne fonctionnent pas de cette façon. Au Royaume-Uni, un organisme de réglementation indépendant supervise le prix des contrats de défense à fournisseur unique. Aux États-Unis, de tels contrats doivent être justifiés par écrit et rendus publics, mais le projet de loi C-40 demande aux Canadiens de se contenter de moins.

Prenons l'exemple de l'avion de surveillance GlobalEye que le premier ministre a annoncé au salon CANSEC en mai. Aucun appel d'offres n'a été lancé, et aucune raison n'a été donnée. Le vice-président de L3Harris Canada, qui espérait lui aussi soumissionner à ce projet et qui est lui-même un ancien commandant adjoint de l'Aviation royale canadienne, s'est dit très surpris par l'annonce. Avec des lacunes dans la couverture radar, l'absence de ravitaillement en vol et des problèmes critiques de compatibilité avec le NORAD, GlobalEye ne répond même pas aux propres exigences opérationnelles de l'Aviation royale.

J'ai supervisé la surveillance de la côte Ouest lorsque j'étais en uniforme, et je sais ce qu'un trou dans la couverture radar signifie pour ceux qui surveillent le Canada. Pourquoi opter pour un fournisseur unique, et en vertu de quelle autorité? Quelles en étaient les raisons? Pire encore, le projet de loi C-40 prévoit maintenant 13 motifs pour sauter le processus d'appel d'offres concurrentiel, et le dernier point permet au nouveau ministre associé d'ajouter d'autres motifs sans en faire rapport à la Chambre. Aucun processus de divulgation n'est prévu pour les projets individuels. Il n'y a qu'un seul rapport annuel pour des milliards et des milliards de dollars d'approvisionnement. Ce n'est pas de la reddition de comptes. Le projet de loi C-40 irait jusqu'à supprimer les amendes et les peines

d'emprisonnement auxquelles un ministre associé serait autrement assujéti pour ne pas avoir mené un processus concurrentiel.

● (1340)

L'Agence de l'investissement pour la défense serait autorisée à puiser jusqu'à 1 milliard de dollars dans le Trésor, mais ce projet de loi ne précise pas à quelle fréquence, qui jouirait d'une telle autorisation et dans quelles conditions. Entre 2020 et 2023, dans le secteur de la défense, environ 5,4 milliards de dollars ont été approuvés sans être dépensés. L'argent se fait rare au pays, et les familles canadiennes le ressentent tous les jours. Voilà exactement pourquoi il est nécessaire de rendre compte de chaque dollar consacré à la défense.

Prenons l'exemple du F-35, qui fait l'objet d'un examen spécial de six mois depuis maintenant 18 mois. Si la décision concernant les F-35 est transférée à l'Agence de l'investissement pour la défense, le ministre associé pourrait, à lui seul, changer complètement l'orientation du programme des avions de chasse sans avoir à fournir la moindre justification par écrit au Parlement. Le député désigné pour occuper ce nouveau poste de ministre associé s'oppose publiquement au projet des F-35 depuis plus de 10 ans, une position qui a suscité la dérision de ses propres collègues pilotes de chasse. Cette décision doit être prise dans le cadre d'un appel d'offres équitable et ouvert, et non par un seul individu. Je tiens à préciser que le F-35 a déjà remporté deux appels d'offres.

Accélérer les processus d'approvisionnement ne signifie pas pour autant réduire l'obligation de rendre des comptes. Voici l'approche à adopter: limiter les contrats à fournisseur unique aux besoins opérationnels réels, tout en exigeant que les motifs soient consignés par écrit et rendus publics; rendre régulièrement compte au Parlement de chaque directive ministérielle; et intégrer directement les règles relatives aux conflits d'intérêts dans le texte même du projet de loi. Toute personne qui donne son avis ou vote sur ces décisions, y compris le premier ministre et le Cabinet, doit déclarer tout intérêt dans les entreprises concernées, et toute personne en situation de conflit d'intérêts doit se récuser. Le premier ministre s'appuie sur un filtre anti-conflits d'intérêts couvrant plus de 100 entreprises. Si cette garantie est nécessaire au plus haut niveau, elle doit également s'appliquer à la seule fonction habilitée à prendre de telles décisions portant sur plusieurs milliards de dollars. Enfin, nous devons fixer des délais d'approvisionnement en temps réel et évaluer les progrès par rapport à ceux-ci.

Revenons aux personnes que le projet de loi est censé servir, les membres des Forces armées canadiennes qui défendent de manière désintéressée la souveraineté du pays. Ils me demandent régulièrement: « Où sont les chars, les navires et les sous-marins? Pourquoi les sommes récupérées sont-elles presque aussi importantes que les augmentations salariales? Où sont les munitions et l'équipement que le gouvernement ne cesse d'annoncer? Pourquoi les soldats en patrouille en Lettonie se retrouvent-ils sans munitions, se demandant pourquoi l'artillerie qui les soutient n'a pas assez d'obus? »

Tout cet équipement ne sert à rien sans des personnes formées pour s'en servir. Le gouvernement affirme que le recrutement et l'enrôlement sont en hausse, mais l'enrôlement n'est pas synonyme de recrutement, et une recrue n'est pas un soldat bien formé. La vérificatrice générale a constaté que seul un candidat sur treize parvenait à suivre la formation de base et qu'il n'y avait pas suffisamment d'instructeurs, d'équipement ou d'installations pour former les personnes qui s'enrôlent. Le taux d'échec est passé de 15 à 23 %, et certains rapports l'estiment maintenant à 45 %. Par ailleurs, il manque encore des milliers de militaires dans les métiers spécialisés dont nous avons besoin dès maintenant. Les chiffres d'enrôlement font les gros titres, mais seuls des militaires bien formés et qualifiés peuvent défendre notre pays, et, pour les fidéliser, on doit leur fournir l'équipement dont ils ont besoin pour défendre le Canada.

Je ne demande pas au gouvernement de supprimer l'Agence de l'investissement pour la défense — d'autres pays utilisent ce modèle —, mais avant de débattre de l'instrument lui-même, nous devons définir la philosophie qui le sous-tend. Il ne s'agit pas là de questions partisans. C'est le minimum que les Canadiens soient en droit d'attendre de tout gouvernement qui dépense leur argent pour défendre notre pays.

Je demande à chaque député de la Chambre d'évaluer le projet de loi C-40 à l'aune de ce critère et de tenir compte de la mise en garde d'Aristote selon laquelle la voie que nous choisissons aujourd'hui façonnera le pays dont hériteront nos enfants ainsi que la sécurité de ceux qui le défendent.

• (1345)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question non partisane pour le député.

Le député a soulevé la question du recours à un fournisseur unique. Toutes les provinces concluent des accords avec un fournisseur unique. Si on se penche sur le domaine de la santé, la principale dépense des provinces, que ce soit en Colombie-Britannique, en Ontario ou en Alberta, on constate que le recours à un fournisseur unique est une réalité. Si on se penche ensuite sur les sociétés d'État, elles garantissent une meilleure reddition de comptes, une accessibilité accrue et un lien direct avec leurs assemblées législatives respectives, en l'occurrence la Chambre des communes. Nous pouvons ensuite examiner s'il est nécessaire d'accélérer les choses et de devenir plus efficaces pour répondre aux besoins des membres des Forces canadiennes.

Le député ne convient-il pas qu'une société d'État est, en réalité, un pas dans la bonne direction pour atteindre tous ces objectifs?

Jeff Kibble: Monsieur le Président, j'ai effectivement dit que les sociétés d'État se sont avérées utiles dans d'autres pays, mais ces règlements irresponsables, qui permettraient à une seule personne de prendre de lourdes décisions, posent problème. C'est le défaut de ce projet de loi.

Les conservateurs ont eu recours avec beaucoup de succès à des contrats à fournisseur unique afin d'armer rapidement nos militaires lorsque les circonstances le justifiaient, mais il y avait des motifs écrits. Le projet de loi est axé sur 13 raisons susceptibles d'être élargies sans exigence de reddition de comptes ni de rapport à la Chambre. Voilà le problème. Ce n'est pas la société d'État.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je souhaite poser une question à mon collègue parce que je n'ai pas réussi à obtenir une réponse claire de la part de nos collègues du gouvernement à savoir ce que, concrètement, ce projet de loi fera dans nos forces armées.

Aura-t-on plus de tanks, d'avions, de bateaux, de soldats et ainsi de suite?

Lui, a-t-il une réponse à cette question-là?

Sinon, comme moi, fait-il le constat que, le seul changement, c'est qu'avec une agence, le gouvernement doit rendre des comptes à la population alors qu'avec une société d'État, à laquelle il va donner les mêmes directives qu'à l'Agence, il n'aura pas besoin de rendre des comptes?

Le gouvernement dira que c'est une société d'État, ce n'est pas le gouvernement. Moi, c'est la seule utilité que j'y vois.

Mon collègue est-il d'accord ou est-ce que je fais erreur?

[Traduction]

Jeff Kibble: Monsieur le Président, examinons les faits. Le GlobalEye est un avion qui ne répond pas aux besoins opérationnels de l'armée de l'air, et cela pourrait ouvrir la porte à des dépenses de plusieurs milliards de dollars sur lesquelles nous n'aurions pas de contrôle et pour lesquelles il n'y aurait pas d'obligation redditionnelle. De toute évidence, la formulation actuelle du projet de loi ouvrirait la porte à la corruption et à des ingérences extérieures. Il doit être modifié. Bien que la structure d'une société d'État puisse être appropriée, le projet de loi ne répond certainement pas aux besoins.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, mon collègue, en sa qualité de ministre du cabinet fantôme chargé de l'approvisionnement en matière de défense, a examiné très attentivement le projet de loi C-40. Il a mentionné que le paragraphe 9(2) du projet de loi conférerait au ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement un pouvoir absolu sur l'Agence de l'investissement pour la Défense. Nous n'avons jamais vu une société d'État être assujettie au gouvernement au point de devoir se conformer « à ce que le ministre ordonne ». Même la CBC/Radio-Canada, en tant que société d'État, n'est pas soumise à ce type d'influence gouvernementale.

Comme l'a dit le député, on prévoit ici treize exceptions pour justifier les cas où le gouvernement ou le ministre pourrait ne pas vouloir recourir à un processus concurrentiel. Le ministre disposerait ainsi d'une échappatoire. Alors qu'il est question de mettre 1 milliard de dollars à la disposition du ministre et de l'Agence de l'investissement pour la Défense, mon collègue voit-il là un risque accru d'ingérence politique et de corruption?

Jeff Kibble: Monsieur le Président, c'est une excellente question de la part de mon collègue, qui est ministre du cabinet fantôme en matière de défense nationale. C'est un privilège pour moi de travailler en étroite collaboration avec lui au sein d'un comité.

Ordres émanant du gouvernement

Il existe sans aucun doute une longue liste de scandales de corruption impliquant le gouvernement libéral, et ce projet de loi, jumelée à un manque de reddition de comptes et de surveillance, ne ferait qu'ouvrir la porte à plus de scandales. Il accorderait des pouvoirs sans précédent, sans prévoir de reddition de comptes. Je ne l'accepterai pas. Les conservateurs ne l'accepteront pas, et je mets les Canadiens au défi de ne pas accepter cette absence totale de reddition de comptes.

• (1350)

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Monsieur le Président, nos pensées accompagnent les courageux soldats qui ont perdu la vie ou qui ont été grièvement blessés à Wainwright. C'est précisément parce que ces jeunes hommes connaissaient et acceptaient ces risques dès le départ qu'ils sont devenus les héros canadiens dont nous nous souviendrons.

Les soldats qui portent l'uniforme canadien sont réputés pour leur engagement dans des missions de maintien de la paix et dans des guerres asymétriques, même avec du matériel obsolète. Ils font leur service à bord de navires vieillissants et d'avions anciens, et ils s'entraînent avec du matériel qui était neuf il y a plus d'un demi-siècle. Je le sais, car j'ai moi-même utilisé ce matériel il y a seulement 15 ans, à une époque plus simple où la guerre était bien loin de chez nous. C'était une époque où la guerre dans les zones grises n'était qu'un concept de roman.

Après plus de 10 ans où les libéraux ont relégué au second plan la souveraineté dans l'Arctique et la défense du continent, la nécessité de reconstruire nos forces armées est devenue évidente pour tout le monde. Notre réalité géostratégique a évolué au cours des 10 dernières années, pendant que les libéraux sommeillaient, et nous ne pouvons plus ignorer les attaques menées contre l'Occident par des puissances étrangères. Je ne parle pas du grand méchant du Sud, que les libéraux accusent de tout, mais de nos véritables ennemis, ceux qui mènent activement une guerre contre nous dans la zone grise: la Russie et la Chine.

En Afghanistan, nous pouvions nous permettre d'utiliser du matériel vieillissant, car nos chars d'assaut désuets et nos capacités logistiques empruntées avaient, malgré tout, des générations d'avance sur tout ce que les talibans pouvaient déployer. Cela suffisait. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde différent. Les cyberattaques et les autres guerres en zone grise sont en hausse. Si nous voulons protéger notre souveraineté dans le Nord, nous devons réarmer nos troupes en les dotant de capacités militaires modernes de premier ordre.

Les chiffres mêmes du gouvernement montrent qu'il est urgent de mettre à jour nos capacités militaires et d'en combler les lacunes. En 2024-2025, le taux de disponibilité opérationnelle des principales flottes s'établissait à 59 % pour le matériel maritime, à 51 % pour le matériel terrestre et à 42 % pour le matériel aérospatial. Ces chiffres mettent en évidence de graves contraintes qui limitent les moyens d'action de nos forces armées, même avec un équipement moderne. Aujourd'hui, nous demandons à nos militaires d'être prêts à affronter des soldats ennemis endurcis dans l'espace de combat du XXI^e siècle, marqué par des opérations tridimensionnelles et des technologies de pointe, et nous attendons d'eux qu'ils accomplissent cette mission en utilisant des armes qui étaient déjà vétustes il y a 20 ans en Afghanistan.

L'Ukraine nous a appris que les guerres de demain seront menées à l'aide d'armes qui auraient semblé inimaginables avant 2022. Dans le contexte actuel des menaces, nos troupes méritent ce qu'il y

a de mieux. Nos soldats, nos aviateurs et nos marins n'ont pas voix au chapitre. Ils comptent sur nous, ici à la Chambre, pour faire entendre leurs préoccupations. Ils ont le droit de savoir quand leur matériel sera livré et, dans un contexte où les conflits opposent de plus en plus des adversaires de force comparable, ils doivent avoir l'assurance qu'ils disposeront du meilleur équipement possible.

Les conservateurs sont pour de l'équipement fourni plus rapidement aux forces armées. Nous sommes pour une industrie canadienne de la défense florissante, une responsabilité manifeste à l'égard des marchés publics et l'élimination de la paperasserie superflue. Or, le projet de loi C-40 demande au Parlement de se faire à l'idée qu'en donnant davantage de marge de manœuvre à une nouvelle société d'État tout en accordant des pouvoirs considérables au ministre, on résoudra enfin les problèmes que le gouvernement a promis à répétition de régler.

L'Agence de l'investissement pour la défense a pris forme en octobre 2025 en tant qu'organisme de services spéciaux relevant de Services publics et Approvisionnement Canada. Ensuite, les libéraux ont proposé un organisme autonome. Cette fois, ils proposent une société d'État dont la direction est aux ordres du ministre. Chaque version successive est censée être une amélioration sur les plans de la rapidité et de la clarification. Chaque version successive repose sur la promesse non respectée de concrétiser la précédente. Chaque version successive s'éloigne de plus en plus du milieu militaire pour se rapprocher des civils, dont certains ignorent la différence entre une grenade à tirer et une grenade à manger.

C'est peut-être pour cette raison que, 18 mois après être arrivé au pouvoir, le gouvernement libéral noie la Chambre et les médias sous les annonces alors que tout ce qu'il a réussi à accomplir, c'est signer des documents jaunis qui finiront par se traduire par de nouveaux fusils pour nos troupes. Dix-huit mois, c'est le temps qu'il a fallu pour construire l'Empire State Building et la route de l'Alaska, de leur conception jusqu'à la fin des travaux. Si c'est le gouvernement qui s'était occupé de la route de l'Alaska, on en serait encore, 85 ans plus tard, à poser des bûches sur les fondrières. Pourquoi donc? Pourquoi le gouvernement crie-t-il ses annonces sur tous les toits tout en en accomplissant le moins humainement possible?

Après 18 mois, le gouvernement libéral n'arrive toujours pas à se décider au sujet du F-35, sans doute l'avion le plus rigoureusement évalué de toute l'histoire de l'aviation militaire nord-américaine. Les généraux de l'Aviation royale canadienne en ont confirmé la nécessité. De plus, le Canada a participé à son développement, et cet appareil marque la transition vers l'ère des avions de guerre autonomes. C'est le seul appareil qui offre aujourd'hui, et pour la prochaine décennie, une véritable capacité de dissuasion à l'échelle du continent. Pourtant, le gouvernement libéral continue de tergiverser. Pourquoi? Les besoins militaires du Canada ont-ils changé? Le NORAD est-il soudainement devenu moins important? Les menaces qui pèsent sur l'Arctique se sont-elles évaporées, ou cette hésitation s'explique-t-elle par l'ambition du premier ministre d'intégrer l'Union européenne?

• (1355)

Revenons un instant à la réalité. Le Canada est un pays nord-américain dont la sécurité dépend du NORAD, d'une intégration militaire étroite avec les États-Unis et de la défense de l'Arctique. Pourtant, ce projet de loi accorderait de vastes pouvoirs à une nouvelle société d'État au moment même où le premier ministre réoriente l'approvisionnement en matière de défense vers l'Europe au moyen du programme SAFE et du plan Préparation à l'horizon 2030. Les libéraux tentent de présenter cette réorientation comme une forme de diversification, alors qu'ils savent très bien que ce n'est pas le cas. Il s'agit plutôt d'un accord de sécurité coûteux qui profite presque certainement davantage aux institutions financières européennes qu'aux Canadiens.

L'Union européenne ne peut pas remplacer le NORAD, et l'intégration de systèmes européens à notre structure de défense continentale pourrait coûter très cher. Les maigres budgets de défense serviront-ils à répondre aux exigences de sécurité du projet fétiche du premier ministre plutôt qu'à renforcer la surveillance de l'Arctique, la défense aérienne et le NORAD? L'Europe est un allié précieux, mais la géographie demeure une réalité incontournable. L'approvisionnement en matière de défense du Canada doit d'abord servir à protéger la sécurité des Canadiens, et non à soutenir les ambitions géopolitiques du premier ministre en Europe.

C'est précisément ce que j'ai demandé à la directrice parlementaire du budget lorsque j'ai soulevé la question des exigences financières concurrentes découlant de l'ambition de participer à la défense européenne et continentale. La directrice parlementaire du budget a reconnu la tension entre les deux et elle a indiqué que l'achat d'aéronefs ferait partie des principales dépenses susceptibles d'être touchées. Nous avons donc un gouvernement qui mène des initiatives d'approvisionnement de plusieurs milliards de dollars en Europe sans que le Parlement ait un portrait financier exact ou une idée des coûts supplémentaires pour conserver l'interopérabilité avec nos partenaires américains. Le gouvernement de M. Carney cherche simultanément à conclure des accords d'approvisionnement en matière de défense avec l'Europe...

Le Président: Le député sait qu'il ne peut pas désigner les députés par leur nom à la Chambre.

Il peut continuer.

Scott Anderson: Monsieur le Président, le gouvernement libéral actuel cherche en même temps à conclure des accords d'approvisionnement en matière de défense avec l'Europe dans le cadre du programme SAFE et du plan Préparation à l'horizon 2030, à négocier l'achat d'appareils GlobalEye avec Saab et à créer une nouvelle société d'État dotée de vastes pouvoirs pour diriger les investissements pour la défense. Ces initiatives soulèvent de graves préoccupations parce que les décisions d'approvisionnement pourraient être davantage influencées par la relation géopolitique privilégiée du premier ministre que par les exigences opérationnelles définies par le haut commandement de l'armée canadienne.

Prenons l'exemple de l'aéronef d'alerte aéroporté GlobalEye de Saab. Il s'agit d'un projet mené par l'Agence de l'investissement pour la défense elle-même, l'organisation que le projet de loi C-40 propose de transformer en une puissante société d'État. Des préoccupations ont été soulevées au sujet de la couverture radar, du ravitaillement en vol et de la compatibilité avec les réseaux de communication sécurisés du NORAD. Le Canada paiera-t-il pour d'autres travaux d'ingénierie, modifications, formation, infrastructures et entretien à long terme afin de rendre une plateforme de surveillance

Déclarations de députés

conçue en Europe compatible avec l'architecture de défense nord-américaine? Comment se compare-t-il à d'autres aéronefs de surveillance déjà conçus pour fonctionner dans l'architecture actuelle du NORAD?

Le premier ministre invoque souvent l'autonomie stratégique pour justifier ses ambitions européennes, mais l'autonomie se mesure en fonction de la capacité qu'a le Canada d'utiliser, d'entretenir et de conserver de manière indépendante le matériel qu'il achète. Un avion européen auquel il faut apporter des modifications coûteuses pour son intégration au NORAD ne rend pas le Canada plus souverain: il fait simplement grimper le coût de la défense continentale. Si on s'appuie sur la participation de l'industrie canadienne pour justifier un fournisseur privilégié, le Parlement et la population du Canada méritent de savoir si les retombées industrielles promises l'emportent sur les coûts supplémentaires.

En tant que conservateurs, nous ne nous opposons pas à une coopération avec l'Europe en matière de défense. Nous voulons toutefois éviter que des préférences géopolitiques remplacent le jugement militaire et la responsabilité financière. Le premier ministre a le droit de resserrer les relations du Canada avec l'Europe, mais il n'a pas le droit d'obliger les contribuables canadiens à financer cette ambition à notre détriment.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, l'an dernier, le Parlement a adopté le projet de loi C-58, qui interdit le recours à des travailleurs de remplacement pendant les grèves et les lock-out fédéraux. Pourtant, le Conseil canadien des relations industrielles a déterminé que la Banque du Canada, qui se trouve à quelques pas du Parlement et dont le premier ministre a été le gouverneur pendant cinq ans, avait enfreint le Code canadien du travail non pas une, mais deux fois pendant la grève des agents de sécurité. Pour ajouter l'insulte à l'injure, elle a eu recours à des briseurs de grève de Garda et de Pinkerton, qui sont connus pour leurs tactiques antisyndicales et leur bilan douteux en matière de droits de la personne.

Les travailleurs de l'Alliance de la fonction publique du Canada sont en grève depuis 119 jours. Tom Doran, président de l'International Longshore and Warehouse Union Canada, a dit que des briseurs de grève étaient employés sur l'un des chantiers.

Une loi qui n'est pas appliquée, c'est une promesse non tenue. Les employeurs doivent être tenus responsables et les droits des travailleurs doivent être respectés. La loi issue du projet de loi C-58 doit faire ce qu'a voulu le Parlement, c'est-à-dire protéger les travailleurs.

*Déclarations de députés***LA LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LA PAIX**

Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à une personne extraordinaire. Navi Pillay est née à Durban. Dans un pays qui lui disait où elle pouvait et ne pouvait pas s'asseoir, où elle pouvait et ne pouvait pas étudier et qui elle pouvait et ne pouvait pas être, cette fille de chauffeur d'autobus est quand même devenue avocate.

Elle a défendu ceux qui osaient résister à l'apartheid. Elle a obtenu le respect des droits fondamentaux pour les prisonniers de l'île Robben. Plus tard, en tant que juge, elle a contribué à établir que le viol collectif peut être un acte génocidaire. À titre de haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, elle a défendu la dignité humaine. Elle a passé sa vie à insister sur le fait que la justice n'est pas un cadeau des puissants, mais une promesse aux impuissants.

Aujourd'hui, à 85 ans, elle est lauréate du prix Nobel. Sa vie nous montre que la justice ne progresse pas d'elle-même. Elle progresse parce que quelqu'un est prêt à la transporter année après année dans des endroits où elle n'est souvent pas la bienvenue.

Je félicite la juge Pillay.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, « les méchants » reviendront-ils? C'est la question qu'un petit garçon de 4 ans posait encore 16 mois après avoir été victime d'une violation de domicile avec agression armée en Ontario. Aucun enfant ne devrait éprouver cette crainte. Aucun parent ne devrait douter de sa capacité à rassurer son enfant. Pour les familles de Vaughan et de partout au Canada, le traumatisme se poursuit bien après le départ des intrus. Il se manifeste par des nuits blanches et chaque fois qu'un bruit inattendu se fait entendre ou qu'on frappe à la porte.

C'est pourquoi je présente aujourd'hui un projet de loi visant à assurer la sécurité à domicile. Mon projet de loi permettrait de créer une infraction distincte pour les violations de domicile avec agression, assortie d'une peine minimale obligatoire de cinq ans et d'une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité. Il prévoit également l'inversion du fardeau de la preuve pour la mise en liberté sous caution.

Nos lois doivent reconnaître la gravité des actes commis par des criminels qui s'introduisent de force dans le domicile d'autrui pour ensuite terroriser les habitants. Les Canadiens devraient pouvoir verrouiller leur porte, mettre leurs enfants au lit et dormir sur leurs deux oreilles.

J'exhorte tous les députés à appuyer ce projet de loi, car les familles canadiennes ont le droit de dormir sur leurs deux oreilles.

LES RELATIONS CANADA-CHINE

Zoe Royer (Port Moody—Coquitlam, Lib.): Monsieur le Président, cet automne, en ma qualité de coprésidente de l'Association législative Canada-Chine, j'ai dirigé, aux côtés du sénateur Gignac, une délégation parlementaire à l'occasion de notre 26^e réunion bilatérale à Pékin. Nos discussions avec le Congrès national du peuple chinois ont porté principalement sur le renforcement du dialogue, des échanges commerciaux et de la coopération. Nos rencontres

avec des entreprises canadiennes, organisées avec le soutien du Conseil commercial Canada-Chine et de nos chambres de commerce canadiennes en Chine, ont revêtu tout autant d'importance.

Elles nous ont fait part directement de leurs réussites et des difficultés qu'elles rencontrent, et nous avons discuté des possibilités de développement. Alors que le Canada s'efforce de diversifier ses relations commerciales, ces points de vue revêtent une importance capitale. La diplomatie parlementaire ouvre des portes, mais notre véritable mission consiste à transformer ces relations en nouveaux marchés pour les entreprises canadiennes et en emplois de qualité ici même, au pays.

LE COÛT DE LA VIE

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, après plus d'une décennie de politiques libérales inflationnistes, les Canadiens sont de plus en plus mécontents de la direction que prend notre pays. Des membres de ma collectivité m'ont fait part de leurs inquiétudes quant aux conséquences du manque de leadership et des mauvaises priorités du gouvernement.

L'annonce récente d'une hausse du taux d'inflation au Canada vient malheureusement confirmer qu'ils ont raison de s'inquiéter. Ils voient le coût du logement, des produits d'épicerie, du carburant, des assurances, des services publics et de la vie quotidienne grimper à des niveaux qui semblent de plus en plus difficiles à supporter. Même s'ils occupent un emploi à temps plein bien rémunéré, ils ont du mal à subvenir à leurs besoins essentiels.

Pour bien trop de Canadiens, il reste encore trop de jours dans le mois une fois l'argent épuisé. Ils ne veulent pas que le gouvernement les oriente vers des programmes d'aide. Ils veulent pouvoir subvenir à leurs besoins par leur propre travail, dans la dignité.

Les conservateurs ont un plan. Celui-ci permettra de réduire les coûts et garantira que les Canadiens conservent une plus grande partie de leur argent durement gagné.

● (1405)

[Français]

JACINTHE SICOTTE

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, il y a des parcours qui témoignent de la force, de l'engagement et de la fidélité à des valeurs. Celui de Mme Jacinthe Sicotte en est un. Je souhaite aujourd'hui souligner son départ à la retraite de la direction générale de la Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet-Montréal-Nord.

Entrée chez Desjardins comme étudiante à la Caisse de Granby, elle a consacré 45 années de sa vie au mouvement coopératif. Pendant 12 ans à la direction générale, Mme Sicotte a placé les valeurs coopératives, l'éducation et la persévérance scolaire au cœur de son action. Elle a cru à Montréal-Nord, une communauté fière, une communauté engagée et résiliente. Elle a contribué à la faire grandir et rayonner. Aujourd'hui, au nom des citoyennes et des citoyens de Bourassa, je tiens à lui dire merci.

Je souhaite une bonne retraite à Mme Sicotte. Montréal-Nord se souviendra d'elle. Nous savons déjà qu'elle va donner encore pour le Québec et pour le Canada.

JEAN-LUC MONGRAIN

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, c'est avec grande tristesse que les Québécois ont appris le décès subit de Jean-Luc Mongrain.

En 40 ans de carrière média, Jean-Luc Mongrain aura été un monument de la télévision québécoise avec un style que l'on reconnaissait très bien: flamboyant, percutant et imagé. Au cœur de l'actualité, il trouvait toujours le moyen de rendre la nouvelle intéressante et de mettre en lumière les failles et les solutions. Il savait livrer l'information directement aux gens, guidé par, oui, le gros bon sens, qui résonnait d'ailleurs dans chaque foyer québécois. Grâce à lui, les gens se sentaient écoutés et compris. J'ai eu le grand privilège de travailler avec Jean-Luc, d'abord à TVA et par la suite à TQS. Au-delà du personnage polémiste, c'était un professionnel rigoureux, documenté et respectueux du travail des journalistes avec qui il œuvrait.

Le micro de Jean-Luc Mongrain s'est éteint, mais sa voix et son regard sur l'actualité resteront à jamais inscrits dans le cœur et la mémoire des Québécois.

* * *

[Traduction]

L'ALLIANCE NATIONALE POUR LA SANTÉ PULMONAIRE

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le travail important de l'Alliance nationale pour la santé pulmonaire, qui réunit des médecins, des chercheurs et des défenseurs des droits des patients afin de soutenir et de renforcer la santé pulmonaire au Canada. Tous les Canadiens sont touchés directement ou indirectement par les problèmes de santé pulmonaire, et nous soutenons tous les efforts visant à améliorer les résultats pour les patients.

Composée de la Fondation pour la santé pulmonaire, Cancer pulmonaire Canada, la Société canadienne de l'asthme, l'Association canadienne de la maladie pulmonaire obstructive chronique, Halte à la tuberculose Canada et les associations pulmonaires provinciales, l'Alliance nationale pour la santé pulmonaire apporte une voix puissante et unifiée sur les questions relatives à la santé pulmonaire.

L'Alliance est à Ottawa cette semaine pour dialoguer avec les décideurs fédéraux en quête d'une meilleure santé pulmonaire pour nous tous. De nombreux collègues députés croiseront leur délégation. J'exhorte les députés à écouter attentivement les histoires des défenseurs de l'Alliance et à examiner attentivement leurs recommandations d'experts.

* * *

L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LA MALADIE MENTALE ET LA SANTÉ MENTALE

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à saluer brièvement le Canucks Autism Network pour l'incroyable tournoi de hockey de bienfaisance qu'il a organisé le week-end dernier. Je porte encore fièrement quelques marques de cette expérience, ce qui prouve que j'ai bel et bien participé au tournoi.

Aujourd'hui, je prends la parole pour rendre hommage à sept Canadiens et organisations remarquables qui ont été désignés « champions de la santé mentale de 2026 » par l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale. Chacun d'entre eux a appor-

Déclarations de députés

té une contribution substantielle à la santé mentale et à la lutte contre la toxicomanie au Canada en défendant les intérêts des personnes touchées par ces troubles, en menant des recherches, en apportant des témoignages, en faisant preuve de leadership communautaire et en s'engageant à faire en sorte que les Canadiens soient entendus et soutenus. Les champions de cette année sont Anis Boukhari, Erica Djossa, Kyle Moore, la Kettle Society, Agnes Chen, Mme Cindy Blackstock et notre collègue le député de Courtenay—Alberni. Tout en célébrant leurs contributions, continuons à œuvrer pour un Canada où chacun peut avoir accès aux soins de santé mentale dont il a besoin, quand il en a besoin.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter et remercier les lauréats de cette année pour tout ce qu'ils continuent d'accomplir pour des personnes des quatre coins du pays et du monde entier.

* * *

● (1410)

[Français]

JEAN-LUC MONGRAIN

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, les Québécois et le monde des médias ont été bouleversés d'apprendre le départ d'un de nos grands communicateurs. Jean-Luc Mongrain nous a quittés la semaine dernière, à l'âge de 75 ans.

Pourfendeur de l'incompétence et défenseur du monde ordinaire, Jean-Luc Mongrain était allergique au tapage. Il a transformé la manière de faire de l'information au Québec avec ses entrevues sans filtre, ses questions impitoyables et sa recherche de la vérité, les yeux dans les yeux. Celui qui se destinait à la théologie aura pourtant marqué le Québec au fil de cinq décennies, d'abord à la radio, ensuite sur les ondes de TVA, puis comme chef d'antenne à TQS. S'il n'aura malheureusement pas réussi à éradiquer l'ensemble des règlements municipaux épais ni à réduire la liste des fournitures scolaires de nos jeunes, il aura établi de nouvelles normes de franc-parler sur nos ondes. Pourtant, derrière cet intervieweur redoutable, se trouvait, bien mal caché, un homme certes passionné, mais aussi généreux, respectueux et bon: un homme de cœur.

Au nom du Bloc québécois, je tiens à offrir mes sincères condoléances à ses proches et, surtout, à le remercier.

* * *

[Traduction]

LA SEMAINE DE LA PME

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le début de la Semaine de la PME, qui est l'occasion de saluer les entrepreneurs dont le travail et la détermination font croître l'économie canadienne et renforcent les collectivités de tout le pays. En tant qu'ancien entrepreneur, je sais que diriger une entreprise, c'est également redonner à la collectivité. J'ai été président de l'association White Rock Business Improvement durant huit ans et j'ai travaillé aux côtés d'entrepreneurs locaux pour bâtir des collectivités plus fortes et plus autonomes où nous nous sentons chez nous.

Déclarations de députés

Les petites et moyennes entreprises représentent 99 % des entreprises canadiennes et emploient environ 64 % de la main-d'œuvre du secteur privé canadien. Chaque dollar dépensé dans une entreprise locale soutient les propriétaires, les travailleurs et les collectivités. Les petites entreprises sont l'épine dorsale du pays. Aujourd'hui, elles doivent composer avec des droits de douane américains injustifiés et conçus pour affaiblir notre économie et miner notre indépendance. Je remercie les entrepreneurs de Surrey-Sud—White Rock et de partout au pays de leur détermination et de leur résilience, et je les remercie de faire en sorte que le Canada demeure solide.

* * *

LA TRAGÉDIE À LA BASE DES FORCES CANADIENNES WAINWRIGHT

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, la tragédie survenue à la Base des Forces canadiennes Wainwright a bouleversé les Albertains et l'ensemble des Canadiens. Le sergent Morgan Wong et les soldats Shaun Farrell, Aidan Goulding et Hayden Lykkemark ont perdu la vie au service du Canada, et 39 membres des Forces armées canadiennes ont été blessés.

J'adresse mes sincères condoléances à leurs proches et à leurs camarades. Les premiers intervenants, qu'ils soient militaires ou civils, les paramédicaux, les infirmiers et les équipes médicales de toute notre région ont répondu à l'appel sans hésiter. Pour les familles des militaires et les travailleurs de première ligne, dont la vie a basculé à jamais, les conséquences se feront sentir pendant de nombreuses années.

Face à une telle perte, les Canadiens se demandent comment ils peuvent apporter leur aide. Un moyen concret consiste à donner du sang. Si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à le faire dès maintenant et dans les semaines à venir. Pour les familles endeuillées, les blessés qui ont un long chemin de guérison devant eux et les premiers intervenants qui ont apporté leur secours, cette tragédie ne s'achève pas quand les gros titres disparaissent des journaux et que les politiciens passent à autre chose. Notre gratitude doit aller au-delà des mots, et notre soutien concret doit perdurer bien au-delà d'aujourd'hui.

* * *

[Français]

LE GROUPE CULTUREL ISHAKA

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner la 10^e édition du spectacle d'Ishaka qui a marqué un moment historique en se produisant sur la scène du Centre national des Arts, ici, à Ottawa.

Je tiens à féliciter Martine et Marline Sabushimike pour leur vision et leur engagement à transmettre aux jeunes générations la richesse de notre culture, nos traditions et, surtout, notre histoire.

Je remercie également les artistes, les familles, les bénévoles et toute l'équipe de production pour cette magnifique célébration de notre patrimoine culturel, celui des Canadiens burundais. Car lorsqu'on sait d'où on vient, on sait mieux où on va et chacun nous rappelle que notre culture est un héritage précieux que nous devons transmettre avec beaucoup de fierté.

Je leur transmets toutes mes félicitations pour ces 10 belles éditions et je leur souhaite de continuer à faire avancer la culture des Canadiens burundais partout au Canada.

• (1415)

[Traduction]

LA TRAGÉDIE À LA BASE DES FORCES CANADIENNES WAINWRIGHT

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, les membres des Forces armées canadiennes savent, quand ils s'enrôlent, qu'ils pourraient devoir faire le sacrifice de leur vie. Le soldat Aidan Goulding, le soldat Shaun Farrell, le soldat Hayden Lykkemark et le sergent Morgan Wong ont fait ce sacrifice. L'armée s'entraîne comme elle combat. Elle le fait pour s'assurer d'être aussi prête que possible à relever les défis liés aux conflits. C'est intrinsèquement dangereux.

En nous souvenant de ces 4 héros disparus et des 39 personnes blessées lors de cette tragédie à la Base des Forces canadiennes Wainwright, n'oublions pas que les membres des forces armées ne s'arrêtent pas. Ils continuent à s'entraîner et à partir en déploiement au service du Canada. C'est ce qu'ils font. On oublie souvent l'impact que cela a sur les dirigeants militaires. Ce sont eux qui doivent informer les familles tout en continuant à diriger le reste de l'équipe pour qu'elle reprenne le combat. Nous ne pouvons pas oublier les familles. Croyez-moi, rien de ce que nous pouvons dire à un membre de la famille, à un conjoint, à une conjointe, à un parent, à un frère, à une sœur, à un enfant, à un ami ou à une amie ne peut soulager la douleur. La seule chose que nous puissions faire, c'est ne jamais oublier.

Aidan, Shaun, Hayden et Morgan, je n'oublierai jamais. Le Canada n'oubliera jamais. N'oublions jamais.

* * *

[Français]

LES HÉROS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-COLOMBAN

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je me lève pour honorer les héros du Service de sécurité incendie de Saint-Colomban.

Le 27 juillet dernier, un incendie majeur s'est déclenché dans une résidence du territoire. Durant l'intervention, le plancher du bâtiment s'est effondré et le pompier Éric Parent était suspendu dans le vide. Sans hésiter, le directeur du service, Marco Doucet, s'est élancé dans les flammes pour retenir son pompier en détresse et, effectivement, lui sauver la vie. Son collègue le pompier Cyrille Ranger a brillé également en prodiguant les premiers soins avec professionnalisme et efficacité dans les minutes suivantes. Grâce à leur intervention rapide et coordonnée, la vie du pompier Parent a pu être sauvée et la gravité de ses blessures, limitée.

Chaque jour, les pompiers et premiers répondants nous protègent et sauvent la vie de Canadiens. Ils sont tous des héros, mais, le 27 juillet, Marco Doucet et Cyrille Ranger l'ont démontré concrètement.

Pour cette raison, les citoyens des Pays-d'en-Haut, de Saint-Colomban et, plus particulièrement, Éric Parent et sa famille les remercient.

*Questions orales**[Traduction]***LA TRAGÉDIE À LA BASE DES FORCES CANADIENNES WAINWRIGHT**

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui. Samedi, un incendie survenu à la Base des Forces canadiennes Wainwright nous a enlevé quatre de nos soldats: le sergent Morgan Wong, le soldat Shaun Farrell, le soldat Aidan Goulding et le soldat Hayden Lykkemark.

Chacun d'entre eux était aimé, et chacun avait choisi de servir. Le Canada partage la douleur de leurs familles et de tous ceux qui les aimaient, et nous ne les oublierons jamais. Nous sommes solidaires de leurs camarades du bataillon d'infanterie Princess Patricia, y compris les 39 blessés.

Je remercie le chef de l'opposition, dont la circonscription abrite la base de Wainwright, d'être allé à la rencontre de ces familles. En tant qu'ancien combattant, je suis profondément touché par cette perte.

Qu'ils reposent en paix.

* * *

LA TRAGÉDIE À LA BASE DES FORCES CANADIENNES WAINWRIGHT

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne—Greenfield Park, Lib.): Monsieur le Président, samedi, quatre soldats canadiens ont tragiquement perdu la vie à la Base des Forces canadiennes de Wainwright: le sergent Morgan Wong, le soldat Shaun Farrell, le soldat Aidan Goulding et le soldat Hayden Lykkemark.

Quatre vies et quatre familles sont bouleversées à jamais. Partout au Canada, les familles des militaires ont suivi les informations, attendant désespérément un appel ou un message de quatre mots seulement: « Je vais bien, maman. » Pour certains, ce message n'est jamais arrivé. Pour ceux dont les proches sont sains et saufs, le soulagement s'accompagne d'un immense chagrin pour les familles qui n'ont pas eu la même chance. Partout au pays, les Canadiens prient pour le rétablissement des blessés et pour les familles qui sont à leur chevet à l'hôpital.

[Français]

Je veux dire à toutes les familles de militaires que nous partageons leur peine et qu'elles ne sont pas seules. Je veux dire à tous les militaires partout au pays qui sont en deuil qu'ils sont dans nos pensées.

• (1420)

[Traduction]

Je les accompagne dans leur deuil pendant les jours difficiles à venir, maintenant et pour toujours. N'oublions jamais.

QUESTION ORALES*[Traduction]***LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT**

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, l'administration Trump a proféré des insultes à l'encontre des forces armées canadiennes et des menaces injustifiées contre notre pays; nous avons appris cette

semaine que le gouvernement libéral avait attribué un contrat de sécurité de 12 millions de dollars pour l'Agence du revenu du Canada à une entreprise américaine qui fait affaire avec le Bureau de l'immigration et de l'application des mesures douanières de Donald Trump au lieu de l'attribuer au plus grand employeur d'anciens combattants du Canada, le Corps canadien des commissionnaires, un organisme à but non lucratif. La différence de coût était inférieure à 1 %.

Je pense que nous convenons tous qu'il est important d'employer d'anciens combattants canadiens et de faire appel à des entreprises canadiennes. La question qui se pose aux libéraux est la suivante: pourquoi ne l'ont-ils pas fait dans ce cas-ci?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le député sait bien que les politiciens n'interviennent pas dans ce genre de décisions. Le processus suivi par l'Agence du revenu du Canada a été mené de manière indépendante par des experts. Cela étant dit...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Nous voulons entendre la réponse.

Le secrétaire d'État responsable de l'Agence du revenu du Canada et des Institutions financières a la parole.

L'hon. Wayne Long: Monsieur le Président, le député sait bien que les politiciens n'interviennent pas dans ce genre de décisions. Cela dit, ce processus a abouti au choix d'un fournisseur canadien qualifié, dont le siège social est situé à Mississauga et qui emploie près de 8 000 Canadiens aux quatre coins du pays. Dans la foulée, l'Agence du revenu du Canada a mis en place une orientation stratégique visant à privilégier les fournisseurs et les produits canadiens dans le cadre d'un approvisionnement stratégique. Je répète que le député sait bien que les politiciens n'interviennent jamais dans les décisions indépendantes prises par l'Agence du revenu du Canada.

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, interrogé à ce sujet, le ministre a dit que « donner la priorité aux travailleurs canadiens et aux industries canadiennes » était au cœur de la politique « Achetez canadien ». Or, cette décision ne semble correspondre à aucun des deux. Au lieu de cela, un contrat de 12 millions de dollars a été attribué à une entreprise qui travaille avec l'ICE de Donald Trump, plutôt qu'à une entreprise canadienne à but non lucratif, qui est le plus grand employeur d'anciens combattants canadiens.

Voici la question qui se pose aux libéraux: au lieu de créer des possibilités d'emploi pour les anciens combattants canadiens et de privilégier les achats auprès d'entreprises canadiennes, pourquoi ont-ils choisi de donner la préférence à une entreprise américaine entretenant des liens étroits avec Donald Trump plutôt qu'aux Canadiens?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le député sait bien que ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une entreprise canadienne. Elle emploie 8 000 Canadiens.

Nous serons toujours aux côtés des anciens combattants qui ont défendu notre pays, notamment lorsqu'il s'agit de possibilités d'emploi. Le processus de l'Agence du revenu du Canada est indépendant et ne fait intervenir aucun politicien. Le député le sait.

Nous ferons toujours ce qui est juste. Cette entreprise est canadienne. Elle emploie 8 000 travailleurs à l'échelle du pays.

*Questions orales***LES FINANCES**

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, la directrice parlementaire du budget, une experte en économie et en finances, vient de publier un rapport accablant sur la gestion financière des libéraux. Elle dit que le ratio dette-PIB empirera chaque année jusqu'en 2031. Elle dit que le premier ministre n'arrivera pas à respecter son objectif de réduction du ratio déficit-PIB et elle souligne que, parmi toutes les dépenses du budget fédéral, ce sont les intérêts sur la dette qui connaîtront la croissance la plus rapide.

Devant des mises en garde aussi sévères formulées par une experte que le gouvernement a lui-même embauchée, les libéraux admettront-ils enfin qu'il est temps de faire marche arrière et de limiter les dépenses?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles pour la Chambre. Nous sommes mardi. Le Canada a la position financière la plus solide du G7. Nous avons le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7. Nous avons l'un des ratios déficit-PIB les plus bas du G7. Nous sommes le seul pays du G7, avec l'Allemagne, à avoir une note de crédit AAA. Non seulement nous avons une bonne discipline financière mais, de plus, le commerce est en hausse, l'emploi est en hausse et nous allons bâtir un Canada fort. J'espère qu'ils se joindront à nous.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre avait promis la croissance économique la plus rapide du G7, mais en réalité, l'économie est en recul. Il ferait bien de lire ses notes d'information. En 2021, les intérêts sur la dette ont coûté 25 milliards de dollars. Cette année, ils s'élèvent à près de 60 milliards de dollars, et ils atteindront les 83 milliards de dollars d'ici 2030. Cet argent ne sera pas consacré aux infirmières. Il ne servira pas à construire des logements ni à nourrir les familles. Il servira uniquement à payer les intérêts.

Le ministre sait bien que les Canadiens n'arrivent même pas à payer leur loyer. Va-t-il donc au moins reconnaître que c'est lui qui, au cours des 11 années où il a occupé cette banquette, a provoqué la crise du coût de la vie que connaît actuellement le Canada?

• (1425)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a bien une chose que je ferai toujours, c'est défendre l'intérêt des Canadiens et célébrer les travailleurs de ce grand pays. Nous nous sommes toujours battus pour les Canadiens, et nous continuerons de le faire chaque jour.

Réjouissons-nous également du fait que le FMI prévoit que, en 2027, le Canada occupera le deuxième rang parmi les pays du G7 pour ce qui est de la vitesse de croissance. Nous bâtissons un Canada fort. Nous investissons dans les travailleurs et les industries du pays. J'aimerais simplement que les conservateurs cessent de dénigrer l'économie canadienne et qu'ils collaborent avec nous pour bâtir un Canada fort.

[Français]

L'ÉCONOMIE

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, le 22 août, le premier ministre libéral, dans un autre de ses discours, se vantait en disant que notre croissance s'accélérait. Ah oui? La directrice parlementaire du budget vient de

remettre les pendules à l'heure. La croissance, c'est seulement 0,9 % en 2026. Le chômage est à 6,7 % et l'inflation est à 3,1 %.

Pendant que le premier ministre libéral multiplie les belles paroles et les mauvaises prédictions, les Canadiens, eux, travaillent fort, se serrent la ceinture et peinent à payer leurs factures. Va-t-il enfin reconnaître la grave crise du coût de la vie, après 11 ans des libéraux, ou va-t-il encore une fois nous montrer à quel point il est déconnecté?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, l'abordabilité, c'est la priorité numéro un. C'est pour ça que nous avons fait des investissements historiques dans le logement abordable et que nous avons pris des mesures, par exemple celle concernant la suspension de la taxe fédérale sur l'essence et celle concernant l'épicerie et les besoins essentiels.

Ce qui est grave, c'est que, chaque fois que nous avons proposé des mesures relativement à l'abordabilité, les conservateurs ont voté contre celles-ci. J'espère que, un jour, nous pourrions compter sur leur appui pour bâtir un Canada fort, tous ensemble.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, ce qui est grave, c'est que, chaque fois que les libéraux annoncent une nouvelle mesure, il y a de plus en plus de Canadiens qui vont dans les banques alimentaires et de plus en plus de Canadiens qui ne sont pas capables de payer leur facture à l'épicerie. C'est ça, la réalité.

Les libéraux ont beau dire qu'ils font plein de choses, la réalité sur le terrain montre qu'ils sont déconnectés de ce qui se passe. Les gens ne sont plus capables d'arriver à la fin du mois. Pour les familles canadiennes, la discipline dont parlait le ministre des Finances, c'est de se priver, de réduire le budget pour l'épicerie et de reporter des achats pour payer les factures.

Est-ce qu'ils vont au moins reconnaître, après la période des questions orales, que le Canada est dans une grave crise du coût de la vie, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, ce qui est grave, c'est que, lorsque nous avons présenté l'Allocation canadienne pour enfants, les conservateurs ont voté contre; lorsque nous avons présenté le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, les conservateurs ont voté contre; lorsque nous avons mis en avant la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, les conservateurs ont voté contre; lorsque nous avons mis en avant l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, les conservateurs ont voté contre.

De ce côté-ci de la Chambre, nous savons que nous devons nous lever chaque jour pour défendre les Canadiens. C'est exactement ce que nous faisons, et nous allons continuer à le faire.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, des ministres libéraux se sont pointés en comité, hier, pour défendre les abus de pouvoir du projet de loi C-39, un projet de loi que même Stephen Harper n'aurait pas osé rêver présenter, comme le remarquait hier l'éditorialiste de *La Presse*, Paul Journet.

Théoriquement, selon le témoignage d'un ministre, le Québec tout entier pourrait devenir une région d'intérêt national, même si les libéraux ne voient évidemment pas pourquoi ils i raient jusque-là. C'est dire l'étendue des pouvoirs que ce projet de loi leur confère, et ce, sur le dos de l'environnement.

Questions orales

Le premier ministre se rend-il compte que son projet de loi va manifester à l'encontre de l'intérêt national du Québec sans consultation aucune du Québec?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, n'en déplaise au chef du Bloc québécois, le Canada connaît une très bonne journée aujourd'hui sur le plan de l'unité canadienne. Nous remercions les gens de l'Alberta qui, comme l'ont toujours fait les Québécois, ont voté pour faire partie d'un pays qui se tient debout, d'un pays qui se construit, d'un pays qui se bâtit.

Oui, le projet de loi C-39 va nous permettre de continuer à bâtir ce beau et grand Canada, d'offrir aux jeunes Québécois et aux jeunes Québécoises des occasions d'emploi et de faire croître la province et le Canada.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, la démocratie et l'art de répondre aux questions ont une très mauvaise journée.

Les communautés autochtones s'inquiètent d'être dépossédées de leur territoire. Les environnementalistes s'alarment du virage pétrolier du premier ministre. Les travailleurs s'indignent de voir leur droit de grève retiré. Le gouvernement pourrait prendre le contrôle de parties du territoire du Québec hors de l'État de droit.

Nuire aux Autochtones, aux droits du travail, à la lutte contre les changements climatiques et à la souveraineté territoriale du Québec et des provinces, est-ce que c'est ça l'intérêt national, l'unité nationale ou le consensus, selon le premier ministre?

• (1430)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, de toute évidence, le chef du Bloc québécois n'était pas présent à la séance d'hier, où on a répondu à toutes les questions de sa formation politique et de l'ensemble des parlementaires. C'est tout le contraire: nous avons élucidé et décrit les mesures que nous allons prendre pour offrir aux Québécois et aux Québécoises ce qu'ils nous demandent. Ce qu'ils demandent, c'est de la croissance, des occasions d'emploi, des projets comme celui de Churchill Falls ou de Nouveau Monde Graphite, comme le port de Contrecoeur, et de bâtir un pays fort. Le projet de loi C-39, c'est la bonne solution, et le Bloc québécois devrait voter en faveur de celui-ci.

L'ENVIRONNEMENT

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, nous étions au même comité, mais nous n'avons pas eu la même vision.

Dans le projet de loi C-39, Ottawa remplace l'évaluation d'impact environnemental pour les pipelines par une étude de la Régie de l'énergie du Canada. Voici les anciens patrons des commissaires de la Régie: TC Énergie, Shell, Pembina, Imperial Oil, Canadian Oil Sands et Cenovus. Bref, Ottawa remplace une évaluation scientifique par l'opinion des ex des pétrolières.

Hier, en comité, le ministre du Commerce intérieur m'a répondu que ce n'est pas grave parce que rien n'empêche la Régie de demander des avis scientifiques si ça lui tente.

Est-ce que le ministre réalise qu'il rend la science optionnelle?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—

États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, avec tout le respect que j'ai pour mon ami du Bloc québécois, celui-ci sait fort bien que, dans tous les projets, les plus importants comme les plus modestes, la science dans les études d'impact environnemental n'est pas optionnelle.

Qu'est-ce que nous avons fait dans une loi qui s'applique aux instances fédérales? Je comprends que son chef a exagéré un peu, dans la question précédente, la portée du projet de loi dans les champs de compétence québécois. C'est une loi fédérale qui s'applique aux instances fédérales pour amener une cohérence et une prévisibilité à ces révisions-là.

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens font la queue en grands nombres pour obtenir des emplois de premier échelon, qui se font rares, ils attendent plus de 20 heures aux urgences et ils sont incapables de trouver un logement, en partie parce que les libéraux ont laissé entrer trop vite trop d'immigrants au pays. La semaine dernière, un haut fonctionnaire du gouvernement indien a suggéré que le Canada accueille 15 millions d'immigrants de plus, ce qui correspond à la population de l'Ontario, une idée également préconisée par des proches du Parti libéral à l'Initiative du Siècle.

Les conservateurs s'opposent à l'immigration de masse prônée par les libéraux parce qu'elle entraîne une baisse des salaires et exerce des pressions sur la capacité d'intégration. Pourquoi le premier ministre dit-il qu'il va augmenter encore plus l'immigration?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, voici ce que les Canadiens doivent savoir. Nous avons apporté des réformes à notre système d'immigration pour rétablir l'intégrité et l'équilibre, et ces réformes fonctionnent. Le nombre de résidents temporaires a diminué, le nombre de demandeurs d'asile a diminué, notre système s'est stabilisé et le Canada a atteint ses objectifs pour la première fois en 10 ans. Les Canadiens savent que l'immigration a contribué à bâtir notre pays et qu'elle continuera de contribuer à notre réussite. Je suis impatiente de déposer notre plan des niveaux d'immigration dans les prochaines semaines.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les gouvernements étrangers ne sont pas les seuls à encourager la migration massive promue par les libéraux. Il en va de même pour des entreprises étrangères comme Tim Hortons, qui tirent profit d'une main-d'œuvre étrangère bon marché et de salaires réduits.

La politique d'immigration massive des libéraux a coûté des emplois et des salaires aux Canadiens. Elle a contribué à ce que les jeunes Canadiens n'aient plus les moyens d'avoir des enfants. Les conservateurs expulseront les non-citoyens qui n'ont pas légalement le droit d'être ici. Les conservateurs réduiront considérablement l'immigration afin que nous puissions embaucher, former et loger les Canadiens en priorité.

La ministre est-elle d'accord avec les conservateurs ou avec les gouvernements étrangers et les entreprises favorables à la migration massive, comme Tim Hortons?

Questions orales

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, la députée sait très bien que, pour qu'une entreprise puisse demander d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires, elle doit d'abord offrir les postes à des travailleurs canadiens. Elle doit veiller à ce que les Canadiens aient la priorité pour tous les emplois au pays. Prétendre que...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il est important que nous puissions entendre la réponse. Il s'agit de questions importantes et elles méritent des réponses tout aussi importantes.

Je demanderais à la ministre de bien vouloir poursuivre, cette fois-ci avec moins de bruit autour d'elle.

• (1435)

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, je vais recommencer. Le député sait pertinemment que les Canadiens ont la priorité pour tous les emplois dans ce pays et qu'en fait, le recours à des travailleurs étrangers temporaires n'est autorisé que lorsqu'une entreprise a fait preuve de diligence raisonnable dans des domaines où le taux de chômage est faible et où il existe un besoin criant de main-d'œuvre. Nous surveillons ces entreprises...

Le Président: Le député de Saskatoon-Ouest a la parole.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens qui souhaitaient devenir électriciens, maçons ou mécaniciens de machinerie lourde pouvaient auparavant bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 4 000 \$ grâce aux subventions incitatives aux apprentis et aux subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti. Les libéraux ont supprimé ces programmes.

Au lieu d'embaucher des Canadiens à des postes qualifiés, aussi incroyable que cela puisse paraître, le gouvernement du premier ministre a annoncé qu'il allait autoriser les employeurs à recruter de la main-d'œuvre étrangère pour des postes hautement qualifiés sans même essayer d'embaucher un Canadien. Quel manque flagrant de diligence raisonnable.

Les conservateurs estiment qu'il devrait toujours y avoir beaucoup moins d'immigration et que le gouvernement devrait donner la priorité à la formation et à l'embauche de Canadiens. Les libéraux vont-ils renoncer à leur projet visant à faciliter l'accès de la main-d'œuvre étrangère à ces emplois, au détriment des Canadiens?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait peut-être s'adresser à ses collègues, les députés de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Kataskomik—Témiscouata, Mégantic—L'Érable—Lotbinière ou Chicoutimi—Le Fjord, qui m'ont tous écrit pour me demander plus de travailleurs étrangers temporaires. En réalité, nous recevons régulièrement, en coulisses, des demandes de la part des députés conservateurs qui souhaitent que nous fassions venir plus de travailleurs étrangers temporaires.

Nous continuerons de faire notre travail pour protéger le droit des Canadiens à la priorité d'embauche.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement du premier ministre a laissé la corruption s'emparer du système d'immigration canadien. Parlons-en. Certains employeurs ont extorqué jusqu'à 50 000 dollars à des travailleurs

étrangers. Sous le régime libéral, des consultants en immigration ont empoché des honoraires pour des placements professionnels douteux. Les libéraux ont permis à des établissements d'enseignement supérieur corrompus de facturer des dizaines de milliers de dollars pour des cours qui n'existaient pas. Aujourd'hui, la ministre supprime l'une des rares garanties qui subsistaient dans le système d'immigration: l'obligation de prouver qu'aucun Canadien n'est disponible pour occuper un emploi qualifié. Cette suppression permet à des employeurs peu scrupuleux et à des consultants corrompus de profiter de travailleurs étrangers.

Pourquoi la ministre ouvre-t-elle la porte à encore plus de corruption dans le domaine de l'immigration?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, si le député souhaite parler de la défense des établissements privés corrompus, il devrait s'adresser au député qui se rend régulièrement au comité que je préside. Les députés de l'opposition ne cessent de défendre ces établissements privés de formation professionnelle qui escroquent les étudiants canadiens année après année.

Nous avons changé cela. Nous avons fait en sorte que ces établissements ne soient plus admissibles à du financement public. Nous espérons que les députés de l'opposition se joindront à nous et commenceront à se battre pour les étudiants canadiens.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, les politiques d'immigration massive du premier ministre nuisent également aux immigrants. Une immigration trop forte a mis à rude épreuve le logement, les soins de santé et l'emploi et elle a nui à une intégration réussie. Le refus d'expulser les non-citoyens qui ont commis des crimes graves met à tort sur la sellette les nouveaux arrivants respectueux des lois. Les politiques libérales alimentent la montée d'une hostilité envers les immigrants et la rupture du consensus en matière d'immigration.

Les conservateurs réduiraient l'immigration et ils rétabliraient l'ordre et l'équité. Pourquoi le premier ministre ne ferait-il pas de même?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je peux confirmer que, l'an dernier, plus de 23 000 personnes qui ne sont pas autorisées à rester au Canada ont été expulsées. Plus de 1 000 personnes qui ont commis des crimes ont été expulsées du pays. Nous continuons d'assurer la sécurité de nos frontières et nous nous employons à gérer et à contrôler l'immigration.

[Français]

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, les libéraux permettent à des centaines de milliers de citoyens non canadiens ayant des visas expirés de rester au pays et de bénéficier de nos services publics. Le premier ministre aime mieux renvoyer nos travailleurs immigrants spécialisés, comme des machinistes, qui respectent les lois, qui sont intégrés dans nos régions, qui contribuent et qui travaillent dans nos usines.

Pourquoi les libéraux pénalisent-ils les immigrants qualifiés dans nos régions avec un faible taux de chômage, au lieu d'expulser du Canada ceux qui sont sans statut légal?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs tiennent un double discours. D'un côté, ils disent « pas d'immigration ». De l'autre, ils disent qu'il y a de grands employeurs qui ont besoin de travailleurs et qui pourraient tirer parti du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Nous croyons qu'il faut être là d'abord pour les travailleurs canadiens et pour les entreprises canadiennes à la recherche de talents. Nous avons trouvé le juste équilibre. Dans l'intérêt des grandes entreprises dynamiques qu'ils disent appuyer, les conservateurs devraient peut-être cesser d'instrumentaliser l'immigration.

• (1440)

[Français]

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, ce que la ministre nous dit touche un programme avec des fraudes. Moi, je parle des travailleurs spécialisés dans nos régions.

Ils refusent d'expulser les non-citoyens qui n'ont aucun droit légal de rester ici, qui abusent de notre système et qui coûtent cher aux contribuables. Les régions du Québec sont durement frappées par les droits de douane américains.

Notre taux de chômage est parmi les plus bas au pays. Pourtant, les libéraux renvoient nos travailleurs spécialisés et qualifiés qui font rouler notre économie.

Pourquoi les libéraux punissent-ils nos immigrants spécialisés qui respectent les lois, mais récompensent-ils ceux qui ne les respectent pas?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je pense que les entreprises canadiennes, en particulier au Québec, doivent être très perplexes en ce moment parce que, en fait, comme bon nombre des députés qui m'ont parlé le savent, il y a de graves pénuries de main-d'œuvre dans certaines régions du pays, y compris dans des régions rurales et nordiques.

Nous nous attendons à ce que les Canadiens passent toujours en premier lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins de main-d'œuvre. Nous protégerons cela, mais nous protégerons également les entreprises canadiennes pour qu'elles continuent à fabriquer, à prendre de l'expansion et à créer d'excellents emplois pour tout le monde.

[Français]

L'IDENTITÉ ET LA CULTURE CANADIENNES

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, ou CDEC, est sur la Colline. C'est l'occasion de rappeler qu'Ottawa a capitulé aux Américains en empêchant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, d'exiger des redevances aux plateformes de diffusion en ligne.

Les libéraux ont privé nos créateurs du financement durable de notre culture par les géants américains du numérique. En mince contrepartie, ils avaient promis un financement de 600 millions de

Questions orales

dollars. Imaginons donc que notre milieu culturel n'a toujours pas vu l'ombre d'un sou de cet argent.

Dans un premier temps, quand le gouvernement va-t-il tenir parole et verser les 600 millions de dollars?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer à la Chambre et au secteur que l'argent viendra très bientôt.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, c'est le genre de réponse qu'on avait au mois de juin.

On va se le répéter et on va le dire chaque fois, il n'y a pas d'avenir pour la télévision québécoise sans la juste part de financement des plateformes américaines de diffusion en ligne. On ne peut pas remplacer la participation durable des géants du Web, ce qui est protégé par la Loi sur la radiodiffusion, par un versement ponctuel de 600 millions de dollars que n'importe quel gouvernement pourrait décider d'abolir selon l'humeur du moment. C'est irresponsable, c'est même illégal, et c'est agir comme si on était toujours dans les années 1990.

Le gouvernement va-t-il respecter sa propre loi, sa propre parole, et demander au CRTC de rétablir les redevances?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a que le Bloc québécois pour se plaindre qu'il n'y a pas d'argent en culture pendant que ses députés s'assoient respectivement sur leur steak quand vient le moment d'investir et de voter pour notre budget qui a accordé des milliards de dollars à la culture.

[Traduction]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, c'est le comble de l'hypocrisie. Après tous les discours des libéraux sur la politique « Achetez canadien », sur le soutien au pays et sur la défense de la souveraineté canadienne, le premier ministre permet à une société de sécurité américaine liée à l'ICE de Donald Trump — l'agence même qui a joué un rôle central dans les efforts de déportation massive menés par Donald Trump — de remplacer une institution canadienne centenaire comme les Commissionnaires pour assurer les services de sécurité à l'Agence du revenu du Canada, et ce, pour une différence de 80 000 \$ entre les offres.

À un moment où les anciens combattants ont déjà du mal à faire la transition vers des emplois civils, pourquoi les libéraux nuisent-ils au plus grand employeur d'anciens combattants du pays au lieu de le soutenir?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas comment les choses se passaient il y a 11 ans, mais de ce côté-ci de la Chambre, les politiciens ne participent pas à ces décisions...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il faut éviter de faire de la provocation. Parfois, le chahut est injustifié, mais, d'autres fois, c'est en réaction à une forme de provocation.

Questions orales

Le secrétaire d'État peut reprendre sa réponse du début.

L'hon. Wayne Long: Monsieur le Président, les députés d'en face sont très en forme aujourd'hui.

Je tiens à souligner que les politiciens ne participent pas à ces décisions. Imaginons ce que ce serait si je pouvais ordonner à l'Agence du revenu du Canada d'embaucher un ami, ou quelque chose du genre. De ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons que l'Agence du revenu du Canada a pris une décision de façon indépendante. La décision était claire, et il s'agit d'une entreprise canadienne qui emploie 8 000 Canadiens.

De ce côté-ci de la Chambre, avec l'Agence du revenu du Canada, nous allons bien faire les choses. L'opposition peut continuer à propager de la désinformation.

• (1445)

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, ils embauchent déjà leurs amis.

Les commissionnaires sont le plus grand employeur d'anciens combattants au pays. Retirer le contrat de l'Agence du revenu du Canada et le donner à une entreprise américaine, ce n'est pas juste un contrat qui a été perdu. Ce sont aussi de bonnes possibilités d'emploi et des liens culturels pertinents pour les anciens combattants canadiens qui souhaitent travailler, après leurs années de service, avec leurs amis et leurs pairs. Et maintenant, on a fait disparaître tout ça pour une question de 80 000 \$.

Voici une solution pour redonner le contrat aux commissionnaires et protéger les emplois des anciens combattants canadiens: le premier ministre pourrait-il éviter de dépenser 160 000 \$ en services de traiteur pour son prochain vol et se servir de cet argent pour payer la différence qui a entraîné la perte du contrat?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le député sait qu'il s'agit d'une entreprise canadienne. Elle emploie 8 000 Canadiens. Le processus était indépendant. Des critères ont été évalués. C'était une décision objective, juste et transparente. Nous nous rangeons derrière cette décision.

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Pendant que le premier ministre dit aux Canadiens d'acheter canadien, monsieur le Président, le gouvernement qu'il dirige est heureux d'acheter américain. Il a congédié les anciens combattants qui assurent la sécurité à l'Agence du revenu du Canada. En effet, les Commissionnaires, principal employeur d'anciens combattants au Canada, ont perdu le contrat au bénéfice d'Allied Universal, une société étatsunienne qui se remplit les poches grâce à un contrat avec l'ICE. La soumission d'Allied était inférieure de 80 000 \$ à celle des Commissionnaires, une différence de moins de 1 %.

Pourquoi le premier ministre a-t-il choisi une société étatsunienne plutôt que les anciens combattants qui ont servi notre pays?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le député sait lui aussi que la décision a été prise en toute objectivité. C'était transparent. Il s'agit d'un fournisseur canadien qui emploie 8 000 Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Nous estimons avoir pris la bonne décision. Les critères ont été satisfaits. Les services de l'entreprise ont été retenus.

[Français]

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le Corps canadien des commissionnaires a été créé il y a plus de 100 ans pour aider nos anciens combattants à réintégrer la vie civile. Aujourd'hui, il demeure le plus important employeur de vétérans au Canada. Pourtant, le gouvernement libéral vient de lui retirer un contrat de sécurité d'une valeur de 12 millions de dollars pour le donner à une filiale d'une compagnie américaine.

Après tout ce que nos vétérans ont donné au Canada, est-ce vraiment ainsi que le gouvernement veut les remercier?

[Traduction]

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Primo, monsieur le Président, l'Agence du revenu du Canada, quand elle embauche, donne la priorité aux anciens combattants.

Secundo, pour ce qui est de cette décision, il s'agissait d'un processus indépendant. Il y avait des critères de sélection, et ils ont été respectés. Il s'agit d'un fournisseur canadien. Il emploie 8 000 Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous estimons avoir pris la bonne décision.

[Français]

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, est-ce que le député de l'autre côté se souvient de « *elbows up* »? Se souvient-il du premier ministre et de ses petits bras qui faisaient « *elbows up* » pour dire qu'on doit prioriser les Canadiens et le Canada?

Aujourd'hui, on apprend qu'une compagnie, soit le Corps canadien des commissionnaires, qui emploie des vétérans canadiens, a perdu un contrat de 12 millions de dollars au profit d'une filiale américaine.

Où sont les « *elbows up* »?

[Traduction]

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le Corps canadien des commissionnaires est un organisme formidable qui fait de l'excellent travail partout au pays. Néanmoins, il s'agit d'une décision objective. Elle repose sur l'évaluation des critères de sélection. Il s'agit d'un fournisseur canadien qui emploie 8 000 Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

* * *

LES FINANCES

Tanveer Shahnawaz (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a une occasion unique de devenir plus fort, plus autonome et plus résilient. Dans un monde qui évolue rapidement, cette occasion doit se traduire par la création d'emplois, l'augmentation des investissements et l'ouverture de nouvelles possibilités pour l'ensemble des Canadiens.

Le ministre des Finances et du Revenu national peut-il informer la Chambre des prochaines étapes de notre plan pour aider les Canadiens à saisir ces possibilités qui s'offrent à eux?

Questions orales

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Le 5 novembre, je présenterai le budget de cette année, qui tracera la voie à suivre pour poursuivre notre objectif de bâtir un Canada plus fort, plus résilient et plus abordable. Grâce à ce plan, nous stimulerons l'investissement, nous créerons des emplois bien rémunérés dans toutes les régions du pays et nous bâtirons une économie plus forte pour les années à venir. Le 5 novembre, je présenterai un plan pour bâtir un Canada fort et poursuivre notre objectif d'être maîtres chez nous.

* * *

● (1450)

L'EMPLOI

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, le taux de participation au marché du travail au Canada a atteint un creux alarmant, soit son niveau le plus bas depuis 29 ans. Aujourd'hui, la proportion des Canadiens qui font partie de la population active est plus faible qu'à tout autre moment en près de 30 ans. Pourtant, les libéraux ont mis fin au débat de ce matin sur la crise du chômage et ils continuent de prétendre que tout va bien.

Jusqu'où le taux de participation au marché du travail devra-t-il chuter avant que les libéraux reconnaissent la gravité de la situation? Faudra-t-il qu'il tombe à son plus bas niveau en 60 ans, en 100 ans?

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, en fait, cette année, le Canada a créé 160 000 emplois et s'est doté d'une main-d'œuvre considérable.

Je suis d'ailleurs ravi d'avoir l'occasion de souligner que, la semaine dernière, nous avons annoncé un investissement important de 430 millions de dollars sur cinq ans afin de soutenir la formation dirigée par les syndicats, la création et l'expansion de centres de formation, l'adoption de nouvelles approches de recrutement et de formation d'apprentis et l'acquisition de matériel moderne.

Voilà comment on bâtit la main-d'œuvre qualifiée de demain. C'est ce qui s'impose au Canada. Nous devons bâtir le pays. Bâtissons le Canada ensemble.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je n'en reviens pas de voir à quel point le ministre fait l'autruche. Ce sont les chiffres de Statistique Canada sur l'emploi qui ont été publiés la semaine dernière. Ils montrent clairement, noir sur blanc, que le taux de participation au marché du travail n'a jamais été aussi bas en 29 ans. J'ai une nouvelle pour le ministre: il n'y a pas de quoi se réjouir. Ce n'est pas un signe que tout va bien. C'est un signal d'alarme sérieuse.

Quand le ministre cessera-t-il de se pêter les bretelles, quand reconnaîtra-t-il que les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts et quand prendra-t-il des mesures concrètes pour remédier à la situation?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a comparu à maintes reprises devant le comité pour défendre les collègues privés d'enseignement professionnel, qui offrent une éducation de qualité inférieure aux jeunes, ce qui faisait partie de ce dont nous discutons avec l'opposition il y a quelques instants. Ce n'est pas le

genre de mesure qui aide à retenir les jeunes et à leur trouver de bons emplois.

En fait, nous avons des preuves tangibles que les initiatives que nous mettons en œuvre dans le cadre du programme Emplois d'été Canada et de possibilités d'apprentissage intégré au travail afin de permettre aux jeunes d'avoir accès à des emplois de qualité donnent des résultats. Ces mesures se traduisent non seulement par une meilleure intégration au marché du travail, mais aussi par des revenus plus élevés tout au long de la vie. Le député devrait peut-être cesser de...

Le Président: La députée de Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake a la parole.

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Monsieur le Président, Statistique Canada rapporte que le Canada a perdu 68 300 emplois en septembre, ce qui porte à 110 000 le nombre d'emplois supprimés en seulement deux mois. Ce sont les jeunes Canadiens qui sont les plus durement touchés par ces pertes. Pour un jeune Canadien qui tente de décrocher son premier emploi, d'acquérir de l'expérience et d'économiser pour acheter une maison, ces chiffres ne sont pas de simples statistiques. Ils signifient des opportunités manquées et un avenir compromis.

Les libéraux vont-ils abandonner leurs politiques qui nuisent aux jeunes Canadiens?

L'hon. Buckley Belanger (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner que l'économie canadienne a connu une croissance de 0,08 % au deuxième trimestre, et que le gouvernement de la Saskatchewan a été l'un des moteurs de cette croissance. Nous assistons à des investissements records, non seulement dans le secteur de la potasse, mais aussi dans celui de l'extraction de l'uranium. La Saskatchewan est une région dynamique du pays. Nous voulons continuer à favoriser ce développement, et l'une des raisons de cet élan en Saskatchewan est que la plupart des conservateurs fédéraux...

Le Président: La députée de Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake a la parole.

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Monsieur le Président, ce député l'ignore peut-être, mais le Canada se classe deuxième parmi les pays du G7 pour ce qui est du taux de chômage le plus élevé. De plus, en septembre, le taux de participation à la population active est passé sous la barre des 65 %, atteignant ainsi son niveau le plus bas depuis près de 30 ans, abstraction faite de la période de pandémie. C'est là le résultat de plus d'une décennie de politiques libérales néfastes qui font fuir les emplois et les investissements hors de notre pays. Les Canadiens touchés par les pertes d'emploi ont besoin que le gouvernement agisse dès maintenant.

Les libéraux prendront-ils des mesures concrètes pour libérer l'économie et s'engageront-ils à abroger les projets de loi C-69 et C-48?

● (1455)

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'écoute mes collègues d'en face et je constate qu'ils ne mentionnent jamais les droits de douane imposés par les États-Unis. Ils ne mentionnent jamais les conséquences de cette guerre commerciale sur notre économie, ni à quel point nous ripostons, malgré ces droits de douane américains injustifiés.

Questions orales

Je donne quelques exemples. Aujourd'hui même, nous avons pu annoncer la création de 126 emplois chez Xona Space Systems. La semaine dernière, nous avons annoncé la création de 550 emplois chez Hitachi Energy, à London, en Ontario, ainsi que 500 millions de dollars d'investissements. De même, nous avons annoncé la création de 255 emplois chez Jubilant Radiopharma, à Montréal. Nous continuerons de créer des emplois partout au pays.

[Français]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, le Canada connaît le plus bas niveau d'activité du marché du travail en 30 ans. Pendant que nos jeunes cherchent désespérément leur premier emploi, un comité parlementaire a entendu 38 témoins et fait 16 recommandations pour agir. Quelle est la réponse du gouvernement libéral? On va étudier la question, on les appuie en principe et on en a pris acte. Bravo! Aujourd'hui, les libéraux ont voté pour mettre fin au débat sur le chômage chez les jeunes parce qu'il semblerait qu'ils ont plus important à faire à la Chambre que de parler de ce sujet-là. C'est une *game* politique conservatrice, ça a l'air.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire pourquoi l'avenir de nos jeunes est un sujet à éviter pour son gouvernement?

Claude Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je vais dire, comme le ministre des Finances, que j'ai de très bonnes nouvelles pour le député. J'ai la chance de pouvoir le dire parce qu'il a manqué beaucoup de nouvelles dans les derniers mois. Il a manqué le fait que l'annonce du projet de Churchill Falls et de Gull Island au Québec et au Labrador va générer 23 000 emplois, et on en passe parce qu'on pourrait parler du projet à Contrecoeur, du projet de Nouveau Monde Graphite, du projet Alto, bien entendu, et de tout ce qu'on fait pour aider les gens de métier à avoir la bonne formation.

[Traduction]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, le Bureau de la directrice parlementaire du budget a annoncé les répercussions financières des mesures commerciales entre le Canada et les États-Unis. Hélas, les barrières successives mises en place depuis 2025 entraîneront une perte nette de 1,4 % du PIB. Pire encore, si ces barrières persistent, 185 000 Canadiens perdront leur emploi.

Le premier ministre a promis de conclure un accord pour les Canadiens. Quand tiendra-t-il sa promesse et conclura-t-il un accord?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, reconnaissons que le Canada a connu une très bonne journée hier. Ce fut une très bonne journée pour les Albertains et une très bonne journée pour les Canadiens. La députée voudra se joindre au gouvernement pour remercier tous les Albertains qui ont participé à ce débat, mais surtout les Albertains et les autres Canadiens qui vont désormais continuer à mettre toute leur énergie au service de l'édification de notre grand pays, de l'exploitation de nos ressources, de la création d'un avenir ici même, chez nous, et d'une croissance qui nous offre la meilleure qualité de vie envisageable, faisant du Canada le meilleur pays du monde.

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre tente de convaincre les Canadiens qu'il

est capable de compenser un volume d'échanges commerciaux de 1 billion de dollars entre le Canada et les États-Unis, alors qu'à ce jour, ses accords ne représentent que 1 % du volume des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis en 2025.

Les Canadiens ne peuvent pas vivre avec 1 % des recettes commerciales antérieures. Pourquoi le premier ministre ne fait-il pas simplement son travail et ne négocie-t-il pas un accord avantageux pour les Canadiens?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, la députée peut être tout à fait rassurée: le premier ministre fait exactement ce qu'il doit faire, c'est-à-dire son travail. Il bâtit une économie canadienne forte. Il diversifie nos relations commerciales avec des partenaires fiables partout dans le monde. Il met en œuvre ce pour quoi nous avons fait campagne lors des dernières élections. Je sais que la députée préférerait oublier les dernières élections. Or, nous nous souvenons très bien de l'engagement que nous avons pris envers les Canadiens: contrôler ce que nous pouvons contrôler, bâtir une économie forte ici, chez nous, de la bonne manière et collaborer avec les travailleurs canadiens et les entreprises canadiennes pour faire croître l'économie.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Monsieur le Président, la laiterie Mariposa, située à Lindsay, approvisionne 200 exploitations laitières caprines de l'Ontario, et elle exporte l'équivalent de plus de 60 millions de dollars de fromage par an aux États-Unis. En raison des droits de douane américains, l'entreprise doit payer chaque mois une facture de 4,5 millions de dollars. Elle nous a avertis que, sans une solution immédiate, tout le secteur canadien de la production de lait de chèvre serait décimé.

Concrètement, quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour venir en aide à la laiterie Mariposa avant qu'il ne soit trop tard?

• (1500)

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de poser cette question importante. Il est vrai que cette question est de mon ressort. Le ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour l'Ontario est également saisi de cette question. Cette agence a déjà accordé des fonds. Nous en accorderons davantage, et nous travaillerons ensemble à la recherche d'une solution, car nous devons veiller à la pérennité de la laiterie Mariposa.

Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes, PCC): Monsieur le Président, Mariposa Dairy met le gouvernement en garde contre cette menace depuis mars 2025. L'entreprise a dit à Ottawa que les droits de douane risquaient d'avoir des conséquences dévastatrices sur le secteur agricole canadien, notamment en ce qui concerne les chèvres laitières. Les libéraux affirment qu'ils sont là pour défendre les travailleurs, mais après un an d'attente, le temps presse, et l'entreprise s'endette de plus en plus.

Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à trouver une solution qui permettra à ces agriculteurs et à ces travailleurs de poursuivre leurs activités?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Oui, monsieur le Président.

[Français]

LES FINANCES

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la dernière année, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec de nombreux jeunes Canadiens qui comprennent l'importance de saisir les occasions qui s'offrent à nous pour bâtir un meilleur avenir, un avenir qui offre davantage d'emplois et de possibilités aux jeunes dans un Canada plus fort, plus résilient, et pour lequel il vaut la peine de se battre.

Le ministre des Finances pourrait-il informer la Chambre des prochaines étapes du plan de notre gouvernement pour bâtir cet avenir pour les jeunes Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Terrebonne de sa question et de son engagement pour la prochaine génération de Canadiens. Le 5 novembre prochain, je présenterai le prochain budget de notre gouvernement, un plan pour faire avancer le Canada, attirer de nouveaux investissements et créer plus d'emplois partout au pays. Ce budget vise à bâtir une économie plus forte, plus indépendante et plus résiliente, tout en rendant la vie plus abordable pour les Canadiens et les Canadiennes.

Le 5 novembre prochain, je présenterai un plan pour bâtir un Canada fort et demeurer maîtres chez nous.

[Traduction]

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, l'an dernier, le premier ministre a fait campagne en promettant de réduire la dette fédérale par rapport au PIB du Canada. Aujourd'hui, la directrice parlementaire du budget a révélé qu'il s'agissait là d'une autre promesse non tenue. Selon elle, le ratio dette-PIB augmentera sous le gouvernement libéral durant des années. Pendant ce temps, les libéraux se cachent derrière une comptabilité créative pour tromper les Canadiens.

Les libéraux admettront-ils que le Canada est confronté à une crise de l'abordabilité après 11 ans de gouvernement libéral, ou sont-ils totalement déconnectés de la réalité ?

L'hon. Rebecca Chartrand (ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Lib.): Monsieur le Président, ce que j'entends de la part des Manitobains, c'est que nous construisons l'avenir du Canada, mais que l'opposition ne cesse de voter contre les intérêts des Manitobains. Les conservateurs ont voté contre l'octroi de 19 millions de dollars pour les emplois dans le secteur aérospatial à Winnipeg. Ils ont voté contre les mesures de soutien pour aider les agriculteurs à commercialiser leurs produits. Ils ont voté contre l'accès aux services à large bande pour 10 000 habitants du Nord du Manitoba.

Les Manitobains méritent des dirigeants qui votent en leur faveur. L'opposition doit se rallier à cette cause.

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, le rapport publié aujourd'hui par le directeur parlementaire du budget révèle que les libéraux vont rater une cible budgétaire clé qu'ils avaient promis d'atteindre il y a quelques mois à peine. Les libéraux ont promis de réduire le déficit par rapport au PIB. Le directeur parlementaire du budget confirme le contraire: il y a une augmentation du déficit par rapport au PIB. C'est une

Questions orales

condamnation cinglante. Les libéraux ne mettent pas en œuvre un pilier central de leur politique budgétaire.

Dans ce contexte, comment les Canadiens peuvent-ils avoir confiance dans leur prétendu plan financier?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je crains que le député ne doive changer de fiche pour la période des questions. En fait, le Canada a la position financière la plus solide du G7. C'est la réalité. Ce sont les faits. Nous avons le ratio dette nette-PIB le plus bas. Nous avons l'un des déficits par rapport au PIB les plus bas. Nous avons une cote de crédit AAA. Chez nous, les investissements sont en hausse, le commerce international est en hausse et l'emploi est en hausse.

De ce côté-ci de la Chambre, nous allons continuer de bâtir un Canada fort avec les Canadiens de partout au pays.

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, les chiffres publiés aujourd'hui par la directrice parlementaire du budget confirment ce que les Canadiens savent et vivent. Le recours aux banques alimentaires atteint des sommets, et le prix de l'épicerie et du logement est inabordable. Les Canadiens paient littéralement le prix de la mauvaise gestion financière du gouvernement libéral.

Après 11 ans, les libéraux reconnaîtront-ils enfin que le Canada traverse une crise de l'abordabilité à cause de leurs politiques, ou sont-ils complètement déconnectés de la réalité?

• (1505)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, comme nous sommes le 20 octobre, je veux m'assurer que mon collègue d'en face sait que 3,5 millions de familles au pays reçoivent aujourd'hui l'Allocation canadienne pour enfants. Cette année, ce sont 6 millions d'enfants qui bénéficieront d'une aide pouvant atteindre 8 100 \$ grâce à une politique que notre gouvernement a instaurée et met en œuvre, tandis que l'opposition continue de s'y opposer.

* * *

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, c'est la semaine de la PME. De nombreuses petites entreprises de ma circonscription innoveront.

Entre autres, pas plus tard que cette semaine, on a annoncé un investissement de 1 million de dollars pour Omnimed, une entreprise qui fait des dossiers médicaux électroniques et qui va intégrer l'intelligence artificielle à ses activités. Chez nous, il y a beaucoup d'entreprises manufacturières et agricoles. Il faut que notre gouvernement appuie ces entreprises.

La secrétaire d'État responsable des petites entreprises et du tourisme peut-elle nous dire comment notre gouvernement appuie des entreprises comme celles de chez nous?

L'hon. Rechie Valdez (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Recours au Règlement

Notre gouvernement a pris des mesures importantes pour soutenir les petites entreprises. Les entreprises touchées par les droits de douane ont accès à 7,5 millions de dollars, un soutien financier pour investir dans leur croissance. Nous avons réduit le taux effectif marginal d'imposition sur les nouveaux investissements des entreprises à 6,4 %.

Je souhaite à tous une excellente Semaine de la PME.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, une violation de domicile avec agression ne prend pas fin avec le départ des intrus. Les familles restent éveillées, terrifiées au moindre bruit, se demandant si cela va se reproduire. Aujourd'hui, j'ai présenté un projet de loi visant à assurer la sécurité des Canadiens chez eux. Ce projet de loi créerait une infraction distincte pour la violation de domicile, établirait une peine minimale obligatoire de cinq ans et prévoirait une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité. Les Canadiens méritent de se sentir en sécurité derrière la porte de leur propre domicile.

La ministre et le gouvernement libéral appuieront-ils mon projet de loi et feront-ils en sorte que les Canadiens puissent se sentir en sécurité dans le confort de leur foyer?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, il est très important d'assurer la sécurité des Canadiens. Depuis que nous avons été élus en tant que nouveau gouvernement, nous travaillons d'arrache-pied sur ces questions, y compris les violations de domicile et les introductions par effraction. C'est pourquoi nous avons présenté, rien que l'année dernière, six projets de loi différents qui ont été adoptés par la Chambre. Il reste encore du travail à faire et nous avons hâte de collaborer avec les autres partis à cet égard.

* * *

L'ÉCONOMIE

Don Davies (Vancouver Kingsway, NPd): Monsieur le Président, le premier ministre qualifie le projet de loi C-39 de mesure législative la plus importante de la présente législature. Les néo-démocrates conviennent qu'il aura effectivement de lourdes conséquences pour tous les Canadiens. Il bafouera les droits des Autochtones, il passera outre les lois environnementales et il portera atteinte aux droits des travailleurs. Pourtant, le gouvernement n'a prévu que huit heures pour entendre des témoins qui n'ont pas été choisis par les libéraux.

Ce projet de loi aura de profondes répercussions sur notre pays pour les décennies à venir. Pourquoi les libéraux, avec l'aide des conservateurs, font-ils adopter le projet de loi à toute vitesse sans consulter adéquatement les Canadiens?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, ces audiences de comité ne sont que les dernières d'une longue série de consultations menées par le gouvernement auprès des Premières Nations, des syndicats, des groupes de défense de l'environnement, des entreprises, des provinces et des parties prenantes de tout le pays. Nous avons mené tellement de consultations que nous avons dû doubler le temps consacré à celles-ci cet été.

Nous avons défini ce processus en écoutant et en consultant les Canadiens, et nous continuerons de le faire.

* * *

LA SANTÉ

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la version actuelle de la Loi sur les produits antiparasitaires a été adoptée en 2002, et même si on remonte à la version adoptée en 1985, aucune révision de cette loi n'a autant réduit les protections pour la santé humaine et l'environnement que la révision proposée actuellement. De plus, les modifications apportées n'ont jamais, au grand jamais, été proposées par le ministère des Finances dans un projet de loi omnibus d'exécution du budget tel que les projets de loi C-30 et C-31.

Ma question s'adresse à la ministre de la Santé: Pourquoi ces changements ne viennent-ils pas de la ministre de la Santé et pourquoi ne protège-t-elle pas notre santé?

L'hon. Marjorie Michel (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je dirais, tout d'abord, que la santé et la sécurité des Canadiens demeureront toujours notre priorité absolue. Nous pouvons toutefois y veiller tout en soutenant le secteur agricole et en réduisant les formalités administratives. Nous modernisons notre processus de réglementation en adoptant une approche fondée sur les risques, afin de pouvoir nous concentrer sur les domaines à risque élevé et de garantir, avant tout, la sécurité des Canadiens et notre approvisionnement alimentaire.

* * *

● (1510)

[Français]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune d'Anatole Collinet Makosso, premier ministre de la République du Congo.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

Le Président: Je voudrais également signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Ted Laking, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au Yukon.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, j'en appelle au Règlement.

Pendant la période de questions orales, la ministre de l'Emploi et des Familles a induit la Chambre en erreur en me citant dans sa réponse. Je dois aviser la Chambre que je n'ai pas, dans quelque lettre que ce soit, demandé un seul travailleur supplémentaire. C'est important de le rectifier. Je n'ai pas demandé un seul travailleur supplémentaire dans la lettre que je lui ai envoyée.

J'ai demandé à la ministre de faire preuve de respect envers les travailleurs actuels. Si elle pense qu'elle a raison, je demande l'autorisation de la Chambre pour déposer la lettre que je lui ai envoyée.

Le Président: C'est bien noté, mais, en ce qui concerne la deuxième partie de l'intervention du député, c'est évident qu'il n'y a pas de consentement unanime pour déposer un document.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LA CRISE DE L'ABORDABILITÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le Président: Comme il est 15 h 12, conformément à l'ordre adopté le lundi 19 octobre, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion du député Battle River—Crowfoot relative aux travaux des subsides.

Convoquez les députés.

Après l'appel de la sonnerie:

[Traduction]

Le Président: Le vote porte sur la motion suivante.

Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de la motion.]

● (1525)

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n^o 179)

POUR

Députés

Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Au
Baber	Bailey
Baldinelli	Barrett
Barsalou-Duval	Beaulieu
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)	Berthold
Bexte	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Block	Bonin
Bonk	Borrelli
Bragdon	Brassard
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Chambers
Champoux	Chong
Cobena	Cody
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Davies (Vancouver Kingsway)	Davies (Niagara South)
Dawson	DeBellefeuille
Deltell	DeRidder
Deschênes	Diotte
Doherty	Dowdall
Duncan	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	Falk (Provencher)
Fortin	Gallant
Garon	Gaudreau
Gazan	Genuis
Gill (Calgary Skyview)	Gill (Brampton West)
Gill (Calgary McKnight)	Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gill (Abbotsford—South Langley)	Godin
Goodridge	Gourde
Groleau	Guglielmin

Gunn
Hardy
Holman
Jansen
Johns
Khanna
Kirkland
Konanz
Kronis
Kwan
Lantsman
Lawrence
Lefebvre
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lobb
Majumdar

Mantle
Mazier
McKenzie
McPherson
Menegakis
Morin
Motz
Nater
Patzner
Perron
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ross
Ruff
Schmale
Shipley
Small
Ste-Marie
Strahl
Stubbs
Thomas
Tolmie
Van Popta
Viersen
Warkentin
Zimmer— 153

Travaux des subsides

Hallan
Ho
Jackson
Jivani
Kelly
Kibble
Kmieciak
Kram
Kusie
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Mahal
Malette (Kapusking—Timmins—Mushkego-wuk)
May
McCauley
McLean (Calgary Centre)
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Poilievre
Reid
Reynolds
Rood
Rowe
Scheer
Seeback
Simard
Steinley
Stevenson
Strauss
Thériault
Tochor
Uppal
Vien
Vis
Williamson

CONTRE

Députés

Acan
Ali
Anand
Auguste
Baker
Battiste
Begum

Bendayan
Blois
Caley
Carr
Chagger
Chang
Chatel
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin

Al Soud
Alty
Anandasangaree
Bains
Bardeesy
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bittle
Brière
Carney
Casey
Champagne
Chartrand
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand

Privilège

Danko	d'Entremont
Deschênes-Thériault	Desrochers
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Earle	Ehsassi
El-Khoury	Eyolfson
Fancy	Fanjoy
Fergus	Fisher
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser
Fuhr	Gaheer
Gaine	Gasparro
Gerretsen	Gladu
Gobeil	Gould
Grant	Greaves
Guay	Gull-Masty
Hajdu	Hanley
Harrison	Hepfner
Hirtle	Hogan
Hussen	Iacono
Idlout	Jaczek
Jeneroux	Joly
Joseph	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Klassen	Koutrakis
Lalonde	Lambropoulos
Lamoureux	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Lauzon
Lavack	Lavoie
LeBlanc	Leitão
Lightbound	Long
Louis (Kitchener—Conestoga)	Ma
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Malette (Bay of Quinte)	Maloney
Martin	McGuinty
McKelvie	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McKnight	McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Ménard	Mendès
Michel	Miedema
Miller	Mingarelli
Morrissey	Myles
Naqvi	Nathan
Nguyen	Noormohamed
Ntumba	Oliphant
Olszewski	O'Rourke
Osborne	Petitpas Taylor
Powlowski	Provost
Ramsay	Rana
Robertson	Romanado
Royer	Sahota
Saini	Sarai
Sari	Sawatzky
Schiefke	Sgro
Shahnawaz	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Sodhi	Solomon
Sousa	St-Pierre
Sudds	Tesser Derksen
Thompson	Valdez
van Koeverden	Vandenbeld
Villeneuve	Watchorn
Weiler	Yip
Zahid	Zerucelli
Zuberi— 165	

PAIRÉS

Députés

Aboultaif	Fry
Hoback	Hodgson
Housefather	Kramp-Neuman
Kuruc	Lattanzio
MacDonald (Malpeque)	Plamondon
Richards	Rocheffort
Turnbull	Waugh— 14

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

PRIVILÈGE

LA PRÉSUMÉE DIVULGATION PRÉMATURÉE DU PROJET DE LOI C-40

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre à une question de privilège soulevée par le leader de l'opposition officielle à la Chambre le 6 octobre concernant la présumée divulgation prématurée du projet de loi C-40.

Je tiens tout d'abord à préciser que le gouvernement prend extrêmement au sérieux toute allégation de divulgation prématurée d'information pendant la période de préavis. Le léger retard dans la réponse aux points soulevés par le leader de l'opposition officielle à la Chambre est donc attribuable à l'examen approfondi qu'a mené le gouvernement sur cette question.

Je peux affirmer catégoriquement que cet examen approfondi a révélé que personne n'a fourni de renseignements relatifs au contenu du projet de loi pendant la période de préavis. Pour cette seule raison, je soutiens qu'il n'y a pas matière à question de privilège dans ce cas-ci. Cependant, je tiens à fournir à la Chambre des renseignements pertinents au sujet de l'Agence de l'investissement pour la défense qui démontrent clairement que l'objet et la nature des délibérations publiques sur la forme de l'organisme chargé de diriger ces activités d'approvisionnement en matière de défense auraient pu mener à la conclusion que le gouvernement envisageait de créer une société d'État à cette fin.

En ce qui concerne les observations du leader de l'opposition à la Chambre, je veux m'arrêter à deux arguments. Le premier, c'est l'affirmation voulant qu'il aurait été impossible à un observateur intelligent de déduire que le gouvernement proposait de donner à l'organisme de gestion de l'approvisionnement de la défense la forme d'une société d'État. Ensuite, quand le leader de l'opposition à la Chambre fait état dans les médias de « sources » ou de « sources fédérales », il semble sous-entendre que ces personnes auraient fourni des renseignements confidentiels aux journalistes au cours de la période de préavis. C'est peut-être ce qu'il sous-entend, mais cela ne prouve aucunement que quelqu'un a divulgué de l'information confidentielle sur la teneur d'un projet de loi inscrit au Feuilleton des avis.

Comme je viens de le dire, je confirme aux députés que nous avons mené une enquête approfondie sur la question, mais que nous n'avons trouvé aucun signe d'une fuite interne sur le contenu du projet de loi C-40 pendant la période de préavis. Dans les affaires en cause dans les décisions des anciens Présidents, le gouvernement avait affirmé être incapable de confirmer qui avait fait fuiter la teneur d'un projet de loi pendant la période de préavis. Or, en l'occurrence, notre enquête approfondie n'a rien trouvé qui permette de conclure que quelqu'un a fourni le moindre renseignement sur la teneur du projet de loi au cours de la période de préavis. Ce que l'enquête a révélé, c'est que des personnes se sont effectivement exprimées publiquement, au fil de nombreux mois, sur une éventuelle société d'État qui relèverait d'un ministre, sous la gouverne du ministre de la Défense nationale. C'était de notoriété publique. J'assure néanmoins à la Chambre que les discussions en cause n'ont jamais eu lieu pendant la période de préavis, ni même dans une période rapprochée.

Depuis le début de son mandat en 2025, le gouvernement poursuit le même objectif en matière d'acquisition de matériel de défense: se doter d'une organisation suffisamment indépendante pour acheter rapidement et efficacement le matériel militaire dont les Forces armées canadiennes ont besoin pour défendre la souveraineté du pays et honorer les engagements du Canada envers ses alliés. Cet objectif est au cœur de notre travail. La solution retenue découle d'une réflexion approfondie qui s'est appuyée sur l'expérience d'autres pays, sur les observations des intervenants et sur l'expertise de spécialistes en approvisionnement.

Le 27 avril 2026, M. Doug Guzman, président-directeur général de l'Agence de l'investissement pour la défense, a témoigné devant le Comité permanent de la défense nationale, où il a répondu à des questions au sujet de l'Agence et du modèle envisagé pour son fonctionnement. Il a dit ceci:

Il y a plusieurs façons de le faire, et nous examinons actuellement les différentes options. Je ne connais pas la réponse pour l'instant. Cela pourrait aller d'une société d'État à un ministère traditionnel, ou quelque chose entre les deux.

Lorsque M. Guzman a indiqué au printemps 2026 qu'une société d'État était envisagée, aucune décision définitive n'avait encore été prise. Le gouvernement examinait toujours les différentes options et consultait les intervenants afin de déterminer si le modèle prévu dans le projet de loi C-31 était le bon.

● (1530)

Depuis l'élection générale de 2025, le gouvernement étudie différents modèles d'approvisionnement et d'investissement en matière de défense. Il a discuté de ces possibilités aussi bien auprès du Parlement qu'en public. Le sujet et la nature de ces délibérations, qui portaient sur la forme que prendrait l'organisation chargée de diriger ce travail, auraient pu mener à la conclusion que le gouvernement envisageait de créer une société d'État à cette fin.

J'ajouterais que la proposition de créer l'Agence de l'investissement pour la défense, qui figure dans le projet de loi C-31, a été présentée à la Chambre le 6 mai 2026. Le fait que le gouvernement ait donné avis, en septembre, d'un nouveau projet de loi sur les investissements et l'approvisionnement dans le secteur de la défense a laissé entendre que le gouvernement envisageait une autre approche pour donner plus d'indépendance et de souplesse à l'organisme qui mènerait ces activités. À la lumière des délibérations publiques qui ont eu lieu, on pouvait facilement en conclure qu'il s'agirait d'une société d'État.

En fait, que l'Agence de l'investissement pour la défense devienne ou non une société d'État, cette possibilité est envisagée publiquement depuis le printemps 2026. Les personnes qui ont participé aux délibérations sur la forme que prendrait l'organisation chargée de gérer l'approvisionnement en matière de défense auraient alors discuté de la possibilité que la société d'État soit ultimement le mode privilégié, mais notre enquête n'a révélé aucune discussion pendant la période de préavis.

Lors de l'élection générale de 2025, les libéraux ont proposé que divers mécanismes d'approvisionnement, notamment en matière de défense, soient structurés selon un modèle offrant des pouvoirs et une autonomie comparables à ceux d'une société d'État. Voici ce qu'on peut lire à la page 8 de la plateforme:

Déploiera une stratégie d'approvisionnement « fabriqué au Canada » qui priorise, lorsque possible, les chaînes d'approvisionnement et fournisseurs canadiens, et qui limite les fournisseurs étrangers à ne pouvoir soumissionner que sur ce qui a été convenu dans les accords de libre-échange du Canada. Nous donnerons la priorité aux entrepreneurs canadiens dans nos achats de défense, y compris de l'industrie aé-

Privilège

rospatiale canadienne. Les sociétés d'État qui réalisent des acquisitions majeures en capital, comme VIA Rail, seront également encouragées à respecter cette norme.

Le 17 février 2026, le premier ministre a lancé la première Stratégie industrielle de défense du Canada afin de renforcer la sécurité, de créer de la prospérité et d'accroître l'autonomie stratégique. À la page 15 du document, on peut lire: « L'Agence de l'investissement pour la défense (AID), créée en octobre 2025, s'attaquera à ces défis. Le gouvernement a l'intention d'établir l'AID, initialement créée dans le cadre de SPAC, en tant qu'entité autonome. »

Il y a plus de huit mois, le gouvernement a clairement indiqué que l'Agence de l'investissement pour la défense deviendrait une entité autonome. Or, le projet de loi C-31, Loi n° 2 d'exécution du budget de 2025, ne prévoit pas la création d'une entité véritablement indépendante, mais plutôt d'un organisme gouvernemental. Un organisme du gouvernement fédéral n'est pas considéré comme une entité complètement autonome et indépendante sur le plan juridique et comptable, car il fait toujours partie de la fonction publique centrale.

Seule une société d'État est une entité véritablement autonome et indépendante, et l'intention du gouvernement de s'engager éventuellement dans cette voie avait été rendue publique il y a plus de huit mois. Une fois que le projet de loi C-40 a été inscrit au Feuilleton des avis, il est devenu évident que le gouvernement avait décidé de faire évoluer les choses. Il était logique de conclure que le gouvernement allait de l'avant avec ce qu'il avait déjà annoncé, c'est-à-dire de faire de l'Agence de l'investissement pour la défense une entité véritablement indépendante et autonome. Par définition, il ne peut s'agir que d'une société d'État.

Comme je l'ai dit plus tôt, M. Guzman, président-directeur général de l'Agence de l'investissement pour la défense, a parlé de la possibilité de créer une société d'État devant un comité en avril dernier. Le gouvernement parle depuis de nombreux mois de la possibilité que cette agence devienne une société d'État.

● (1535)

L'article du *Globe and Mail* auquel fait référence le leader parlementaire de l'opposition indique également ce qui suit:

Philippe Lagassé, professeur à l'Université Carleton spécialisé dans les politiques de défense, a dit que si Ottawa transformait l'Agence de l'investissement pour la défense en société d'État, celle-ci serait indépendante du gouvernement [...]

Le professeur Lagassé a dit qu'il lui faudrait encore examiner les mécanismes de la mesure législative [...]

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que le professeur Lagassé parle d'une hypothèse selon laquelle l'Agence de l'investissement pour la défense deviendrait une société d'État et indique qu'il ne peut pas fournir d'analyse précise parce qu'il n'a pas pris connaissance du projet de loi ni des détails qu'il contient. Ces propos confirment d'autant plus que les détails de la mesure législative n'ont pas été divulgués pendant la période de préavis.

Le leader parlementaire de l'opposition souligne également que l'article du *Globe and Mail* fait état de la création d'un nouveau poste au sein du Cabinet: le ministre de l'Approvisionnement de la défense. Je tiens à signaler à la Chambre qu'à la page 167 de la « Mise à jour économique du printemps de 2026 », présentée le 28 avril 2026, il est indiqué ce qui suit:

Priviège

Dans la Mise à jour économique du printemps de 2026, le gouvernement propose de déposer un projet de loi qui établira l'Agence de l'investissement pour la défense à titre d'organisme ministériel relevant d'un nouveau ministre. Il prévoit également d'apporter des modifications connexes à la Loi sur la production de défense qui renforceraient, entre autres, les pouvoirs financiers et transactionnels dont serait doté le nouveau ministre.

Le gouvernement a annoncé il y a plus de six mois son intention de créer un nouveau poste de ministre de la Défense nationale pour l'approvisionnement. Toutefois, le leader de l'opposition à la Chambre a omis de préciser que le projet de loi C-40 ne prévoyait en réalité pas la création d'un poste de ministre de la Défense nationale pour l'approvisionnement. Il stipule plutôt que le gouvernement peut nommer un ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement, et non un ministre associé de la Défense nationale, comme l'indique l'article. Dans le cadre d'une allégation de divulgation prématurée d'un projet de loi, ces éléments sont importants.

Le leader de l'opposition à la Chambre a également affirmé que le renseignements sur la responsabilité ministérielle liée à l'Agence de l'investissement pour la défense n'avaient pas été « dévoilés dans des déclarations publiques antérieures du gouvernement ». Je pense que si le gouvernement dépose un projet de loi intitulé « Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales », compte tenu de l'engagement pris de placer cet organisme sous la responsabilité d'un nouveau ministre, comme annoncé dans la mise à jour économique du printemps de 2026, on pourra facilement en déduire que cette nouvelle loi fixera certains paramètres pour régir ce processus. C'est une question de bon sens. Toute loi prévoit des pouvoirs et des responsabilités ministériels. C'est ainsi que fonctionne le système de gouvernement de Westminster.

Je tiens également à souligner que l'article de la CBC auquel a fait référence le leader de l'opposition à la Chambre mentionne ceci :

Au printemps, le gouvernement a proposé de prévoir jusqu'à 14 exceptions, y compris pour les achats d'intérêt national. Il a également fait de la sécurité économique un pilier du mandat de l'Agence de l'investissement pour la défense.

On ne sait pas comment ces mesures seront mises en place au sein de la société d'État ni si celle-ci se verra attribuer encore plus de pouvoirs.

Je soutiens qu'on ne le savait pas parce que le projet de loi n'avait pas été présenté à la Chambre, ce qui montre une fois de plus que le contenu du projet de loi n'a pas été divulgué prématurément pendant la période des avis.

En conclusion, j'ai clairement montré que le gouvernement parle depuis de nombreux mois de la création d'une entité autonome responsable de l'approvisionnement en matière de défense et de la possibilité d'en faire une société d'État. J'ai démontré que seule une société d'État est véritablement une entité autonome. J'ai également souligné que le gouvernement parle depuis de nombreux mois de la nomination d'un nouveau ministre responsable de l'approvisionnement en matière de défense, et j'ai mis en évidence les contradictions entre ce qui a été rapporté et ce qui se trouve réellement dans le projet de loi C-40. De plus, j'ai démontré que, dans le cadre de notre régime de gouvernement fondé sur le modèle britannique, tous les éléments du projet de loi prévoient des responsabilités et des pouvoirs ministériels. Enfin, j'ai montré que certains extraits des articles mentionnés par le leader de l'opposition officielle à la Chambre prouvent qu'on ne connaissait pas de détails sur le projet de loi, et que ceux-ci étaient donc hypothétiques.

● (1540)

Je tiens à vous faire remarquer, monsieur le Président, que le seuil à franchir pour conclure qu'il y a de prime abord matière à question de privilège est très élevé, et j'estime avoir consigné au compte rendu des éléments de preuve publics qui réfutent les allégations selon lesquelles le projet de loi aurait fait l'objet d'une divulgation prématurée.

Cela dit, je tiens également à réitérer ce que j'ai dit au début de mon intervention, à savoir que le gouvernement prend très au sérieux ses responsabilités en matière de protection des renseignements contenus dans les mesures législatives dont il a donné préavis. Bien que j'estime avoir démontré qu'aucune divulgation prématurée n'a eu lieu, le gouvernement a pris cette allégation au sérieux et a demandé des éclaircissements auprès des cabinets ministériels ainsi qu'auprès des fonctionnaires. Ce travail de vérification a permis de conclure qu'il n'existe aucune preuve permettant d'étayer l'affirmation selon laquelle le contenu du projet de loi C-40 aurait été divulgué prématurément pendant la période de préavis, ce qui s'ajoute aux arguments démontrant qu'il n'y a pas de prime abord matière à question de privilège dans ce cas précis. Les éléments de preuve suggèrent plutôt le contraire.

Il y a eu des discussions au sein du gouvernement depuis sa formation en 2025. Ce processus a évolué depuis la création d'une agence par décret à l'automne 2025. Dans le projet de loi C-31, il y a eu une proposition de créer une nouvelle agence et, maintenant, il y a la proposition de créer une société d'État. Ces discussions ont eu lieu publiquement et aux séances d'un comité de la Chambre. Bien que le modèle permettant d'investir dans l'approvisionnement en matière de défense ait continué d'évoluer, l'objectif est resté le même, à savoir créer un organisme indépendant et agile pour assurer l'approvisionnement en matériel lié à la défense le plus efficacement possible. Il n'était pas difficile d'imaginer que cela puisse entraîner la création d'une société d'État.

Il me semble que la Chambre est devant deux ensembles de faits contradictoires. Dans de tels cas, des Présidents ont déclaré qu'un désaccord quant aux faits constituait un débat. Le 19 juin 2025, le Président a rendu une décision sur une question qui constituait un désaccord quant aux faits. J'aimerais la citer. Il a dit :

Si chaque désaccord se transforme en question de privilège, la Chambre n'aura pas beaucoup de temps à consacrer à ses autres affaires. Dans nos délibérations, les députés ont souvent l'occasion de contester les faits qui leur sont présentés et c'est la bonne façon de traiter ces désaccords.

En ce qui concerne les conclusions de notre enquête sur l'éventuelle divulgation prématurée du contenu du projet de loi C-40, je peux assurer à la Chambre qu'aucun élément de preuve n'a été trouvé permettant de corroborer que qui que ce soit ait divulgué le contenu du projet de loi pendant la période d'avis. Je tiens à rappeler à la Chambre l'importance de croire les députés sur parole. Le 6 décembre 2011, le Président s'est prononcé sur l'implication d'un député dans l'invitation, à la tribune, de personnes qui avaient créé du désordre. Dans cette affaire, le Président a statué, et je cite : « Étant donné la tradition de longue date à la Chambre voulant que l'on ne mette pas en doute la parole des députés et conformément aux précédents que je viens de mentionner, la présidence est prête à considérer comme clos cet aspect de l'affaire. »

Compte tenu de l'examen de l'évolution de la politique visant à déterminer la meilleure façon d'acquérir des capacités de défense pour soutenir nos forces armées et d'investir dans ces capacités, il était logique de penser que cela allait passer par l'établissement d'une société d'État. L'évolution de cette politique s'est déroulée dans la sphère publique, notamment au sein d'un comité de la Chambre. Par conséquent, les conclusions tirées dans les articles de presse constituent des hypothèses raisonnables et ne laissent pas supposer une fuite interne délibérée du contenu du projet de loi C-40 pendant la période d'avis.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre temps et de votre patience.

• (1545)

LA LIBERTÉ DE PAROLE DES DÉPUTÉS DANS LE CADRE DE LEUR TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour soulever une question de privilège concernant un article de la Presse canadienne publié pendant la fin de semaine de l'Action de grâces. Cet article indiquait que notre collègue, le député de Thunder Bay—Rainy River, pourrait faire l'objet d'une procédure disciplinaire professionnelle liée à ses activités au sein d'un comité parlementaire. Selon cet article, le député en question, qui est médecin, fait l'objet d'une plainte déposée auprès de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, dont il est membre, concernant son opinion complémentaire jointe au premier rapport du Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir.

Plus précisément, la Presse canadienne rapporte qu'une citoyenne, qui, si j'ai bien compris, est également partie à des recours constitutionnels concernant la loi actuelle — dont la validité doit prendre fin l'année prochaine en l'absence d'intervention parlementaire —, s'est plainte auprès de l'Ordre des « arguments écrits [du député] s'opposant à l'élargissement de l'accès à [l'aide médicale à mourir] pour les personnes atteintes de troubles mentaux tant que des préoccupations fondamentales n'auront pas été prises en compte ». Il semblerait en outre que le député ait eu jusqu'au jeudi 22 octobre pour répondre à un enquêteur de l'Ordre, après quoi la plainte sera transmise à un comité de l'Ordre pour examen.

Bref, un député fait l'objet d'une grave procédure judiciaire en raison de sa contribution à des délibérations parlementaires. À mon avis, cela va à l'encontre de la liberté d'expression garantie par la Constitution au Parlement. Le paragraphe 3.52 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, quatrième édition, explique à quel point cette question est essentielle aux travaux du Parlement: « L'exercice de la liberté de parole est la pierre angulaire des droits et des privilèges parlementaires accordés aux députés. Elle est à la fois le plus incontesté et le plus fondamental des droits des députés, tant à la Chambre qu'à ses comités. »

Bien que l'on ait souvent tendance à penser que cette liberté consiste à ne pas être poursuivi pour diffamation en raison de ce qui est dit à la Chambre, la réalité est que sa portée est beaucoup plus vaste que cela. Ce privilège est inscrit dans l'article 9 du Bill of Rights, adopté par le Parlement britannique en 1689: « l'exercice de liberté de parole et d'intervention dans les débats et délibérations du Parlement ne peut être contesté ou mis en cause devant un tribunal quelconque ni ailleurs qu'au Parlement ».

Les derniers mots « ailleurs qu'au Parlement » sont fondamentaux. Évidemment, il ne faut pas les prendre au sens propre et croire que c'est n'importe où à l'extérieur d'ici. Le débat public et la res-

Privilège

ponsabilité des politiciens font partie des fondements d'une démocratie parlementaire comme celle du Canada. Comme Janse et LeBlanc l'expliquent au paragraphe 3.57: « La Chambre des communes ne saurait mener efficacement ses travaux si les députés ne pouvaient pas s'y exprimer en toute liberté et y formuler des critiques sans devoir en rendre compte à des organismes de l'extérieur. »

Même si le Canada a une jurisprudence claire sur le recours aux délibérations parlementaires devant les tribunaux et, dans une moindre mesure, devant les commissions royales et les commissions des droits de la personne, nous ne disposons pas d'un ensemble de précédents pour déterminer où tracer la limite entre « des organismes de l'extérieur », pour reprendre l'expression de Janse et LeBlanc, et « ailleurs qu'au Parlement », pour reprendre le libellé de la convention du Parlement. Des autorités ailleurs dans le monde se sont par ailleurs penchées sur cette question.

Pour sa part, le comité mixte sur le privilège parlementaire du Parlement du Royaume-Uni a indiqué ce qui suit aux paragraphes 91 et 92 de son premier rapport de 1999:

L'interdiction prévue à l'article 9 ne se limite pas à la mise en cause de délibérations parlementaires devant les tribunaux. Elle s'applique également partout « ailleurs qu'au Parlement ». Il s'agit là d'une autre expression obscure dont le sens est incertain. Il serait absurde de considérer qu'elle signifie littéralement « n'importe où à l'extérieur du Parlement ». Cette interprétation empêcherait le public et les médias de discuter librement des travaux du Parlement et de les critiquer. Cela n'aurait sûrement pas de sens, et cette interprétation n'a jamais été suggérée. La liberté du public et des médias de discuter des délibérations parlementaires à l'extérieur du Parlement est aussi essentielle à une démocratie saine que la liberté des députés de discuter de ce qu'ils choisissent dans l'enceinte du Parlement. Le sens de l'expression est donc plus restreint que cela, mais plus large que le simple terme « tribunal ». La phrase dit « [...] tout tribunal ou lieu extérieur au Parlement ».

L'interprétation de cette expression n'a jamais fait l'objet d'une décision de la cour.

Par ailleurs, à la page 702 de l'ouvrage *Parliamentary Practice in New Zealand*, cinquième édition, on peut voir l'historique de cette expression et l'évolution de son interprétation:

[...] si l'on prenait à la lettre la formulation « ni ailleurs qu'au Parlement », cela empêcherait toute critique ou tout examen des délibérations parlementaires à l'extérieur du Parlement, en tout temps. Un tel résultat serait une absurdité qui porterait atteinte de manière inacceptable à la liberté d'expression des citoyens. Certaines déclarations judiciaires ont, pour la forme, attribué à cette formulation ce sens extrême, mais ni la Chambre ni les tribunaux n'ont pris cette opinion au sérieux. Les parlementaires de 1688 avaient probablement à l'esprit la compétence des conseils autrefois établis par prérogative royale pour exercer des fonctions exécutives et judiciaires. Ces dernières fonctions entraient en conflit avec la compétence des tribunaux ordinaires de common law.

En promulguant le Bill of Rights de 1688, les députés cherchaient à garantir que ni les conseils institués par le roi ni les tribunaux ordinaires ne puissent examiner les délibérations du Parlement. Dans l'État moderne, de telles fonctions exécutives et judiciaires parallèles et non procédurales sont exercées par des tribunaux et d'autres organes créés par la loi, et l'interdiction de remettre en cause les délibérations du Parlement est aujourd'hui considérée comme s'adressant à ces organes.

• (1550)

Pour une approche pratique et contemporaine de cette expression du XVII^e siècle, le comité mixte britannique de 1999 a estimé, au paragraphe 95:

Privilège

La loi de 1987 sur les privilèges parlementaires de l'Australie a élargi l'interdiction prévue à l'article 9 à toute cour ou tout tribunal, et a défini le terme « tribunal » comme désignant toute personne ou tout organe habilité à interroger des témoins sous serment. Voilà qui semble constituer une base claire et raisonnable pour l'avenir. En général, le pouvoir de faire prêter serment repose sur une habilitation légale. Ce pouvoir est conféré à des instances dont les procédures sont revêtues d'une certaine solennité et d'un caractère juridique officiel. Cela signifie, par exemple, que l'article 9 s'applique aux enquêtes des médecins légistes, aux tribunaux fonciers et aux tribunaux du travail. Au-delà de ces tribunaux officiels, l'article 9 ne s'applique pas. De cette manière, la limite peut être clairement établie, avec une interdiction d'examiner les débats parlementaires devant tous les tribunaux et les instances similaires, mais pas ailleurs.

Outre l'Australie, le Parlement néo-zélandais a depuis adopté des dispositions législatives similaires en matière d'immunité parlementaire en adoptant une définition comparable du terme « tribunal » dans son projet de loi de 2014 sur l'immunité parlementaire.

Pour en revenir à la question qui nous occupe, le paragraphe 76(1) du Code des professions de la santé, qui figure dans une annexe de la Loi de 1991 sur les professions de la santé, réglementées de l'Ontario, confère à l'enquêteur du collège le pouvoir prévu à l'article 33 de la Loi de 2009 sur les enquêtes publiques de l'Ontario. Cela signifie que l'enquêteur a le pouvoir de délivrer des assignations à comparaître à tout témoin, y compris à l'honorable député de Thunder Bay—Rainy River, et de l'obliger ainsi légalement à fournir une déclaration ou des documents. Le non-respect d'une assignation à comparaître peut entraîner, entre autres conséquences, une condamnation pour outrage au tribunal.

De plus, en tant que médecin, l'honorable député est soumis à une obligation positive de coopérer à toute enquête le concernant, une obligation imposée par le paragraphe 76(3.1) du code. Un manque de coopération pourrait aboutir à une nouvelle allégation de faute professionnelle en vertu des règlements pris, conformément à la Loi de 1991 sur les médecins de l'Ontario, et plus particulièrement à un comportement considéré comme « indigne, déshonorant ou non professionnel ».

Au-delà des préoccupations procédurales relatives à la coopération dans le cadre de l'enquête, où les opinions complémentaires du député seraient remises en cause, l'objectif de la plaignante ici est de tenir le député responsable de ses opinions complémentaires. Autrement dit, elle souhaite que les opinions du député soient « mises en cause » ou « impeached », pour reprendre la formulation de l'article IX du Bill of Rights. Selon le paragraphe 36 du rapport de 1999 du comité mixte du Royaume-Uni, « le sens d'"impeach" n'est pas clair: parmi les interprétations possibles figurent entraver, contester et censurer ». Or, la censure est précisément ce que la plaignante recherche en l'espèce.

Pour résumer cet aspect de mon intervention, notre collègue fait l'objet de poursuites judiciaires qui ont pour lui des conséquences personnelles et professionnelles très graves, en raison de propos qu'il a publiés dans le cadre d'un rapport de comité, en violation de la liberté d'expression au Parlement garantie par la Constitution. Bien que les ouvrages de procédure faisant autorité précisent clairement que les opinions supplémentaires et dissidentes ne font pas partie du rapport d'un comité en tant qu'expression des points de vue de celui-ci, je soutiens que ces opinions relèvent néanmoins des délibérations parlementaires aux fins de l'application des protections liées au privilège parlementaire.

Au paragraphe 3.54, Janse et LeBlanc précisent ce qui suit:

[Les délibérations du Parlement] incluent l'ensemble des travaux de la Chambre et les actes accomplis par les députés dans le cadre du processus parlementaire. Les délibérations ne se limitent pas qu'aux débats. Un député prend généralement part

aux délibérations en s'exprimant durant les débats de la Chambre et de ses comités, mais aussi en posant divers actes officiellement reconnus, comme déposer un document, présenter une pétition ou un rapport de comité [...]

De plus, les rapports des comités, y compris les opinions dissidentes ou complémentaires, constituent des publications de la Chambre. Le sous-aliné i)(ii) de l'ordre spécial adopté par la Chambre le 13 février 2026 pour constituer le Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir donne au Comité le pouvoir, entre autres, « de faire imprimer des documents et des témoignages dont le Comité peut ordonner l'impression ».

Comme Janse et LeBlanc le précisent au paragraphe 20.55: « on l'interprète désormais, en général, comme le pouvoir des comités de publier les dossiers et documents nécessaires, à leur discrétion, notamment sur leur site Web. L'usage veut que l'on publie les Procès-verbaux, les Témoignages et les rapports que les comités présentent à la Chambre. » C'est un point important, car outre le privilège parlementaire séculaire de la liberté d'expression, la Chambre jouit également d'un privilège relativement plus récent concernant le droit de publier des documents, qui remonte à la Parliamentary Papers Act britannique de 1840 et que Janse et LeBlanc expliquent de la façon suivante aux paragraphes 3.49 et 3.50:

La Loi sur le Parlement du Canada protège la publication de documents parlementaires sous l'autorité de la Chambre de façon à empêcher que l'on intente des poursuites relativement au contenu de ces documents ou de leurs annexes. Cette disposition s'applique également à tous les documents publiés par un comité agissant sous l'autorité de la Chambre.

Dans les trois semaines suivant l'ouverture de la première session de la 1^{re} législature du Canada, le Parlement a adopté l'Acte pour définir les privilèges, immunités et attributions du Sénat et de la Chambre des communes, et pour protéger d'une manière sommaire les personnes chargées de la publication des documents parlementaires, qui établissait pour le Parlement du Canada les privilèges, immunités et pouvoirs de la Chambre des communes britannique. De plus, cette loi disposait que les documents parlementaires bénéficiaient du privilège et elle protégeait les éditeurs des documents parlementaires autorisés contre les poursuites civiles ou criminelles. Ce sont les dispositions particulières de cette loi qui se trouvent maintenant aux articles 7 à 9 de la Loi sur le Parlement du Canada.

● (1555)

Quelle que soit la voie envisagée par la présidence en matière de privilège, l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, en menant cette enquête sur les contributions d'un député à des travaux parlementaires, empiète sur les privilèges de la Chambre des communes.

La Presse canadienne rapporte que, pour sa part, la plaignante « reconnaît dans sa plainte qu'un député a droit à la liberté d'expression », mais qu'elle a ensuite demandé que le député de Thunder Bay—Rainy River soit tenu responsable de son discours même. À quoi sert la liberté d'expression si elle ne vise qu'à protéger les choses sur lesquelles nous sommes tous d'accord ou, pire encore, celles sur lesquelles seuls ceux qui sont en situation d'autorité s'entendent?

C'est pourquoi je prends la parole aujourd'hui en tant que député conservateur au sujet de cette question de privilège concernant un adversaire politique qui siège sur les banquettes libérales. L'affaire dont il est question pourrait, selon moi, créer un dangereux précédent si la Chambre la laissait suivre son cours sans la contester.

Tous les partis représentés à la Chambre, y compris les deux partis non reconnus, ont des députés qui viennent de ces professions autoréglementées et qui en sont toujours membres en règle. Si les députés doivent maintenant s'autocensurer pendant les débats importants au Parlement parce que leurs adversaires à l'extérieur de la Chambre instrumentaliseront les ordres professionnels pour mettre en péril leur réputation professionnelle et leur capacité à gagner leur vie après leur service ici, alors nous avons perdu la liberté d'expression et les contributions importantes que ces députés doivent apporter.

Ce n'est pas seulement une perte pour ces députés en particulier ou même pour l'ensemble des 343 députés. C'est en fait une perte pour l'ensemble des Canadiens. Comme Janse et LeBlanc l'expliquent au paragraphe 3.7:

[...] le privilège de la liberté de parole est accordé aux députés non pour leur avantage personnel, mais pour leur permettre de bien représenter leurs électeurs sans crainte de poursuites civiles ou criminelles suivant ce qu'ils auraient déclaré à la Chambre et en comité. Lorsqu'une circonscription élit un candidat, il relève du droit des électeurs que ce représentant élu soit protégé contre toute pression indue.

Le fait d'être confronté à des poursuites judiciaires, à des enquêtes pour faute professionnelle, à des taches potentielles sur son dossier professionnel et, éventuellement, à l'impossibilité d'exercer sa profession constitue, à mon sens, une forme de pression abusive. Si l'on fait savoir aux futurs parlementaires qu'en plus des problèmes habituels auxquels nous sommes tous confrontés à des degrés divers, certains d'entre eux mettront également leur carrière professionnelle en péril s'ils prennent la parole au nom de leurs concitoyens une fois élus — en particulier s'ils ont des propos qui ne cadrent pas parfaitement avec l'opinion de l'élite et de l'ordre établi —, quel espoir les Canadiens peuvent-ils avoir que ces représentants potentiellement compétents soient disposés à se mettre au service de la fonction publique en se présentant aux élections fédérales?

Il est naturel, approprié et essentiel à la vie politique et démocratique que nos concitoyens puissent nous demander des comptes devant ce que l'on appelle le tribunal de l'opinion publique, et c'est d'ailleurs ce qu'ils devraient faire. En revanche, on ne peut en dire autant de la culture du bannissement. Nous devons collectivement et avec conviction établir des conditions bien définies aux termes desquelles nous pourrions défendre et soutenir le rôle essentiel que jouent la Chambre des communes et ses députés en tant que cœur battant de la démocratie canadienne.

Compte tenu du caractère sans précédent de cette question et du libellé quelque peu ambigu et ancien de la loi que j'ai citée, il serait souhaitable que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre procède à une étude approfondie de la question. Le comité devrait ensuite formuler des recommandations autant à l'égard du cas précis du député de Thunder Bay—Rainy River qu'à l'égard de toute situation semblable qui pourrait se présenter à l'avenir.

J'invite les députés à se joindre à moi pour défendre la liberté d'expression au Parlement et pour protéger nos collègues contre le risque kafkaïen que des procédures disciplinaires pour inconduite professionnelle soient utilisées contre eux en raison des fonctions qu'ils exercent à titre de parlementaires. Il ne s'agit pas simplement de soustraire les députés à des règles applicables à tout le monde. Il s'agit de protéger les députés contre la culture du bannissement et contre le risque de perdre leur titre professionnel pour avoir défendu les intérêts de leurs concitoyens.

Ordres émanant du gouvernement

Même si un tribunal finit par donner raison au député, le simple fait d'avoir à subir la procédure constitue trop souvent une sanction en soi. La crainte de conséquences professionnelles risque de restreindre la liberté d'expression des députés. Les propos tenus au Parlement ou consignés dans un rapport de comité devraient être jugés aux urnes, et aux urnes seulement. Il revient aux Canadiens, et à eux seuls, de porter un jugement sur les paroles que nous prononçons dans cette enceinte.

Si vous convenez, monsieur le Président, que la question de privilège vous paraît fondée à première vue, et je vous exhorte fortement à le faire, je suis prêt à présenter une motion visant à renvoyer la question au comité.

• (1600)

Le Président: Je remercie le député.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention, et j'aimerais qu'un député de notre caucus puisse avoir la possibilité d'y répondre.

Le Président: C'est noté.

Je signale à la Chambre que la période consacrée aux ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 12 minutes en raison des votes par appel nominal différés.

* * *

LOI VISANT À RENFORCER LE SECTEUR DE LA DÉFENSE DU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis déçu que les conservateurs ne reconnaissent pas qu'une société d'État constitue la meilleure voie à suivre en matière d'approvisionnement militaire. Les raisons sont nombreuses. Je me contenterai d'en rappeler une: cette proposition figurait dans notre dernier programme électoral. Nous avions alors souligné que la nouvelle entité serait indépendante. Nous voulons pouvoir accélérer le processus afin de mieux répondre aux besoins des militaires canadiens et de bâtir une économie plus forte et plus saine en soutenant les collectivités qui dépendent du secteur militaro-industriel partout au pays.

Pourquoi le Parti conservateur refuse-t-il d'appuyer un modèle qui a déjà fait ses preuves dans de nombreux autres domaines, notamment au chapitre de la reddition de comptes et de la transparence?

Ordres émanant du gouvernement

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Monsieur le Président, c'est un peu ridicule. Pendant près de dix minutes, le secrétaire parlementaire nous a expliqué que tout était décidé depuis le début. Pourtant, il a lui-même cité le témoignage de M. Guzman, qui disait au comité qu'il était possible que ce soit la solution retenue. À l'époque, M. Guzman a indiqué qu'il ne savait pas encore quelle forme prendrait l'Agence de l'investissement pour la défense et qu'il ne faisait qu'évoquer une possibilité parmi tant d'autres.

J'aimerais revenir sur la récente comparution de la directrice parlementaire du budget, qui semblait tout aussi incertaine quant à la forme que prendra l'Agence de l'investissement pour la défense. Personne ne paraît savoir vraiment ce qui se passe. Le gouvernement avance à coups d'annonces et de revirements. Même la directrice parlementaire du budget ne sait pas clairement ce que le gouvernement entend faire. Pour ma part, je n'en ai aucune idée non plus.

• (1605)

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, selon ma compréhension, il semble y avoir une confusion sur la forme que devrait prendre le système d'approvisionnement, parce qu'on a deux projets de loi devant la Chambre présentement. D'abord, on a le projet de loi C-31 qui va créer une société d'État, et on a le projet de loi C-40 qui propose un autre processus complètement.

Ma compréhension, c'est que, lorsqu'on aura adopté le projet de loi C-31, il y aura une grosse partie de ce qu'on est en train de débattre aujourd'hui qui va tout simplement prendre le bord des pou-belles. Le secrétaire d'État, aujourd'hui, en comité, nous a dit que le plan était toujours d'avoir une structure temporaire avant d'avoir plus tard une structure permanente.

Je me demande si mon collègue sait pourquoi le gouvernement, dans ce cas-là, nous présente et la structure qui était due pour être temporaire et la structure qui est due pour être permanente dans le projet de loi C-40 et le projet de loi C-31 et qu'on les débat en même temps à la Chambre.

Quelle est la logique derrière ça?

[Traduction]

Scott Anderson: Monsieur le Président, la logique m'échappe complètement. Habituellement, un gouvernement élabore un plan et s'y tient. Or, le gouvernement libéral, lui, semble plutôt fonctionner à coups d'annonces et de dépenses, pour ensuite revoir son approche et affirmer que ce changement était prévu depuis le départ. Même la directrice parlementaire du budget ne sait pas trop ce qui se passe. À mon avis, le gouvernement n'en a pas la moindre idée non plus.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Vernon—Lake Country—Monashee de son service en tant qu'ancien combattant.

Il est assez risible d'écouter le secrétaire parlementaire, le député de Winnipeg-Nord. Il y a cinq mois, quand nous parlions de la deuxième mouture de l'Agence de l'investissement pour la défense dans le cadre du projet de loi C-31, il disait que c'était la meilleure idée depuis le pain tranché. Maintenant, il prend la parole pour dire que la création de cette nouvelle société d'État pour l'Agence de l'investissement pour la défense est la meilleure chose que nous ayons créée depuis le pain tranché.

Les libéraux peuvent bien prendre la parole à la Chambre et faire toutes ces affirmations, mais au bout du compte, est-ce le genre de mesure dont nous avons besoin, ou s'agit-il simplement d'une mesure qui donne un pouvoir illimité à un ministre et qui donne accès à 1 milliard de dollars provenant du Trésor? Cela ouvre-t-il la voie à des manœuvres d'ingérence politique et de corruption tout en évitant la reddition de comptes et la transparence?

Scott Anderson: Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous avançons à une vitesse jamais vue depuis la dernière ère glaciaire. Les libéraux n'avancent pas à une vitesse jamais vue depuis une génération; ils avancent n'importe comment, sans direction. Ils ne font que tergiverser et changer leurs plans. Mon collègue d'en face veut nous faire croire que ça faisait partie de leur grand plan depuis le début, mais ils n'ont aucune direction claire.

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que j'ai l'occasion de m'adresser à la Chambre au sujet des incidents survenus cette fin de semaine, j'aimerais dire quelques mots sur la tragédie qui s'est produite à Wainwright.

Samedi après-midi, à la Base des Forces canadiennes Wainwright, un incendie violent s'est déclaré et s'est propagé rapidement alors que des soldats s'entraînaient sur le champ de tir. Trente-neuf membres des Forces armées canadiennes ont été blessés, dont 19 gravement, et quatre ont perdu la vie: le soldat Aidan Goulding, 3^e bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, de North Vancouver, en Colombie-Britannique; le soldat Shaun Farrell, 3^e bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, de Prince Albert, en Saskatchewan; le soldat Hayden Lykkemark, 3^e bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, de Langley, en Colombie-Britannique; et le sergent Morgan Wong, Loyal Edmonton Regiment, d'Edmonton, en Alberta. Le Canada se souviendra d'eux. C'est l'un des moments les plus difficiles que les Forces armées canadiennes aient eu à affronter sur notre territoire en temps de paix.

Hier, j'ai rencontré des membres des Forces armées canadiennes et des premiers intervenants, et j'ai reçu des renseignements à jour des dirigeants des Forces armées canadiennes concernant l'intervention en cours. Notre priorité reste le bien-être des familles des soldats décédés et de ceux qui sont toujours hospitalisés. À l'heure actuelle, 27 membres des Forces armées sont toujours hospitalisés. Je tiens à prendre un moment pour remercier l'ensemble du personnel soignant des hôpitaux, nos chirurgiens, notre personnel infirmier ainsi que nos experts en soins intensifs de l'aide qu'ils apportent à ces membres incroyablement courageux des Forces armées canadiennes. Je tiens tout particulièrement à saluer ceux que j'ai rencontrés hier à l'hôpital de Wainwright, ces hommes et ces femmes qui ont fait preuve d'un héroïsme exceptionnel tout au long de cette crise. Il s'agissait bel et bien d'une crise. Face à ces pertes immenses, ils ont fait preuve d'une force, d'une compassion et d'une solidarité extraordinaires. Nous continuerons à les soutenir, eux et leurs familles, et à veiller à ce qu'ils bénéficient du soutien dont ils ont besoin.

Permettez-moi maintenant d'aborder le projet de loi dont nous sommes saisis et d'expliquer pourquoi notre gouvernement prend des mesures pour renforcer le secteur de la défense du Canada. Je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada.

• (1610)

[Français]

Nous sommes à un moment décisif pour la sécurité et la souveraineté du Canada. Les menaces évoluent rapidement. Les technologies changent la nature des conflits, et nos alliés, comme nous, doivent s'adapter à une nouvelle réalité. Le Canada doit être prêt. Nous devons renforcer nos capacités militaires, moderniser nos institutions et nous assurer que nos investissements produisent des résultats concrets.

C'est exactement l'objectif du projet de loi.

[Traduction]

Au cœur de chaque décision que nous prenons en matière de défense nationale se trouvent les femmes et les hommes qui servent le pays. J'ai eu le privilège de les rencontrer dans des bases et des escadres partout au Canada, à bord de nos navires et aux côtés de nos alliés à l'étranger. Partout où je vais, je constate le professionnalisme, la détermination et le sens du devoir extraordinaires qui définissent les Forces armées canadiennes. Nous en demandons beaucoup à ces Canadiens, comme nous en avons tous été témoins la fin de semaine dernière. Nous leur demandons de défendre notre souveraineté dans l'Arctique, de se tenir aux côtés de nos alliés de l'OTAN en Europe, d'intervenir quand les Canadiens sont confrontés à des feux de forêt, à des inondations et à des catastrophes naturelles et, au besoin, de se mettre en danger. Ils répondent à l'appel sans hésitation.

Derrière chaque membre en uniforme, il y a une famille qui sert à ses côtés, des familles qui subissent de longues séparations, des déménagements répétés et des sacrifices de leur part. Lorsque nous demandons cela à nos gens, nous avons la responsabilité de leur donner les outils dont ils ont besoin pour réussir, car la disponibilité opérationnelle n'est pas un concept abstrait; il s'agit de savoir si un marin peut compter sur le navire sous ses pieds, si un aviateur a les capacités nécessaires pour mener à bien sa mission, si un soldat dispose de l'équipement et de la protection nécessaires pour rentrer chez lui sain et sauf. Nous devons à ces Canadiens plus que notre gratitude. Nous leur devons ces résultats, et pour y parvenir, il faut d'abord veiller à ce que notre système d'approvisionnement en matière de défense fonctionne pour les personnes qui en dépendent réellement.

Le Canada réalise des investissements à long terme dans la défense nationale. C'est un fait incontestable. Nous avons atteint la cible de 2 % fixée par l'OTAN pour les dépenses en matière de défense au cours de l'exercice 2025-2026, soit cinq ans avant la date initialement prévue.

Le budget de 2025 a prévu un financement supplémentaire d'environ 81,8 milliards de dollars pour la défense sur cinq ans. Nous réinvestissons dans la défense nationale pour la reconstruction et le réarmement des forces armées. Comme je l'ai déjà dit et comme je le répète ici, investir davantage n'est qu'une partie du travail. Nous devons également changer notre façon de faire, car les fonds engagés ne se traduisent pas automatiquement par une amélioration des capacités. Un contrat signé ne met pas pour autant l'équipement entre les mains d'un militaire. Une annonce ne peut pas défendre notre espace aérien, patrouiller sur nos océans ou protéger notre souveraineté. Seules de véritables capacités militaires peuvent le faire.

Depuis trop longtemps, le système d'approvisionnement du Canada en matière de défense est trop fragmenté, trop complexe et

Ordres émanant du gouvernement

trop lent; il comporte trop d'étapes et trop de transferts, et il faut trop de temps entre la détermination des besoins de nos forces armées et la mise en place des ressources nécessaires. Cela ne reflète pas le talent du personnel militaire, des fonctionnaires et des professionnels de l'approvisionnement qui travaillent au sein de ce système, mais bien un système qui doit tout simplement évoluer. Le monde n'attendra pas que nous le fassions, que nous poursuivions cette évolution.

Cela nous amène au projet de loi qui occupe la Chambre. L'Agence de l'investissement pour la défense a été créée en octobre 2025 pour transformer la façon dont le Canada acquiert et fournit des capacités de défense. Le projet de loi C-40 pousserait cette transformation encore plus loin. Il ferait de l'Agence une société d'État dans le portefeuille de la Défense nationale, ce qui lui donnerait une structure permanente, une plus grande souplesse commerciale et l'expertise spécialisée nécessaire pour gérer les investissements complexes en matière de défense. Il ne s'agit pas simplement de créer une institution de plus, comme certains voudraient nous le faire croire, mais d'améliorer fondamentalement la façon dont nous fournissons les forces armées, de combiner l'approvisionnement, la production et l'investissement, de lier les besoins militaires à la capacité industrielle nécessaire pour y répondre et de veiller à ce que les décisions puissent être prises avec la rapidité et la discipline qu'exige la sécurité nationale.

L'achat d'équipement n'est qu'une partie du défi. Il faut aussi être en mesure d'entretenir cet équipement, de le réparer et d'en assurer le réapprovisionnement et le soutien tout au long de sa vie utile. Le projet de loi C-40 fournirait des outils d'approvisionnement et d'investissement plus variés, y compris des mécanismes visant à renforcer la capacité de production dans des domaines d'importance stratégique. Il modifierait également la Loi sur la production de défense afin de mieux répondre aux besoins changeants du Canada en matière de sécurité nationale, y compris en matière de sécurité économique. Il favoriserait une approche plus coordonnée pour les grands projets d'acquisition en défense. Les Forces armées canadiennes, la Défense nationale et la Garde côtière canadienne continueraient de définir les besoins opérationnels. L'Agence de l'investissement pour la défense veillerait à ce que les ressources requises soient fournies. L'Agence demeurerait soumise à une surveillance gouvernementale et parlementaire adéquate, et elle serait appuyée par des mécanismes de gouvernance et de reddition de comptes clairs.

Les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il intervienne rapidement. Ils s'attendent également à une gestion rigoureuse des ressources et à un rendement optimal des dépenses. Nous pouvons et devons faire les deux, et le projet de loi C-40 nous permettra de faire les deux.

Ordres émanant du gouvernement

Le Canada n'a jamais été un pays qui a fui les difficultés. Des générations de Canadiens se sont mobilisées pour bâtir, servir et défendre ce pays. Elles ont créé les institutions qui nous protègent. Ils ont servi dans des conflits loin de chez eux. Elles comprenaient que la souveraineté, la sécurité et la liberté ne pouvaient jamais être tenues pour acquises. Aujourd'hui, cette responsabilité nous incombe. Nous en avons hérité. C'est pourquoi nous réalisons ces investissements. Nous renforçons nos forces armées. Nous sommes en train de reconstruire notre capacité industrielle dans le domaine de la défense. Il y a à peine dix mois, nous avons lancé la toute première stratégie industrielle de défense du Canada. Nous devons désormais veiller à ce que nos institutions soient en mesure d'agir au rythme qu'exige le contexte actuel, qui évolue de plus en plus rapidement. Notre engagement envers la défense nationale ne se mesure pas seulement à nos promesses; il se mesure à ce que nous construisons, mettons en œuvre et maintenons, ainsi qu'à la capacité des femmes et des hommes qui servent le Canada de compter sur nous dans les moments les plus critiques.

• (1615)

Ils sont prêts à servir. Nous devons être prêts à répondre à leurs attentes. Le projet de loi C-40 fait franchir une nouvelle étape logique au processus d'approvisionnement, en s'appuyant sur notre expérience pour fournir l'équipement et le matériel dont ont besoin les femmes et les hommes qui servent en première ligne au sein des Forces armées canadiennes. Au bout du compte, nous sommes là pour eux, alors qu'ils s'acquittent courageusement de leurs responsabilités en tant que membres des Forces armées canadiennes.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le ministre de tout le travail qu'il a fait à la Base des forces canadiennes Wainwright la fin de semaine dernière, où il s'est rendu pour apporter son soutien aux familles. Je salue sa volonté de se rendre sur place pour être aux côtés des troupes et de tenir la population canadienne informée. Je ne saurais trop le souligner. Comme lui, j'offre mes condoléances aux familles, et je tiens à exprimer nos remerciements et notre gratitude à tous les premiers intervenants. Un travail incroyable a été accompli pour lutter contre l'incendie, secourir les blessés et leur prodiguer des soins médicaux. En tant que Canadiens, nous sommes tous reconnaissants de l'engagement du ministre envers nos troupes.

Cependant, je dois dire qu'avec le projet de loi C-40, nous en sommes à la troisième version de l'Agence de l'investissement pour la défense et que nous attendons toujours des achats en défense à l'échelle que nous souhaitons. Nous avons vu de nombreuses annonces et même des annonces réchauffées. Il a été question de se pencher sur les fournisseurs privilégiés. Or, les libéraux parlent de bâtir à une vitesse jamais vue auparavant, et tout ce que nous obtenons, c'est de la bureaucratie. Il y a d'abord eu l'Agence de l'investissement pour la défense qui relevait de SPAC, qui est devenue une entité autonome avec le projet de loi C-31. Puis, avec le projet de loi C-40, les libéraux en font une société d'État.

Je veux simplement poser la question suivante au ministre: l'une des préoccupations des conservateurs concerne la reddition de comptes et la transparence au sein de ce système. Comment allons-nous nous assurer d'exercer nos responsabilités fiduciaires tout en continuant à soutenir les troupes?

• (1620)

L'hon. David McGuinty: Monsieur le Président, mon collègue et moi sommes tout à fait d'accord en ce qui concerne les troupes et notre soutien commun et, je pense, le soutien du Parlement aux per-

sonnes qui se battent actuellement dans notre système de santé et qui luttent pour rester en bonne santé. Nous leur souhaitons, bien sûr, un prompt rétablissement.

Je tiens d'abord peut-être à revenir sur la première partie de sa question, qui portait sur la distinction entre la société d'État et l'organisme de service spécial. L'une des choses qui se sont produites lorsque nous avons entamé la première réforme du régime d'approvisionnement en matière de défense à avoir lieu en plusieurs décennies au Canada, c'est qu'il y avait des leçons à tirer. Nous avons tiré des leçons de notre expérience. Nous avons appris à mieux cerner la complexité du marché commercial. Nous avons appris à traiter plus ouvertement avec les fournisseurs de biens et de services.

C'est pourquoi nous croyons que la société d'État disposera d'une plus grande souplesse pour tirer parti de l'expertise commerciale, mettre en œuvre des outils d'investissement novateurs et simplifier les processus décisionnels. Par exemple, cela permettra, dans le cas présent, à la Couronne d'investir en achetant des actions ou même en accordant des prêts. C'est quelque chose que l'agence ne pouvait pas faire auparavant. Nous pensons qu'il s'agit d'un pas en avant.

[Français]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois se joint à notre collègue pour transmettre notre bienveillante attention, nos condoléances et notre compassion aux gens qui sont touchés par la catastrophe de Wainwright.

En faisant de l'agence de l'investissement pour la défense une société d'État, le gouvernement pourra pratiquer une responsabilité à géométrie variable. D'une part, avec le projet de loi C-40, il élimine les mesures de contrôle sur les dépenses les plus coûteuses du gouvernement. D'autre part, en faisant une société d'État indépendante, il va revendiquer les bons coups quand ça va faire son affaire, en disant que c'est grâce à lui. Quand ça va être délicat ou contesté, il va dire que ce n'est pas à cause de lui, que c'est une société indépendante. Pourquoi ce gouvernement, depuis qu'il est arrivé au pouvoir, s'exerce-t-il à diminuer la reddition de comptes?

L'hon. David McGuinty: Monsieur le Président, au contraire, j'indiquerais à mon collègue que la société d'État proposée rendra des comptes au Parlement par l'entremise d'un nouveau ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement. C'est exactement le cas dans plusieurs autres pays alliés en Europe, par exemple, en Grande-Bretagne.

L'État établira un conseil d'administration qui assurera la gestion quotidienne et la surveillance de l'agence. De plus, la société d'État sera assujettie aux exigences ministérielles en matière de rapports au Parlement et de contrôles financiers ainsi qu'aux vérifications et aux examens du Bureau du vérificateur général du Canada.

Nous avons donc mis en place un modèle, ou une architecture, qui va faciliter l'approvisionnement. En même temps, on s'assure qu'il y a le genre d'obligation de rendre des comptes à laquelle le député fait référence.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'applaudis bon nombre des interventions, en particulier les hommages rendus par les députés ministériels au sujet de la catastrophe qui s'est produite à Wainwright.

Je me demande si le ministre pourrait simplement nous faire part de ses réflexions. Depuis les dernières élections fédérales, avec notre nouveau premier ministre et plus de 70 nouveaux députés, l'une des principales priorités a été de s'occuper des Forces canadiennes. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons assisté à cette augmentation substantielle, qui a permis d'atteindre l'objectif de 2 % du PIB. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons assisté à des augmentations salariales pour le personnel militaire et à tant d'investissements. Ce projet de loi n'est que la poursuite des engagements pris envers les Forces canadiennes et l'économie canadienne dans son ensemble, notamment le secteur militaro-industriel qui génère des milliers d'emplois au Canada.

• (1625)

L'hon. David McGuinty: Monsieur le Président, mon collègue est un ancien militaire, et je le remercie vivement de son service.

Ce que le député veut dire en réalité, c'est qu'il y a environ 14 mois, nous avons pris la décision de transformer les Forces armées canadiennes sur le plan des investissements, du recrutement, du maintien en poste et de la rémunération. Comme je l'ai mentionné, dans l'ensemble, nous nous sommes engagés à porter les dépenses de défense à 2 % du PIB, ce qui représente plus de 81 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, et nous constatons déjà des résultats. Par exemple, le nombre de demandes d'enrôlement dans les Forces armées canadiennes a augmenté de 61 % cette année par rapport à l'année dernière. Nous constatons également des progrès sur le plan du recrutement. Nous observons aussi une amélioration continue du maintien en poste. En réalité, ce que nous faisons en ce moment, c'est réaliser les investissements nécessaires pour recruter, maintenir en poste, armer et reconstruire nos forces armées, et c'est exactement ce que les Forces armées canadiennes attendaient depuis longtemps.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à remercier le ministre pour ses efforts d'hier, pour avoir représenté le Parlement à Wainwright et manifesté son soutien aux Forces armées canadiennes et aux familles touchées.

Je sais que le ministre est sincère et qu'il souhaite fournir le matériel militaire adéquat à nos forces armées plus rapidement. Cependant, la surveillance parlementaire d'une société d'État soulève de sérieuses préoccupations. Nous venons d'apprendre que le gouvernement a accordé un contrat à une filiale d'une entreprise américaine, son fournisseur canadien, qui fournit des services à l'ICE au nom du régime Trump. C'est inacceptable. Personne au Canada ne trouve acceptable qu'une entreprise étrangère reçoive de tels contrats.

Le ministre est-il d'accord pour dire que c'est aberrant et inacceptable? Que fera-t-il pour que cela ne se produise pas avec ce que les libéraux proposent aujourd'hui?

L'hon. David McGuinty: Monsieur le Président, ce à quoi le député fait allusion, c'est la reddition de comptes dans son ensemble et, en fait, la contraignabilité. Le PDG de cette société d'État pourrait être convoqué devant le comité à tout moment. Le conseil d'administration pourrait être convoqué à tout moment. Il serait possible de leur poser des questions délicates, difficiles et pertinentes. En ce qui a trait à la reddition de compte devant le Parlement, il n'y a aucune échappatoire en ce qui concerne la création de la société d'État.

Au contraire, cela rendrait cet organisme plus agile et plus ciblé, lui donnerait une orientation davantage commerciale, et le rendrait

Ordres émanant du gouvernement

plus apte à négocier de meilleurs accords plus rapidement. Nous l'avons constaté tout récemment avec l'acquisition prochaine de la flotte de nouveaux sous-marins. Le processus qui aurait normalement pris cinq ans a en fait été achevé en 20 mois, car nous espérons que le contrat sera dûment conclu bientôt.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je considère le ministre de la Défense comme un bon ami.

Je vais m'exprimer très rapidement, et je suis désolée si je semble trop critique. Pour atteindre la cible de 5 %, la Garde côtière a intégré le giron de la défense, et des membres de la Garde côtière de ma circonscription m'en ont parlé. Auparavant, ils pouvaient procéder au retrait d'épaves dangereuses pour la navigation en demandant à une personne qu'ils savaient compétente, comme un entrepreneur local, de s'en charger. Ils sont désormais contraints de passer par le processus d'approvisionnement et de contrats de défense, ce qui les ralentit énormément. Je pense qu'à chaque changement de régime et de formalités bureaucratiques, autant dans la société civile que dans l'armée, nous ralentissons les choses.

Le ministre est-il au courant de ce problème de la Garde côtière, et qu'est-il possible de faire pour qu'elle ait la capacité d'agir rapidement?

L'hon. David McGuinty: Monsieur le Président, je suis bien conscient des responsabilités de la Garde côtière à cet égard.

Je tiens toutefois à faire une mise au point. Nous n'avons pas fait entrer la Garde côtière dans la famille du ministère de la Défense nationale pour tenter d'atteindre une cible. Nous l'avons fait pour assurer des activités de sécurité et de renseignements dans une posture de défense complète de notre pays.

• (1630)

L'hon. Jenna Sudds (secrétaire parlementaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et du secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Tobique—Mactaquac.

Je prends la parole aujourd'hui pour exprimer mon appui au projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada. Ce projet de loi constitue une étape importante dans la modernisation du système d'approvisionnement en matière de défense du Canada, le renforcement de notre industrie nationale de la défense et la garantie que les investissements que nous réalisons dans la sécurité nationale produisent des résultats concrets pour les Canadiens.

Fondamentalement, ce projet de loi vise trois objectifs: doter les Forces armées canadiennes des capacités dont elles ont besoin, bâtir une base industrielle de défense canadienne plus solide et plus résiliente et veiller à ce que le Canada soit en mesure de relever les défis en matière de sécurité dans un monde de plus en plus incertain. Ces trois objectifs sont étroitement liés. Nous ne pouvons pas avoir une défense nationale forte sans la capacité industrielle nécessaire pour la soutenir. Nous ne pouvons pas développer cette capacité sans donner aux entreprises canadiennes la possibilité d'innover, d'être compétitives et de se développer. Nous ne pouvons atteindre aucun de ces objectifs si le système d'approvisionnement n'est pas en mesure d'évoluer à la vitesse exigée par la défense de la sécurité nationale. C'est pourquoi le projet de loi C-40 est si important.

Ordres émanant du gouvernement

En tant que secrétaire parlementaire et députée représentant les collectivités de Kanata, Carp, Bells Corners et Stittsville, c'est sous deux angles importants que je conçois ce projet de loi : d'une part, notre responsabilité de protéger les Canadiens, et d'autre part, l'occasion qui nous est offerte de tirer parti des talents exceptionnels, de l'innovation et de l'esprit d'entreprise qui existent dans les collectivités partout au pays.

Ma collectivité, Kanata, abrite un écosystème technologique remarquable. Nos entreprises sont à l'avant-garde des logiciels de pointe, de la cybersécurité, des communications, de l'aérospatiale et d'autres technologies qui sont de plus en plus essentielles à la défense moderne. Ces entreprises comprennent l'innovation. Elles comprennent l'importance d'investir dans la recherche et le développement. Elles comprennent que, dans un environnement technologique en rapide évolution, la capacité d'agir rapidement peut déterminer si l'on conserve son avance ou si l'on prend du retard. Nous avons besoin d'un système d'approvisionnement en matière de défense capable de prendre en compte cette réalité.

J'aimerais aborder trois points clés : comment ce projet de loi soutient les objectifs de la Stratégie industrielle de défense du Canada, comment nous pouvons créer davantage de débouchés pour les petites et moyennes entreprises canadiennes, et comment ce projet de loi contribue à moderniser la façon dont le Canada acquiert les capacités nécessaires pour défendre sa souveraineté.

Premièrement, conformément aux objectifs de la Stratégie industrielle de défense du Canada, notre gouvernement reconnaît que l'approvisionnement en matière de défense doit servir un objectif allant au-delà de la simple acquisition de matériel. Bien entendu, les Forces armées canadiennes doivent disposer du matériel, de la technologie et des infrastructures dont elles ont besoin pour mener à bien leur mission. C'est là notre première responsabilité. Cependant, la manière dont nous réalisons ces investissements a également son importance. Les dépenses en matière de défense constituent une occasion de renforcer la capacité industrielle du Canada, de soutenir des travailleurs hautement qualifiés, d'encourager l'innovation et de développer les capacités souveraines dont nous avons besoin pour protéger notre pays à longue échéance.

La Stratégie industrielle de défense du Canada fournit un cadre permettant d'atteindre ces objectifs. Elle reconnaît que notre sécurité nationale et notre prospérité économique sont étroitement liées. Ce projet de loi soutient cette ambition en proposant de créer l'Agence de l'investissement pour la défense en tant que société d'État, dotée d'un mandat clair, d'une direction propre et d'une grande souplesse opérationnelle et commerciale. Il s'agit là d'un changement important.

En regroupant les principales activités d'approvisionnement, de production et d'investissement en matière de défense au sein d'un organisme dédié à ces fins, l'Agence sera mieux à même de réduire les transferts inutiles, de prendre des décisions plus efficacement et d'offrir une plus grande prévisibilité à l'industrie canadienne. Le modèle proposé maintient également la supervision du gouvernement et préserve la responsabilité de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes quant à la définition de leurs besoins opérationnels.

• (1635)

Nous nous efforçons d'améliorer la manière dont les décisions sont prises, sans perdre de vue ceux à qui ces décisions sont destinées.

Notre stratégie industrielle en matière de défense reconnaît que le Canada doit faire preuve de discernement quant à ce que nous construisons ici, aux domaines dans lesquels nous nous associons à des alliés de confiance et aux contextes dans lesquels nous achetons des capacités auprès de fournisseurs internationaux. Cette approche nous permet de renforcer le savoir-faire canadien là où il revêt une importance stratégique, tout en reconnaissant que la collaboration avec nos alliés reste essentielle à notre sécurité collective.

Notre situation géographique, nos responsabilités dans l'Arctique et nos engagements envers l'OTAN et d'autres partenaires internationaux exigent des capacités nationales solides auxquelles viennent se greffer des partenariats internationaux dignes de confiance. L'Agence de l'investissement pour la défense peut contribuer à concilier ces priorités. Elle peut aider à garantir que les grands investissements en matière de défense soient envisagés non seulement en fonction de ce que nous devons acquérir aujourd'hui, mais aussi en fonction des capacités industrielles, des chaînes d'approvisionnement et du savoir-faire technique dont nous aurons besoin demain. Voilà pourquoi l'approvisionnement en matière de défense doit être perçu comme un investissement à long terme dans la sécurité et la souveraineté du Canada.

Deuxièmement, nous devons veiller à ce que les petites et moyennes entreprises canadiennes occupent une place significative dans cette stratégie. Lorsque nous évoquons l'industrie de la défense canadienne, nous pensons naturellement aux grands projets de construction navale, aux grands fabricants d'équipements et aux plateformes militaires d'envergure. Ces éléments sont certes importants, mais une base industrielle solide en matière de défense repose également sur les petites entreprises qui mettent au point des technologies spécialisées, conçoivent des composants de pointe, créent des logiciels sécurisés et résolvent des problèmes d'ingénierie complexes. Ce sont souvent ces entreprises qui sont à l'origine des innovations qui confèrent un avantage concurrentiel à nos capacités en matière de défense.

Il y a aussi des employeurs importants dans les collectivités partout au pays. Ma circonscription, Kanata, mise sur un écosystème d'innovation en défense vigoureux et en pleine croissance. La région d'Ottawa s'est bâtie une réputation internationale en matière de technologie et d'innovation. On y trouve des entreprises qui ont une grande expertise dans les domaines des logiciels, des communications sécurisées, de la cybersécurité, des capteurs et des systèmes numériques avancés. Je pense à l'entreprise Adaptive Marine Solutions, de Kanata, qui conçoit la prochaine génération de navires pour la Garde côtière canadienne. Ces navires donneront à la Garde côtière canadienne les outils dont elle a besoin pour mener des recherches maritimes, des activités cartographiques, des activités de recherche et de sauvetage, ainsi que des opérations de sécurité maritime et d'application de la loi. Je pense aussi à Kongsberg Geospatial, dont le logiciel de technologie géospatiale en temps réel soutient des applications telles que les systèmes de connaissance de la situation et les systèmes télécommandés.

Ces exemples montrent le genre d'expertise canadienne spécialisée qui peut contribuer aux capacités de défense modernes, mais montrent également pourquoi il est si important que notre système d'approvisionnement soit accessible aux entreprises canadiennes innovantes. Une petite entreprise peut concevoir une technologie prometteuse pouvant répondre à un besoin opérationnel réel. Elle peut compter sur des ingénieurs talentueux, une équipe de recherche solide et une solution qui pourrait profiter aux Forces armées canadiennes. Cependant, le développement d'une technologie et son opérationnalisation présentent des défis très différents.

À mesure que nous progressons, nous devons veiller à ce que notre système d'approvisionnement n'empêche pas, par inadvertance, l'innovation canadienne de profiter à ceux qui en ont besoin. Le projet de loi C-40 donnerait l'occasion d'améliorer les relations entre le gouvernement et l'industrie. Grâce à une plus grande souplesse économique, l'agence de l'investissement pour la défense serait en meilleure posture pour collaborer avec les fournisseurs, évaluer les solutions possibles et utiliser plus efficacement les critères ayant été confirmés afin de prendre ses décisions relativement à l'approvisionnement.

C'est un honneur pour moi d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de ce projet de loi aujourd'hui, et je serai heureuse de répondre aux questions qui me seront posées.

• (1640)

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont parlé de procéder à la réforme du mode d'approvisionnement du Canada. Je me demande si la députée pourrait nous réciter l'historique de l'acquisition des F-35 et nous dire si elle pense que les libéraux ont fait du bon travail dans ce dossier ou non.

L'hon. Jenna Sudds: Monsieur le Président, nous savons que le processus d'approvisionnement est en cours, et je ne m'étendrai pas sur son état d'avancement pour l'instant, mais je tiens à souligner quelques réussites récentes. En ce moment, nous négocions l'achat d'un maximum de 12 sous-marins, ce qui pourrait soutenir jusqu'à 100 000 emplois au Canada. Nous avons établi un partenariat stratégique avec General Dynamics, qui maintient des milliers d'emplois à London et dans l'ensemble du pays. Nous avons annoncé un investissement de 11 milliards de dollars pour construire des brise-glaces au chantier Davie, un projet qui fera appel à plus de 1 500 fournisseurs canadiens. Cela témoigne des progrès que nous réalisons à mesure que nous avançons.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, nous discutons aujourd'hui du projet de loi C-40, un processus d'approvisionnement qui va être démolé par le projet de loi C-31, qui sera adopté parce qu'il s'agit d'une loi budgétaire, d'un vote de confiance.

Plus tôt aujourd'hui, le Comité permanent des finances recevait le secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense. Je lui ai demandé pourquoi il fallait une nouvelle société de la Couronne pour l'approvisionnement, ce qui va à l'encontre du projet de loi C-40. Il m'a répondu que nos entreprises ne voulaient pas de contrats gouvernementaux, mais bien des contrats commerciaux. Or aucun des pays du Groupe des cinq ni aucun autre membre de l'OTAN n'a une société de la Couronne, ou une société d'État, qui s'occupe de l'approvisionnement. À preuve, la politique va garder le contrôle sur le processus d'approvisionnement.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais que ma collègue me dise pourquoi elle est en train de nous vendre ce projet de loi pour lequel les entreprises du Canada ne veulent rien savoir. C'est ce que le secrétaire d'État a dit ce matin.

L'hon. Jenna Sudds: Monsieur le Président, je pense que les questions sont les suivantes: pourquoi créer une société d'État? Pourquoi a-t-on décidé de faire ça maintenant?

La réponse, c'est que l'objectif est justement le contraire. Je pense que l'Agence aurait plus de souplesse pour négocier et gérer les contrats avec des pratiques commerciales mieux adaptées à l'industrie. Il réunira aussi l'approvisionnement et les investissements stratégiques sous un même mandat.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas très bien ce qui motive le Parti conservateur, ainsi que le Bloc, à s'opposer aux sociétés d'État. En réalité, les sociétés d'État ont toujours connu un immense succès, qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales. Elles sont un moyen d'assurer davantage de transparence et de responsabilité, et de garantir une certaine indépendance par rapport au gouvernement. Ce sont là autant d'aspects positifs que nous observons depuis des générations, tant au niveau provincial que national, et pourtant, les conservateurs et le Bloc affirment aujourd'hui qu'ils n'y sont pas favorables.

Je me demande si ma collègue pourrait nous expliquer non seulement comment cette société d'État rendrait le processus plus efficace, mais aussi comment elle garantirait un niveau élevé de responsabilité et de transparence.

L'hon. Jenna Sudds: Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans ma réponse à la dernière question, la décision de constituer la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense en société d'État lui permettrait d'agir plus rapidement et de suivre le rythme de l'industrie. En tant que députée d'une circonscription qui compte de nombreuses entreprises dans les secteurs de la défense et des technologies à double usage, j'entends souvent dire que le gouvernement a du mal à suivre l'évolution du marché. C'est précisément ce que cette mesure vise à corriger. La capacité d'agir plus rapidement, au rythme des contrats commerciaux, fera en sorte que les Forces armées canadiennes disposent des solutions de pointe dont elles ont vraiment besoin et qu'elles cherchent à acquérir; c'est une véritable occasion à saisir. Je suis fière du travail accompli par le gouvernement pour faire avancer ce projet de loi.

• (1645)

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, Les finances; l'honorable députée de Saanich—Gulf Islands, La santé et l'honorable député de York—Simcoe-Sud, L'économie.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue d'en face de partager son temps de parole avec moi. C'est un honneur de prendre de nouveau la parole à la Chambre du peuple au sujet du projet de loi C-40. Avant toute chose, je souhaite rendre hommage aux victimes de la tragédie survenue à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Nos pensées et nos prières accompagnent les militaires et les familles éprouvés par cet incendie dévastateur. Je tiens à leur offrir, ainsi qu'aux membres de la grande famille des Forces armées canadiennes d'un océan à l'autre, mes plus sincères condoléances.

Après mûre réflexion, si nous pensons à nos courageux hommes et femmes en uniforme, d'hier et d'aujourd'hui, et à l'approche du jour du Souvenir, il me semble tout à fait juste de réaffirmer une fois encore que nous avons une dette de gratitude, qui ne pourra jamais être remboursée, envers les personnes qui ont fait le sacrifice ultime, ainsi qu'envers leurs familles, qui souffrent tant à leurs côtés et qui apportent un soutien et un espoir immenses aux Canadiens. Si nous jouissons aujourd'hui de ces libertés, c'est parce qu'ils en ont payé le prix, qu'ils ont fait des sacrifices et que leurs proches les ont laissés servir leur pays. Leur engagement a pris tant de formes différentes que nous ne pouvons même pas l'exprimer de manière adéquate. Au nom d'une nation reconnaissante et au nom des habitants de Tobique-Mactaquac, nous les remercions tous pour leur service et leur sacrifice. Nous leur rendons hommage aujourd'hui.

Nous sommes conscients que les Forces armées canadiennes méritent ce qu'il y a de mieux, et qu'elles méritent que nous donnions le meilleur de nous-mêmes. Si les militaires doivent faire des sacrifices et se mettre au service d'une cause qui les dépasse, ils attendent du gouvernement, à juste titre, qu'il leur fournisse le meilleur équipement, le meilleur matériel et l'armement dont ils ont besoin pour mener des combats au XXI^e siècle. Pour cela, nous devons notamment leur donner tous les outils nécessaires à leur réussite.

Pendant que je réfléchissais à tout ça, je pensais aussi au grand nombre de fois où nos courageux militaires ont fait plus que leur part au service de notre pays. Les Forces armées canadiennes ont accompli des exploits incroyables tout au long de l'histoire. Pensons à la crête de Vimy où l'héroïsme a été bien mis en évidence, à Juno Beach où nos courageux jeunes soldats, ont pris d'assaut les plages, à la libération des Pays-Bas pendant la Seconde Guerre mondiale, à la guerre de Corée, à nos troupes qui ont servi avec bravoure et courage pendant la guerre du golfe Persique ou à celles qui ont servi plus récemment en Afghanistan lors de diverses missions de maintien de la paix dans le monde. Chose certaine, le service, les habiletés et les capacités de ces combattants, hommes et femmes, sont carrément supérieurs à ceux des membres des autres forces de combat dans le monde. Ces combattants méritent des éloges, car ils se sont toujours distingués. À ce jour, ils continuent d'exceller et de tout donner pour servir notre pays.

Voilà pourquoi il est si important de bien faire les choses avec ce type de projet de loi. Voilà pourquoi, quand nous investissons dans nos courageux hommes et femmes, nous voulons nous assurer de le faire correctement en y consacrant les ressources nécessaires et méritées, mais aussi en faisant preuve d'intégrité afin de garantir que cet investissement soit géré de manière adéquate et conforme aux règles.

Trop souvent, nous avons mal géré la question des dépenses de défense au Canada. Elle n'a pas constitué la priorité qu'elle aurait dû être. Cela remonte à toute notre histoire. Nos courageux militaires méritent bien mieux. Le gouvernement s'est engagé à augmenter les dépenses consacrées à la défense nationale, ce que l'opposition officielle appuie. Il est important de veiller à ce que des mesures de protection soient mises en place afin que les fonds promis et les dépenses prévues profitent réellement aux courageux militaires. Ces fonds doivent servir à acquérir le bon équipement au bon moment et sans délai, et ils ne doivent pas être détournés par des couches de bureaucratie supplémentaires, ni disparaître sans laisser de traces, ni échapper au contrôle de ceux qui représentent la population canadienne, à savoir le Parlement du Canada. Une surveillance adéquate et des mesures de protection appropriées doivent être mises en place.

• (1650)

Ce faisant, nous rendrions hommage non seulement aux contribuables canadiens, mais aussi aux femmes et aux hommes courageux qui servent dans nos forces armées. Les Forces armées canadiennes ont besoin d'équipement, et elles en ont besoin en temps opportun, mais pour ce faire, elles n'ont pas besoin d'un autre niveau de bureaucratie.

La Garde côtière canadienne, par exemple, relève depuis peu de la Défense nationale. Récemment, au comité des opérations gouvernementales, j'ai demandé aux fonctionnaires de la Défense qui la représentaient si la Garde côtière était toujours essentiellement une organisation civile ou si elle était militarisée. Ses navires sont-ils équipés de systèmes de défense? Font-ils des exercices de défense? S'ils font partie de la Défense nationale, sont-ils préparés et équipés en conséquence? Enfin, les dépenses engagées par la Garde côtière canadienne depuis des années font-elles partie des dépenses en défense exigées par l'OTAN?

J'ai simplement demandé à ce comité si les navires étaient équipés. La réponse a été que non, aucun système de défense n'est installé à bord des navires. À l'époque, ces représentants ont dit qu'ils continuaient de mener des opérations de dénombrement des poissons et de surveillance des eaux à des fins civiles et opérationnelles ainsi que pour la pêche, mais que peu de leurs activités s'inscrivaient dans le mandat de la Défense nationale canadienne.

Par conséquent, les Canadiens ont raison de se demander, lorsque nous affirmons avoir dépensé un certain montant supplémentaire au titre de la Défense nationale, s'il s'agit réellement de fonds destinés à la Défense nationale et à la modernisation de l'équipement ou d'une réaffectation effectuée par l'entremise de mécanismes budgétaires. Lorsqu'on réaffecte des ressources entre certains ministères, ce qui relevait auparavant de Pêches et Océans relève désormais de la Défense nationale. Cela permet d'augmenter rapidement les chiffres, mais cela permet-il d'atteindre l'objectif consistant à fournir l'équipement, la formation et les ressources nécessaires pour défendre notre pays et nos eaux?

Ce sont là des questions que les Canadiens se posent à juste titre. Nous entendons parler d'une réduction proposée de 10 % du budget de fonctionnement des Forces armées canadiennes. Lorsque nous parlons de réduire ce budget de 10 % tout en affirmant que nous allons renforcer nos capacités et respecter nos obligations envers l'O-TAN, les Canadiens ont raison de se demander comment nous arriverons à concilier ces objectifs. Comment est-il possible de réduire de 10 % le budget de fonctionnement tout en augmentant considérablement, d'une manière ou d'une autre, nos dépenses en matière de défense nationale? Les Canadiens sont en droit de se demander comment c'est possible.

J'ai grandi dans un petit village appelé Hartfield, au Nouveau-Brunswick, et là-bas, encore aujourd'hui, deux plus deux font quatre, mais je commence à me rendre compte, à la Chambre, que ce n'est pas toujours le cas. Parfois, 2 plus 2 font 104 ou 305 milliards. Je ne sais plus. Je n'arrive pas à suivre les chiffres que l'on ne cesse d'annoncer ici concernant les finances du pays.

C'est pourquoi nous, en tant qu'opposition officielle, avons le devoir de veiller à ce que, en matière d'approvisionnement, les procédures soient respectées, que les priorités soient bien établies, que les besoins des courageux hommes et femmes des forces armées soient considérés comme la priorité absolue et que l'on accorde la priorité à ce qui est nécessaire. S'il s'agit de matériel, il faut que les forces armées reçoivent le matériel dont elles ont besoin. Si elles ont besoin de plus d'armement, elles doivent l'obtenir. Si elles ont besoin d'un meilleur équipement de protection, elles doivent l'obtenir. Cela devrait être la priorité absolue, et les contrats ne devraient pas être attribués à des amis ou à des proches, à ceux qui ont des relations haut placées. Ils devraient vraiment être attribués à ceux qui sont les plus qualifiés.

Je vais terminer avec une petite histoire. Elle me revient en tête et j'espère avoir le temps de la raconter. C'est l'histoire d'un jeune homme nommé Néhémie qui était en position d'autorité dans un pays qui n'était pas le sien. Un jour, il apprend que sa ville natale tombe en ruines: ses fortifications, détruites, ses murs, effondrés. Le piètre état de la muraille entourant la ville où il a grandi bouleverse particulièrement le jeune homme. Il demande la permission de mettre au point une stratégie, puis il se rend à la ville, où il constate l'ampleur des dégâts. La ville est en décrépitude, et les habitants ne savent pas quoi faire. Les détracteurs affirment qu'il n'y a rien à faire et que, pour telle ou telle raison, le projet est irréaliste; il échouera inévitablement et ne donnera pas les résultats voulus.

Cependant, il y a une bonne nouvelle: Néhémie a un plan. Il déclare qu'il y a quelque chose à faire. Oui, il y a des menaces qui se profilent. Oui, reconstruire les fortifications semble une tâche impossible, mais ils se mettront au travail. Une brique dans une main et une épée dans l'autre, ils reconstruiront la ville tout en la défendant.

Le gouvernement doit faire la même chose: bâtir et défendre. Faisons-le ensemble.

• (1655)

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, avant de poser ma question, je tiens à souligner que c'est le triste anniversaire de la mort de l'adjudant Patrice Vincent, qui a été tué en 2014. Nos pensées accompagnent sa famille aujourd'hui.

Ordres émanant du gouvernement

Le député d'en face a parlé de deux ou trois choses. Il a posé une question au sujet de la Garde côtière canadienne et des capacités qu'elle apporte au ministère de la Défense nationale. L'une de ces capacités est celle d'échanger des renseignements de sécurité avec nos alliés, une capacité qui n'existait pas quand elle relevait de Pêches et Océans. Elle offre également des possibilités d'entraînement aux Forces armées canadiennes.

Le député a également mentionné une question concernant le Nouveau-Brunswick. J'ai visité la Base des Forces canadiennes Gagetown, et quiconque a eu l'occasion d'y aller cet été a pu constater les investissements incroyables réalisés dans les bases et les escadres partout au Canada.

Le député a mentionné que les gouvernements successifs ont eu du mal à prendre les bonnes décisions dans le domaine de l'approvisionnement en matière de défense. N'est-il pas d'accord qu'il faudrait peut-être envisager une façon différente de fournir ces capacités aux hommes et aux femmes qui portent l'uniforme?

Richard Bragdon: Monsieur le Président, je tiens à exprimer mon profond respect à ce militaire, qui a payé un lourd tribut au cours de son service, ainsi qu'à sa famille.

Les Canadiens cherchent le meilleur moyen d'investir dans nos forces armées afin de leur apporter le soutien adéquat dont elles ont besoin et de veiller à ce que ce soutien leur soit apporté en temps voulu. Les Canadiens souhaitent également, et exigent, que ces mesures soient prises en toute intégrité. Ils souhaitent que ce processus se déroule de manière transparente et ouverte, dans le respect des principes de responsabilisation et avec des mécanismes de contrôle. C'est une somme colossale, et c'est normal, mais ces mesures doivent être mises en œuvre de manière appropriée, sous le contrôle du Parlement.

[Français]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, mon collègue ne craint-il pas, tout comme moi, que, en créant une société d'État et en confiant à un conseil d'administration de non-élus la responsabilité de dépenser des milliards de dollars, le gouvernement se déresponsabilise et se lave les mains lorsqu'il y aura des décisions impopulaires ou des scandales?

N'a-t-il pas l'impression qu'il va y avoir un manque, une diminution, sur le plan de la reddition de comptes?

Richard Bragdon: Monsieur le Président, je partage tout à fait l'inquiétude de mon collègue.

[Traduction]

En ce qui concerne le processus d'approvisionnement, nous voulons nous assurer que des mécanismes de contrôle sont mis en place afin de protéger l'argent des contribuables et de responsabiliser le gouvernement. Je partage les inquiétudes du député quant au risque d'abus. Le processus ne fait pas l'objet d'un contrôle ni d'une obligation de rendre des comptes suffisants de la part de cette institution, c'est-à-dire de la Chambre. Nous devons mettre en place des mesures de protection.

Ordres émanant du gouvernement

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, le député a fait quelques observations au sujet des initiés et des amis. Nous avons vu cela avec l'application Ar-riveCAN et la caisse noire environnementale. Ce sont des agissements qui préoccupent beaucoup les conservateurs. J'ai entendu un collègue d'en face évoquer une relation plus étroite entre le gouvernement et les entreprises. Je pense que c'est ce qui nous effraie le plus dans tout cela. Le député souhaite-t-il nous faire part de son point de vue et de ses réflexions à ce sujet, ainsi que sur les raisons qui nous inciteraient à émettre certaines réserves?

Richard Bragdon: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour les services qu'il a rendus à notre pays.

À l'instar de nombreux Canadiens, je partage les préoccupations du député. De toute évidence, les comportements passés peuvent parfois laisser présager les comportements futurs. Les députés peuvent comprendre pourquoi les Canadiens considèrent cette question avec une certaine méfiance et ils se demandent si nous ne sommes pas en train de créer une société grâce à laquelle des associés et des amis pourraient être récompensés par des contrats accordés sans contrôle adéquat de la part de cette assemblée. Je pense que nous devons examiner cette question, veiller à ce que des garde-fous soient mis en place et nous assurer que le Parlement exerce un contrôle adéquat sur l'ensemble des marchés publics qui seront conclus.

• (1700)

[Français]

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, je vous mentionne que je vais partager mon temps de parole avec le député de Mont-Riding.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui au nom de mes concitoyens de Beauport—Limoilou pour parler du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense au Canada.

La semaine dernière, j'ai été en circonscription avec mes collègues de Québec-Centre et de Louis-Hébert. Nous avons fait une table ronde avec plusieurs entreprises de notre grande région. Le mot qui est revenu le plus souvent était: prévisibilité. Les entreprises souhaitent avoir davantage de prévisibilité pour prendre des décisions éclairées. Je vais y revenir souvent dans le texte, en ce qui concerne les besoins des entreprises.

Le projet de loi C-40 repose sur trois éléments fondamentaux: la production, l'approvisionnement et les investissements liés à la défense et à la sécurité nationales. Il vise notamment à moderniser nos outils d'intervention, en créant une société canadienne d'investissement pour la défense et en élargissant la portée de la Loi sur la production de défense, afin qu'elle ouvre plus explicitement les enjeux de sécurité nationale, les services, certaines infrastructures, ainsi que les investissements et la sécurité économique.

Au-delà des dispositions législatives, j'aimerais aujourd'hui parler d'un élément qui me semble essentiel: la différence entre s'impliquer et s'engager.

Entre s'impliquer ou s'engager, il y a une distinction vraiment importante. Il existe plusieurs façons de réaliser un projet. On peut choisir soit de s'impliquer soit de s'engager. J'en vois certains qui doivent se demander quelle est la différence. Je vais me permettre de raconter une petite anecdote familiale qui va sûrement faire sourire.

J'ai grandi dans une ferme laitière. Lorsque j'étais jeune, mon père utilisait cette image bien simple pour m'expliquer la distinction entre les deux. Il me disait que, dans mon déjeuner, la poule s'impliquait et que le cochon s'y engageait. Je pense qu'on comprend la différence que je veux faire ici. Cette image m'est toujours restée en tête, toute ma vie. Au fond, s'impliquer, c'est contribuer à un projet. S'engager, c'est accepter d'y consacrer les ressources nécessaires, de prendre des risques et d'assumer une responsabilité supplémentaire pour en assurer la réussite. Selon les circonstances, un gouvernement peut choisir de s'impliquer ou de s'engager.

Avec ce projet de loi, nous parlons d'un engagement concret dans trois domaines: la production, l'approvisionnement et les investissements. C'est un engagement envers notre défense, notre sécurité nationale et notre sécurité économique.

Comment cet engagement se concrétise-t-il?

Ce projet de loi prévoit des outils financiers qui permettraient au gouvernement d'intervenir de différentes façons pour de soutenir le développement de notre industrie de la défense, notamment en ayant la possibilité d'accorder des prêts visant à soutenir des projets industriels et des investissements stratégiques; d'effectuer des paiements anticipés, afin de faciliter le démarrage de certains projets; d'offrir des garanties financières, des assurances, notamment des garanties d'emprunt, de l'assurance-prêt ou de l'assurance-crédit; d'acquérir, de détenir et de céder des actions et d'autres instruments financiers qui permettent de participer au financement de certaines entreprises et de certains projets.

Pourquoi est-ce aussi important?

C'est parce que ces outils vont permettre aux projets stratégiques de voir le jour, alors qu'ils auraient autrement eu beaucoup plus de difficulté à obtenir le financement nécessaire.

Pour bien comprendre l'importance de ce changement, il faut se mettre à la place des entreprises, la réalité économique de nos entreprises. Trop souvent, le gouvernement lance des appels d'offres pour acquérir du matériel, des services spécialisés, mais peine à trouver des entreprises capables et disposées à y répondre. Pourquoi? C'est parce que répondre à ces contrats peut nécessiter des investissements considérables de la part des entreprises, alors que la prévisibilité des commandes à long terme demeure parfois insuffisante. Prenons un exemple concret. Une entreprise canadienne souhaite répondre à un important contrat dans le secteur de la défense. Pour y arriver, elle doit acheter de nouvelles machines, moderniser sa chaîne de production, agrandir son usine, embaucher et former des travailleurs spécialisés. Tout cela demande des investissements majeurs, souvent de plusieurs millions de dollars. On parle de nos PME ici, au Canada.

Avant d'investir, cette entreprise doit effectuer une analyse financière rigoureuse et elle doit se poser des questions fondamentales.

• (1705)

Cet investissement sera-t-il rentable? Les revenus à venir permettront-ils de rembourser les sommes investies, quand on parle des emprunts? Surtout, les contrats seront-ils suffisamment prévisibles pour justifier la dépense? Une entreprise ne peut pas investir des millions de dollars sur la seule base de l'espoir. Comme on le sait, l'espoir n'est pas une stratégie.

Ce raisonnement s'applique aussi aux institutions financières. Lorsqu'une banque prête de l'argent à une entreprise, elle analyse évidemment la rentabilité du projet. Elle s'intéresse surtout à la capacité de remboursement et à la pérennité de cette entreprise. Pourquoi? La raison est simple. Elle veut s'assurer que l'entreprise sera capable de rembourser ses emprunts. Les banques ne lui prêteront pas d'argent à une entreprise qui s'endette trop et qui s'endette mal. C'est ainsi que fonctionne le financement de notre économie.

C'est précisément là que les outils prévus dans ce projet de loi peuvent changer les choses. Il va créer de la prévisibilité pour stimuler l'investissement, en permettant notamment l'octroi de prêts, de garanties et d'autres formes de soutien financier qui vont contribuer à réduire certains risques associés aux investissements dans le secteur de la défense. Cela peut faciliter l'accès au financement, encourager les entreprises à moderniser leurs installations et à donner davantage de confiance pour développer leur capacité de production. L'objectif n'est pas de remplacer les investissements privés par des investissements publics. L'objectif est plutôt de créer des conditions qui permettent de mobiliser davantage de capitaux privés au service des priorités stratégiques.

Autrement dit, il s'agit d'utiliser les outils financiers du gouvernement pour favoriser les investissements qui autrement pourraient être retardés ou ne jamais être réalisés. Pas plus tard que l'été dernier, j'ai rencontré les entrepreneurs d'une entreprise que je connaissais autrefois et qui n'était pas capable de répondre à des appels d'offres parce qu'elle n'avait pas accès aux prêts des banques. Aujourd'hui, la BDC, un outil financier du gouvernement, lui permet de le faire. Cette entreprise s'est adaptée et peut accéder au marché.

Au Canada, nous avons des atouts considérables. Nous avons les connaissances avec une population parmi les plus instruites au monde. Nous avons l'innovation grâce à des entrepreneurs dynamiques, à nos chercheurs et à nos entreprises en technologie. Nous avons les ressources naturelles, les matériaux stratégiques qui sont nécessaires à la production industrielle. Nous avons également une expertise reconnue dans les secteurs comme l'aérospatiale, la construction navale, les technologies de pointe, la fabrication spécialisée. Je pense au chantier Davie dans la grande région de Québec. Surtout, nous avons des femmes et des hommes qui possèdent le talent, les compétences et l'ambition nécessaires pour développer ces industries.

Toutefois, comme on le sait, posséder ces atouts ne suffit pas. Il faut encore être capable de les mobiliser, de les mettre en relation et de leur donner les moyens de contribuer à nos objectifs nationaux. Au bout du compte, notre sécurité nationale dépend aussi de notre capacité industrielle. Elle dépend de notre capacité à produire, à innover, à nous approvisionner et à maintenir ici, au Canada, des compétences et des technologies stratégiques.

En conclusion, je reviens à l'image que mon père utilisait quand j'étais jeune: il y a une différence entre s'impliquer et s'engager. S'impliquer, c'est participer. S'engager, c'est être prêt à investir les ressources nécessaires et à prendre les moyens pour atteindre ses objectifs. C'est dans cette perspective que je considère que les mesures proposées par le projet de loi C-40 visent à donner au Canada de nouveaux outils pour soutenir notre industrie de la défense, à encourager l'investissement, à renforcer notre sécurité nationale et notre économie.

Notre défense ne repose pas uniquement sur les équipements que nous achetons. Elle repose également sur notre capacité à les concevoir, à les fabriquer, à les entretenir et à les améliorer ici

Ordres émanant du gouvernement

même, au Canada. Pour y parvenir, il ne suffit pas de vouloir une industrie de la défense plus forte; il faut lui donner le moyen de ses ambitions, le moyen de se développer.

• (1710)

[Traduction]

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très préoccupés par ce que nous avons vu et par le bilan du gouvernement libéral. Le projet lié aux hélicoptères Cormorant a été annulé, puis le programme des F-35 a connu le même sort.

Nous entendons des banalités. Pourquoi les Canadiens devraient-ils faire confiance à un gouvernement libéral dont le bilan en matière d'approvisionnement est aussi peu reluisant?

[Français]

Steve Lavoie: Monsieur le Président, oui, on voit que la population fait confiance à notre gouvernement. Elle croit que nous donnons les moyens de leurs ambitions à nos entreprises. Pendant 20 ans, j'ai travaillé avec les entreprises; elles n'avaient pas les moyens de réussir. Le gouvernement avait beau mettre en place des appels d'offres, de nouveaux secteurs et de nouvelles possibilités, mais les moyens ne suivaient pas.

Pensons à la Banque de développement du Canada, ou BDC, qui a adapté ses critères de financement pour les entreprises. Il y a six ans, les entreprises ne pouvaient pas faire affaire avec la BDC, parce que certains secteurs, comme la défense, étaient à part. Par contre, aujourd'hui, c'est possible. Alors, nous sommes en mode flexible pour permettre à des secteurs de notre industrie de se qualifier de nouveau et de changer leur façon de faire pour se préparer à soutenir ça.

Nous agissons vraiment et, oui, les gens peuvent faire confiance à notre gouvernement.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, mon collègue a parlé d'engagement. Effectivement, le gouvernement s'engage à payer à Douglas Guzman un salaire de près de 700 000 \$ annuellement, soit le double du salaire du ministre des Finances et du Revenu national. Douglas Guzman est un ancien associé du premier ministre chez Goldman Sachs. Il s'engage à plaire à Guzman parce que ce dernier menaçait de quitter son poste puisqu'il jugeait que travailler dans le cadre de la fonction publique était inefficace.

Il s'engage à être le seul pays parmi ses alliés, soit ceux de l'OTAN et du Groupe des cinq, à avoir une telle structure, ce qui soulève plusieurs questions à propos de la transparence, de la responsabilité ministérielle et de l'usage des fonds publics.

De plus, il s'engage à ce que le Bureau de l'ombud de l'approvisionnement ne puisse pas examiner les contrats signés avec l'Agence de l'investissement de la défense, ou AID, puisqu'il n'a pas le pouvoir d'enquêter sur les sociétés d'État. On se retrouve donc avec moins de transparence et moins de contrôle pour les achats les plus coûteux du gouvernement.

Est-ce pour ce genre d'engagement que le gouvernement a été élu?

Ordres émanant du gouvernement

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, la question de mon collègue en comporte plusieurs, mais je vais essayer d'y répondre. Plusieurs pays, dont le Royaume-Uni et la Suède, ont cette structure, soit dit en passant. C'est drôle de l'entendre me parler de l'ombud aujourd'hui en mentionnant la peur qu'il peut y avoir relative aux contrats qui peuvent être donnés.

Deux de ses collègues en ont parlé, ce matin. Sa collègue de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent avait peur des interventions et était préoccupée par les interventions politiques. J'ai pris des notes, ce matin. Par contre, son collègue de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères disait que c'était trop politisé. Je ne sais pas quelles lectures le Bloc québécois fait du projet de loi, mais ils devraient s'entendre pour établir si c'est trop politisé ou pas assez.

Quant au salaire, a-t-il sa place ou non dans la discussion visant à améliorer le projet de loi, présentement? Les députés du Bloc québécois peuvent proposer des amendements, s'ils le veulent. Le député parlait de l'ombud. Il peut soumettre des amendements.

Ce que j'aimerais, c'est voir le Bloc québécois contribuer au projet de loi, parce que plusieurs entreprises du Québec vont en profiter.

[Traduction]

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté les propos de mon collègue. Il a affirmé que l'Agence de l'investissement pour la défense et la création de cette société d'État concernent bien plus que la sécurité et la défense nationales. Il a aussi évoqué la sécurité économique.

Le projet de loi C-40 donnerait au gouvernement le pouvoir d'avoir accès, à tout moment, à des sommes pouvant atteindre 1 milliard de dollars, sans qu'aucune question ne soit posée. Ainsi, le ministre pourrait puiser des fonds dans le Trésor et utiliser l'argent des contribuables pour financer on ne sait quels projets par l'entremise de l'Agence de l'investissement pour la défense, où la surveillance et la reddition de comptes seraient limitées. Par ailleurs, le projet de loi permettrait au gouvernement d'acquérir des biens, y compris des logements résidentiels, et d'investir dans des projets non militaires.

L'Agence de l'investissement pour la défense, en tant que nouvelle société d'État, vise-t-elle réellement à renforcer la défense nationale, ou sert-elle plutôt à trouver des fonds supplémentaires pour les autres initiatives du gouvernement?

[Français]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, j'aimerais simplement apporter une précision.

Mon collègue disait que c'était sans aucune reddition de comptes. Or, les sociétés d'État sont toujours soumises à la divulgation de l'information financière, à des audits et à des dépôts de documents au Parlement et elles nécessitent l'approbation du ministre. Cet élément est important.

Oui, ce sera important pour nos entreprises. Chez nous, il y a Chantier Davie. Mon collègue parlait de sécurité économique. Chantier Davie, chez nous, avec les six brise-glaces, c'est 11 milliards de dollars et 5 000 travailleurs seulement chez nous, sur la rive sud de Québec, qui vont avoir un impact sur plus de 600 fournisseurs. On nomme souvent les grands donneurs d'ordres. Plusieurs fournisseurs vont pouvoir en profiter.

• (1715)

[Traduction]

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, je tiens à souligner le sacrifice et le courage des hommes et femmes des Forces armées canadiennes. Samedi, un incendie a balayé un exercice d'entraînement à la Base des Forces canadiennes Wainwright, et le Canada a perdu quatre de ses courageux soldats. Ces soldats faisaient exactement ce que nous leur demandions: s'entraîner pour défendre nos libertés. Je nous demande à tous de faire une place dans nos cœurs et nos prières pour les familles de ces soldats et pour ceux qui se battent pour leur vie.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-40, qui transformerait l'Agence de l'investissement pour la défense des libéraux en une nouvelle société d'État. À peine un an après la création de cette agence, les libéraux proposent déjà de lui donner un nouveau nom. Les Canadiens n'ont pas besoin d'une autre bureaucratie, d'un autre titre ministériel ou d'une autre annonce gouvernementale. Ils ont besoin d'une armée qui a l'équipement nécessaire pour défendre leur pays. Nous ne pouvons pas défendre le Canada avec des communiqués de presse ou des promesses libérales.

Selon les propres données du gouvernement, seulement 61,3 % des éléments de la force militaire étaient prêts pour les opérations. Depuis la création de l'Agence en octobre dernier, les libéraux parlent d'accélérer l'approvisionnement en matière de défense, mais ils ne livrent pas d'équipement aux Forces armées canadiennes.

Je tiens également à souligner que Doug Guzman, un ami du premier ministre chez Goldman Sachs, a été spécialement choisi pour être PDG de l'Agence de l'investissement pour la défense. Il reçoit un salaire de près de 700 000 \$ payé par les contribuables. Je pense qu'il est important de le souligner, car le premier ministre a tendance à récompenser ses copains. Alors que les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, il n'a jamais été aussi agréable d'être un proche du Parti libéral.

Les libéraux disent que cette nouvelle société d'État fonctionnera indépendamment du gouvernement, mais le projet de loi lui-même veut que la « Société se conforme à ce que le ministre ordonne ». Une société d'État qui doit suivre les ordres d'un ministre, c'est ce que les libéraux appellent de l'indépendance. Cela soulève de sérieuses questions au sujet de la transparence, de la surveillance et des pouvoirs élargis qui seraient conférés au ministre associé responsable de l'approvisionnement. Des milliards de dollars de fonds publics sont en jeu, et chacun de ces dollars doit fournir de véritables capacités à nos forces armées.

Parlons du bilan du gouvernement libéral en matière de marchés publics. Pensons à la dernière fois où nous avons fait l'épicerie. Je sais que de nombreux Canadiens vérifient, sur l'étiquette des boîtes et des bocaux, l'endroit où le produit a été fabriqué. Depuis le début de la guerre commerciale avec les États-Unis, 61 % des Canadiens déclarent acheter davantage de produits canadiens. Les Canadiens font l'effort de soutenir les travailleurs et les entreprises canadiennes. Cependant, alors que les Canadiens lisent les étiquettes, leur propre gouvernement, lui, ne le fait pas. Le premier ministre a sillonné le pays en promettant qu'Ottawa achèterait des produits canadiens. La plupart des gens n'ont jamais entendu parler de la manière dont c'est censé fonctionner; je vais donc l'expliquer.

Chaque année, Services publics et Approvisionnement Canada dépense des dizaines de milliards de dollars de l'argent des contribuables canadiens pour divers types de produits, des logiciels à l'acier. L'année dernière, les libéraux ont lancé leur politique « Achetez canadien », qui était censée donner un avantage aux fournisseurs canadiens lorsque le gouvernement attribue des contrats importants. Autrement dit, lorsqu'Ottawa fait ses achats, il est censé s'approvisionner au Canada. Si la promesse du premier ministre d'« acheter canadien » semblait relever du bon sens pour la plupart des Canadiens, les résultats montrent une réalité bien différente. La politique libérale n'exige pas qu'une entreprise soit détenue par des Canadiens pour être considérée comme un fournisseur canadien. Cela signifie que des entreprises étrangères peuvent se draper du drapeau canadien et se faire passer pour canadiennes bien qu'elles soient contrôlées depuis l'étranger, et c'est exactement ce qui se passe.

Au cours des six premiers mois après l'entrée en vigueur de la politique d'achat au Canada, plus de 70 % des contrats attribués dans le cadre de cette politique ont été attribués à des entités étrangères. Selon une analyse du *Toronto Star*, au cours des 16 premiers mois du mandat du premier ministre, le gouvernement a accordé des contrats d'une valeur de 7,8 milliards de dollars à des entreprises sous contrôle américain. La part de la valeur des contrats fédéraux attribués à des entreprises contrôlées par les États-Unis est passée de 20 % à 31 %, soit une augmentation de 55 %. Des 10 entreprises qui reçoivent les plus gros contrats fédéraux, six sont américaines.

• (1720)

Pendant que le premier ministre parcourt le pays pour dire aux Canadiens d'acheter des produits canadiens, son propre gouvernement magasine dans le Sud avec l'argent des contribuables. Cela ne devrait peut-être pas nous surprendre, car lorsque le premier ministre présidait Brookfield Asset Management, son conseil d'administration a approuvé le déménagement du siège social de l'entreprise du Canada à New York. Pourquoi est-ce important pour les Canadiens? En septembre seulement, le Canada a perdu 68 000 emplois, dont 13 000 dans le secteur manufacturier. Pendant que les entreprises canadiennes se battent contre des droits de douane injustifiés simplement pour garder leurs portes ouvertes, les libéraux continuent d'envoyer l'argent des contribuables canadiens au sud de la frontière. Si le premier ministre veut vraiment acheter canadien, il devrait commencer par lire les étiquettes.

Quand les Canadiens entendent les mots « dépenses de défense », ils imaginent des avions de chasse et des soldats équipés du matériel dont ils ont besoin. Ils n'imaginent pas un navire de recherche dénombrant les poissons au large des côtes, mais sous le gouvernement libéral, c'est exactement ce qu'on appelle des dépenses de défense. Lors d'une réunion du comité des opérations gouvernementales, j'ai posé une question simple aux fonctionnaires du ministère: les navires hauturiers de sciences halieutiques de la Garde côtière sont-ils désormais considérés comme des dépenses de défense? Le sous-commissaire a répondu que oui. Les députés ne le croiront pas, mais il a précisé que « cent pour cent de ces dépenses [de la Garde côtière] sont prises en compte dans les objectifs de l'OTAN ». Personne ne conteste l'importance de ces services, mais des services importants, ce n'est pas la même chose que de la défense militaire.

Les libéraux ont placé la Garde côtière sous l'autorité du ministère de la Défense nationale et, soudain, chaque dollar qu'elle dé-

Ordres émanant du gouvernement

pense aide le premier ministre à affirmer qu'il respecte nos cibles de l'OTAN. Transférer une dépense d'une catégorie budgétaire à une autre ne transforme pas comme par magie des navires de recherche sur les pêches en cuirassés. Parallèlement, les propres rapports du gouvernement ont révélé que seuls 52 % des systèmes clés des flottes de l'armée canadienne étaient opérationnels. Au lieu de gonfler les chiffres avec des missions de recherche halieutique, les libéraux devraient financer les capacités militaires dont les Forces armées canadiennes ont besoin.

On ne peut pas parler de défense sans parler des anciens combattants. C'est difficile à comprendre, mais des milliers d'anciens combattants sont sans abri au Canada. Quand des anciens combattants perdent leur logement, on ne les trouve probablement pas dans un centre d'hébergement. Ils dorment peut-être dans leur voiture ou sur le canapé d'un ami. Il s'agit d'hommes et de femmes qui ont autrefois revêtu l'uniforme pour défendre notre pays. Malheureusement, au début de cette année, le gouvernement libéral a décidé qu'il ne trouvait aucun ancien combattant sans abri à aider. C'est incroyable. Une note d'information obtenue grâce à une demande d'accès à l'information montre qu'en février, les libéraux ont retiré plus de 3 millions de dollars du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans.

Les représentants du gouvernement ont affirmé que les organisations avaient eu du mal à identifier les anciens combattants admissibles et que toutes les possibilités d'utiliser l'argent avaient été « épuisées ». Il s'agit de la même note d'information qui prédisait que les organisations au service des anciens combattants pourraient soulever des préoccupations. Cela ne fait aucun doute. Ces préoccupations n'étaient pas difficiles à prévoir. Lors d'une réunion du comité des opérations gouvernementales, des représentants d'organisations d'anciens combattants sans but lucratif ont exprimé leur frustration, leur déception et même leur dégoût qu'on ait laissé ce financement expirer. Debbie Lowther, de VETS Canada, a déclaré que son organisation aide 400 à 600 anciens combattants chaque année, et qu'environ 80 % d'entre eux sont aiguillés par le ministère des Anciens Combattants lui-même. Le même gouvernement libéral qui oriente des centaines d'anciens combattants vers ces organisations chaque année prétend ne pas avoir trouvé d'anciens combattants à aider. Les libéraux ne peuvent pas prétendre prendre au sérieux la défense de notre pays tout en tournant le dos à ceux qui l'ont déjà défendu.

Le projet de loi C-40 illustre l'approche libérale en matière de gouvernance. En résumé, elle se caractérise par davantage de bureaucratie et moins de responsabilité. Qu'il s'agisse d'une politique d'achat au Canada qui se traduit par l'octroi de contrats à nos voisins du Sud, de navires de dénombrement des poissons comptabilisés comme des dépenses de défense ou des 3 millions de dollars retirés aux anciens combattants sans abri, la tendance est la même. Les libéraux adorent rebaptiser les choses, dans l'espoir que les Canadiens ne réclament pas de résultats. Les Canadiens méritent un système d'approvisionnement qui répond aux besoins de nos forces armées, qui soutient les travailleurs canadiens et qui respecte l'argent des contribuables.

Affaires émanant des députés

● (1725)

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, les choses doivent être difficiles pour l'opposition quand tout ce que ses députés savent faire, c'est critiquer notre calcul des investissements en matière de défense. J'ai écouté le député, tout comme j'ai écouté tout à l'heure le député de Selkirk—Interlake—Eastman, critiquer la façon dont nous additionnons nos investissements en incluant la Garde côtière canadienne dans nos calculs. Le député semble s'en offusquer.

Toutefois, je suis certain qu'il conviendra avec moi que, lorsque les pays membres de l'OTAN se comparent les uns aux autres, il est important qu'ils utilisent tous la même formule et qu'ils prennent tous en compte les mêmes éléments. Le député sera peut-être surpris d'apprendre que les États-Unis incluent leurs garde-côtes dans leurs calculs depuis bien avant que le Canada ne le fasse.

Le député ne conviendrait-il pas que, malgré ses arguments, il est sans doute plus important que la formule soit la même dans tous les pays de l'OTAN et que, par conséquent, l'inclusion de la Garde côtière est une bonne chose?

Dan Mazier: Monsieur le Président, voilà, encore une déclaration trompeuse et encore un député libéral induit en erreur. Je ne peux honnêtement pas croire qu'il essaie réellement de défendre cela. Le premier ministre et le gouvernement libéral induisent délibérément en erreur les Canadiens et le monde entier lorsqu'ils affirment qu'ils vont utiliser des navires de recherche à des fins de défense. C'est faux à bien des égards, et je ne saurais le dire plus clairement. C'est déplorable.

Une voix: Oh, oh!

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre, s'il vous plaît. Tenons-nous-en aux règles.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre. Nous pourrions aborder d'autres questions si nous parvenons à passer cette partie. Il y a certains mots que nous ne pouvons pas employer à la Chambre. De même, nous ne pouvons pas faire indirectement ce que nous ne pouvons pas faire directement. Nous devons donc faire attention aux mots que nous employons.

James Bezan: Monsieur le Président, je me dois de répondre à...

Le vice-président adjoint (John Nater): Le whip en chef du gouvernement invoque le Règlement.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le député a effectivement dit que j'avais « induit en erreur » la Chambre, et voilà qu'il le répète. Comme vous venez de le dire, monsieur le Président, on ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement, à savoir traiter quelqu'un de menteur, et lui, en substance, il dit...

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Mark Gerretsen: À présent, le député de Selkirk—Interlake—Eastman affirme lui aussi que je suis un menteur.

La présidence pourrait-elle leur demander de retirer cette remarque, étant donné que je n'induis personne en erreur? Je leur explique simplement comment le calcul est effectué.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je vais aborder quelques points. Tout d'abord, réduisons au strict minimum les échanges de part et d'autre de la Chambre. L'expression « induire

en erreur » n'est pas considérée comme non parlementaire. Par contre, l'expression « induire délibérément en erreur » pose problème, donc nous allons en parler. C'est inacceptable. On ne peut pas accuser quelqu'un d'être malhonnête en employant certains mots.

Nous allons en rester là. Si des députés veulent retirer des propos, ils le feront. Nous examinerons la question pour déterminer s'il faut revenir sur un aspect en particulier.

Le député de Selkirk—Interlake—Eastman a la parole.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, je répète que les libéraux aiment dire que la Garde côtière canadienne fait partie de la défense. N'oublions pas que les gardes côtières ne sont pas toutes égales. La Garde côtière canadienne n'est pas une organisation militaire ou paramilitaire, et elle n'est pas armée. Celle des États-Unis l'est, tout comme celle du Royaume-Uni. D'autres pays comptabilisent leur garde côtière parce qu'elle est armée et qu'elle assure vraiment des services de défense.

Les aéronefs de Transports Canada qui dénombrent les navires de pêche sont inclus. Relèvent-ils de la défense nationale?

Dan Mazier: Monsieur le Président, je vais simplement répéter ma conclusion. La tendance est la même, qu'il s'agisse de la politique « Achetez canadien » qui envoie des contrats vers le Sud, des navires de dénombrement des poissons qui sont comptabilisés comme des dépenses de défense ou des 3 millions de dollars retirés aux anciens combattants sans abri.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

● (1730)

[Traduction]

LA LOI SUR L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 28 mai, de la motion portant que le projet de loi S-217, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada (rapports concernant l'impôt sur le revenu impayé), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Michael Ma (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi S-217, Loi modifiant la Loi sur l'Agence du revenu du Canada, qui porte sur les rapports concernant l'impôt sur le revenu impayé. Il est prioritaire pour le gouvernement du Canada que le régime fiscal canadien demeure intègre et équitable. Il va sans dire que nous luttons sur tous les fronts contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Je tiens à souligner que l'estimation du manque à gagner fiscal fournit de précieux renseignements au gouvernement du Canada. Le manque à gagner fiscal est la différence entre les impôts que les contribuables auraient payés s'ils avaient pleinement respecté leurs obligations fiscales et les impôts qu'ils ont effectivement déclarés et payés. Estimer le manque à gagner fiscal nous permet d'obtenir un portrait plus clair de l'inobservation fiscale et de mieux évaluer la vigueur globale du régime fiscal canadien. Cette estimation joue aussi un rôle dans le respect de l'engagement du gouvernement en matière de transparence. Pour préserver l'intégrité du régime fiscal, il est essentiel de comprendre comment les contribuables se soustraient aux règles et pourquoi ils le font. C'est essentiel pour protéger l'assiette fiscale du Canada, qui sert à financer des programmes et des prestations qui améliorent la qualité de vie de tous les Canadiens.

Cela dit, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter du projet de loi S-217, qui propose de modifier la Loi sur l'Agence du revenu du Canada. Plus précisément, il exigerait que l'ARC énumère toutes les condamnations pour évasion fiscale, y compris celles pour évasion fiscale internationale, dans le rapport qu'elle soumet chaque année au ministre du Revenu national. Le projet de loi propose également que, tous les trois ans, l'ARC inclue dans son rapport les statistiques sur le manque à gagner fiscal. De plus, il propose aussi que le ministre soit tenu de rapidement fournir au directeur parlementaire du budget des données sur le manque à gagner fiscal. J'aimerais profiter de l'occasion pour saluer la nomination de Mme Annette Ryan à titre de nouvelle directrice parlementaire du budget du Canada.

Je tiens à dire d'entrée de jeu que l'Agence du revenu du Canada a une position ferme en ce qui concerne les cas de non-conformité, comme en témoigne la publication sur le site Canada.ca de toutes les condamnations, y compris celles pour évasion fiscale à l'étranger. L'ARC demeure également déterminée à soutenir la directrice parlementaire du budget dans la réalisation de son mandat, tout en protégeant les renseignements fiscaux confidentiels des Canadiens dans le respect de la loi. Je me souviens que, depuis 2016, l'ARC a entrepris d'importants travaux pour faire une étude et présenter un rapport sur le manque à gagner fiscal. En avril 2016, le gouvernement du Canada s'est engagé à estimer le manque à gagner fiscal fédéral. Par conséquent, l'ARC a mis sur pied une unité spécialisée pour passer en revue et publier une série de rapports analysant différents aspects du manque à gagner fiscal.

En juin 2022, l'Agence du revenu du Canada a publié le premier « Rapport sur l'écart fiscal fédéral global » du Canada. Ce rapport rassemblait l'ensemble des éléments relatifs à l'écart fiscal précédemment publiés par l'Agence, ainsi que des estimations à jour et les principales conclusions portant sur l'exercice 2018. Récemment, fin mars, l'Agence du revenu du Canada a publié le deuxième « Rapport sur l'écart fiscal fédéral global ». Cette édition a présenté l'écart fiscal global au moyen d'estimations à jour, fondées sur les dernières données disponibles pour les exercices allant de 2014 à 2022.

Ce deuxième rapport global présente une estimation de l'écart fiscal pour l'ensemble des principales composantes fiscales : l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des entreprises, la taxe sur les produits et services, la taxe harmonisée, la taxe de vente et les recettes provenant des droits d'accise. Il comprend également deux nouvelles sous-composantes : l'écart fiscal lié aux redevances à la source et l'écart lié aux droits d'accise sur le cannabis, ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'écart fiscal fé-

Affaires émanant des députés

déral. Toutes les données contenues dans ce rapport peuvent facilement être consultées sur le Portail du gouvernement ouvert.

Outre la publication de ce rapport, l'Agence du revenu du Canada a présenté son approche visant à réduire l'écart fiscal. Celle-ci met l'accent sur le renforcement des mesures de conformité en encourageant le respect volontaire des obligations fiscales, en cernant les lacunes en matière de conformité et en luttant contre la non-conformité. La publication de cette approche s'inscrit dans l'engagement du gouvernement du Canada en faveur de la transparence et de l'équité.

• (1735)

Examinons de plus près certains des résultats liés à l'estimation de l'écart fiscal au Canada. De 2014 à 2022, l'écart fiscal est resté stable à environ 9 % des recettes fiscales fédérales. Au cours de l'année d'imposition 2022, l'écart fiscal brut s'élevait à 16 % des recettes fiscales fédérales, ou 59,5 milliards de dollars. Cependant, après avoir pris en compte les activités d'observation et de recouvrement de l'Agence du revenu du Canada, l'écart fiscal net total a été estimé à 9,3 % des recettes fédérales, ou 34,7 milliards de dollars.

Cela signifie que les activités d'observation et de recouvrement de l'Agence du revenu du Canada continuent de jouer un rôle clé, ce qui pourrait entraîner une réduction de 42 % de l'écart fiscal brut global, ou 24,8 milliards de dollars. Selon une analyse détaillée, ces activités d'observation et de recouvrement représentent une diminution de 10,8 milliards de dollars de l'écart brut de l'impôt sur le revenu des particuliers, de 9,3 milliards de dollars de l'écart brut de l'impôt sur le revenu des sociétés, de 4,5 milliards de dollars de l'écart brut de la TPS et de la TVH et de 0,2 milliard de dollars de l'écart brut de la taxe d'accise.

Il est important de souligner que le Canada fait partie des rares pays à mener des travaux d'une telle envergure pour étudier l'écart fiscal. À cette fin, l'Agence du revenu du Canada a collaboré avec des experts, d'autres ministères et des partenaires internationaux, afin d'élaborer des méthodes adaptées au contexte canadien en ce qui concerne les différents éléments de l'écart fiscal. Le Canada fait partie d'un groupe restreint de pays qui évaluent l'écart fiscal et qui publient leurs analyses. L'Agence du revenu du Canada est membre de la communauté d'intérêts sur l'écart fiscal de l'Organisation de coopération et de développement économiques, c'est-à-dire l'OCDE.

Depuis 2016, l'Agence du revenu du Canada a clairement démontré son engagement à mieux étudier l'écart fiscal et à rendre compte de ses conclusions. Notre compréhension de cette question repose sur un large éventail de facteurs, notamment l'évasion fiscale, les erreurs commises en toute bonne foi et les faillites entraînant une dette fiscale impossible à acquitter. Comme de nombreux facteurs échappent au contrôle de l'administration fiscale, il existe un consensus international selon lequel l'écart fiscal ne sera probablement jamais nul.

Affaires émanant des députés

De plus, l'écart fiscal est une estimation historique de l'inobservation théorique, et les estimations peuvent évoluer au fil du temps à mesure que de nouvelles données sont obtenues. Il ne s'agit donc pas d'une cible de rendement pour l'Agence du revenu du Canada, mais plutôt d'un élément d'information important permettant de surveiller ce qui se passe dans le système fiscal. Cela dit, cette mesure favorise une discussion ouverte et transparente sur l'inobservation fiscale. De plus, une meilleure compréhension de l'écart fiscal peut aider l'ARC à mieux orienter ses activités d'observation et de recouvrement.

Grâce à des sources de données améliorées, l'Agence du revenu du Canada est bien placée pour cibler ceux qui repoussent ou dépassent les limites d'une planification fiscale acceptable afin d'éviter de payer des impôts. Cela comprend, bien sûr, les personnes et les entreprises riches. À ce titre, l'Agence du revenu du Canada adopte une approche globale afin de surveiller et de traiter l'inobservation fiscale. Ceux qui choisissent délibérément de ne pas respecter leurs obligations fiscales s'exposent à de graves conséquences, notamment des accusations criminelles, des poursuites, des amendes imposées par les tribunaux, des peines d'emprisonnement et un casier judiciaire.

L'Agence continue d'utiliser les outils à sa disposition pour détecter et prévenir les cas les plus graves d'inobservation. En fait, grâce à l'évaluation améliorée des risques de l'Agence du revenu du Canada, aux renseignements commerciaux, à l'analyse avancée des données, à l'utilisation d'outils juridiques et à la collaboration internationale, il est beaucoup plus difficile pour tout contribuable d'éviter de payer l'impôt qu'il doit. L'Agence poursuivra ses travaux visant à mieux comprendre l'écart fiscal au Canada. Elle demeure déterminée à jouer un rôle central dans le maintien de l'équité fiscale en appliquant les lois et les règlements fiscaux de manière impartiale, en effectuant des vérifications et en prenant...

• (1740)

Le vice-président: Nous reprenons le débat. Le député de Mirabel a la parole.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je remercie le sénateur qui a déposé ce projet de loi. Une grande partie du travail a donc déjà été faite à l'autre Chambre.

Je remercie aussi mon collègue qui parraine le projet de loi S-217, évidemment. Il s'agit d'un projet de loi qui concerne la reddition de comptes et la transparence. Le Bloc québécois va voter en faveur de celui-ci. Il n'y a donc pas de suspense à cet égard.

Essentiellement, le projet de loi vise à ce que l'Agence du revenu du Canada divulgue toutes les condamnations pour évasion fiscale à l'étranger et à ce que l'Agence publie, dans un rapport annuel, des statistiques sur le manque à gagner fiscal, soit les impôts qui auraient dû être perçus et qui ne l'ont pas été et pour lesquels les Canadiens et les Québécois surcompensent avec leurs propres impôts. Il y a des gens qui les paient, leurs impôts.

Le député du gouvernement nous a dit que le Canada faisait partie d'un groupe sélect de pays qui publiaient ça. Il nous a dit que l'Agence du revenu du Canada l'avait fait deux fois et que ça avait bien été — comme on est bon. Mon collègue libéral n'a pas tort, parce que le gouvernement fédéral avait pris cet engagement en avril 2016. Il s'était engagé à estimer le manque à gagner fiscal, qui comprend les données sur la fraude, les faillites et les erreurs de bonne foi. Cependant, les données les plus récentes datent de 2022.

Nous sommes en 2026, presque en 2027, et il n'y a pas eu de mise à jour. Il est vrai que l'Agence du revenu du Canada a fait un rapport en 2026 et les données couvraient la période de 2016 à 2022.

Le gouvernement est en faveur du principe du projet de loi. Toutefois, ça nous rappelle qu'il faut une loi contraignante pour que l'Agence du revenu du Canada fasse ce travail. Nous, les contribuables et les parlementaires, avons le droit de savoir quel est l'écart fiscal.

Tout à l'heure, mon collègue nous a dit que l'écart fiscal ne sera jamais ramené à zéro. Il n'y a rien dans le projet de loi qui demande que l'écart fiscal soit ramené à zéro. Cela dit, il y a, dans le projet de loi, des mesures et des dispositions qui demandent que l'écart fiscal soit documenté et publié de façon à ce qu'on puisse le quantifier. Par ailleurs, il s'agit seulement d'un premier pas, puisque le projet de loi vise seulement l'évasion fiscale à l'étranger. On peut penser, par exemple, à un Canadien qui a des actifs à l'étranger ou des actifs immobiliers, qui décide de les vendre et qui ne déclare pas le gain en capital au Canada. On est capable d'avoir des estimations relativement à ça. En tant que contribuables, nous sommes en droit d'avoir ça.

Je comprends que ça peut avoir l'air original comme idée, mais il y a beaucoup d'autres pays qui le font. Je pense que c'est une mesure de transparence. Je rappelle que deux autres projets de loi contenaient essentiellement les mêmes mesures, mais ils ont été rejetés à la Chambre: le projet de loi S-258, lors de la 44^e législature, et le projet de loi S-243, lors de la 42^e législature.

Pour ce qui est du projet de loi S-243, ce qui est intéressant, c'est que les libéraux avaient voté contre le projet de loi. Les libéraux étaient majoritaires. Le gouvernement de M. Trudeau est arrivé avec toutes les bonnes intentions du monde, mais ça a duré un, deux ou trois ans et, finalement, les intentions ne se sont pas transformées en résultats. Quand nous avons demandé des résultats, ils ont voté contre le projet de loi qui leur demandait d'honorer leurs propres engagements. C'est pour ça qu'il nous faut un projet de loi.

J'ai dit qu'il ne s'agissait pas d'une question partisane. Le directeur parlementaire du budget s'est prononcé en faveur du principe du projet de loi et en faveur du projet de loi. C'est aussi le rôle du directeur parlementaire du budget de faire des prévisions de revenus pour le gouvernement. Ce que nous a dit le directeur parlementaire du budget, c'est qu'une plus grande capacité à accéder aux données sur le manque à gagner l'aiderait à réaliser ses études. Aux dernières nouvelles, le directeur parlementaire du budget, ce n'est pas le Bloc québécois, ce n'est pas le Parti conservateur et ce n'est pas le Nouveau Parti démocratique.

À mon avis, il y a un consensus dans la société québécoise, dans la société canadienne, chez les experts, ceux qui font de la recherche et qui analysent la performance de nos agences fiscales, et chez les parlementaires. Je suis sûr qu'il y a des députés de l'autre côté de la Chambre qui voudraient que l'Agence du revenu du Canada s'améliore.

• (1745)

Le premier qui devrait vouloir ça, c'est le ministre des Finances et du Revenu national, qui est aussi responsable de l'Agence du revenu du Canada. Si on veut s'améliorer, il faut quantifier ça et le faire comme il faut.

Encore une fois, c'est important de nommer les choses. À l'époque, quand le gouvernement libéral avait rejeté un projet de loi similaire, il nous disait que c'était parce que le projet de loi allait violer le droit à la vie privée, aux renseignements personnels, et ainsi de suite. Dans beaucoup de cas de fraudes et de malversations, quand il y a des condamnations, ces cas sont publiés. Quand il s'agit d'évasion fiscale, et non d'évitement fiscal, qui est légal même s'il n'est pas souhaitable, une personne qui se fait prendre à l'étranger crée un écart fiscal. Je ne vois pas quel est le problème à rendre cette information publique.

Ça nous amène aussi au problème plus large lié à la capacité qu'a ou que n'a pas l'État canadien à percevoir les revenus des contribuables. Je l'ai dit d'entrée de jeu: un contribuable qui ne paie pas sa juste part d'impôt est un contribuable qui remet sur les épaules d'un autre contribuable la tâche de financer la dette, le service de la dette, les forces armées, la fonction publique, les allocations familiales. Ceux qui ne paient pas leurs impôts sont des gens qui se disent qu'un autre contribuable va les payer. À un moment donné, certains de nos concitoyens plus vulnérables pourraient être en position de ne pas recevoir certaines quantités de services parce que l'État canadien n'aurait pas entièrement la capacité financière de le faire. Mon collègue libéral disait tout à l'heure dans son discours que c'était un écart qui pouvait atteindre 10 % des revenus de l'État fédéral. Réalise-t-on ce que signifie 10 %? Même si on ne le fait pas tomber à zéro, c'est immense.

Dans le projet de loi, il est question d'évasion fiscale à l'étranger. Toutefois, il faut documenter d'où provient cet écart fiscal. Y retrouve-t-on des faillites? Y a-t-il des gens qui, comme on l'a vu pendant la pandémie, ne sont pas capables de payer leurs impôts? Quelle part de l'écart s'explique par ces situations? Si on veut agir au bon endroit, il faut le savoir et il faut nommer les choses. Il faudra aussi que le gouvernement, de façon plus générale, soit plus sérieux sur la question de l'évitement fiscal. Depuis un certain nombre d'années, certaines sociétés et les individus les plus riches, c'est-à-dire ceux qui devraient contribuer davantage, ont recours à des stratégies d'évitement fiscal de plus en plus agressives. C'est tout à fait légal, parce que, à bien des égards, les lois fiscales canadiennes sont comme des passoires. L'Agence du revenu du Canada, on le sait et cela a été documenté, affiche l'un des taux de recouvrement fiscal les plus bas parmi toutes les agences fiscales des pays développés.

Je me rappelle qu'en début de mandat, il y avait eu le scandale KPMG. KPMG est une société qui fait partie de ce qu'on appelle les *Big Four*. Parmi ces quatre firmes, il y en a une qui a fait faillite. Les *Big Four* sont de grandes firmes qui ont de très gros clients. Elles les conseillaient sur des stratagèmes pour payer moins d'impôts, notamment par l'entremise des prix de transfert, de l'envoi de propriété intellectuelle à l'étranger et d'autres mécanismes semblables. C'était tellement agressif qu'aux États-Unis, il y a eu des accusations criminelles contre KPMG pour avoir suggéré ça aux clients. À l'époque, nous demandions à la ministre du Revenu national de l'époque, Mme Lebouthillier, pourquoi elle n'utilisait pas son pouvoir d'enquête pour voir ce qui s'était passé chez KPMG au Canada. Alors qu'aux États-Unis, il y avait des accusations fédérales au criminel, ici, la ministre nous disait que son gouvernement ne pouvait rien faire, que l'Agence était indépendante et qu'elle était là seulement pour réchauffer son siège. Elle s'assurait qu'il reste bien chaud et elle ne faisait rien alors que la loi permettait à la ministre de déclencher une enquête. La loi ne disait pas à la ministre d'aller se mêler des dossiers des contribuables. La loi disait qu'on

Affaires émanant des députés

pouvait déclencher une enquête. Qu'est-ce qui est arrivé? Une entente secrète a été faite avec KPMG. Il n'y a jamais eu d'accusation. On ne sait pas quel type de reddition de compte il y a eu. On ne sait pas comment ça a agi sur l'écart fiscal, sur le manque à gagner du gouvernement. Ça a nui à l'image du Canada comme pays soi-disant développé sur le plan fiscal. Peut-être que si cette loi avait été adoptée, nous aurions aujourd'hui une idée de ce qui s'est passé dans le dossier KPMG au Canada. Je termine là-dessus: comme il y a un retard dans la divulgation, le rapport qui aurait découlé de l'application de cette loi aurait permis de savoir ce qui s'est passé lors du scandale de KPMG au Canada. Avec les Américains, on sait ce qui s'est passé.

Pour moi, c'est une évidence que si le gouvernement veut tenir sa parole et sa promesse, il devra voter en faveur de cette loi avec le Bloc québécois.

• (1750)

[Traduction]

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole dans le cadre des affaires émanant des députés, car notre rôle ici est justement de débattre des projets de loi. Il est toutefois décevant que nous débattons ce soir de ce projet de loi en particulier, car il a été adopté par le Sénat non pas une, ni deux, mais trois fois, et il a été présenté à cette Chambre à trois reprises. Ce projet de loi aurait donc dû être adopté il y a déjà un certain temps.

J'ai présenté ce projet de loi à la Chambre en 2019. Il avait reçu le soutien de tous les partis d'opposition, ainsi que celui de députés indépendants. Le seul groupe au sein de cette enceinte à s'être opposé à ce projet de loi en 2019, c'est celui des libéraux. J'ai bon espoir qu'ils aient peut-être un peu mûri et qu'ils soutiennent ce projet de loi ce soir. Je l'espère. Ce n'est toutefois pas vraiment ce que j'ai cru comprendre en écoutant le dernier intervenant libéral. J'ai constaté de nombreux rengorgements sur l'excellent travail que les libéraux estiment avoir accompli avec l'Agence du revenu du Canada. Pourtant, nous avons besoin de ce projet de loi, et je vais en parler.

Tout d'abord, je tiens à remercier le député de Simcoe-Nord de son leadership en matière de responsabilité fiscale et à le remercier d'avoir parrainé ce projet de loi à la Chambre au cours de la présente législature et de la législature précédente ainsi que d'avoir présenté son autre projet de loi, le projet de loi C-230, qui est un élément important de la reddition de comptes pour que les Canadiens sachent quels impôts ne sont pas perçus et quels impôts sont radiés.

Ce projet de loi accomplirait trois choses fondamentales. Il obligerait l'Agence du revenu du Canada à calculer le manque à gagner fiscal, à communiquer des données sur le manque à gagner fiscal au directeur parlementaire du budget et à publier une liste des fraudeurs fiscaux, c'est-à-dire des personnes condamnées pour évasion fiscale. Les libéraux disent que l'Agence du revenu du Canada calcule le manque à gagner fiscal; ils ne voient pas de raison d'en faire toute une histoire, mais ce qui est en place actuellement présente plusieurs problèmes. Les rapports de l'Agence du revenu du Canada ne sont pas à jour, et le directeur parlementaire du budget n'est pas en mesure de vérifier le travail effectué. L'Agence ne lui communique pas les données. Il nous en faut donc plus que ce que nous obtenons actuellement.

Affaires émanant des députés

La directrice ou le directeur parlementaire du budget est un importante mandataire du Parlement qui aide les parlementaires à élaborer des politiques fondées sur les renseignements budgétaires qu'il fournit. Plusieurs directeurs parlementaires du budget ont demandé ces renseignements fiscaux mais sans réussir à les obtenir. Les fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada ont dit à maintes reprises qu'ils ne fourniraient pas les données au directeur parlementaire du budget, même s'ils sont tenus par la loi de le faire. Ils invoquent généralement de quelconques excuses sur la protection de la vie privée pour refuser de fournir des données anonymisées au directeur parlementaire du budget. On parle, en effet, de données anonymisées. Le directeur parlementaire du budget ne demande pas l'identité des déclarants ni des renseignements qui pourraient être reconnus et liés à un déclarant en particulier. Ce dont le directeur parlementaire du budget a besoin pour faire son travail, c'est de données qui lui permettront de mesurer lui-même le manque à gagner fiscal.

C'est important, car l'Agence du revenu du Canada a depuis longtemps tendance, lorsqu'on la laisse agir à sa guise, à méjuger son propre rendement. Le Bureau du vérificateur général a constaté à maintes reprises que les audits internes menés par l'Agence du revenu du Canada ne sont pas suffisamment rigoureux. Prenons l'exemple de ses centres de communication. Les vérificateurs internes de l'Agence ont estimé que ces centres répondaient aux appels de manière raisonnable et qu'ils fournissaient aux Canadiens les renseignements dont ils avaient besoin. Selon les audits internes, les centres de communication de l'Agence fonctionnent très bien.

● (1755)

Chaque Canadien qui a déjà appelé ce centre d'appels connaît la réalité. On raccroche au nez de 70 % des gens qui appellent. On donne des informations erronées à 30 % de ceux qui parviennent réellement à joindre le service. C'est ce qu'a constaté la vérificatrice générale. Elle a constaté que la version des choses donnée par l'Agence du revenu du Canada ne correspondait pas à la réalité. Il est important que la directrice parlementaire du budget dispose des données nécessaires pour pouvoir établir sa propre estimation de l'écart fiscal et pour conseiller le Parlement, afin que les parlementaires disposent des informations requises pour élaborer des politiques et évaluer les projets de loi.

Le gouvernement parle beaucoup du travail qu'il fait et de la lutte contre la fraude fiscale, mais, en réalité, il y a les Panama Papers, dans lesquels 900 Canadiens ont été identifiés. Aucune poursuite n'a été engagée. Dans d'autres pays dont les citoyens ont été identifiés, il y a eu des poursuites et des condamnations, mais pas au Canada. C'est important pour les Canadiens, car, lorsque certains se soustraient à leurs obligations fiscales, ce sont les autres qui doivent payer davantage. Dans l'ensemble, les Canadiens fournissent les informations requises, déclarent leurs revenus correctement et font de leur mieux pour se conformer à toutes les règles contraignantes et toutes les lois fiscales complexes de notre pays. Ils font de leur mieux; ils déclarent leurs revenus et ils paient leurs impôts, mais certains ne le font pas. Le fait que certains puissent s'en tirer en se soustrayant à l'impôt nuit au système et décourage l'honnêteté.

La dernière chose que ferait le projet de loi, c'est d'imposer la publication de la liste des personnes reconnues coupables d'évasion fiscale. Les députés sont sans doute conscients que, dans un pays qui compte 40 millions d'habitants et où les personnes, tant phy-

siques que morales, soumettent des dizaines de millions de déclarations de revenus, de déclarations de taxes, de déclarations de TPS, la multitude de déclarations qu'il faut soumettre, certaines d'entre elles hélas ne paient pas leurs taxes et impôts. Néanmoins, je pense que beaucoup de Canadiens seraient indignés d'apprendre combien les mises en accusation et les déclarations de culpabilité pour évasion fiscale sont rares. Il y en a extrêmement peu. En moyenne, on parle d'une dizaine par année. Dans un pays de 40 millions d'habitants, est-ce que ça donne l'impression que le gouvernement réprime l'évasion fiscale? On parle d'une année complète, parmi des dizaines de millions de déclarations. J'ignore combien il y a de déclarations trompeuses ou évasives. Nous ne disposons d'aucune information précise à ce sujet, mais dans l'ensemble, on s'attendrait malheureusement à ce que ce nombre soit plus élevé: 10 condamnations en 1 an, c'est assez décevant.

Le moment est venu d'adopter ce projet de loi. Faisons preuve de transparence. Tous les députés, quel que soit leur parti, qu'ils siègent dans les rangs du gouvernement ou de l'opposition, devraient certainement, au nom de leurs concitoyens, souhaiter voir l'Agence du revenu du Canada mieux s'acquitter de sa mission de perception précise des impôts. Pour y parvenir, il lui faut notamment disposer de données et d'informations précises pouvant être vérifiées de manière indépendante et permettant de repérer en toute transparence les fraudeurs fiscaux. Certes, un procès est public, mais nous ne pouvons pas pour autant rechercher les fraudeurs et en dresser une liste à partir de cela. Un fraudeur est une personne qui a commis une infraction criminelle et qui a été condamnée. Elle n'a pas droit à la vie privée ni au secret quant à sa condamnation pour un crime.

L'heure est venue pour ce projet de loi. Il aurait dû être adopté il y a de nombreuses années. J'espère qu'il sera adopté en deuxième lecture ce soir et qu'il passera à l'étape suivante. J'espère que les libéraux voteront en sa faveur. Il semble que tous les partis de l'opposition soient favorables à ce projet de loi. J'espère qu'il franchira cette étape d'ici une heure.

● (1800)

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, nous passons beaucoup de temps à parler de la façon dont le gouvernement dépense l'argent. Nous débattons des crédits, nous examinons attentivement les rapports sur les dépenses produites par la directrice parlementaire du budget et nous dénonçons les gâchis comme ArnaqueCAN, PrescriptIon et la caisse noire environnementale. Notre travail est important.

Le projet de loi S-217 est susceptible d'améliorer ce travail en aidant le Parlement à accorder la même attention aux recettes. En effet, quand nous demandons des comptes au gouvernement, nous devrions également prendre le temps de vérifier qu'il perçoit bien ce qui est dû et qu'il le fait de façon juste. Le Parlement devrait être tout aussi exigeant en ce qui concerne la capacité du gouvernement à percevoir de l'argent qu'en ce qui concerne son pouvoir de le dépenser. C'est dans cette enceinte que nous décidons des impôts à imposer et que nous autorisons la dépense de fonds publics. Lorsque des recettes ne sont pas perçues, ce manque à gagner restreint nos choix en ce qui a trait aux emprunts, aux dépenses et aux impôts. Nous avons besoin de données fiables pour le comprendre.

Affaires émanant des députés

Le régime fiscal du Canada repose largement sur le respect volontaire des règles par les contribuables. La plupart des entreprises de ma circonscription sont petites. Leurs propriétaires tiennent des registres et versent des retenues à la source, et au moment de produire leur déclaration de revenus, bon nombre d'entre eux apportent encore une boîte de reçus en carton à un teneur de livres ou à un comptable. Ils paient leurs impôts même quand ils ont du mal à payer leurs propres factures. Lorsque le gouvernement perçoit les impôts dus de manière juste et efficace, il dispose de plus d'options pour utiliser les ressources, notamment pour réduire ses emprunts, diminuer le déficit et permettre aux Canadiens de garder une plus grande partie de leur revenu. Quand le gouvernement fait mal son travail, il y a plus de gens qui se soustraient à leurs obligations, et les contribuables honnêtes se retrouvent à porter une plus grande part du fardeau. L'évasion fiscale nous nuit à tous, et le Parlement devrait être en mesure d'obtenir de l'organisme chargé d'appliquer la loi des données fiables qui lui permettra d'améliorer les choses.

L'écart fiscal est la différence entre les impôts que les Canadiens et les entreprises doivent légalement et le montant que le gouvernement perçoit réellement. Cet écart n'est pas uniquement dû à l'évasion fiscale. La non-conformité des contribuables peut être intentionnelle ou non et, dans certains cas, elle peut résulter d'une incapacité de payer. Une des tâches principales de l'Agence du revenu du Canada est de réduire autant que possible l'écart fiscal.

Le projet de loi S-217 permettrait au Parlement de disposer de meilleurs renseignements pour évaluer l'efficacité de l'Agence du revenu du Canada dans ce domaine et pour déterminer si nous fournissons à ses agents la formation et les outils dont ils ont besoin pour bien s'acquitter de cette tâche. Le projet de loi S-217 exigerait que le rapport annuel de l'Agence du revenu du Canada comprenne une liste détaillée des condamnations pour évasion fiscale, les affaires internationales étant présentées séparément. Il exigerait en outre, tous les trois ans, la publication de statistiques sur l'écart fiscal concernant les particuliers et les sociétés, ventilées par taille et par fiducies. Il obligerait par ailleurs le ministre du Revenu national à transmettre au directeur parlementaire du budget les données relatives à l'écart fiscal ainsi que toute autre information nécessaire aux économistes et autres experts pour mener une analyse indépendante. Ce projet de loi n'augmenterait pas les impôts ni ne conférerait de nouveaux pouvoirs d'enquête à l'Agence du revenu du Canada. Il demanderait simplement à celle-ci de fournir des données afin que nous puissions mesurer le rendement du gouvernement.

L'Agence du revenu du Canada étudie déjà l'écart fiscal et publie certains renseignements concernant les condamnations. Ce travail s'appuie sur une expertise considérable, mais la volonté de l'Agence de publier ces informations n'équivaut pas au droit du Parlement de les recevoir. L'obliger par la voie législative à communiquer ces renseignements nous fournirait une base de référence et un flux constant de données que nous pourrions utiliser à des fins d'analyse et d'amélioration. Ce mécanisme survivrait aux changements de gouvernement et à l'évolution des priorités politiques, et nous permettrait de vérifier les hypothèses de l'Agence sur le long terme, au lieu de nous limiter à accepter ses conclusions.

En mars, l'ARC a publié ses estimations pour la période de 2014 à 2022. Pour l'année d'imposition 2022, son estimation maximale de l'écart fiscal fédéral brut s'élevait à un peu moins de 60 milliards de dollars. Après prise en compte des effets liés à l'observation et au recouvrement, l'écart net maximal avoisinait les 35 milliards de dollars, soit 9,3 % des recettes fiscales fédérales concernées. Ces

estimations incluent l'impôt sur le revenu, la TPS, la TVH et les taxes d'accise.

● (1805)

Ces 35 milliards de dollars ne correspondent pas à une montagne d'argent liquide qu'il suffirait d'aller chercher, et il serait erroné de laisser entendre que la totalité de cette somme est attribuable à de l'évasion fiscale délibérée. L'écart comprend les impôts non déclarés et les cotisations établies, mais non payées, et les estimations reposent sur des hypothèses. Le Parlement doit tout de même savoir d'où proviennent ces manques à gagner et quelles mesures l'ARC prend pour régler le problème. Quel que soit l'angle sous lequel on examine la question, il s'agit d'une somme considérable à un moment où nous avons besoin de toute l'aide possible.

Prenons l'exemple du rapport sur les résultats ministériels de l'ARC pour 2024-2025. Il fait état d'une « incidence fiscale » de 18,1 milliards de dollars liée à près de 85 000 dossiers d'observation réglés. L'incidence fiscale comprend les impôts établis, les remboursements réduits, les intérêts, les pénalités et la valeur actuelle de certaines cotisations fiscales futures. Le rapport indique expressément qu'il ne tient pas compte des montants annulés en appel ou non recouvrables. Il s'agit d'une mesure tout à fait légitime, à condition de bien comprendre ce qui est mesuré. Cela ne correspond pas aux sommes effectivement perçues.

Une nouvelle cotisation ne constitue pas une décision définitive quant au montant dû par un contribuable. Les nouvelles cotisations peuvent être contestées, et même lorsqu'une créance est confirmée, il arrive qu'elle ne puisse être recouvrée. Il est donc utile de distinguer les mesures de vérification et de recouvrement des revenus effectivement récupérés. Pour l'année d'imposition 2022, l'estimation limite supérieure de l'Agence du revenu du Canada concernant l'écart de déclaration de l'impôt sur le revenu des sociétés imputable aux grandes entreprises s'élevait à 17,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une estimation, et non d'une constatation d'évasion délibérée, mais cela donne au Parlement une bonne raison d'examiner attentivement cette partie du régime fiscal.

Lorsque l'ancien directeur parlementaire du budget, Yves Giroux, a témoigné au sujet d'une version antérieure de ce projet de loi, il a expliqué que l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu protège adéquatement les renseignements des contribuables. Il a toutefois souligné que, pour prévenir toute identification indirecte, l'ARC agrège parfois les données de manière si poussée qu'elles deviennent difficiles à analyser. M. Giroux a dit qu'il avait besoin de données utiles, et non du nom des contribuables. C'est un exemple de l'équilibre à atteindre en matière de protection de la vie privée. Ce projet de loi préserve les restrictions existantes en matière de confidentialité. Nous devons encore l'examiner en comité pour savoir s'il corrige le problème qu'il a relevé. L'ancien directeur a suggéré qu'il faudrait envisager une exception soigneusement encadrée à l'article 241, et que le comité examine comment fournir à son bureau des preuves utiles tout en protégeant les affaires fiscales privées des Canadiens.

Affaires émanant des députés

La liste des condamnations doit être traitée avec le même soin. Les poursuites criminelles sont indiquées dans les cas graves, mais le recouvrement d'impôt se fait en grande partie au moyen de l'établissement de nouvelles cotisations. Un nombre plus élevé de condamnations ne signifie pas nécessairement une meilleure administration, car les condamnations ne mènent pas toujours à des recouvrements. Toutefois, il est utile de savoir dans quelle mesure la loi canadienne a été respectée, et si le gouvernement parvient à réduire efficacement le manque à gagner fiscal.

Le comité devrait également examiner la définition du manque à gagner fiscal dans le projet de loi, qui est liée à la Loi de l'impôt sur le revenu, même si les rapports globaux de l'Agence du revenu du Canada comprennent la TPS, la TVH et l'accise. Les nouvelles exigences devraient renforcer les rapports déjà disponibles, pas les restreindre. De meilleurs rapports ne remplaceront pas les enquêteurs expérimentés, et ils ne faciliteront pas le respect d'un régime fiscal complexe. L'ancien directeur parlementaire du budget a déclaré que la simplification des règles pourrait permettre au personnel de l'Agence du revenu du Canada de se concentrer sur les vérifications et les recouvrements. Au lieu d'alourdir le fardeau des contribuables, nous devons nous demander dans quels domaines des lois plus claires et une application mieux ciblée permettraient réellement d'améliorer les résultats.

La perception des impôts déjà dus en vertu de la loi pourrait alléger la pression qui pousse à emprunter ou à augmenter les taux, ou encore permettre de réduire les impôts des Canadiens qui paient déjà leur part. Au lieu de demander aux Canadiens de contribuer davantage en cette période difficile, le projet de loi S-217 nous aiderait à déterminer dans quelle mesure le gouvernement perçoit efficacement ce que le Parlement a déjà exigé. C'est pourquoi j'appuie ce projet de loi et j'ai formulé quelques suggestions sur la manière dont le comité pourrait en faire un instrument d'examen parlementaire plus rigoureux.

Donnons à la directrice parlementaire du budget les meilleurs renseignements possibles, tout en garantissant une protection adéquate de la vie privée des gens. Nous devrions fournir au Parlement des renseignements plus précis sur ce qui se passe une fois les impôts établis, et nous devrions exiger un compte rendu tout aussi crédible des recettes perçues par le gouvernement, parallèlement à celui de ses dépenses.

• (1810)

Le vice-président: Le député de Simcoe-Nord a la parole pour exercer son droit de réplique.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, j'ai été ravi d'entendre les merveilleuses paroles de mes collègues de plusieurs partis à la Chambre au sujet de la nécessité d'une plus grande transparence à l'Agence du revenu du Canada et, si j'ai bien compris, de leur appui général aux principes du projet de loi S-217.

Je dois féliciter mon collègue de Calgary Crowfoot pour son engagement à l'égard de ce dossier. Il a parrainé un projet de loi semblable lors d'une législature précédente et, grâce à son travail au comité des finances, il a contribué à mettre en lumière certains des problèmes auxquels ce projet de loi permettrait de remédier. Comme il l'a dit, c'est effectivement la troisième fois que la Chambre a l'occasion d'adopter le projet de loi, et j'ose espérer que cette fois-ci sera la bonne.

Je tiens également à saluer le parrain du projet de loi, le sénateur Downe, qui milite sans relâche en faveur d'une plus grande transpa-

rence, d'une plus grande efficacité et d'un meilleur fonctionnement de l'Agence du revenu du Canada.

La fin de semaine dernière, de nombreux Canadiens ont été consternés et, franchement, choqués par les révélations de la CBC. Harvey Cashore a mené un travail considérable avec ses collègues de la CBC, notamment Daniel Leblanc, pour mettre en lumière certains des défis liés aux fraudes à grande échelle dont est victime le public, mais qui échappent pourtant, d'une manière ou d'une autre, même aux contrôles les plus élémentaires de l'Agence du revenu du Canada. Dans un cas précis, un particulier s'est vu verser 40 millions de dollars de remboursement d'impôt. Il s'agissait d'un simple salarié déclarant ses revenus sur un formulaire T4 et habitant dans le Nord de l'Ontario. Pour s'amuser, il a présenté une fausse déclaration de revenus, ce qui lui a valu un remboursement de 40 millions de dollars. Même lui avait du mal à croire qu'il allait recevoir un tel remboursement.

Des projets de loi comme le projet de loi C-217 exigeraient une plus grande transparence de la part de l'Agence du revenu du Canada, comme il a été discuté, afin d'identifier le manque à gagner fiscal et, en cas d'acteurs malveillants ou d'évasion fiscale, d'exiger que cette information soit rendue publique pour l'ensemble des Canadiens. Le minimum que les Canadiens sont en droit de s'attendre, c'est une plus grande transparence.

Je tiens à remercier le sénateur Percy Downe de ses efforts inlassables et je le félicite d'avoir fait adopter ce projet de loi pour la troisième fois. J'espère que nous pourrions téléphoner au sénateur demain matin pour lui dire que la Chambre a adopté ce projet de loi ce soir.

Je tiens aussi, bien sûr, à remercier les rédacteurs législatifs et le personnel de soutien parlementaire de l'équipe juridique qui aident les députés et les sénateurs à présenter des projets de loi sensés.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Adam Chambers: Monsieur le Président, je demande que la motion soit adoptée.

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des finances.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.)

L'hon. Kevin Lamoureux: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je pense que vous constaterez que la Chambre donnerait son consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 30, de façon à ce que nous passions aux affaires ministérielles et au projet de loi C-38.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1815)

[Français]

LOI SUR L'ABORDABILITÉ DES CARBURANTS AU CANADA

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants), dont le comité a fait rapport sans amendement.

Le vice-président: Comme il n'y a aucune motion à l'étape du rapport, la Chambre procédera maintenant sans débat à la mise aux voix de la motion d'adoption du projet de loi à l'étape du rapport.

[Traduction]

Colin Reynolds: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime pour partager le temps de parole du premier intervenant conservateur.

Le vice-président: Selon ce que je comprends, cela s'applique à la troisième lecture.

Je demanderais à un des députés de se lever afin d'éviter que la présidence ne présume des intentions de la Chambre.

L'hon. Kevin Lamoureux: Je confirme, monsieur le Président, que nous sommes prêts à donner le consentement unanime pour que les conservateurs partagent ce temps de parole à l'étape de la troisième lecture, lorsque nous aurons terminé celle du rapport.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. Rebecca Alty (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) propose que le projet de loi soit agréé.

Le vice-président: Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande que la motion soit adoptée avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Rebecca Alty (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

[Français]

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je participe à cet important débat d'aujourd'hui sur la troisième lecture du projet de loi C-38, la Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Ce projet de loi vise à prolonger l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, le combustible diesel et les carburants d'aviation. Il s'agit d'une question de grande importance alors que bien des familles canadiennes continuent à faire face à un coût de la vie élevé. Pour certains, il est difficile de payer l'épicerie, de faire le plein de la voiture et de régler toutes les factures.

Alors, avant de continuer, j'aimerais peut-être apporter certains éclaircissements sur les enjeux d'abordabilité auxquels nous faisons tous face. Je commence en disant qu'il s'agit d'un enjeu d'ordre

Ordres émanant du gouvernement

mondial. En fin de compte, ce sont tous les pays de l'OCDE qui subissent maintenant les effets d'une crise d'abordabilité difficile pour beaucoup de ménages. Il faudrait essayer de remettre ça dans son contexte. En effet, il faudrait reculer jusqu'à la période de la pandémie de COVID-19. Je sais que ça semble très loin, mais ça a vraiment eu des répercussions importantes sur l'économie mondiale. C'est particulièrement vrai pour ce qui est de la période de sortie de la pandémie de COVID-19, alors que la consommation, ici, comme ailleurs, a repris très rapidement pendant que les chaînes d'approvisionnement, elles, étaient encore bloquées et ne fonctionnaient pas encore de façon optimale. Cela a causé une inflation forte et rapide, ici, comme ailleurs. Au Canada, par exemple, le taux d'inflation a atteint 8 %, ce qui n'avait pas été vu depuis des générations. Ainsi, beaucoup de Canadiens, comme des Américains, comme des Européens et comme des Japonais, ont été surpris par cette hausse rapide de l'inflation et tous les bouleversements que cela a créés.

Alors que nous commençons à maîtriser un peu cette situation, il y a eu la guerre en Ukraine, ce qui a causé une forte hausse des prix de l'énergie parce qu'il y a le boycott tout à fait approprié des exportations russes de pétrole et de gaz naturel. Il est ironique que, présentement, certains pays fassent marche arrière sur ce boycott, mais ce sera une discussion pour un autre jour.

Cela a donc contribué à une forte hausse des prix de l'énergie, ce qui a contribué à maintenir le taux d'inflation élevé et a forcé des banques centrales à hausser les taux d'intérêt très rapidement. Cette hausse de taux d'intérêt a aussi eu des effets sur l'abordabilité de l'habitation, puisque, soudainement, les taux hypothécaires se sont mis à croître rapidement, alors que très peu de ménages canadiens, entre autres, étaient prêts à subir une hausse des taux hypothécaires. Dans plusieurs cas, ils sont passés d'à peine 1 % à 3, 4 ou 5 %. Évidemment, ça change complètement le budget d'une famille.

Ainsi, une crise de nature mondiale et un véritable choc énergétique ont été suivis de chocs dans la production alimentaire, puisque l'Ukraine était aussi un très grand exportateur de céréales. Les prix des matières premières alimentaires, surtout, ont donc rapidement augmenté. Tout ça est donc arrivé en même temps et, comme si ce n'était pas suffisant, depuis le mois de février 2026, une nouvelle guerre a commencé au Moyen-Orient et le détroit d'Ormuz a été fermé. Soudainement, le prix du pétrole était à nouveau à 100 dollars le baril. Ainsi, au moment où les choses commençaient à rentrer dans l'ordre, ça a déraillé encore une fois.

• (1820)

Cette situation vient donc de loin et de l'extérieur, et elle est complexe chez nous comme ailleurs.

Ce qu'il est aussi intéressant de remarquer — je pense qu'on devrait le faire —, c'est qu'il y a une différence entre le coût de la vie très élevé à cause de toutes ces crises que j'ai décrites et le cumul des augmentations des prix année après année, et le taux d'inflation.

Le taux d'inflation, comme on l'a vu cette semaine, est à 3,1 % au Canada, en ce moment. Ce n'est donc pas très loin de la fourchette cible de la Banque du Canada. D'ailleurs, ce qui contribue le plus à la hausse de l'inflation maintenant, aux mois de septembre et d'octobre 2026, c'est vraiment le prix de l'énergie, le prix de l'essence. Au Canada, en excluant l'essence, le taux d'inflation est à moins de 2 %.

Les tout derniers chocs qu'il y a eu depuis février 2026 à cause de la guerre au Moyen-Orient ont un effet important sur l'inflation.

Ordres émanant du gouvernement

L'inflation revient dans la fourchette souhaitée, mais le coût de la vie demeure, lui, très élevé. C'est là que nous nous trouvons aujourd'hui. La situation est similaire un peu partout sur la planète. On comprendra que notre gouvernement ne peut pas contrôler les décisions qui se prennent ailleurs. Par contre, ce que nous pouvons contrôler, c'est ce que nous pouvons faire ici. Ce que nous pouvons faire, c'est mettre en place des mesures qui aident les familles, les ménages, à faire face à cette situation.

Dans un contexte où le choc provient de l'extérieur de façon soutenue, les mesures qui sont mises en place par les gouvernements doivent être ciblées et rapides, et elles doivent cesser rapidement et doivent être temporaires, parce qu'on n'est pas certain de savoir jusqu'à combien de temps ce choc peut durer.

Avec le projet de loi C-38, nous allons rendre possibles des économies pour des millions de Canadiens en continuant de suspendre la taxe d'accise sur l'essence. Ceux qui se rendent au travail en voiture, ceux qui emmènent les enfants à l'école ou à des activités sportives peuvent continuer de le faire.

Le projet de loi propose de prolonger la suspension de la taxe d'accise fédérale sur les carburants jusqu'au 31 janvier 2027. Par la suite, pendant les mois de février et de mars 2027, les taux seront rétablis graduellement à seulement la moitié de leur niveau habituel, avant de retourner à ce qui était le 1^{er} avril 2027. Les Canadiens continueront donc de bénéficier jusqu'au 31 janvier d'un allègement pouvant atteindre 0,10 \$ le litre.

Depuis qu'on a annoncé cela, bien que le prix du pétrole brut demeure au-delà de 100 \$ le baril, le prix de l'essence a augmenté un peu, mais il demeure relativement stable, ce qui témoigne du fait que ce prolongement de la suspension de la taxe d'accise profite directement aux consommateurs canadiens, ce qui était souhaité. Nous avons vu tout ça prendre effet maintenant.

Le gouvernement estime que cette prolongation représentera un allègement fiscal additionnel d'environ 2,9 milliards de dollars pour les Canadiens, ce qui porte l'allègement total à environ 5,3 milliards de dollars au cours de l'exercice de 2026-2027.

C'est important de mentionner que cela coûte 5,3 milliards de dollars à l'État, c'est un montant substantiel. Nous sommes bien conscients que c'est substantiel. Nous sommes bien conscients que c'est un effort, mais c'est un effort que l'État est prêt à assumer, puisque les ménages canadiens font face à des augmentations très importantes du prix du carburant.

• (1825)

Il fallait agir et nous avons agi rapidement en prenant des mesures ciblées qui visent le coût de l'essence. C'est temporaire parce que nous souhaitons bien sûr, comme tout le monde, que le marché du pétrole brut revienne à des niveaux plus normaux, plus réguliers, comme c'était le cas avant le déclenchement des hostilités à la fin de février 2026. Nous réévaluerons cela au moment approprié, mais nous pensons que cette situation n'est pas permanente et que nos mesures de soutien doivent elles aussi être temporaires.

C'est toutefois substantiel, comme je le disais. C'est 5,3 milliards de dollars que nous devons trouver le moyen d'incorporer à l'intérieur du budget de l'État. Comme le ministre des Finances l'a mentionné plus tôt aujourd'hui, le budget sera rendu public le 5 novembre et nous pourrions à ce moment-là suivre l'évolution des finances publiques du Canada, tout ça pour dire que 5,3 milliards de dollars, ce n'est pas de la petite monnaie. C'est un soutien important

dont les ménages canadiens vont pouvoir bénéficier pour les aider à traverser cette période.

Cette mesure s'ajoute à d'autres mesures que nous avons déjà mises en place, comme l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, comme des réductions de taxes et impôts que nous avons faites auparavant. Ce sont plusieurs mesures que nous avons mises en place et que nous jugeons nécessaires pour aider les gens à surmonter cette situation, mais on ne peut pas non plus penser que ce sera permanent, parce que, comme je viens de le mentionner, le coût pour le trésor public est quand même substantiel. Toutefois, c'est une véritable nécessité, c'est une véritable urgence dans laquelle nous nous trouvons et, donc, cela justifie entièrement cette situation.

Le projet de loi C-38 est un outil nécessaire. Nous avons clairement reconnu cette réalité et nous répondons à cette réalité. Alors que les Canadiens continuent de subir les conséquences d'un contexte mondial marqué par l'incertitude, notre gouvernement agit pour les aider. Le projet de loi C-38 est un exemple parfait de cette intervention. Il s'agit d'une mesure ciblée qui viendra aider l'ensemble des Canadiens à faire face au coût de la vie. C'est une mesure qui aidera concrètement et directement les familles, les travailleurs et les entreprises. C'est donc avec enthousiasme que je nous invite tous, ici à la Chambre, à appuyer le projet de loi C-38 et à voter en faveur de son adoption.

• (1830)

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, on nous dit que ce genre de mesure est temporaire, mais ça commence à avoir l'air de devenir permanent. Quel gouvernement va vouloir remettre en application la taxe d'accise alors que, de plus en plus, les libéraux habituent les gens au fait que cette taxe ne s'applique plus lorsqu'on fait son plein d'essence?

Ma question est extrêmement simple: mon collègue s'engage-t-il formellement devant la Chambre à nous dire que, lorsque la date limite que les libéraux se sont eux-mêmes imposée arrivera, ils vont remettre en application la taxe d'accise?

Carlos Leitão: Monsieur le Président, dans le projet de loi C-38, il est clairement indiqué que, à partir de janvier 2027, la suspension de la taxe d'accise sera réduite de moitié, et que, le 1^{er} avril, on reviendra là où on était avant. Donc, oui, la suspension de la taxe va être éliminée. On revient là où on était. C'est pour ça que j'ai dit plusieurs fois qu'il s'agit d'une mesure qui est temporaire.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue est économiste, et j'aimerais qu'il nous explique une chose. Il en a parlé un peu dans son discours. Les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, réagissent à la crise actuelle.

Pourquoi, dans ce contexte, devons-nous adopter rapidement le projet de loi C-38 pour venir en aide à nos concitoyens?

Carlos Leitão: Monsieur le Président, en effet, c'est une situation mondiale qui n'affecte pas seulement le Canada, mais aussi tous les autres pays.

Ce qui est suggéré, que ce soit par l'OCDE, par le Fonds monétaire international ou même par la Banque mondiale, face à un choc comme celui que nous vivons présentement, c'est que la réponse des gouvernements soit ciblée et temporaire.

C'est ce qui se passe ailleurs. C'est ce qui se passe dans certains pays européens, en Espagne, par exemple, en Allemagne aussi. Ce sont des mesures temporaires qui font en sorte que le prix des carburants baisse. Tout le monde le souhaite. Tout le monde part du principe que ce choc pétrolier est d'une certaine façon artificiel, parce qu'il reflète la fermeture du détroit d'Ormuz, et qu'éventuellement cette situation va se résorber et que les prix du pétrole reviendront au niveau où ils étaient avant, soit autour de 60 à 70 \$ le baril. Ça ne nécessitera alors plus une aide comme celle qui est mise en œuvre présentement.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, justement, ça revient à la question que je venais de poser à mon honorable collègue.

Ce que j'entends, c'est que le gouvernement ne fixe pas une date réelle. Mon collègue me dit que, oui, la date est précise dans le projet de loi, mais ce que je viens d'entendre, c'est que si le prix a baissé, à ce moment-là, on va suspendre la suspension de la taxe d'accise.

Mon collègue me dit deux choses, présentement. Soit il faut vraiment croire le gouvernement quand il nous donne une date, soit il faut l'écouter et le croire quand il dit que, quand le prix aura baissé, il remettra la taxe en application. Je ne sais pas où il faut que j'écoute ni où il faut que je comprenne quelque chose là-dedans.

Est-ce que c'est quand le prix de l'essence va baisser qu'on va remettre la taxe en application ou bien est-ce que c'est vraiment à la date qui est dans le projet de loi? Ce n'est pas clair.

• (1835)

Carlos Leitão: Monsieur le Président, c'est la date dans le projet de loi. La situation actuelle reflète la hausse du prix du pétrole brut. Nous souhaitons, comme tout le monde le souhaite, que cette situation se règle. La mesure sur laquelle nous voterons ici, à la Chambre, prend fin à la fin de mars 2027.

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, on vient de vivre un moment où on voit vraiment la différence entre le Bloc québécois et le Parti conservateur. Le Bloc québécois pose des questions pour ajouter des taxes aux Québécois, aux Québécoises, aux Canadiens et aux Canadiennes. Il demande au gouvernement de remettre en vigueur des taxes, s'il vous plaît. Pendant qu'on vit une crise de l'accessibilité pour ce qui est de l'essence, de l'épicerie et que le coût de la vie qui augmente, le Bloc québécois demande au gouvernement d'augmenter les taxes.

Moi, ce que je demande au gouvernement pour permettre aux Québécois, aux Québécoises, aux Canadiens et aux Canadiennes de faire face au coût de la vie, pour que le coût de la vie diminue, c'est de rendre permanent la baisse de taxes.

Carlos Leitão: Monsieur le Président, la baisse de taxes va demeurer en effet jusqu'en janvier 2027. C'est ce que le projet de loi C-38 prévoit. Ce qui se passera après se passera après.

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le Président, laissons de côté les discours populistes du Parti conservateur. Nous sommes rendus habitués. D'ailleurs, ça leur a coûté plein de sièges au Québec. Ils sont rendus peu nombreux. Je ne sais même pas s'ils sont une dizaine.

Voici ce que je voulais demander à mon collègue libéral. Qu'est-ce qui se passe si le prix de l'essence n'a pas baissé rendu à la date prévue dans le projet de loi? Ce qu'il dit, c'est qu'on enlève la taxe

Ordres émanant du gouvernement

le temps que le prix baisse, mais qu'on a une date quand même. Si le prix n'est pas redescendu, est-ce qu'il va maintenir l'application du projet de loi ou est-ce que, encore une fois, il va continuer et finalement faire en sorte que cette mesure temporaire devienne permanente?

C'est ça, ma question principale. Si le prix de l'essence n'a pas baissé à Noël et au mois d'avril, est-ce qu'il va maintenir l'application de la mesure qui est proposée aujourd'hui?

Carlos Leitão: Monsieur le Président, nous allons bientôt voter, je l'espère, sur le projet de loi C-38, qui prévoit effectivement qu'à partir de janvier 2027, la suspension de la taxe va diminuer graduellement et puis, en avril, on reviendra là où on était avant.

Que se passera-t-il en avril? Je ne suis pas devin. Je ne peux pas prédire ce qui se passera. Toutefois, ce que nous pouvons contrôler, nous le contrôlons. Jusqu'au 1^{er} avril, ce sera ainsi. Après ça, Dieu est grand, on verra.

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le Président, le gouvernement justifie cette mesure en disant que le prix de l'essence a augmenté en raison du choc pétrolier. Il nous dit même que l'Organisation de coopération et de développement économiques demande à certains pays membres d'adopter cette orientation. Or, si le prix de l'essence n'a pas diminué, toute la logique du gouvernement ne tient plus et ce qu'il nous propose ne veut absolument rien dire. C'est ça, ma question principale. On me répond qu'une date est prévue dans le projet de loi, sauf que ce que propose le projet de loi est en fonction du prix de l'essence.

Je veux que ce soit clair. La question est simple. Je ne veux pas qu'on me parle de date. Si, au moment où le projet de loi prévoit le rétablissement de la taxe d'accise, le prix de l'essence n'a pas baissé et demeure au même niveau élevé, est-ce que le gouvernement rétablira quand même la taxe d'accise, peu importe le prix de l'essence? C'est ça, ma question.

Carlos Leitão: Monsieur le Président, le projet de loi C-38 prévoit que, quand on va arriver au 1^{er} avril 2027, la taxe d'accise de 10 ¢ le litre sera ajoutée à nouveau. C'est ce que le projet de loi prévoit.

Y aura-t-il un autre projet de loi plus tard? Je n'en ai pas la moindre idée. On verra une fois rendu là. Toutefois, ce projet de loi nous dit que, le 1^{er} avril 2027, la taxe d'accise de 10 ¢ le litre sera remise en place.

• (1840)

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, on vit un moment épique présentement. Le Bloc québécois se relève encore une fois pour exiger que le gouvernement libéral rajoute des taxes aux Québécois, aux Québécoises, aux Canadiens et aux Canadiennes.

J'invite la population à écouter l'extrait des 10 dernières minutes. On voit vraiment la différence entre le Bloc québécois, le Parti conservateur et le Parti libéral. Je comprends mon honorable collègue, pour qui j'ai beaucoup de respect, d'être mal à l'aise avec ces questions, parce qu'il veut donner une qualité de vie aux Canadiens et aux Canadiennes lui aussi.

Le vice-président: Le secrétaire parlementaire dispose de moins de 15 secondes pour répondre.

Carlos Leitão: Monsieur le Président, en moins de 15 secondes, je dirai que le projet de loi C-38 a une date de péremption. C'est ainsi.

Ordres émanant du gouvernement

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, je vais parler d'un sujet qui concerne directement le portefeuille des Canadiens, des Canadiennes, des Québécois, des Québécoises et, évidemment, des Beaucerons et des Beauceronnes. Je vais parler du prix du diésel, qui a des répercussions sur nos familles, sur l'inflation, sur le coût de l'épicerie, sur la capacité de nos concitoyens à joindre deux bouts.

Pour commencer, je me permettrai de parler de ma magnifique région, la Beauce. La Beauce est une région d'entrepreneurs, de bâtisseurs, de manufacturiers et, évidemment, d'agriculteurs. La Beauce est la capitale de l'entrepreneuriat au Canada. Elle a des gens fiers, et même très fiers, qui travaillent fort. Les Beaucerons sont des créateurs d'emplois, des créateurs de richesses. Chez nous, les entrepreneurs n'attendent pas le gouvernement pour avancer, ils n'attendent pas l'argent du gouvernement ni, surtout, les subventions.

En Beauce, nous travaillons ensemble, nous sommes solidaires, nous sommes unis. Ce que la Beauce demande, c'est qu'on arrête de nous mettre des bâtons dans les roues avec la lourdeur bureaucratique créée par les libéraux au cours des 11 dernières années. Aujourd'hui, un de ces bâtons dans les roues, c'est le coût du carburant. En Beauce, le diésel est un outil de travail. C'est le diésel qui fait fonctionner nos tracteurs, nos équipements agricoles, nos camions de livraison et une partie importante de notre économie régionale. Quand le diésel augmente, ce n'est pas seulement une facture de plus, c'est notre économie qui se ressent des conséquences et de l'inflation.

Quand je rencontre des producteurs agricoles de la Beauce, que ce soit à Saint-Isidore, à Saint-Éphrem-de-Beauce, à Saint-Victor, à Saint-Gédéon-de-Beauce ou ailleurs dans ma région, ils me parlent tous de la même réalité: leurs coûts de production et d'opération qui explosent. Au cours de la dernière année, ils ont composé avec des périodes où le prix du diésel a pratiquement doublé. Imaginons un entrepreneur agricole qui doit payer presque deux fois plus cher pour faire fonctionner sa machinerie. Il ne peut pas décider de ne pas cultiver ses champs. Il ne peut pas arrêter de nourrir ses animaux. Il ne peut pas cesser de produire les aliments dont les Canadiens ont besoin. Il doit continuer à avancer et, surtout, à payer ses factures.

Selon l'estimation de l'UPA, soit l'Union des producteurs agricoles, la hausse du diésel pourrait représenter jusqu'à 200 millions de dollars supplémentaires pour les agriculteurs québécois. Seulement au Québec, c'est 200 millions de dollars. Le pire, c'est que ce n'est pas de l'argent qui est investi dans les fermes. Ce n'est pas de l'argent qui permettra d'acheter de nouveaux équipements. Ce n'est pas de l'argent qui permettra de créer des emplois. C'est 200 millions de dollars qui vont créer directement de l'inflation. Cette facture finit toujours pour se retrouver quelque part dans la chaîne d'approvisionnement. Le coût du diésel, ça ne s'arrête pas à la ferme. Il suit le produit. Il suit le camion. Il suit la distribution. Ultimement, il se répercute sur le prix payé par les consommateurs. C'est le producteur qui subit la hausse le premier. C'est toujours comme ça. Par contre, c'est toujours les familles canadiennes qui paient la facture à la fin.

C'est pourquoi je suis heureux de constater que le gouvernement a finalement décidé de reporter la taxe d'accise sur l'essence, mais disons-le clairement, ce n'est pas arrivé par hasard. C'est le résultat de plusieurs mois de pression exercée par nous, les conservateurs. Nous avons demandé au gouvernement d'arrêter d'alourdir le far-

deau fiscal des Canadiens. Nous avons demandé au gouvernement de reconnaître que les familles n'en pouvaient plus. Aujourd'hui, les libéraux sont finalement obligés de reconnaître qu'une réduction des taxes sur les carburants, qui n'était pas possible il y a quelques mois, peut contribuer à réduire le coût de la vie. Ils ont trouvé une calculatrice et ils ont vu que ça pouvait faire baisser les prix.

C'est une bonne nouvelle, mais ce n'est pas suffisant. On ne règle pas une crise du coût de la vie avec des demi-mesures temporaires. Notre proposition conservatrice est claire: éliminer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel jusqu'au 1^{er} juillet 2027. Il s'agit notamment de la taxe d'accise, de la TPS sur les carburants et des coûts réglementaires qui contribuent à faire augmenter le prix. Nous demandons également l'abolition permanente de la tarification du carbone industriel. Nous devons accorder des permis d'urgence, des réductions d'impôts pour la construction de raffineries, pour augmenter la production du diésel à 1 million de barils par jour et ainsi augmenter l'offre pour combler la demande.

• (1845)

Selon nos estimations, ces mesures pourraient faire économiser près de 1 000 \$ par année à chaque famille. Je veux insister sur un point. Je parle autant du diésel que de l'essence. Réduire le coût de l'essence aide les familles à se déplacer, à passer des moments en famille et à voyager, mais, réduire le coût du diésel, c'est aussi aider à réduire les coûts de production et de distribution de presque tout ce que nous consommons.

J'aimerais maintenant aborder un sujet qui me tient particulièrement à cœur: l'effet du diésel sur l'inflation alimentaire. Depuis plusieurs années, les Canadiens voient la facture d'épicerie augmenter. Ils doivent faire des choix qu'ils n'auraient jamais dû faire. Les personnes âgées doivent choisir entre certains produits alimentaires et d'autres besoins essentiels. Pendant ce temps, nous continuons à entendre toutes sortes d'explications sur les raisons de cette augmentation. On parle des producteurs, on parle des transformateurs, on parle des grossistes, on parle des distributeurs et on parle des détaillants, mais qui peut réellement expliquer aux Canadiens où se produisent ces augmentations dans la chaîne alimentaire et surtout qui en profite? Voilà les questions que nous devons nous poser.

Aujourd'hui, je suis particulièrement fier de faire une annonce à la Chambre. À la demande de ma collègue la députée de Nanaimo—Ladysmith, j'ai accepté de participer aux travaux d'un comité spécial consacré à la chaîne d'approvisionnement et à l'inflation alimentaire. Pourquoi est-ce important pour moi? C'est simple: je connais cette industrie. J'ai passé 30 ans de ma vie dans le secteur de l'alimentation, et dans la chaîne au complet. Je connais ces réalités, je connais ces défis et, surtout, j'ai travaillé à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. J'ai grandi dans une famille d'agriculteurs, j'ai travaillé 15 ans du côté des fournisseurs, j'ai travaillé dans la distribution, j'ai travaillé avec des grossistes. Maintenant, je connais également la réalité du dernier maillon de la chaîne, soit le point de vente. À chacune des étapes, il y a des coûts. À chacune des étapes, il y a des décisions d'affaires. À chacune des étapes, il peut y avoir des augmentations de prix.

Où les coûts augmentent-ils réellement? Quelles augmentations sont justifiées? Quelles entreprises absorbent la hausse des coûts et lesquelles la refilent aux consommateurs? Je crois profondément à la transparence, et, lorsque des millions de Canadiens ont de la difficulté à payer leur épicerie, ils méritent des réponses. Voilà ce que nous voulons obtenir. Je peux assurer que nous allons soulever toutes les pierres. Je compte mettre mes 30 années d'expérience au service des citoyens pour ce travail.

Il y a une chose que je trouve particulièrement importante dans le débat sur le diésel. On parle de l'inflation comme si c'était un phénomène abstrait, comme si les chiffres apparaissaient par magie sur une tablette de magasin. Or derrière chaque prix, il y a une réalité économique, il y a un agriculteur qui paie son diésel, il y a une entreprise qui paie son énergie, il y a un camionneur qui transporte la marchandise, il y a un détaillant qui doit payer ses employés, son électricité, ses équipements et les opérations. Voilà pourquoi le coût du carburant est si important.

Le diésel, c'est un peu le sang qui circule dans les veines de notre économie. On peut ne pas l'aimer. Peut-être que les gens n'aiment pas ça, mais c'est simplement la réalité. C'est comme ça que ça se passe. Quand son prix augmente, la pression se fait sentir partout: dans nos fermes, dans nos usines, sur nos routes, dans nos commerces et finalement à la caisse d'épicerie. C'est pour cette raison que le gouvernement doit arrêter de considérer les taxes sur le carburant comme une simple question fiscale. C'est une question de compétitivité. C'est une question de sécurité alimentaire. C'est une question de pouvoir d'achat et de respect envers ceux et celles qui nourrissent notre pays.

Nous accueillons favorablement le recul du gouvernement libéral sur la hausse du prix de l'essence, mais nous n'allons pas nous arrêter là. Nous allons continuer à nous battre pour éliminer les taxes fédérales sur l'essence et le diésel. Nous allons continuer à défendre nos agriculteurs. Nous allons continuer à défendre nos manufacturiers.

• (1850)

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, je respecte beaucoup mon collègue. Durant son discours, il nous a dit qu'avec ce projet de loi, nous avions annoncé une bonne nouvelle, mais que ce n'était pas suffisant. C'est un argument qui est recevable. Je pense que des personnes raisonnables peuvent avoir des avis divergents sur la meilleure marche à suivre. Toutefois, je pense qu'il est indéniable que cette mesure apportera un soulagement concret et immédiat à des millions de Canadiens.

Est-ce que le Parti conservateur appuiera le projet de loi ou y fera obstacle? Est-ce que le Parti conservateur est prêt à collaborer avec le gouvernement pour rendre la vie plus abordable aux Canadiens?

Jason Groleau: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Brome—Missisquoi, que j'apprécie, de sa très bonne question.

Pourquoi dis-je que ça ne suffit pas? Je ne sais pas si les libéraux ont des données qui indiquent que le prix du diésel va diminuer au cours des prochaines semaines, mais, pour l'instant, il ne fait qu'augmenter de mois en mois. Je ne sais pas s'ils sont au courant qu'il y a présentement une crise de l'abordabilité. Les gens n'arrivent pas à la fin du mois. Je ne sais pas s'ils sont au courant que nous vendons notre pétrole aux États-Unis et que nous le payons 24 ¢ le litre de plus qu'eux. Pourtant, nous avons les ressources, nous avons tout.

Ordres émanant du gouvernement

Pourquoi n'investit-on pas dans des raffineries, pour assurer une diminution à long terme, de manière permanente, du prix du diésel?

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'avoir été nommé au comité auquel il va siéger. Il nous a dit qu'il allait retourner toutes les pierres pour savoir quelles entreprises refilaient les hausses aux consommateurs et lesquelles ne le font pas. Ça veut dire qu'il reconnaît que, lorsqu'on suspend la taxe d'accise, certaines entreprises se la mettent dans les poches. Il le reconnaît.

Je sais qu'il n'était pas parlementaire à l'époque, mais je veux lui dire ce qui suit: dès le début de la guerre en Ukraine, le Bloc québécois a proposé des crédits d'impôt importants pour les entreprises de transport, les taxis et les fermes, pour faire en sorte que les coûts supplémentaires de carburant ne soient pas payés par ces entreprises, mais que, en plus, cette hausse de coûts ne se répercute pas sur toute la chaîne d'approvisionnement et jusqu'aux consommateurs, tel que le craint la Banque du Canada.

J'aimerais comprendre pourquoi lui et son collègue qui a pris la parole précédemment disent que le Bloc québécois ne propose jamais de solution.

Est-ce possible que, lorsque nous proposons ça, en 2021, en 2022 et en 2023, ils étaient tout simplement ailleurs?

Jason Groleau: Monsieur le Président, il a raison de dire que je n'étais pas ici en 2023, que j'étais ailleurs. C'est une bonne remarque. C'est d'ailleurs une des seules bonnes remarques qu'il a faites sur le sujet.

Tout à l'heure, j'ai parlé de l'inflation. J'aimerais préciser que l'inflation n'est pas là depuis qu'on a prolongé la suspension de la taxe d'accise. En effet, elle est là depuis des années, depuis 2019. À ce que je sache, la taxe était en vigueur.

Ce qu'on cherche à savoir, c'est si le prix du carburant a un effet direct sur l'inflation. Évidemment, il y a eu une augmentation de 80 % au cours des dernières années, en matière de carburant. Cela a assurément un coût. C'est logique. C'est des mathématiques.

Je pourrais inviter mon collègue au comité, afin de lui expliquer un peu la chaîne d'approvisionnement et toutes les manœuvres derrière ça. Ça va me faire plaisir de lui expliquer tout ça.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, bien sûr que l'allégement fiscal serait répercuté sur les consommateurs, et c'est quelque chose que le gouvernement surveille de près. L'idée n'a rien de nouveau. D'ailleurs, après les dernières élections provinciales au Manitoba, Wab Kinew a adopté une mesure comparable qui a apporté un certain répit et qui a contribué à alléger le coût de la vie.

Ma question au député d'en face est simple: ne convient-il pas qu'un tel allégement procurerait un répit aux Canadiens à une période où chaque dollar compte?

Ordres émanant du gouvernement

• (1855)

[Français]

Jason Groleau: Monsieur le Président, sa question me surprend un peu. Tout à l'heure, nous avons déposé une motion parce que nous voulions parler de l'abordabilité, et il a voté contre celle-ci. J'ai donc de la misère à comprendre sa question.

Encore une fois, les libéraux mettent une date de fin relativement aux taxes. Pourquoi ne pas carrément les éliminer? Ça donnerait un peu d'air aux Canadiens et aux Canadiennes, aux Québécois et aux Québécoises ainsi qu'aux Beaucerons et aux Beauceronnes.

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, je veux remercier mon collègue de Beauce, qui vient de faire un excellent discours, et je veux, moi aussi, le féliciter pour sa nomination au comité.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-38 alors que notre pays traverse une crise de l'abordabilité qui continue de frapper durement l'ensemble des familles canadiennes. Partout au pays, particulièrement dans nos régions du Québec, les citoyens doivent composer avec une réalité de plus en plus difficile: le coût de la vie augmente, les factures s'accumulent et le pouvoir d'achat des familles est mis à rude épreuve. Faire son épicerie coûte plus cher, tout le monde s'en rend compte. Se rendre au travail coûte plus cher. Transporter des marchandises coûte plus cher. Pour nos agriculteurs, produire les aliments que nous retrouvons sur nos tables représente un défi financier de plus en plus important.

C'est dans ce contexte que nous devons examiner les mesures proposées dans le projet de loi C-38 et nous poser la question fondamentale suivante: ces mesures apporteront-elles un soulagement suffisant et durable aux Canadiens? C'est ça, la question. Le gouvernement libéral a finalement décidé de prolonger la suspension de la taxe d'accise fédérale sur les carburants et de reporter son rétablissement au début de l'année prochaine, soit en 2027. Il s'agit évidemment d'un allègement qui est le bienvenu pour les automobilistes, les travailleurs et les entreprises, mais il faut se rappeler une chose: cette décision survient après des mois de pression exercée par les conservateurs pour que le gouvernement réduise le fardeau fiscal sur l'essence et le diésel. Pendant des mois, nous avons demandé aux libéraux de donner un répit aux Canadiens. Nous avons réclamé à plusieurs reprises que la suspension de cette taxe soit prolongée au moins jusqu'à la fête du Canada, le 1^{er} juillet 2027. Pourtant, à plusieurs reprises, les libéraux ont voté contre notre proposition.

Aujourd'hui, le ministre des Finances annonce que le gouvernement prolongera une mesure qu'il avait lui-même présentée comme temporaire. Je suis curieux aujourd'hui d'entendre le Bloc québécois qui implore le gouvernement libéral de remettre la taxe sur l'essence. Il lui demande quand il va remettre la taxe sur l'essence. Je ne sais pas si les députés du Bloc québécois sont dans la même province que moi. Les Québécois et les Québécoises, la fin de semaine, me disent qu'ils n'y arrivent pas, que ça ne fonctionne pas et qu'ils ont besoin d'oxygène. Une façon de donner de l'oxygène consiste à éliminer cette taxe sur l'essence. Par contre, présentement, le Bloc québécois supplie le gouvernement de garder cette taxe.

Nous le disons, les Canadiens et les Canadiennes ont besoin de plus de soulagement. Ils ont besoin de mesures concrètes qui vont permettre de retrouver un réel pouvoir d'achat. Il est important de comprendre que les prix de l'essence et du diésel ne concernent pas

uniquement les automobilistes. Lorsqu'on parle du prix du carburant, on parle aussi du prix des aliments, du coût des matériaux, des frais de transport et, ultimement, du coût de presque tous les produits que les Canadiens et les Canadiennes ont besoin et achètent au quotidien. Le carburant, il est présent dans toutes les étapes pratiquement de notre économie.

Prenons un exemple simple: une boîte de légumes qu'on retrouve à l'épicerie. Avant d'arriver sur les tablettes, les légumes vont être cultivés, vont être récoltés, vont être emballés, vont être transportés et vont être distribués. Les agriculteurs utilisent des tracteurs, des moissonneuses et bien d'autres machines qui fonctionnent au diésel. Les transporteurs utilisent ensuite les camions pour acheminer les récoltes vers les centres de distribution et les commerces. À chacune de ces étapes, il y a des coûts énergétiques. Lorsque le prix du diésel augmente, le coût de production et du transport augmentent. Cette pression se répercute finalement sur le prix payé par les consommateurs. Autrement dit, les Canadiens ne paient pas seulement le prix élevé du carburant lorsqu'ils font le plein, ils en subissent aussi les conséquences lorsqu'ils passent à la caisse à l'épicerie. On le voit toutes les semaines. Ce sont les familles qui doivent surveiller chaque dollar de leur budget. Que vont-elles faire?

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur les réalités des agriculteurs québécois. Il y a quelques semaines, j'ai parlé ici de Nick Majeau, un agriculteur du Québec. Son témoignage illustre parfaitement les difficultés auxquelles sont confrontés les producteurs agricoles.

• (1900)

Pendant sa saison de récolte, il doit dépenser 2 000 \$ par jour en diésel pour faire fonctionner sa machinerie agricole. C'est le double de ce que ça lui coûtait l'année précédente. Imaginons ce que ça représente pour cette entreprise agricole.

J'ai parlé avec d'autres agriculteurs du Centre-du-Québec dans ma circonscription. Ils me disaient qu'il y en a d'autres chez qui c'est beaucoup plus élevé, en comparaison à l'exemple de M. Majeau. Chez d'autres, c'est le triple de ce que ça leur coûtait auparavant.

Ces dépenses ne servent pas à agrandir l'exploitation, à engager plus de travailleurs ou à investir dans de l'équipement. C'est simplement des dépenses nécessaires pour continuer à produire.

Comme mon honorable collègue le député de Beauce disait tantôt, les agriculteurs ne peuvent pas dire qu'ils ne produiront pas la prochaine semaine, parce que le prix du diésel a augmenté. Ils ne peuvent pas dire qu'ils vont prendre une semaine de pause en attendant que le prix redescende. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Ils doivent aller au champ et ne peuvent pas décider de laisser leur tracteur au garage. Contrairement à d'autres entreprises, ils ne peuvent pas toujours transférer immédiatement l'ensemble de ces coûts à leurs clients. Ils se retrouvent pris avec l'augmentation et les dépenses pour rester compétitifs.

Ces hommes et ces femmes travaillent sans relâche pour nourrir notre population et contribuent à la vitalité économique de nos régions, de notre souveraineté alimentaire et de la prospérité du Québec. C'est nos agriculteurs et nos agricultrices.

Je vois mon collègue du Bloc québécois qui n'aime pas que j'en parle, mais, quand j'entends le Bloc québécois demander qu'on remette en vigueur la taxe le plus rapidement possible, je pense à nos régions rurales, à nos agriculteurs et à nos agricultrices qui se battent tous les matins. Le matin, le midi, le soir, nous avons l'agriculture dans nos assiettes. Si nous n'avions pas ces hommes et ces femmes qui se lèvent le matin pour aller au champ, nous n'aurions pas les fruits des récoltes que nous avons tous les jours matin, midi et soir. Là, on leur offre de l'oxygène. Nous, nous demandons de rendre cette bouffée d'air permanente. Quand j'entends le Bloc québécois demander qu'on remette en vigueur la taxe d'accise, ça me scie les jambes.

Il y a aussi les parents qui doivent choisir entre remplir le réservoir d'essence et acheter des produits à l'épicerie. Ce n'est pas des farces. Ils ont un montant d'argent et ils se demandent s'ils doivent faire le plein d'essence ou mettre 20 \$ d'essence pour garder un peu d'argent et être en mesure d'acheter de l'épicerie. Ça, c'est la réalité de notre monde présentement.

Il y a les aînés qui vivent avec un revenu fixe et qui voient leurs dépenses en biens essentiels augmenter.

Le gouvernement reconnaît maintenant que la réduction des taxes sur le carburant peut contribuer à alléger le coût dans plusieurs secteurs de l'économie. Dans son annonce, il reconnaît les avantages d'un allègement pour les camionneurs, pour les agriculteurs, pour les gens de la construction, le logement et le service de livraison. C'est déjà une reconnaissance importante, mais elle soulève aussi une question importante. Si le gouvernement reconnaît aujourd'hui que réduire la taxe sur les carburants aide les Canadiens, pourquoi ne pas la prolonger davantage? Pourquoi limiter cette mesure à une courte période, alors que les familles continuent de subir les conséquences de la hausse du coût de la vie? Pourquoi ne pas offrir une plus grande prévisibilité aux agriculteurs?

Les agriculteurs, c'est des compagnies, c'est des hommes et des femmes d'affaires. La chose dont on a besoin le plus en entreprise, c'est de la prévisibilité. Là, on n'est pas capable de leur en donner. C'est pour ça que nous, les conservateurs, demandons qu'on aille plus loin. Nous demandons au gouvernement de suspendre l'ensemble des taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'au 1^{er} juillet 2027.

Ça va me faire plaisir de répondre aux questions de mes collègues, parce que c'est quelque chose qui vient me chercher, parce que c'est notre monde qui est confronté aux difficultés présentement. C'est notre monde qui en arrache, et ça, c'est une façon de leur donner un peu d'oxygène. Je suis persuadé que, si on pouvait rendre permanente cette suppression de la taxe sur l'essence, ça donnerait une chance à nos familles canadiennes.

• (1905)

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, je suis père et grand-père, et j'ai un père de 94 ans. Nous vivons tous les difficultés dont vous parlez. Ma question est la suivante: est-ce que vous estimez être en mesure de prédire avec certitude l'évolution des prix du pétrole dans 6 à 12 mois?

Je considère que le gouvernement agit avec une grande responsabilité en procédant de la façon dont il le fait.

Le vice-président: Avant de céder la parole au député de Richmond—Arthabaska—des-Sources, je tiens à rappeler au député qu'il doit s'adresser à la présidence, et non directement au député en utilisant la deuxième personne.

Ordres émanant du gouvernement

L'honorable député de Richmond—Arthabaska—des-Sources a la parole.

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, le député de Brome—Missisquoi est un collègue que j'estime. Il a de la chance d'avoir encore son père et d'être grand-parent. Moi, je serai grand-père dans deux semaines. C'est le plus grand cadeau que la vie m'offrira d'ici quelques semaines. Nous pensons à nos enfants et à nos petits-enfants. Je suis persuadé que l'ensemble des élus ici, des deux côtés de la Chambre, pensent à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Nous avons pour objectif commun de laisser un meilleur pays à l'ensemble de nos enfants et de nos petits-enfants. Nous avons tous cette même vision, j'en suis persuadé.

En quoi nos visions diffèrent-elles? Je parlais tantôt de prévisibilité. Ce que nous disons, du côté des conservateurs, c'est qu'il faut donner de la prévisibilité à notre monde en enlevant de façon permanente cette taxe. Il y a plusieurs moyens de récupérer l'argent, entre autres en diminuant la taille de l'État.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, mon ami le député de Richmond—Arthabaska—des-Sources a lancé des attaques contre le Bloc québécois. Dans le fond, il est un tendre, un futur grand-papa et nous savons qu'il nous aime bien. Nous voulons tous que la situation du coût de la vie s'améliore.

En comité, nous avons demandé au ministre si la baisse de la taxe d'accise avait vraiment fini dans les poches du consommateur ou de l'agriculteur. Ce qui était très intéressant dans le discours de mon collègue, c'est qu'il a dit l'inverse de ce qu'on enseigne en économie, de ce qui arrive dans la réalité. Il nous a dit qu'un agriculteur, lorsqu'il est en pleine période de récolte, ne peut pas prendre une journée de congé. Il faut qu'il fasse fonctionner sa machinerie et, pour ce faire, il doit mettre du carburant dans ses réservoirs. C'est exactement le genre d'exemple où le distributeur de diésel va prendre les 5 ¢ de la taxe sur le diésel pour se les mettre dans les poches. Quand un producteur est en pleine récolte et qu'il va chercher du diésel, que fait le livreur de diésel? Il se met dans les poches la taxe d'accise et cela n'a pas un sou d'effet pour l'agriculteur.

Est-ce que mon collègue est d'accord avec moi que lorsqu'on met en place une mesure comme celle-là et qu'on la reconduit, il serait normal que le ministère des Finances, qui avait mis en place cette mesure depuis plusieurs mois, nous fournisse des études pour que nous sachions ce sur quoi nous votons?

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, je dois avouer aussi que mon collègue de Mirabel est un collègue que j'estime énormément. En plus, il prend soin de moi aujourd'hui: il m'a dit de ne pas manger mon dessert au complet et de faire attention à mon sucre. Nous prenons soin les uns des autres ici, et ce sont des moments que les gens ne voient pas à la maison.

Je vais répondre à mon collègue la chose suivante: pour l'agriculteur qui payait 1 000 \$ l'an passé et qui en paie 2 000 \$ cette année, la question n'est pas de savoir où vont les 5 ¢ de la taxe. Ce qu'il sait, c'est que cela lui coûte deux fois plus cher de sa poche et qu'il n'a pas les revenus nécessaires pour la suite, et c'est ce qui l'inquiète.

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Richmond—Arthabaska—des-Sources pour son magnifique discours. Nous vivons une crise de l'abordabilité et nous avons voté aujourd'hui. J'aimerais lui poser la question suivante: comment mon collègue voit-il le fait que le Bloc québécois veuille remettre la taxe d'accise sur l'essence?

Ordres émanant du gouvernement

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, je suis un peu mal à l'aise parce que c'est vrai que j'ai parlé beaucoup du Bloc québécois ce soir. Dans le fond, nous sommes là pour parler du projet de loi C-38 sur la taxe d'accise sur l'essence. Toutefois, je suis obligé de dire que j'ai été un peu surpris d'entendre le Bloc québécois aujourd'hui nous dire qu'il demande au gouvernement de remettre la taxe d'accise sur l'essence alors que les Canadiens et les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises nous parlent présentement de la crise de l'abordabilité toutes les fins de semaine.

Oui, de notre côté, nous demandons qu'on enlève cette taxe de façon permanente. Je pense que c'est une des façons d'améliorer la crise de l'abordabilité que nous vivons présentement au pays.

• (1910)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, des députés conservateurs ont déclaré que leur parti voulait supprimer définitivement la taxe d'accise sur l'essence. Y a-t-il d'autres taxes qu'ils souhaitent éliminer une fois pour toutes?

[Français]

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, c'est une excellente question de mon collègue que j'apprécie énormément.

L'objectif des conservateurs, c'est de remettre de l'argent dans les poches des Canadiens et des Canadiennes. Alors, si on peut éventuellement éliminer d'autres taxes, il va falloir mieux gérer ce qui se passe présentement. Si je pense à Maritime Launch Services, qui reçoit un investissement de 200 millions de dollars, ce n'est pas comme ça qu'on va remettre de l'argent dans les poches des Canadiens.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je veux remercier mes collègues conservateurs d'avoir fait leurs discours précédemment.

Je suis un peu mystifié parce qu'ils savent comment nous allons voter avant nous.

Nous faisons preuve de rigueur. Nous avons participé aux comités parlementaires, nous avons mis de la pression pour qu'il y ait des témoins et nous avons mis de la pression pour que nous sachions sur quoi nous votions et pour connaître les faits. Je suis un peu triste parce que je pense que, au-delà du fait qu'on a tous des a priori idéologiques — c'est vrai que nous avons des valeurs différentes —, il y a une raison pour laquelle, à un moment donné, nous décidons de mettre notre face sur une pancarte bleu pâle, bleu foncé ou rouge, etc. La façon dont nous filtrons les faits passe par nos valeurs et, à la fin, ça mène à des politiques différentes. Cependant, nous ne pouvons pas dire que la Terre est plate. Nous devons nous baser sur les mêmes faits et la même rigueur, y appliquer ensuite des principes et des valeurs et en arriver, possiblement, à des lois différentes. Je pense que c'est à ça que servent les débats parlementaires. Ils servent à exprimer l'interprétation que nous faisons des faits que nous avons.

La réalité de ce projet de loi, c'est que nous n'avons pas de faits. Nous en connaissons dans des juridictions étrangères. D'ailleurs, pour les Américains, à bien des égards, la situation se compare à la nôtre parce que nous faisons partie des deux ou trois pays au monde où on taxe moins l'essence et le diésel. On sait que, quand certains États américains ont retiré la taxe d'accise ou l'ont réduite, une portion significative de la réduction de la taxe ne s'est pas retrouvée

dans les poches des consommateurs et des familles. Nous convenons que le but de ce projet de loi n'est pas d'aider la chaîne de distribution. C'est vraiment d'aider les familles. C'est la justification qui a été donnée par le ministre des Finances. Le ministre des Finances a dit qu'il y avait deux méthodes pour aider les familles: la taxe d'accise qui est temporaire et le nouveau crédit pour l'épicerie, qui est le crédit de TPS qui a été renommé parce qu'évidemment, ce n'est plus vraiment un crédit de TPS. Le but est donc d'aider les familles.

C'est important de se baser sur des faits. En effet, personnellement, je suis profondément convaincu, que personne, ici, aujourd'hui, ne se lève, comme disent les conservateurs, pour dire qu'il aimerait que le coût de la vie augmente pour les ménages. Personne, ici, ne pense qu'on ne doit pas enlever de la pression sur les finances des ménages. Personne, ici, ne pense qu'il faut moins d'emplois, moins de croissance, moins de richesse et qu'il faut moins bien la redistribuer. Je ne pense pas que ça existe. La question porte sur les méthodes.

Alors, quelle méthode trouve-t-on dans ce projet de loi?

D'abord, il y a une baisse de 4 ¢ de la taxe d'accise sur le diésel et de 10 ¢ sur l'essence. Alors, on parle de 4 ¢ sur le diésel. Plusieurs événements ont eu des effets sur le marché du détail sur le diésel. D'abord, il y a eu la crise en Ukraine. Pour nos agriculteurs, il y a aussi eu la question des engrais qui s'est manifestée à l'époque. Ça a été très dur pour eux. Ensuite, le détroit d'Ormuz avec notre ami le président Trump, comme s'il n'en avait pas déjà assez fait. Un allègement de 4 ¢, c'est quand même assez mineur pour la chaîne d'approvisionnement. Alors, ce dont nous parlons, c'est des gens qui ont des camions pour leur usage. Nous avons voté ça. À l'époque, le Bloc québécois avait voté en faveur. C'est pour ça que je regarde mes collègues conservateurs et je me dis que, pour eux, la Terre est plate. Nous avons voté en faveur. Nous nous étions dit que la situation était urgente, que la mesure était peut-être mal ciblée et que nous n'en connaissons pas nécessairement les répercussions, mais que, à ce moment-là, ça pouvait se faire vite et bien, dans un certain sens. Nous avons voté en faveur de cette motion. Je ne me souviens pas qu'ils l'aient salué ni qu'ils soient venus nous donner une tape dans le dos pour féliciter le Bloc québécois. Donc, nous avons voté favorablement.

Maintenant, on nous arrive à la fin de l'été avec un avis de motion de voies et moyens et on nous dit qu'il faut débattre de ça à la Chambre. Ça me va. C'est la prérogative du ministre des Finances de déposer un projet de loi de nature fiscale, mais nous avons dit qu'il nous fallait des témoins en comité. Il faut que nous sachions ce qu'il en est.

Moi, ce qui m'intéressait, c'était notamment de savoir si le ministre des Finances, qui est rempli d'économistes de très haute qualité, des gens que j'ai connus dans ma vie professionnelle antérieure et qui connaissent la question. Même si beaucoup de variables affectent le prix du diésel, il existe des méthodes statistiques qui permettent de savoir, peut-être de façon assez imprécise, si cette baisse assez considérable de 10 ¢ de la taxe d'accise finit dans les poches des consommateurs. Alors, nous avons insisté pour avoir des témoins. Il y a en eu très peu.

• (1915)

Nous parlons des milliards de dollars de dépenses et, aujourd'hui, la directrice parlementaire du budget a mis à jour ses prévisions. Elle a dit que ça n'allait pas bien, que les déficits allaient être encore plus importants que prévu pour les quelques prochaines années. On n'a pas encore le budget du 5 novembre, on verra ce qui arrivera. Cependant, toute chose étant égale par ailleurs, la prévision du déficit serait de 3 milliards à 4 milliards de dollars de plus par année que ce qui était prévu. Quatre milliards de dollars, c'est le coût de la mesure que nous avons devant nous, quand on prend la version du printemps et celle qu'on a ici et qu'on les combine. Je comprends que sur l'échelle des revenus ou des dépenses de l'État, en pourcentage, c'est petit. Toutefois, à la taille des déficits qu'on a, ça devient marginalement significatif quand on ajoute des mesures sans arrêt.

Moi, je trouvais que c'était adapté d'avoir des témoins. Je trouvais que le bon endroit pour essayer de voir si la politique atteignait son objectif, c'était dans les comités parlementaires. Ça s'est fait à la va-vite, en deux heures. Nous avons reçu le ministre et seulement trois témoins. De plus, le ministre est arrivé en comité avec — je ne sais pas si mes collègues savent ce que c'était; il y a des gens sur la Colline qui nous regardent, et je suis presque gêné de le dire — une infographie. Le ministre avait une feuille de huit et demi par onze avec des petites bulles en couleur, une infographie.

On lui a demandé s'il avait fait des études, s'il avait vérifié si ça allait dans les poches des contribuables. On ne peut pas plus être en faveur d'aider les contribuables que de demander au ministre s'il est sûr que, quand on donne un rabais de 10 ¢ sur la taxe d'accise, les 10 ¢ vont dans la poche de la personne qui a besoin de prendre son véhicule le matin pour aller travailler. On ne peut pas avoir plus de considérations au monde pour la personne qui a besoin de prendre son véhicule.

Le ministre nous montrait une infographie avec des bulles. Avec un ton condescendant, il nous disait de joindre ça dans nos envois collectifs par la poste à nos concitoyens et de leur montrer les mesures que prend le gouvernement. Il y a une infographie et nous demandions au ministre s'il avait fait des études. C'est clair qu'une partie de la baisse de la taxe d'accise est allée dans les poches des gens. Les détaillants ne prennent pas 100 % de la taxe d'accise. Toutefois, on veut savoir si c'est 95 % de ça qui est allé dans les poches des gens ou si c'était 90 % ou 85 %. Est-ce que c'est les deux tiers, comme dans certains endroits aux États-Unis? Est-ce que c'est plus faible, comme c'est déjà arrivé au Québec à l'époque de Jacques Parizeau, par exemple, où ça n'avait pas eu beaucoup d'effet? La réponse du ministre, c'était qu'il a une infographie. Réalisons ce que le ministre pense du processus parlementaire. Il nous est arrivé avec un dépliant, comme les enfants qui passent et qui vendent du chocolat. C'était à peu près du même niveau.

Après, j'ai dit au ministre que c'est quand même nécessaire de savoir ça. On peut aller voir l'enregistrement. Le ministre m'a répondu que M. et Mme Tout-le-Monde à la maison savent très bien que le rabais de 10 ¢ sur l'essence est tout allé dans la poche des consommateurs, tout comme les 4 ¢ sur le diésel, et que les gens sont capables de calculer ça sur un bout de papier à la maison. C'est le ministre des Finances du Canada, le ministre d'un pays du G7 qui nous répond ça.

Je reviens à ma prémisse. Il n'y a personne ici, à la Chambre, qui veut que le consommateur n'ait pas de répit, mais, ce que nous voulons, c'est gérer correctement l'argent des contribuables. Si l'objectif

Ordres émanant du gouvernement

est de mettre de l'argent dans les poches des familles, c'est quand même la base d'essayer de savoir si ça finit dans la poche des familles.

Nous sommes arrivés avec des propositions. Encore une fois, les gens disent que nous voulons remettre en vigueur la taxe, et ainsi de suite. Nous sommes arrivés avec des propositions. Je l'ai dit tout à l'heure dans ma question. C'était dès la guerre en Ukraine, ce n'est pas la première fois. On a eu d'abord une inflation importante dans la chaîne d'approvisionnement pendant la pandémie. Cela a fait mal. Les taux d'intérêt ont monté pour les gens qui avaient acheté des maisons. Parfois, trop souvent, c'était avec des taux variables même quand les taux ne pouvaient même plus baisser. Ces gens ont peut-être fait des petites erreurs, mais cela a beaucoup frappé.

Il y a eu la guerre en Ukraine. Cela a eu un effet pour nos agriculteurs sur les engrais. Le gouvernement avait imposé à l'époque des sanctions sur les engrais qui arrivaient ici. Il a fallu nous battre pour qu'il n'y ait pas de sanctions sur des engrais déjà achetés par les gens d'ici avant la guerre en Ukraine. Nous avons réussi. À l'époque, il y avait une certaine écoute. Le gouvernement était minoritaire. Espérons que ça va revenir.

Nous avons élaboré une proposition, qui était la suivante. Il ne fallait pas que l'inflation des carburants finisse dans la chaîne d'approvisionnement. Alors, qu'est-ce qu'on fait? On s'assure que ça n'apparaît pas sur tous les intrants dans la chaîne de production. Pour les gens qui font du transport, du taxi, du transport adapté, du transport de marchandises et les agriculteurs, il y a une fiscalité particulière. Ceux qui ont une circonscription agricole savent cela.

• (1920)

Comme on le sait, le diésel agricole n'a pas la même couleur. C'est la même chose pour ce qui est du mazout. Il y a des fiscalités différentes. Ça fait qu'on enlève de la pression tout le long de la chaîne d'approvisionnement. Cette hausse du diésel n'influence pas la décision de la Banque du Canada. L'inflation sur laquelle se base la Banque du Canada pour monter les taux exclut l'énergie et l'alimentation, dont les prix sont déterminés à l'international. La politique monétaire n'a donc pas d'effet là-dessus. Il faut s'assurer que la hausse ne se répercute pas sur la facture d'épicerie, sur les boîtes de conserve — tantôt, mon collègue de Richmond—Arthabaska—des-Sources a parlé des petits pois. D'ailleurs, mon collègue ne savait pas qu'une moissonneuse-batteuse ne sert pas à cueillir les petits pois. Il a donné un exemple tout à l'heure, mais il aurait fallu lui dire qu'on n'a pas besoin de moissonneuse-batteuse pour faire des boîtes de conserve. On le lui pardonne, parce qu'il était sous le coup de l'émotion. Ce que nous voulons, c'est qu'on s'assure que ça ne finira pas en inflation.

C'est ce que la Banque du Canada nous dit. Quand le gouverneur de la Banque du Canada a témoigné devant le Comité permanent des finances, il nous a dit qu'on attendait de voir si le choc pétrolier allait être suffisamment persistant, de telle façon que l'inflation, qui n'est pas incluse dans l'indice qu'on utilise pour faire la politique monétaire, finisse dans le prix des aliments. On pense que ça va peut-être avoir lieu après que ce projet de loi sera périmé au troisième trimestre de 2027. Nous avons de bonnes raisons de penser que ce n'est pas la bonne méthode et que ça n'aide pas assez de gens; si ça aide un peu de gens, ça coûte trop cher et ça n'atteint pas la cible. Ce sont les questions que nous avons posées.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes ici pour voter sur un projet de loi qui va coûter des milliards de dollars. De plus, nous ne connaissons pas l'impact redistributif de ce projet de loi. Nous connaissons l'impact que ça aura sur les finances publiques. Maintenant, nous nous faisons dire qu'on veut augmenter des taxes.

La circonscription que je représente, c'est-à-dire Mirabel, est une circonscription agricole. Les gens savent que j'ai ma paire de bottes dans le coffre de ma voiture. Ils savent que je vais sur les fermes, que je connais les agriculteurs de chez nous par leur nom. La proposition visant à leur enlever de la pression et à s'assurer que les hausses de prix du diésel ne finissent pas dans les chaînes d'approvisionnement. Ça percole et ça permet aussi d'atteindre un certain nombre d'objectifs environnementaux à la pompe.

Il faut comprendre comment les taxes fonctionnent. Si je retourne enseigner l'économie un jour, je vais projeter le discours de mon collègue de Richmond—Arthabaska—des-Sources afin de montrer aux étudiants ce qu'il ne faut pas dire.

Les consommateurs d'essence et les consommateurs de diésel, ce sont des gens qui sont dépendants du diésel et de l'essence à très court terme. Pendant un choc pétrolier, les gens ne vont pas changer leur voiture ou leur système de chauffage tout de suite, mais ils vont peut-être le faire plus tard. Ils ne vont pas remplacer leurs moissonneuses-batteuses ou leur machinerie par de la machinerie qui consomme moins d'énergie. Les gens vont donc acheter de l'essence ou du diésel, parce qu'ils doivent se déplacer et faire fonctionner leur entreprise. À court et à moyen termes, les consommateurs de produits pétroliers sont extrêmement dépendants.

La demande dépend très peu du prix. Le député de Richmond—Arthabaska—des-Sources l'a dit. Pour ces gens-là, quand c'est le temps de la récolte, c'est le temps de la récolte. Ils ont besoin de remplir le réservoir. Le producteur ou le distributeur sait, comme le député de Richmond—Arthabaska—des-Sources, que les producteurs agricoles ont besoin du diésel.

Pense-t-on vraiment que la suspension de la taxe d'accise, ce qui correspond à un rabais de 4 ou 5 ¢, fait qu'on va dire aux producteurs agricoles qu'on va leur faire un cadeau en baissant le prix de 4 ¢? Ils n'ont pas le choix de remplir les réservoirs. Le producteur de diésel va faire ce qui a été fait: il va baisser le prix pendant deux ou trois jours, parce qu'il ne veut pas apparaître sur la première page du *Journal de Montréal*. Il ne veut pas avoir l'air d'un méchant. Il va baisser le prix pendant deux jours, mais quand la nouvelle va être passée, il va remonter le prix.

J'ai demandé au ministre si on avait fait des études et si on savait que ça fonctionnait — ce sont des questions légitimes — le ministre m'a dit qu'on le savait, car, la première journée, ça a baissé de 10 ¢. Quand cette politique a-t-elle été mise en oeuvre? C'était en juin, c'était il y a 120 jours. On dirait qu'il y a 119 jours qui n'intéressent pas le ministre. Le premier jour, ça l'intéresse, mais les 119 autres jours, quand ce n'est plus une nouvelle et quand la politique est mise en place, ça ne l'intéresse pas. Il y a encore du bruit dans les signaux de marché. Les prix montent et baissent. Les Américains font du trouble dans le détroit d'Ormuz. Le prix monte. Les pétroliers savent bien que personne ne sait d'où vient la hausse de prix, alors elles se mettent le rabais de la taxe d'accise dans les poches. J'aimerais donc qu'on m'explique en quoi ça aide le consommateur.

On va me dire que, essentiellement, il est possible, si on baisse la taxe d'accise, que le montant de 10 ¢ soit partagé entre les consom-

mateurs et le détaillant. Le détaillant a peut-être besoin d'aide lui aussi. La personne qui vend le carburant fait peut-être une mauvaise année. Ce sont des entrepreneurs, et ils ont peut-être besoin d'aide. Il faut que le ministre le dise si son but est d'aider les détaillants d'essence.

● (1925)

Moi, quand je me promène dans ma circonscription, je fais comme les autres. Je vois les entreprises, je vois les agriculteurs, je vois les gens qui ont besoin de faire des allers-retours, souvent entre Mirabel et Saint-Jérôme, Mirabel et Montréal. Ils ont besoin de mettre de l'essence dans leur auto. Personne ne m'a dit qu'il fallait aider Ultramar au coin de la rue, qu'il fallait absolument aller sur Curé-Labelle, sur la route 117 et aider les détaillants d'essence. Je n'ai pas vu ça. Je ne l'ai pas vu. Or c'est ce qu'on craint.

Nous avons reçu des témoins en comité. Ces témoins nous ont dit, en général, qu'il fallait aider les ménages du côté du coût de la vie. Je suis d'accord, mais ça prend des mesures plus ciblées. D'abord, ils nous ont dit que, quand il y avait une mesure temporaire comme celle-là, elle devenait toujours permanente. D'autres provinces l'ont fait. Je pense que l'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador l'ont fait.

Je ne suis pas un grand admirateur de Milton Friedman, mais il a dit qu'il n'y avait rien de plus permanent qu'une politique temporaire.

À l'époque, Milton Friedman parlait des hausses d'impôts. C'est aussi vrai pour les baisses de taxes. On ne peut pas penser qu'une fois qu'on l'a abaissée une, deux ou trois fois, que les gens ne seront pas en colère quand on va la remonter. On ne peut pas dire aux Canadiens et aux Québécois que ça va être temporaire. Ça ne passera pas.

Si on veut le faire, il faut aider les familles. Par quoi faudra-t-il passer? Il faudra passer par le crédit de TPS. En effet, il est ciblé, il respecte les mêmes critères que les allocations familiales, il tient compte du nombre d'enfants, il tient compte du revenu.

Au Québec, il y a le crédit d'impôt de solidarité qu'on rembourse. Il tient même compte de plus de critères comme le fait d'être en région, en région éloignée. On aide directement les familles avec cet argent dont les détaillants d'essence se seraient approprié une partie. En fait, c'est une façon de faire.

De plus, ça aide les gens qui n'ont pas d'auto. Il y a des gens qui n'ont pas d'auto. Certaines personnes sont tellement frappées par la crise du coût de la vie qu'elles n'ont plus de voiture. Cette mesure va-t-elle les aider ou une mesure plus générale, plus ciblée, les aiderait-elle? C'est une question. Les gens qui n'ont pas d'auto mangent aussi et voient la hausse des prix à l'épicerie. Ces gens aussi ont besoin d'aide. Ça fait partie de l'ensemble des choses auxquelles on doit penser.

Je le répète. Je pense que c'est le cinquième discours que je fais là-dessus. J'en ai fait deux la première fois. On est maintenant à la troisième lecture.

Au sujet de l'inflation, depuis 15 à 20 ans, le prix de l'essence a beaucoup fluctué. Toutefois, en moyenne, il a suivi la même tendance. Quand on tient compte de l'inflation, il a augmenté. C'est ce qu'on appelle le nominal. On voit le prix monter. Quand on enlève l'inflation, le prix ne bouge pas, mais ça fluctue beaucoup. Oui, ça fluctue beaucoup, alors que le pouvoir d'achat de 80 % des Canadiens les plus riches a augmenté de façon importante.

Il y a donc deux phénomènes. Les 80 % des gens les plus riches ont des plus grosses voitures. Le parc de voitures, entre autres à Montréal, augmente plus vite que la population. C'est ce qui est arrivé. Dans les 20 % les plus bas, il y a des gens dont le budget est serré. Quand le prix fluctue, quand le prix va passer de 1,60 \$ à 1,80 \$, ceux-ci vont arrêter de manger. Ils vont arrêter de faire des activités à leurs enfants. Ils n'iront plus au cinéma. Ils n'iront plus dépenser dans d'autres secteurs de l'économie. Ça, c'est 20 % des gens. Ce sont des faits. Je suis allé voir les séries de données. J'ai calculé ça. C'est ce que nous dit Luc Godbout. C'est ce que nous dit Antoine Genest-Grégoire. C'est ce que nous dit l'expérience de ce qu'il faut faire: il faut aider ces gens-là.

Au lieu d'aider 100 % des gens au moyen d'une aide dont 30 % vont aller dans les poches des pétroliers, pourquoi ne prend-on pas le même dollar pour aider cinq fois plus ceux qui sont vraiment mal pris? Pourquoi, entre-temps, ne prend-on pas les mesures proposées par le Bloc, pour faire en sorte d'atténuer l'effet de la hausse des carburants sur toute la chaîne d'approvisionnement à plus long terme? C'est ça, la proposition du Bloc.

Les conservateurs ont fait des discours de 10 minutes. Ils auraient peut-être eu besoin de mettre ça en 20 minutes. Si on appelle ce que fait le Bloc être pour la taxation des gens, être contre l'aide aux personnes et vouloir augmenter le coût de la vie pour les gens, alors je pense qu'il y a des gens qui ont un problème d'interprétation.

Je le répète: quand on fait une politique comme ça et qu'on la reconduit pour une deuxième fois, ça prend des faits, ça prend des données.

Je pense sérieusement que le ministère des Finances a fait l'analyse, parce qu'il y a des gens excellents dans ce ministère. Si on ne sait pas aujourd'hui quelle proportion de ce rabais les producteurs se sont mise dans les poches, c'est parce qu'ils connaissent la réponse et ils n'ont pas voulu la publier.

• (1930)

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, j'ai toujours beaucoup de plaisir à écouter mon collègue et je rêve de pouvoir un jour m'exprimer avec autant d'éloquence. Je pense d'ailleurs que, s'il retourne enseigner l'économie, je vais m'inscrire.

Je veux revenir sur le fait que mon collègue disait que, au début, le Bloc québécois avait voté pour la mesure parce que c'était nécessaire. Or, la situation mondiale ne s'est pas améliorée depuis ce temps. Je ne pense pas qu'on puisse dire que ça s'est très bien stabilisé. Mes concitoyens de la circonscription de Brome—Missisquoi me disent à quel point les mesures que le gouvernement met en place les aident. Nous n'ajoutons pas des mesures juste pour le plaisir de brûler de l'argent. Ce n'est pas ça, l'idée. L'idée, c'est d'aider nos concitoyens.

Ma question est la suivante. Le Parti québécois, qui a pris le pouvoir à Québec, a réclamé la suspension permanente de la taxe d'ac-

cise fédérale sur l'essence. Est-ce que le Bloc québécois partage aussi cette position?

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je n'ai jamais dit que les gens avaient du plaisir à brûler de l'argent. Quand les gens nous disent qu'ils aiment ces mesures, c'est entre autres parce que le ministre des Finances leur a dit que les 10 ¢ allaient dans leur poche, alors que c'est possiblement faux. Les gens font confiance à un ministre des Finances qui ne nous a pas présenté les études.

Le Parti québécois fera ses demandes et ça se peut même qu'il y ait des points d'impôts rapatriés. Je ne sais pas ce qui sera proposé par le Parti québécois. À un moment donné, lors d'un débat ici, on nous a demandé ce que nous allions faire si le Parti québécois avait des propositions sur la taxe d'accise. Il y a toutefois une différence. Pendant la campagne électorale au Québec, tous les partis sans exception avaient un plan de retour à l'équilibre budgétaire à courte ou à moyenne échéance, ce qui permet d'expérimenter. Cependant, quand on a un déficit de 65, 68, 69, 72 ou 73 milliards de dollars, les 3 milliards de dollars de différence pour expérimenter, alors que c'est la deuxième fois qu'on met la politique en place et qu'on n'a fait aucune évaluation de son efficacité, prennent un sens différent.

Je les invite donc à faire la *job*, au ministère des Finances. Je pense qu'elle a été faite. Surtout, je les invite à la publier et à nous dire ce sur quoi nous votons, plutôt que d'essayer de mettre les parlementaires de l'autre côté de la Chambre dans une position qui est inconfortable. Moi, je suis très confortable avec l'idée de demander rigoureusement des faits avant de voter une loi.

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, il me semble que nous n'avons pas la même compréhension de la situation. Si je comprends bien, la question est de savoir si les rabais sur les taxes ne vont pas directement aux consommateurs. Selon ma compréhension du marché pétrolier, le prix de base est déterminé par New York Harbor et par des pressions à l'échelle mondiale. Ensuite, les taxes sont ajoutées. Pour chaque centre de distribution, il y a un prix nominal de base sur le pétrole qui est déterminé chaque jour. S'ajoutent ensuite les différentes taxes applicables, puis la TPS. Selon moi, oui, les sommes éparpillées vont directement aux consommateurs.

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, mon collègue a raison, c'est un marché qui a une structure particulière. Maintenant, la question n'est pas de savoir si la TPS et la TVQ s'ajoutent. La question est de savoir quel serait le prix s'il n'y avait pas de taxes. Est-ce qu'on comprend ce que je veux dire?

Il existe des méthodes statistiques pour évaluer si, lorsqu'une taxe a été imposée, le producteur l'a envoyée au consommateur ou s'il s'en est farci une partie en baissant son propre prix avant taxe. Sur le site Web de Radio-Canada, il y a une carte intéressante sur laquelle on peut voir les stations-service dans un quartier donné. Par exemple, dans mon coin, chez nous, on peut constater que certaines stations-service demandent 5 ¢ de plus le litre, tandis que d'autres demandent 6 ¢ ou 3 ¢ de plus le litre. Il y a une certaine marge de discrétion parce que les détaillants, à la fin, connaissent leurs clients, notamment en milieu agricole, et il y a une composante d'offre et de demande sur la dernière étape. Quand on parle de 5 ¢ ou 4 ¢ sur le diésel, et de 10 ¢ sur l'essence, les détaillants, à la dernière étape de détail, ont tout à fait une marge pour essayer d'évaluer ça et peut-être ne pas baisser le prix d'un montant équivalent au rabais de taxe d'accise.

Ordres émanant du gouvernement

C'est ce qu'on observe dans les données, c'est ce qu'on observe aux États-Unis, c'est ce qu'on observe dans l'histoire. J'invite mon collègue à suivre un cours d'économie. Il fait non de la tête, mais je pense qu'il en aurait besoin.

● (1935)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le président, je respecte l'expertise économique que le député nous apporte à la Chambre, mais je pense aux économistes et je crois que nous pouvons nous attendre à une multitude d'opinions divergentes.

Au bout du compte, et soyons très clairs, les consommateurs canadiens ont directement profité de la suspension de la taxe d'accise mise en place par le gouvernement. Cela ne fait absolument aucun doute. Wab Kinew a fait exactement la même chose après une élection provinciale.

J'ai l'impression que les bloquistes essaient de trouver une excuse pour s'opposer au projet de loi afin de justifier leurs actions. Je me demande si le député pourrait nous dire ce qu'il en pense.

[Français]

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je comprends qu'il y a toutes sortes de perspectives dans une science sociale comme celle de l'économie, mais, au bout du compte, un plus un égale deux.

Je n'ai pas dit à la Chambre qu'aucune partie du rabais n'avait fini dans les poches des consommateurs. Je n'ai pas dit ça. On se demande tout d'abord quelle proportion a fini dans les poches du consommateur — on devrait le savoir avant de voter. Ensuite, je me pose des questions quant au fait que la politique n'est pas ciblée et qu'on serait capable d'aider cinq fois plus ou quatre fois plus les 20 % de gens qui ont le plus de difficultés à arriver dans leur budget avec le même argent. Voilà la question que je pose.

Ce n'est pas une question d'école de pensée, de perspective ou de point de vue. Si mon collègue, à un moment donné, pense qu'un plus un n'égale pas deux, il ne doit pas débattre de questions financières parce qu'il y a des moyens de mesurer ces choses.

À la fin, il peut penser que, si 30 % du rabais finissent dans les poches des détaillants, c'est quand même une bonne mesure. Il a le droit de le faire, mais il ne peut pas me dire que les faits sont flexibles en fonction de notre humeur quand on se lève.

Il y a des façons de calculer ça. Il y a des gens au ministère des Finances Canada qui savent le faire, je présume que ça a été fait et que ça n'a pas été publié.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, poursuivons la discussion. Supposons que le principe consistant à accorder une déduction fiscale sous la forme d'une taxe d'accise sur l'essence ait été clairement démontré aux députés du Bloc. En théorie, appuieraient-ils la suspension temporaire de la taxe d'accise?

[Français]

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, l'objectif, c'est d'aider les familles. L'objectif, c'est de le faire au meilleur prix possible. L'objectif, quand on fait de la redistribution, c'est de le faire en créant le moins de pression fiscale possible. Les conservateurs diront ce qu'ils veulent. La réalité, aujourd'hui, c'est que, si on dépense 4 milliards de dollars dans cette mesure, quelqu'un va payer.

Je pense qu'ils sont d'accord avec moi pour dire que, d'ici un an, ils ne vont pas améliorer le fonctionnement de l'État. Ce n'est pas dans leur ADN de faire ça.

Un budget sera déposé le 5 novembre prochain. Alors, ce que je veux savoir, c'est, en incluant le crédit d'impôt pour l'épicerie, le retour de TPS qui a un nouveau nom, qu'y aura-t-il dans les poches de la famille de deux parents et de deux enfants de Mirabel ou de la personne de Mirabel?

C'est de l'ensemble des politiques qu'il faut tenir compte. Aujourd'hui, on discute d'une politique prise isolément, toute seule de son côté, alors que, dans quelques jours, il y aura un budget qui va nous donner l'ensemble de la situation.

Est-ce qu'on vote pour ou contre?

On l'annoncera, il y aura un vote et on l'assumera. Toutefois, je pense qu'on aurait simplement dû voter tout ça dans le budget du 5 novembre. Il y a eu un avis de motion des voies et moyens. La mesure est déjà appliquée et il n'y a aucune raison de voter ça quelques jours avant le budget.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il faut également tenir compte de la réalité des personnes à faible revenu. Lorsque l'on réduit la taxe sur l'essence destinée au transport en commun, qu'il s'agisse d'autobus ou de taxis, qui sont souvent utilisés par toutes les couches de la société, cela se traduit par un avantage direct pour les budgets municipaux, ce qui permet de réduire la pression financière. À une époque marquée par la volatilité du prix de l'essence et la question du coût de la vie, il semble tout à fait logique d'alléger le fardeau financier des Canadiens en suspendant cette taxe d'accise, car tout le monde en profite.

● (1940)

[Français]

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je veux bien qu'on remplisse du temps, mais le ministre nous a dit que c'était une mesure ciblée pour aider les gens. Après ça, il nous a dit qu'elle affectait tout le monde. Alors, le but explicite, c'est d'avoir un impact direct sur le portefeuille des gens, pas par le truchement d'une baisse des coûts du transport, ce qui baisse ceci et cela. L'objectif de cette mesure n'est pas de baisser les prix de l'alimentation au moyen de la chaîne d'approvisionnement. Ça prend autre chose.

Alors, s'ils veulent aider le transport en commun, pourquoi ont-ils fait des compressions budgétaires dans le transport en commun? Pourquoi ont-ils réduit les versements aux provinces pour le transport en commun?

Ça, ça aiderait nos sociétés de transport en commun et nos infrastructures. Ça, c'est une vraie question, contrairement à « si on baisse la taxe d'accise par un effet de 14° degré par la bande en passant par la planète Mars, il y aura un effet sur la STM à Montréal. »

Franchement!

[Traduction]

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt.

J'aimerais ramener les députés quelques heures en arrière, lorsque la Chambre a voté sur une motion. En effet, plus tôt aujourd'hui, nous avons procédé à un vote très simple sur une motion tout aussi simple. Je vais en lire le libellé à l'intention de tous ceux qui nous regardent à la maison, afin qu'ils puissent constater à quel point cette motion était simple. La voici:

Que la Chambre reconnaisse officiellement que:

- a) les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans;
- b) le Canada vit une crise de l'abordabilité.

La motion entière tient en une seule phrase, et rien de ce qu'elle contient n'est faux. Les libéraux sont au pouvoir depuis 11 ans, et nous n'avons pas besoin d'un calendrier pour le confirmer. En ce qui concerne la deuxième partie, les députés peuvent demander à n'importe quelle personne au pays pas essaye d'économiser pour acheter sa propre maison, se nourrir régulièrement ou même payer ses factures, et elle leur répondra que oui, le Canada traverse une crise de l'abordabilité.

Néanmoins, plus tôt aujourd'hui, tous les députés libéraux de ce côté-là de la Chambre se sont levés pour s'opposer à cette motion et, ce faisant, ils ont nié la réalité. Ils ont nié la réalité de millions de Canadiens. Ils ont nié leur propre bilan autant qu'ils essaient de s'en distancier depuis l'arrivée du premier ministre à la Chambre. Ils prétendent que les mêmes députés, les mêmes ministres et les mêmes conseillers qui ont servi sous Justin Trudeau, dont beaucoup ont depuis monté en grade, ne sont pas responsables de tout ce qui s'est passé au cours des 11 dernières années.

Pire encore, ils nient la réalité financière que vivent actuellement des millions de Canadiens, juste à l'extérieur de la Chambre. Je les invite à se rendre dans une banque alimentaire de Toronto et à justifier leur vote. Certains ont bêtement pris une photo devant cette banque alimentaire, mais ils devraient y entrer et voir les chiffres augmenter. L'année dernière, les banques alimentaires de Toronto ont enregistré 4,1 millions de visites, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré, et une augmentation de 340 % depuis 2019. La file de gens n'a pas que doublé: elle a plus que quadruplé.

Les libéraux devraient sans doute se justifier de leur vote auprès des 46 % de Canadiens qui se disent à moins de 200 \$ d'être incapables de payer leurs factures tous les mois. Ils devraient sans doute s'en expliquer aux presque 3 Canadiens sur 10 qui affirment ne déjà pas gagner assez pour couvrir à la fois leurs dépenses et leurs dettes. C'est contre les intérêts de ces personnes que les libéraux ont voté tout à l'heure, avec leur vote qui nie la réalité et qui nie la réalité financière d'innombrables personnes, et le projet de loi dont nous débattons une fois de plus aujourd'hui reflète le même déni.

Le gouvernement présente le projet de loi C-38 comme une mesure déterminante au chapitre du coût de la vie, mais en réalité, comme beaucoup de députés l'ont répété, il ne s'agit que de prolonger la suspension temporaire d'une taxe fédérale sur le prix du carburant, c'est-à-dire la taxe d'accise, de 10 ¢ le litre. D'après les propres calculs du ministre des Finances, on parle d'environ 5 ¢ sur un plein de 50 litres. Ce n'est pas rien, évidemment, mais ce n'est pas assez. Ce n'est pas assez en pleine crise du coût de la vie, sans compter qu'il y a une date de péremption, comme si la crise du coût de la vie, qui s'est orchestrée au cours des 11 dernières années, allait automatiquement disparaître. Le 1^{er} février, la taxe sera rétablie à moitié, alors le répit ne sera plus que de 5 ¢ le litre. Le 1^{er} avril, il n'y aura plus rien: le répit tombera à zéro.

Ordres émanant du gouvernement

Toutes les autres redevances fédérales intégrées au prix des combustibles restent en place, ce qui comprend la TPS, la norme sur les combustibles propres et la taxe sur le carbone pour les industries. Nous pourrions toutes les éliminer, et les familles, les aînés et les camionneurs pourraient ainsi économiser jusqu'à 25 ¢ le litre, mais ce n'est pas ce dont nous parlons ici. C'est ce dont nous pourrions parler.

Selon la proposition des conservateurs, cet allègement ne disparaîtrait pas en février prochain, mais resterait en vigueur au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027. Cette prolongation représenterait jusqu'à 1 000 \$ d'économies pour la famille canadienne moyenne. Il s'agit d'argent réel qui lui viendrait en aide. Cependant, étant donné que des députés ont voté contre la reconnaissance même d'une crise de l'abordabilité à la Chambre il y a quelques heures à peine, pour quoi leur ferait-on confiance pour remédier à cette crise?

Tout au long de ce débat, nous avons entendu beaucoup de fanfaronnades de la part des députés d'en face, mais peu de faits. Je tiens simplement à établir une chronologie des événements pour ceux qui suivent le débat, car certains députés libéraux essaient de s'attribuer le mérite de ces idées, et d'autres députés libéraux ne comprennent pas pourquoi ils le font.

● (1945)

Le 2 avril, les conservateurs ont demandé que les taxes fédérales sur l'essence et le diesel soient abolies jusqu'à la fin de l'année 2026. Douze jours plus tard, les libéraux ont annoncé une version partielle de ce plan, suspendant uniquement la taxe d'accise, et ce, jusqu'à la fête du Travail uniquement. Le 16 août, nous avons exigé l'annulation de la hausse des taxes prévue pour la fête du Travail ainsi que la suspension de toutes les taxes fédérales sur les carburants au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027. Le 2 septembre, les libéraux ont de nouveau fait marche arrière et ils ont annoncé cette prolongation, qui fait l'objet du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui. À chaque occasion, ils sont arrivés trop tard. À chaque occasion, ils ont offert moins que ce dont les Canadiens avaient besoin.

Sans la pression exercée par les conservateurs, je ne pense pas que nous en serions même à en débattre. Si personne de ce côté-ci de la Chambre ne l'avait réclamé, je ne pense pas que nous serions ici ce soir. Je ne pense pas que cela aurait été inclus dans le budget, que nous aurions dû recevoir il y a quelques semaines, et je ne pense pas que les libéraux auraient pris cette décision, car le gouvernement a pour habitude de traiter les problèmes en faisant comme s'ils n'existaient pas. D'ailleurs, le vote de tout à l'heure en est la preuve. Les libéraux font comme si nous n'étions pas en pleine crise du coût de la vie en votant contre les Canadiens, qui vivent manifestement une grande partie de leur vie dans cette crise.

En mars, le premier ministre a dit aux Canadiens que le coût de la vie n'avait jamais été aussi abordable depuis 10 ans, mais j'aimerais qu'il dise la même chose, les yeux dans les yeux, à une famille qui fait le plein de sa minifourgonnette cette semaine. Parallèlement, la directrice parlementaire du budget, qui s'est manifestée aujourd'hui, rapporte que le déficit est passé de 36 milliards de dollars au cours du dernier exercice sous Justin Trudeau à 72 milliards de dollars au cours de cet exercice-ci. Les dépenses ne sont pas juste un peu plus élevées: elles ont doublé. C'est comme mettre l'épicerie sur sa carte de crédit en disant que c'est un budget. Nous verrons bien ce qui va arriver au cours des prochaines semaines.

Ordres émanant du gouvernement

Reste que le problème, pour d'innombrables familles, c'est que la situation se détériore. Hier, Statistique Canada rapportait que le taux d'inflation est passé de 3 % en août à 3,1 % en septembre. Le prix de l'essence a augmenté de presque 28 % en 1 an. Le prix du mazout a bondi de quasiment 58 %, et ce sont les familles de l'Atlantique qui en font le plus les frais, puisque beaucoup d'entre elles se chauffent au mazout. Le prix du panier d'épicerie a grimpé de 33 % par rapport à 2020. Nous savons que beaucoup de raisons expliquent ces augmentations, mais aujourd'hui, nous débattons de la possibilité de donner un répit aux familles et de faire baisser un peu leurs factures.

Les familles en ressentent évidemment les effets. Six Canadiens sur dix affirment qu'ils dépensent au moins la moitié de leur chèque de paie avant même de le recevoir. Oui, nous devons en faire davantage, et les conservateurs ne s'opposent jamais à un allègement ou à une réduction d'impôt. C'est pour cette raison que nous sommes ici pour nous battre, peu importe l'ampleur et la durée de la mesure fiscale, car même un peu d'argent change la donne pour les gens qui traversent en ce moment des temps difficiles dans leurs collectivités partout au pays.

Cependant, nous allons continuer de mettre le gouvernement au défi d'en faire davantage. De ce côté-ci de la Chambre, nous continuerons de militer, car nous poursuivons ce débat seulement parce que les libéraux ont été contraints de prendre une telle mesure. Nous continuerons de rendre l'inaction embarrassante, et nous continuerons de parler au nom de toutes les familles qui ont besoin d'un allègement, de celles qui ont besoin d'une aide à long terme et de celles qui ont besoin de payer moins d'impôt à long terme sur leur chèque de paie.

Les libéraux sont déjà passés du déni à l'acceptation partielle, et nous le constatons avec ce projet de loi. Nous voulons simplement qu'ils aillent plus loin. Nous voulons qu'ils éliminent toutes les taxes qu'ils continuent d'imposer sur le carburant, comme la norme sur les carburants, qui finira par faire augmenter le prix de l'essence de 17 ¢ le litre d'ici 2030. Ils ont d'abord refusé de toucher à la taxe sur l'essence, un point c'est tout, et maintenant, ils nous donnent une taxe cachée sur le carbone. Nous ne voulons pas qu'ils mettent fin à la réduction d'impôt le jour de la fête du Travail, et nous voulons qu'ils la prolongent encore quelques mois, voire plus longtemps, aussi longtemps qu'il le faudra pour que les familles puissent se sortir de la crise de l'abordabilité où le gouvernement les a jetées.

Si les libéraux veulent continuer d'emprunter des idées, c'est très bien. Si les libéraux veulent réagir à une opposition forte qui les poussera à faire ce qui s'impose, c'est très bien, mais nous voulons qu'ils agissent. Les Canadiens ne devraient pas avoir à attendre que les libéraux rattrapent toujours le retard. Ils ne devraient certainement pas avoir à regarder le gouvernement s'attribuer le mérite d'avoir fait le strict minimum. C'est exactement ce que nous allons défendre avec ce projet de loi et tant d'autres qui seront présentés à la Chambre des communes. Nous voulons un véritable répit pour les familles et pour tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

• (1950)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, le Canada n'est pas mal en point, et je suis fier du bilan du gouvernement libéral. Ce que l'opposition semble oublier, c'est que nous avons dû gérer la crise de santé publique la plus grave depuis un siècle. La pandémie de COVID-19 a perturbé les chaînes d'approvisionnement établies et fait grimper les coûts pour tout le monde, pas seulement au Canada,

mais partout ailleurs. De plus, l'opposition passe commodément sous silence la guerre commerciale illégale et inutile menée par Donald Trump contre le Canada. Elle ne tient pas compte de la guerre de Donald Trump contre l'Iran, qui a étouffé l'approvisionnement en carburant à l'échelle mondiale, ainsi que de la guerre de la Russie contre l'Ukraine et des frappes de représailles de l'Ukraine contre les infrastructures de raffinage russes, qui ont elles aussi fait grimper le coût du carburant.

Les députés d'en face reconnaîtront-ils que des problèmes politiques mondiaux sont à l'origine de la hausse des coûts?

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, le député d'en face semble avoir lu un discours préparé sans tenir compte du débat. Quoi qu'il en soit, j'aimerais lui rappeler une chose: en moins de 10 ans, le gouvernement est passé d'un déficit de 25 milliards de dollars à un déficit de 60 milliards de dollars, puis à un déficit projeté de 83 milliards de dollars d'ici 2030. C'est une augmentation de 222 %. Cet argent ne sert ni à embaucher du personnel infirmier, ni à réduire la facture d'épicerie, ni à faire baisser le prix à la pompe. Il ne se retrouve pas non plus dans les poches des Canadiens ordinaires. Il ne sert qu'à payer les intérêts.

Si le député veut nier le bilan du gouvernement des 11 dernières années, c'est son choix. Cela dit, il devra tôt ou tard regarder ses concitoyens dans les yeux et leur expliquer la situation.

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, je suis d'accord avec ma collègue pour dire qu'il y a eu des pressions de la part des conservateurs et des Canadiens pour que le gouvernement offre cet allègement des taxes et de la taxe d'accise. Croit-elle que, d'ici janvier, février, mars et avril de l'année prochaine, les Canadiens seront en si bonne posture que nous pourrions rétablir toutes les taxes sur l'essence?

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, nous avons voté sur une motion très simple à la Chambre aujourd'hui. Encore une fois, je rappelle aux autres députés qu'ils se sont levés et qu'ils ont voté contre le fait de reconnaître que le Canada traverse une crise de l'abordabilité. Il y a un problème avec ces mesures temporaires qui ne vont pas assez loin. Outre le vote d'aujourd'hui, si on ne reconnaît pas et qu'on n'admet pas l'existence d'une crise de l'abordabilité, qu'on n'écoute pas ses concitoyens et qu'on ne se soucie pas des Canadiens, on ne pourra jamais vraiment résoudre le problème et on ne pourra jamais vraiment faire le travail nécessaire pour aider les Canadiens.

En janvier et en février, le gouvernement libéral continuera d'agir comme il le fait depuis 11 ans, et les choses continueront de s'aggraver — non pas parce que le pays est brisé, mais parce que les libéraux l'ont bousillé.

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a fait remarquer que nous avons voté contre la motion des conservateurs plus tôt dans la journée. Par ailleurs, bien qu'elle se dise préoccupée par le déficit, elle voudrait que nous l'aggravions encore plus en prenant les mesures prévues dans la motion de son parti.

J'ai une question très simple pour ma collègue: le Parti conservateur va-t-il voter ou non en faveur du projet de loi C-38?

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, j'aurais souhaité que le député écoute mon intervention avant de poser sa question.

Nous voterons bien sûr en faveur des mesures qui visent à rendre la vie plus abordable. Nous voterons bien entendu en faveur des réductions d'impôt, qui apporteront un léger soulagement aux familles qui en ont besoin. Cependant, nous voulons que les libéraux reconnaissent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Ce travail était nécessaire bien avant l'arrivée du député, et il le restera bien après son départ.

• (1955)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, certains députés conservateurs affirment vouloir supprimer définitivement la taxe d'accise, alors que cette députée parle d'une suspension jusqu'au 1^{er} juillet, peut-être. Quelle est donc la position exacte du Parti conservateur à cet égard? Veut-il supprimer définitivement la taxe d'accise, ou préconise-t-il une suspension?

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, nous souhaitons évidemment réduire les impôts de toutes les familles canadiennes aussi longtemps que possible, et nous voulons le faire en éliminant les dépenses frivoles du gouvernement libéral qui continuent d'augmenter et qui font payer aux Canadiens des intérêts sur chaque centime emprunté.

Jim Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada. J'appuierai ce projet de loi parce que, chaque fois que l'occasion se présente de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens, en particulier pour les habitants de Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, je la saisis. Cependant, je tiens à être clair: bien que ce projet de loi constitue un pas dans la bonne direction, il ne va pas assez loin pour régler les problèmes d'abordabilité auxquels sont confrontés les Ontariens du Nord.

Avant d'avoir le privilège de servir mes concitoyens au Parlement, je possédais et j'exploitais une petite entreprise de grossiste pétrolier. Pendant plus de 25 ans, nous avons fourni des produits pétroliers à des clients détaillants, commerciaux, industriels et résidentiels dans tout le Nord de l'Ontario. Le coût du carburant constituait une dépense importante, qui représentait plus de 30 % des coûts d'exploitation. Toute augmentation du prix du carburant avait des effets immédiats.

Ce qui touchait mon entreprise touchait ensuite les familles et les entreprises du Nord de l'Ontario, ce qui est encore plus vrai aujourd'hui. Les gens de ma région se déplacent en voiture parce qu'ils n'ont pas le choix. Ils prennent leur voiture pour aller au travail. Ils prennent leur voiture pour aller à l'école. Ils prennent leur voiture pour aller à leurs rendez-vous médicaux. Ils prennent leur voiture pour faire des courses et rendre visite à leur famille. Contrairement aux habitants des grands centres urbains comme Toronto ou Ottawa, les Ontariens du Nord n'ont pas la possibilité d'utiliser les transports en commun pour se déplacer. C'est pourquoi j'appuie toute mesure qui réduit le coût du carburant.

Cependant, ne vous y trompez pas: si nous sommes saisis de ce projet de loi aujourd'hui, c'est parce que les conservateurs ont forcé la main au gouvernement. Depuis des années, ils soutiennent que les taxes sur les combustibles et l'énergie sont trop élevées. Ils ont prévenu que la hausse du coût des combustibles faisait grimper le prix du panier d'épicerie, le coût du chauffage, les frais de transport et le coût de la vie pour les travailleurs canadiens. Ils ont présenté des motions. Ils ont soulevé ces préoccupations à la Chambre. Ils ont défendu les intérêts des Canadiens qui peinent à joindre les

Ordres émanant du gouvernement

deux bouts. Le gouvernement a finalement été obligé de prendre des mesures, mais celles-ci ne sont que temporaires.

Premièrement, le gouvernement a suspendu la taxe d'accise sur le carburant. Puis, après des pressions soutenues de la part des conservateurs, il a prolongé cette suspension jusqu'au 31 janvier 2027, a réintroduit la moitié de la taxe pour février et mars et a prévu le retour de la taxe dans son intégralité le 1^{er} avril 2027. Bien que l'allégement actuel soit le bienvenu, il demeure temporaire. Pour les habitants du Nord de l'Ontario qui doivent remplir un réservoir typique de 50 litres, la suspension complète permettrait d'économiser plus de 5 \$ par plein. C'est un début. Chaque dollar compte lorsque les familles étirent leur budget. Le problème, c'est que cet allégement viendrait avec une date d'expiration. Le 1^{er} avril 2027, la taxe serait de nouveau imposée dans son intégralité.

Le 1^{er} février 2027, les Canadiens ne deviendront pas plus riches du jour au lendemain. Les Ontariens du Nord devront encore se rendre au travail. Les étudiants devront encore se rendre à l'école. Les familles devront encore se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Les camionneurs devront encore transporter des marchandises d'un bout à l'autre du pays. Le plan du gouvernement ne réglerait pas le problème. Il ne ferait que le pelleter vers l'avant. La taxe d'accise fédérale ajoute actuellement 10 ¢ le litre au prix de l'essence et 4 ¢ le litre au prix du diesel. Les conservateurs ont toujours dit que c'est beaucoup trop.

Le gouvernement se plaint à dire que l'allégement temporaire de la taxe sur les carburants est la preuve qu'il aide les Canadiens à la pompe. Toute aide est la bienvenue, et j'appuie les mesures qui aident les familles à conserver une plus grande partie de l'argent qu'elles ont durement gagné, mais il y a une situation dont le gouvernement ne parle pas souvent.

• (2000)

En effet, lorsque le prix du carburant augmente, les gouvernements perçoivent davantage de TVH, car cette taxe est calculée en pourcentage du prix à la pompe. En Ontario, les automobilistes paient la TVH non seulement sur le carburant lui-même, mais aussi sur les taxes fédérale et provinciale sur le carburant déjà incluses dans le prix. Autrement dit, les Canadiens paient une taxe sur ces taxes. Plus le prix du carburant augmente, plus les recettes fiscales des gouvernements sont élevées. Ainsi, même si les automobilistes profitent d'un allégement temporaire de quelques cents par litre, les gouvernements peuvent encaisser encore plus grâce à des recettes de la TVH plus élevées. C'est un point important pour les habitants du Nord de l'Ontario, où conduire n'est pas un luxe, car c'est le moyen par lequel ils se rendent au travail ou exploitent une entreprise. Les habitants de cette région ne peuvent pas se permettre d'utiliser moins souvent leur automobile. C'est pourquoi l'abordabilité ne peut pas reposer seulement sur des mesures temporaires et des annonces à court terme. Les habitants du Nord de l'Ontario ont besoin d'un allégement durable qui tient compte d'une réalité toute simple, à savoir que dans notre région du pays, le transport n'est pas facultatif et chaque cent supplémentaire à la pompe grève le budget d'une famille ou d'une petite entreprise qui tente de joindre les deux bouts.

Ordres émanant du gouvernement

La position des conservateurs est simple. Elle consiste à supprimer les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027 et à éliminer définitivement le Règlement sur les carburants propres ainsi que la taxe sur le carbone pour les industries. Ensemble, ces mesures pourraient réduire le coût du carburant d'environ 25 ¢ par litre. Il s'agit là d'un allègement substantiel. Nous savons ce qui se passe lorsque le coût des carburants augmente. Les frais de transport augmentent, le coût du transport des marchandises augmente, le prix des matériaux de construction grimpe, les petites entreprises doivent faire face à des dépenses de fonctionnement plus élevées et, en fin de compte, ces coûts sont refilés aux consommateurs.

À chaque stade de l'économie, la hausse des coûts du carburant entraîne une augmentation du coût de la vie. Parallèlement, les prix du diésel aux États-Unis restent nettement inférieurs à ceux pratiqués au Canada, ce qui place les producteurs, les entreprises et les chaînes d'approvisionnement du Canada dans une situation de désavantage concurrentiel. Le gouvernement ne peut pas contrôler les marchés énergétiques mondiaux ni les événements géopolitiques, mais il peut contrôler les taxes et la réglementation imposées aux Canadiens ici même. Les conservateurs ont proposé un plan visant à réduire les taxes fédérales sur les carburants jusqu'à la fête du Canada de 2027, à supprimer définitivement la taxe sur le carbone pour les industries et à abroger le Règlement sur les carburants propres qui a des répercussions sur la production de diésel. Nous avons également réclamé une augmentation de la capacité de raffinage nationale et un élargissement des réserves de carburant, afin que le Canada soit mieux préparé lorsque des perturbations mondiales entraînent une flambée des prix.

Le projet de loi C-38 est mieux que rien. J'ai toujours dit que les conservateurs appuieraient les mesures qui permettent aux habitants du Nord de l'Ontario de garder plus d'argent dans leurs poches, mais un allègement fiscal temporaire n'est pas une stratégie qui favorisera l'abordabilité à long terme. L'énergie abordable devrait être une priorité permanente, pas un ajustement politique temporaire. Les Ontariens du Nord ne demandent pas plus de programmes gouvernementaux. Ils demandent à pouvoir conserver une plus grande partie de leur argent. Ils réclament une réduction des taxes et un gouvernement qui comprend les réalités de la vie dans les régions rurales et nordiques du Canada.

Les conservateurs appuieront le projet de loi C-38 et l'allègement qu'il prévoit, mais nous continuerons de nous battre pour une solution globale, soit l'élimination permanente de la taxe sur le carbone pour les industries, l'élimination du Règlement sur les combustibles propres et une politique énergétique qui accorde la priorité à l'abordabilité. Je continuerai de me battre pour réduire les taxes pour les habitants de Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt, et les conservateurs continueront de se battre pour réduire les taxes pour tous les Canadiens.

• (2005)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai trouvé intéressant d'écouter les interventions des conservateurs. Certains disent qu'ils souhaitent supprimer définitivement la taxe d'accise sur l'essence. D'autres disent qu'il ne faudrait peut-être pas la supprimer définitivement, mais plutôt jusqu'à la fête du Canada. Beaucoup d'entre eux disent qu'il faut simplement supprimer autant de taxes que possible.

Je me demande si le député pourrait nous dire, tout d'abord, quelle est la position du Parti conservateur sur la taxe d'accise. Veulent-ils la supprimer définitivement?

Ensuite, le député voudrait-il parler à la Chambre d'autres taxes que les conservateurs souhaitent abolir?

Jim Bélanger: Madame la Présidente, je pense que, ce que j'essaie de dire, c'est que les coûts du carburant sont trop élevés. Sur tout dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario, d'où je viens, où les frais de transport et le coût du diésel ont une incidence sur tout. Tout est transporté par camion.

Que l'on supprime définitivement la taxe d'accise ou que l'on prolonge la durée de la suspension de son application, quand les prix sont plus élevés, le gouvernement du Canada perçoit davantage de TPS sur les ventes. Cela ne coûte rien au gouvernement de prolonger cette mesure. Elle devrait au moins être prolongée jusqu'à...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas a la parole.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures de réduction des coûts, comme l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels et les réductions d'impôt pour la classe moyenne. Nous avons éliminé la taxe sur le carbone pour les consommateurs qui s'applique au carburant. C'est une réduction d'environ 10 ¢ le litre. Il y a le programme fédéral de garderies. Nous offrons aussi des mesures en faveur de moyens de transport plus abordables, comme des incitations à l'achat pour les véhicules électriques, soit 5 000 \$ pour les véhicules électriques à batterie et 2 500 \$ pour les véhicules hybrides rechargeables. Je suis heureux d'apprendre que le député d'en face votera en faveur de la suspension temporaire de la taxe d'accise.

Pourquoi ne pas appuyer toutes ces mesures d'allègement fiscal?

Jim Bélanger: Madame la Présidente, tout d'abord, là d'où je viens, les véhicules électriques ne sont pas vraiment pratiques. Ils n'offrent pas une autonomie suffisante durant les mois d'hiver, quand il fait froid. En ce qui concerne la taxe d'accise, la mesure d'allègement liée au carburant devrait être maintenue plus longtemps. Nous devrions examiner différentes façons de réduire les coûts.

[Français]

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais simplement dire à mon collègue qu'en effet, le prix du carburant est très élevé. Nous sommes d'accord là-dessus.

Cependant, mon collègue serait-il d'avis que la cause de cette hausse importante du prix du carburant dépasse largement les frontières canadiennes et que c'est la conséquence de la guerre en Ukraine et de la guerre au Moyen-Orient?

Jim Bélanger: Madame la Présidente, c'est sûr que les pressions mondiales, les guerres et tout ça ont un effet sur le prix du pétrole. Cependant, les prix sont établis sur une base; ensuite, les taxes s'ajoutent aux prix.

Le soulagement qu'on peut donner au consommateur en réduisant les taxes, c'est toujours bien.

• (2010)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite d'abord répondre à une question soulevée, non sans insistance, par les députés d'en face. Les conservateurs ont demandé pourquoi nous avons adopté cette mesure. Ils ont même laissé entendre que c'est leur parti qui avait finalement poussé le gouvernement de l'époque à présenter le projet de loi C-38. Pour comprendre pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui afin de débattre de cette mesure législative, il faut remonter aux dernières élections fédérales. En travaillant en étroite collaboration avec les candidats, le premier ministre a façonné une orientation politique fondée sur une question qui lui tenait à cœur: le coût de la vie.

Le premier ministre l'a clairement démontré lorsqu'il est devenu chef du Parti libéral, et donc premier ministre du Canada: sa première décision a été de supprimer la taxe sur le carbone. Il estimait important d'accorder cet allègement fiscal aux Canadiens. Cela représentait 17 ¢ le litre, et encore plus pour le diesel. Je pense que, depuis le tout premier jour jusqu'à aujourd'hui, nous avons vu un premier ministre engagé sur la question de l'abordabilité et déterminé à rendre la vie des Canadiens aussi abordable que possible. C'est aussi simple que cela.

Aujourd'hui, les conservateurs parlent de l'allègement fiscal sur l'essence, affirmant que c'est leur idée. Si cela leur permet de mieux dormir la nuit, je veux bien, mais je peux dire à la Chambre qu'après les dernières élections provinciales, Wab Kinew a fait exactement la même chose. Il a supprimé la taxe sur l'essence, la taxe d'accise, pour donner aux Manitobains un répit sur le prix de l'essence, en s'attaquant au problème de l'abordabilité. Les conservateurs ont peut-être emprunté, voire volé cette idée à Wab Kinew, un premier ministre néo-démocrate.

Si je le dis, c'est parce que je pense sincèrement — et je le garantis à tous les députés d'en face — que le premier ministre et l'ensemble des députés libéraux savent ce qu'implique le problème du coût de la vie. C'est entre autres pour cette raison que nous ne nous contentons pas de suggérer l'adoption du projet de loi C-38: sous la gouverne du premier ministre, beaucoup d'initiatives ont été proposées pour donner un coup de pouce aux Canadiens au moment cela nous semble nécessaire.

La crise du coût de la vie frappe même au-delà des frontières canadiennes, mais ce ne sont pas tous les gouvernements qui prennent le genre de mesures qu'a pris celui-ci. Je suggère aux personnes qui suivent le débat ce soir, en particulier mes amis conservateurs, en face, d'adopter une perspective d'ensemble en considérant ce que le gouvernement actuel a fait, concrètement, depuis les dernières élections fédérales.

Restons-en sur la question du coût de la vie. Beaucoup de facteurs influent sur le coût de la vie, et je vais en nommer quelques-uns. Parlons de la suspension de la taxe d'accise fédérale, qui a été mise en place dans le cadre de notre mise à jour économique du printemps. Sur le plan fiscal, c'était un répit. Ensuite, à l'approche de la fin de semaine de la fête du Travail, il a été décidé de prolonger cette suspension.

• (2015)

Nous examinons divers facteurs quand nous avons finalement décidé qu'il serait dans notre intérêt à tous de prolonger cette suspension. C'est d'ailleurs ce que ferait le projet de loi C-38. Il met-

Ordres émanant du gouvernement

trait de l'argent dans les poches des Canadiens en raison du prix de l'essence, ce que personne à la Chambre ne contrôle. Personne ici ne contrôle le prix mondial de l'essence. Il est impossible de claquer des doigts pour mettre fin à la guerre au Moyen-Orient ou en Europe.

Ce sont des choses qui ont une incidence profonde sur le prix mondial du pétrole. Nous ne savons pas quand elles prendront fin. Nous ne savons pas quelle sera l'incidence sur le prix au cours des prochains mois, mais j'ai vu certains députés conservateurs, de manière très irresponsable, prendre la parole pour dire qu'ils allaient carrément l'abolir, pour toujours. C'est ce qu'ils insinuent dans leurs propos. Puis, il y a des députés conservateurs qui disent qu'ils la suspendraient jusqu'à la fête du Canada. Ils élaborent des politiques à la hâte. Le Parti conservateur n'a pas de plan qui se tient. Les dirigeants et les actes du Parti conservateur ne changent pas.

C'est regrettable, car je crois que les Canadiens se sont exprimés très clairement lors des dernières élections fédérales. Ils ont vu un engagement ou un programme électoral libéral détaillé et le projet de loi C-38, dont nous débattons ce soir, est une mesure législative qui reflète ce que nous avons promis de faire aux Canadiens.

Nous pourrions examiner d'autres mesures qui ont été prises. Je pourrais parler d'une initiative qui a eu lancée après la suppression de la taxe sur le carbone. Il s'agissait d'un allègement fiscal pour 22 millions de Canadiens. Plus de 22 millions de Canadiens ont bénéficié d'une réduction de 13 à 14 %, je crois. Cela représentait une somme d'argent considérable. Un nombre important de Canadiens ont directement bénéficié de ce programme particulier.

L'un des problèmes reconnus par le caucus libéral était le prix des aliments. C'est pourquoi nous avons instauré l'allocation canadienne pour l'épicerie. Nous avons converti le programme de remboursement de la TPS en le bonifiant considérablement et en fournissant un soutien ponctuel pour créer un nouveau programme qui aide des millions de Canadiens, en particulier ceux issus de la classe moyenne et inférieure. Il permet à des millions de personnes de disposer de plus d'argent.

L'un des programmes que le premier ministre s'est engagé à rendre permanent est une initiative qui, selon moi, aurait dû rallier l'appui de tous les députés. Il s'agit du Programme national d'alimentation scolaire, grâce auquel 400 000 enfants reçoivent des repas dans des écoles partout au pays. Nous avons entendu les conservateurs s'exprimer à ce sujet ainsi qu'au sujet de l'abordabilité. Bien franchement, je pense que leurs propos dépassaient largement cet enjeu. Malgré les avantages de ce programme, voici ce qu'en ont dit les conservateurs. Huit députés conservateurs ont affirmé que ce programme était de la foutaise. D'autres ont prétendu qu'il ne permettait pas de fournir des repas aux élèves, alors même que chaque député compte dans sa circonscription des écoles qui en bénéficient. Encore aujourd'hui, les conservateurs laissent entendre, voire affirment ouvertement, qu'ils aboliraient ce programme.

Ordres émanant du gouvernement

● (2020)

Avant de passer à autre chose, je tiens à rappeler aux députés, comme je l'ai fait par le passé, le rôle de Sharon Carstairs, qui, en 1988, était cheffe du Parti libéral et députée à l'Assemblée législative du Manitoba. C'est d'ailleurs cette année-là que j'y ai moi-même été élu pour la première fois. Déjà à l'époque, elle soulignait qu'un enfant ne peut pas apprendre le ventre vide. Il s'agit d'un problème qui se transmet d'une génération à l'autre et qui ne se limite pas à la question de l'abordabilité. Le premier ministre l'a bien compris, d'où sa décision de pérenniser ce programme. Non seulement celui-ci contribue de façon très concrète à alléger le coût de la vie, mais il aide aussi des dizaines de milliers d'enfants tout au long de leur parcours scolaire. Au total, il permet d'aider 400 000 enfants.

Le programme de soins dentaires est un autre programme que nous continuons à soutenir. On n'a qu'à penser aux milliers de personnes âgées qui en bénéficient. Il est incroyable qu'un député conservateur prenne la parole pour affirmer que nous n'en faisons pas assez pour les aînés, alors qu'il vote contre ce programme et qu'il voudrait le supprimer. Selon lui, à qui bénéficie principalement ce programme de soins dentaires? C'est aux aînés canadiens disposant d'un revenu fixe, dans toutes les régions de notre pays. Grâce à ce programme, nous constatons que davantage de personnes âgées reçoivent des soins dentaires, ce qui est extrêmement important. Autrement, elles finiraient par se retrouver à l'hôpital pour y subir des soins dentaires. Cela arriverait bien trop souvent. Pour les personnes qui y ont recours, ce programme contribue à rendre la vie plus abordable.

Je pense au congé de TPS que le gouvernement, sous la direction du premier ministre, a accordé pour l'achat d'une première maison. Pensons-y un instant. À mon avis, ce programme présente deux avantages réels. Premièrement, le particulier qui achète une maison économise littéralement des milliers de dollars. Cette mesure rend le coût de la vie plus abordable. Soit dit en passant, le coût des maisons en général a diminué dans de nombreuses régions du pays. Le programme d'accession à la propriété, qui exempte de la TPS les maisons de moins de 1 million de dollars, je crois, permet à de nombreux Canadiens d'économiser énormément d'argent. C'est l'un des avantages du programme. Un autre avantage est qu'il entraîne une hausse du nombre de logements au Canada, ce qui est une bonne chose, car cette hausse mène à une augmentation de l'utilisation de bois d'œuvre canadien, de l'acier canadien et du nombre de Canadiens qui travaillent dans le secteur de la construction.

C'est là un thème récurrent pour le premier ministre, le gouvernement et tous les députés libéraux. Nous ne nous intéressons pas seulement aux avantages directs, comme les allègements fiscaux et la mise en place de mesures telles que le programme de soins dentaires et le programme d'alimentation scolaire, mais aussi aux avantages indirects. Pensons à l'emploi. L'emploi est essentiel. Les conservateurs nous répètent que le nombre d'emplois a baissé tel ou tel mois. Cependant, il est important d'examiner la création nette d'emplois depuis l'arrivée de notre nouveau premier ministre. Il s'agit de dizaines de milliers d'emplois. Il s'est créé, net, plus de 150 000 emplois.

● (2025)

Cela intervient à un moment où nous sommes confrontés aux défis posés par les problèmes commerciaux et tarifaires engendrés par Trump, le président des États-Unis, sans parler des pressions venant d'ailleurs. Malgré cela, nous avons réussi à augmenter le nombre

net d'emplois au Canada. On peut affirmer que, par habitant, le Canada obtient de meilleurs résultats que les États-Unis.

Les conservateurs évoquent souvent la question du chômage des jeunes, affirmant que celui-ci est élevé. Je reconnais qu'il est élevé. Il n'est toutefois pas aussi élevé qu'en 2012, lorsque Stephen Harper était premier ministre et que le chef du Parti conservateur faisait partie du Cabinet. Le taux de chômage chez les jeunes dépassait les 14 % en 2012, alors que, l'année dernière, il était légèrement inférieur à 14 %.

Il ne s'agit pas seulement de regarder les chiffres. Il faut aussi considérer les efforts déployés par le gouvernement pour aider les jeunes à trouver un emploi. Comme je l'ai mentionné, plus de 150 000 nouveaux emplois ont été créés au pays depuis l'élection du premier ministre et la formation du nouveau gouvernement libéral. En ce qui concerne la création indirecte d'emplois pour les jeunes, prenons l'exemple du Programme du Sceau rouge. La reconnaissance qu'il permet d'obtenir constitue un atout important, et les jeunes Canadiens comptent parmi ceux qui en profitent le plus. L'argent que nous investissons dans ce programme permettra à près de 80 000 à 100 000 personnes de jouir de cette reconnaissance au cours des prochaines années. Les participants bénéficient d'un soutien financier réel grâce à une subvention de 5 000 dollars accordée à la fin du programme, ce qui permet de réduire les coûts associés à ce genre de formation.

Contrairement à ce qu'aurait fait le gouvernement de Stephen Harper à une époque où le chômage chez les jeunes était plus élevé qu'aujourd'hui et où les conservateurs avaient éliminé le programme d'emplois d'été pour la jeunesse canadienne, le gouvernement actuel investit dans un programme d'emplois d'été pour les jeunes. Bien souvent, cette expérience constitue un premier tremplin vers le marché du travail. Elle permet aux participants d'acquérir des compétences, d'obtenir des références et de se bâtir un parcours professionnel. Cela montre que le gouvernement demeure attentif aux enjeux de l'abordabilité et du chômage et qu'il cherche toujours des moyens de faire croître l'économie.

Pour ce qui est de l'épicerie, je suis aussi mécontent qu'à peu près tout le monde. Je veux davantage de transparence sur les prix dans le domaine de l'alimentation. Nous allons d'ailleurs poursuivre nos efforts en ce sens. Je remercie les agriculteurs canadiens des produits de qualité qu'ils produisent dans leurs champs et leurs étables, quoiqu'il n'y a pas que cela, et de loin: les agriculteurs d'ici alimentent les Canadiens, mais ils alimentent aussi le monde. En tant que gouvernement, nous continuons de chercher des moyens d'accroître la production alimentaire au Canada de manière à ce que nous devenions encore plus autonomes. Nous misons sur les serres, par exemple. Nous en faisons la promotion. Nous y sommes favorables. De plus en plus de légumes poussent à longueur d'année au Canada, et c'est grâce à une initiative gouvernementale. C'est incroyable.

Voilà le genre de mesures que nous avons prises en très peu de temps, mais il y en a beaucoup d'autres. Cela dit, mon temps de parole n'est pas illimité, alors je ne peux pas parler de tout. Je serais ravi de traiter du commerce international ou de dossiers comme la construction, les fonds d'investissement ou le fonds national d'investissement souverain. Une initiative n'attend pas l'autre. C'est parce qu'en tant que gouvernement, nous savons que pour bâtir un Canada plus fort et plus sain, nous devons être prêts à investir. Dans nos budgets, nous avons investi dans les Canadiens afin d'aider le Canada à rester le meilleur pays où vivre.

• (2030)

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Madame la Présidente, le député passe beaucoup de temps à parler pour ne presque rien dire. Le sujet dont il parlait n'avait rien à voir avec le texte du projet de loi, qui porte sur l'abordabilité des combustibles, mais je vais mordre à l'hameçon.

Il parlait d'augmenter la production de fruits et légumes frais au Canada. C'est possible si l'on crée des conditions nécessaires pour construire des serres. Je vais parler d'une région en particulier de la Saskatchewan, tout près du lac Diefenbaker. Le gouvernement a promis de financer le projet d'irrigation du lac Diefenbaker, qui coûterait probablement entre 6 et 8 milliards de dollars. Le gouvernement de la Saskatchewan a dit que c'était l'une de ses principales priorités, mais le gouvernement n'a absolument rien fait. L'ajout du député du Nord de la Saskatchewan au caucus libéral n'a pas aidé non plus à faire avancer ce projet en Saskatchewan.

Le député dira-t-il ici aujourd'hui que le gouvernement fera ce qu'il a promis lors de plusieurs campagnes électorales et qu'il n'a toujours pas fait? En fait, ce projet représente le testament politique de Ralph Goodale. Le député dira-t-il que le gouvernement donnera suite à sa promesse de financer le projet du lac Diefenbaker, en Saskatchewan, oui ou non?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le gouvernement a créé l'agence de l'eau de Winnipeg, qui s'occupe de la gestion des eaux usées dans les Prairies et ailleurs. Je rappelle à mon collègue de la Saskatchewan que, s'il examine le programme des conservateurs lors des dernières élections fédérales, il constatera que le Parti conservateur n'a accordé aucune attention aux Prairies ou aux agriculteurs des Prairies, en particulier dans sa province, la Saskatchewan.

J'ai parlé à certains producteurs de canola de la Saskatchewan ou du Manitoba pour entendre ce qu'ils avaient à dire sur le fait d'avoir un premier ministre qui a réussi à prendre des mesures en vue de réduire les droits de douane sur le canola et de faciliter l'accès à des débouchés commerciaux en Chine. Les conservateurs se sont moqués du gouvernement pour avoir agi ainsi, ce qui est quelque peu honteux de leur part, mais cela n'a pas arrêté le gouvernement, car nous voyons les avantages des marchés agroalimentaires.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous cherchons avec dynamisme à conclure des accords commerciaux au-delà de la frontière canado-américaine, en nous servant par exemple du bureau agroalimentaire de Manille pour l'Inde et l'Asie dans son ensemble en vue d'exporter des produits agroalimentaires vers l'Asie. Le gouvernement a présenté de nombreuses initiatives pour soutenir les agriculteurs, et nous continuerons à travailler avec eux pour en faire encore plus.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Madame la Présidente, le député a parlé d'un certain nombre de mesures d'abordabilité prises par le gouvernement, comme l'élimination de la taxe d'accise sur le carburant, qui est une mesure directe. Or, nous prenons aussi plusieurs mesures indirectes qui améliorent directement l'abordabilité partout au Canada, comme la stratégie alimentaire nationale, qui rend la nourriture plus accessible dans tout le pays. De plus, nous investissons dans les terminaux de distribution alimentaire; nous investissons dans les infrastructures portuaires, comme à Hamilton, pour retirer les camions des routes afin que le transport des aliments et d'autres produits ne dépende pas du diesel; nous investissons dans les infrastructures municipales afin de bâtir des quartiers meilleurs et complets; et nous investis-

Ordres émanant du gouvernement

sons dans le transport en commun de façon à réduire les coûts pour les habitants des municipalités, leur permettant ainsi d'économiser sur le transport et l'essence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député me rappelle l'importance d'avoir une véritable stratégie alimentaire. C'est pourquoi j'ai trouvé intéressant que, dans son intervention d'il y a quelques minutes, la leader adjointe du Parti conservateur parle de la prétendue excellente motion de l'opposition. J'ai eu quelques réflexions là-dessus quand on en a débattu. Il aurait été intéressant que la motion de l'opposition porte sur une stratégie alimentaire. J'aimerais beaucoup que le Parti conservateur présente un plan sur ce que nous faisons.

Mon collègue d'Hamilton et moi avons fourni des explications sur certaines des initiatives du gouvernement du Canada, mais les conservateurs continuent de s'y opposer. Une stratégie alimentaire ne se limite pas à réclamer sans cesse une réduction des taxes.

• (2035)

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Madame la Présidente, il n'y a pas si longtemps, nous entendions les libéraux dire que le prix élevé de l'essence n'aurait pas d'incidence sur l'inflation. En fait, au cours de la dernière législature, ils affirmaient que les Canadiens s'en sortaient mieux grâce à la taxe sur le carbone, alors que nous nous y opposions en réclamant son abolition. Aujourd'hui, nous assistons à un revirement complet. Ces mêmes libéraux soutiennent désormais le contraire, à savoir que le prix de l'essence contribue à l'inflation et qu'il faut le réduire, d'où leur décision de supprimer la taxe sur le carbone.

Je veux savoir ceci: les libéraux reconnaissent-ils enfin que les conservateurs avaient raison depuis le début?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la réponse est non, mais voici ce que je trouve intéressant. Il y a plus plus d'une dizaine de politiciens de carrière sur les banquettes conservatrices. Si je ne m'abuse, Stephen Harper était en faveur d'une taxe sur le carbone, quoique sous une forme différente. Puis, lorsque les conservateurs ont changé de chef, ils se sont opposés à cette mesure. Ensuite, lorsqu'Erin O'Toole a pris les rênes du Parti conservateur, il s'y est montré favorable. L'actuel chef, pour sa part, a adopté la position inverse en disant qu'il fallait s'en débarrasser.

Sous la direction du premier ministre, nous avons décidé qu'il était temps d'éliminer définitivement la taxe sur le carbone afin d'améliorer l'abordabilité. Oui, il y a eu un changement de cap, mais nous n'avons pas changé de position aussi souvent que le Parti conservateur. Quoi qu'il en soit, je peux assurer au député que cette décision est permanente.

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, pendant son discours, notre collègue a mentionné que différentes mesures visent à régler les problèmes d'abordabilité, notamment le projet de loi C-38, qui suspendrait la taxe d'accise sur le carburant. Il a aussi souligné que d'autres programmes sociaux, comme le programme de soins dentaires, ont été mis en place au cours des dernières années, principalement pour aider les Canadiens à faible revenu à répondre aux besoins de la vie quotidienne.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais que le député nous dise ce qu'il pense du fait que le soi-disant programme d'abordabilité de l'opposition prévoit d'énormes réductions d'impôt, ce qui signifie qu'il faudrait inévitablement financer ces programmes autrement. Les programmes sociaux en place seraient-ils menacés, selon lui, et lesquels les conservateurs élimineraient-ils, s'ils en éliminaient?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, c'est une bonne question. Je pense que certains programmes se retrouveraient instantanément sur le billot, comme, malheureusement, le Programme national d'alimentation scolaire, qui aide 400 000 enfants. Le programme de soins dentaires serait lui aussi condamné. Les conservateurs ont été très clairs à ce sujet. Ils ne se sont pas non plus dits en faveur du régime canadien d'assurance médicaments pour les médicaments contre le diabète, un problème très grave. Le gouvernement offre de nombreux programmes pour aider les Canadiens. Malheureusement, ce n'est pas ce que nous entendons de la part des conservateurs, puisqu'il n'y a qu'un sujet qui les préoccupe, à savoir les réductions d'impôt, et ils ne sont même pas cohérents à cet égard.

Nous aussi, nous appuyons les réductions d'impôt. Sous la direction du premier ministre, nous avons accordé une réduction d'impôt à 22 millions de Canadiens. La suspension de la taxe d'accise est temporaire. Pour la taxe sur le carbone, c'est permanent.

Jeremy Patzer: Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que le diésel fait rouler l'économie canadienne.

La route 1 traverse ma circonscription. Je pense qu'elle n'est pas très éloignée de la circonscription du député. Lorsque j'emprunte la route 1 pour me rendre à l'aéroport et prendre un vol à destination d'Ottawa, je dois faire deux heures de route chaque fois. La majeure partie de la circulation est constituée de semi-remorques, qui fonctionnent au diésel. La motion dont la Chambre était saisie précédemment aurait permis de faire baisser les prix, car le prix du diésel au Canada est de 24 à 31 ¢ plus élevé que le prix mondial.

Le gouvernement pourrait faire davantage pour venir en aide aux Canadiens et faire baisser encore plus ce prix. Pourquoi les libéraux ne le font-ils pas?

• (2040)

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la toute première mesure que le premier ministre a prise a consisté à réduire le prix du diésel de plus de 20 ¢ le litre, et il s'agit d'une baisse définitive. Nous parlons en ce moment de la taxe sur le carbone. Cette baisse a été suivie de la suspension qui est actuellement en vigueur. Nous comprenons le rôle important que le diésel joue dans l'économie.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur et un privilège de prendre la parole au nom des formidables habitants du Sud-Ouest et du Centre-Ouest de la Saskatchewan.

Avant de commencer, je signale que je partagerai mon temps de parole avec le député de Calgary Skyview.

Selon les données du gouvernement de la Saskatchewan, la récolte est terminée à 97 ou 98 % dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest de la province. Cela signifie essentiellement qu'il ne reste plus qu'à nettoyer quelques zones marécageuses ou des zones trop vertes qui doivent encore attendre un peu. Dans l'ensemble, la récolte est terminée.

Je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement tous les agriculteurs de ma région qui ont mené à bien une autre saison des récoltes. Les défis ne manquent certainement pas. Je pense au prix du diésel, dont il est question aujourd'hui. Je pense aussi aux trois jolis pouces de pluie tombés au beau milieu de la période des récoltes, ce qui a obligé les gens à interrompre la récolte, pendant 10 jours dans certains cas, jusqu'à ce que les champs s'assèchent. Nous ne nous plaignons jamais d'avoir de la pluie, mais nous ne nous attendons décidément pas à celle-là. Quoi qu'il en soit, nous prenons toute la pluie qui passe. Je félicite les agriculteurs, une fois de plus.

Dans l'économie des Prairies, en Saskatchewan en particulier, mais aussi au Manitoba et en Alberta, la capacité manufacturière repose en grande partie sur la fabrication de matériel agricole. Je viens d'une collectivité agricole qui s'appelle Frontier. Mes parents avaient une exploitation agricole au sud de Frontier.

Nous avons deux belles réussites à Frontier. La première est Friggstad Manufacturing. À ses débuts, Friggstad Manufacturing fabriquait des semoirs pneumatiques, des cultivateurs et du matériel agricole à Frontier. Olaf Friggstad était le visionnaire qui portait l'entreprise. La famille Friggstad, y compris Olaf et ses frères, certains membres de sa famille, ses fils et ses neveux, s'est lancée dans l'entreprise familiale et a créé une entreprise formidable. L'entreprise a fini par être rachetée par Flexi-Coil et déplacée à Saskatoon. Ensuite, pendant une brève période, l'entreprise Talon Tools a exercé des activités à l'usine, avant d'être remplacée par Honey Bee Manufacturing.

À ce jour, Honey Bee Manufacturing a toujours des activités à Frontier. L'entreprise a doublé la capacité des ateliers qu'elle a repris quand elle a acheté l'usine. Elle exporte des barres de coupe de moissonneuse-batteuse dans le monde entier et elle a très bien réussi. De nombreuses autres exploitations agricoles prospères se sont lancées dans la fabrication. Honey Bee a commencé dans un atelier. Les frères Honey ont fabriqué un gros tracteur et ont créé des andaineuses et des barres de coupe. Ils ont eu l'idée et ils ont commencé dans leur propre atelier avant de s'installer à l'usine de Frontier.

Quand on observe la province, on constate qu'il y existe de nombreuses entreprises remarquables. Je pense notamment à des entreprises comme Schulte, Seed Hawk et Väderstad. À Swift Current, il y a également S3, qui est présente dans plusieurs provinces. Elle dispose même de certaines installations aux États-Unis. Elle se porte très bien.

Il y a un projet d'irrigation tout à fait unique en Saskatchewan. J'ai évoqué le lac Diefenbaker dans une question tout à l'heure. Je voudrais maintenant parler d'un projet de moindre envergure. Il existe un réservoir d'eau appelé le barrage Duncairn. C'est à partir de là que l'on irrigue une petite localité appelée Rush Lake, une petite ville de Saskatchewan. L'irrigation s'effectue à partir du barrage Duncairn. Ce barrage a été construit il y a très longtemps, bien avant que nous ne disposions d'équipement sophistiqué.

On parvient à acheminer l'eau d'irrigation depuis Duncairn jusqu'à Rush Lake. Il faut compter environ 50 kilomètres de canaux pour relier Duncairn à Rush Lake. L'irrigation se fait par inondation dans cette région, et on y produit au moins 30 000 balles de foin par année. Certaines personnes y cultivent du foin. On y trouve également quelques cultures de grains et de céréales. Ces terres sont principalement utilisées par les éleveurs pour cultiver le foin dont ils ont besoin pour nourrir leur bétail.

Les balles de foin de Rush Lake sont assurément une légende locale. Tout le monde connaît les plaines de foin de Rush Lake, et c'est surtout à cela qu'elles servent. Ma famille en a bénéficié dans le passé. Mon oncle Darcy et mon grand-père Albert possédaient des parcelles dans les plaines de foin de Rush Lake. Tout le monde dans la région connaît les balles de foin de Rush Lake et ce qu'elles représentent pour la région. C'est un exemple de réussite qui illustre l'ingéniosité des agriculteurs contemporains des Prairies.

À la lumière de tout cela, quel est le fil conducteur avec le projet de loi C-38, dont nous débattons aujourd'hui? Il s'agit de la Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada, qui éliminerait une partie de la taxe fédérale sur les carburants.

• (2045)

Le diésel, comme je l'ai dit tout à l'heure, est le moteur de l'économie nationale: il alimente notamment la machinerie pour tracteur un cultivateur ou un semoir pneumatique Friggstad, ce que je faisais moi-même dans ma ferme quand j'étais enfant. Je conduisais fièrement notre Case 9280 pour tracteur un cultivateur Friggstad, et nous possédions également un semoir pneumatique Friggstad. La tête de récolte de notre moissonneuse-batteuse était une Honey Bee; nous soutenions donc l'économie locale de cette manière, mais le diésel qui alimentait cet équipement était essentiel, et c'est précisément l'objet de la motion dont nous débattons ici aujourd'hui.

J'ai discuté avec des agriculteurs de ma région. En avril dernier, le prix du diésel est passé de 1,38 \$ à 1,95 \$, pour le prix de gros à la ferme, en l'espace de sept jours. Fin avril, alors que les agriculteurs s'apprêtaient à semer leurs cultures, ils cherchaient à acheter le carburant nécessaire pour traverser la saison d'ensemencement, et le prix est passé de 1,38 \$ à 1,95 \$. Voilà qui frappe de plein fouet les résultats financiers des agriculteurs, et c'est un coût qu'ils ne peuvent pas refiler à quelqu'un d'autre. Les producteurs de grain ne peuvent pas refiler ce coût; ils doivent payer le prix actuel, quel qu'il soit. Il n'y a rien pour leur donner un répit.

La possibilité d'une exemption de la TPS est le seul répit qu'on leur accorde. Ils doivent payer la TPS d'avance, mais ils peuvent ensuite se faire rembourser. Cela ne change toutefois rien au fait qu'ils payaient 1,95 \$ en avril, au plus fort de la saison d'ensemencement en Saskatchewan.

Revenons au mois de septembre. De la mi-septembre à la fin septembre, le prix du diésel était d'environ 2,25 \$ le litre. Il a ensuite baissé pour s'établir à environ 1,90 \$, en plein cœur de la saison des récoltes. J'ai parlé à des producteurs. Un agriculteur à qui j'ai parlé avait consommé 100 000 litres de carburant pour mener à bien ses récoltes. Ses moissonneuses-batteuses, les tracteurs qu'il utilise pour tirer les chariots à grain dans les champs, les semi-remorques dont il se sert pour transporter le grain du champ jusqu'aux silos ou peut-être jusqu'à l'élévateur ou au terminal local, fonctionnent tous au diésel. Je pense à ce prix de 2,25 \$ le litre en pleine période de récolte: c'est ce à quoi nos producteurs doivent faire face.

Je discute avec des agriculteurs qui ont essentiellement dû absorber une facture de carburant pratiquement doublée pour poursuivre leurs activités. Quand ils font leurs prévisions pour la prochaine année, ils savent déjà qu'ils devront déboursier encore plus pour payer leur facture de carburant afin de semer leurs cultures en avril et en mai. C'est la situation à laquelle nos agriculteurs doivent faire face aujourd'hui.

C'est pour ça que nous avons proposé une motion. Le gouvernement a honteusement rejeté la motion de l'opposition sur le prix du

Ordres émanant du gouvernement

diésel que nous avons présentée il y a quelques semaines. Notre diésel coûte en moyenne environ 24 ¢ de plus le litre par rapport aux États-Unis et 31 ¢ de plus le litre par rapport à la moyenne mondiale. Nos agriculteurs et nos producteurs doivent composer avec cet écart, qui n'est pas dû à quelque chose d'extraordinaire qui se passe ici, mais plutôt à d'autres taxes fédérales.

Je félicite le gouvernement d'être ici aujourd'hui pour ce projet de loi qui accorde un petit allègement de la taxe sur les carburants aux agriculteurs, aux producteurs et aux camionneurs, afin de leur donner un peu plus de certitude en matière de coûts pour continuer de faire leur travail.

Cependant, le gouvernement pourrait aller bien plus loin. Il pourrait faire bien plus pour apporter une aide concrète. Nous avons présenté à la Chambre la motion de l'opposition dont j'ai parlé. Le gouvernement a voté contre, ce qui est honteux. Il est ridicule que ses députés aient agi ainsi. Encore une fois, voici comment cela a une incidence directe sur le prix des aliments: lorsque je me rends à l'épicerie pour faire mes courses, les produits n'apparaissent pas comme par magie dans les rayons. Tout doit être transporté jusqu'aux épiceries et aux magasins de vêtements. L'hiver approche en Saskatchewan, donc tous les pantalons de ski, les manteaux, les tuques, les mitaines et l'équipement de sport pour enfants doivent être transportés jusqu'aux magasins. Ils ont été acheminés par un camion qui a emprunté la route 1, en passant par ma circonscription, pour se rendre à destination. Qu'ils viennent des États-Unis ou d'un port, ils ont été transportés par camion d'un bout à l'autre du pays. Le prix des carburants au Canada monte en flèche, et le gouvernement pourrait en faire plus pour apporter un soulagement.

La Chambre pourrait prendre des mesures qui contribueraient réellement à faire baisser le coût des produits de première nécessité pour les Canadiens, qu'il s'agisse d'aliments, de carburant, d'engrais, de vêtements dont les enfants ont besoin pour passer l'hiver ou d'équipements sportifs leur permettant de s'amuser un peu. De plus, de nombreux parents conduisent des véhicules à moteur diésel, des VUS ou des camions. Cette hausse de 24 à 31 ¢ le litre empêche les Canadiens de profiter de petits plaisirs simples, comme jouer au hockey ou au volleyball.

• (2050)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député d'en face pour son discours, qui m'a permis d'en apprendre davantage sur l'agriculture dans les régions rurales de la Saskatchewan. J'ai trouvé cela vraiment intéressant, et je reconnais tout à fait que l'agriculture est une industrie très difficile, caractérisée par une marge de profit très faible et de nombreuses incertitudes. L'incertitude règne non seulement sur le prix des produits vendus, mais aussi sur celui des intrants et sur les conditions météorologiques. J'ai beaucoup de respect pour les agriculteurs qui, jour après jour, trouvent le moyen de joindre les deux bouts et d'exercer le métier qui leur tient tant à cœur. Bien sûr, le gouvernement a supprimé la taxe sur le carbone pour les consommateurs, ce qui a réduit de manière permanente le coût des carburants.

Je conteste toutefois l'idée selon laquelle ce serait le gouvernement du Canada qui serait à l'origine de la hausse mondiale du prix du diésel. La guerre menée par les États-Unis contre l'Iran et celle que la Russie continue de mener contre l'Ukraine sont les principales causes de cette hausse, tant au Canada qu'aux États-Unis et dans le reste du monde. Le député d'en face est-il prêt à le reconnaître?

Ordres émanant du gouvernement

Jeremy Patzer: Madame la Présidente, si le député avait vraiment écouté mon discours, il saurait que j'ai dit, comme c'était écrit dans notre motion précédente, que le prix de l'essence est supérieur de 24 ¢ le litre à celui aux États-Unis, de l'autre côté de la frontière, et de 31 ¢ le litre à la moyenne mondiale. La guerre a assurément quelque chose à voir avec le prix que les Canadiens paient à la pompe, mais un écart de 31 ¢ le litre par rapport à la moyenne mondiale, c'est ridicule. Cela indique qu'il se passe quelque chose ici, au Canada. Il s'agit notamment de la taxe sur le carbone pour les industries.

Le député a parlé de l'abrogation de la taxe sur le carbone pour les consommateurs, que les gens payaient à la pompe et qui s'ajoutait à toutes sortes de produits sans que les gens ne puissent le voir. Elle était intégrée à ce qu'ils payaient pour la nourriture et d'autres choses du genre. Les libéraux pourraient en faire plus. Ils l'ont caché. Les libéraux ont également ajouté leurs normes sur les carburants, qui font grimper le prix du diesel et les coûts de production au pays. Le gouvernement contrôle ces choses. Il pourrait les abroger. Il n'en fera rien.

Le gouvernement compte même un nouveau député libéral de la Saskatchewan, et tout ce qu'il a réussi à apporter aux habitants du Nord de la Saskatchewan depuis son entrée en fonction, c'est le scorbut, ce qui est tout à fait ridicule. Le gouvernement actuel pourrait en faire davantage pour aider les Canadiens. Je m'attends à ce qu'il en fasse davantage, tout comme les Canadiens.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté mon collègue de la Saskatchewan prononcer un discours sur la suspension temporaire de la taxe d'accise sur le carburant. Certaines des questions qu'il a soulevées nous montrent que l'économie canadienne éprouve des problèmes fondamentaux. Les libéraux ne cessent de proposer des solutions temporaires et des solutions de fortune à des problèmes fondamentaux.

Ce projet de loi permettrait de réduire de 10 ¢ la taxe sur l'essence. Mon collègue vient de mentionner que le prix du diesel a augmenté de 15 % ou plus en très peu de temps. Je sais que nous appartenons au même parti et qu'il pense probablement comme moi. N'en a-t-il pas assez d'entendre les libéraux parler de solutions temporaires et de solutions de fortune pendant qu'il y a des problèmes fondamentaux à régler?

Jeremy Patzer: Madame la Présidente, mon collègue a tout à fait raison. Chaque fois que nous prenons la parole à la Chambre, il semble que nous parlions d'un autre échec libéral.

Nous avons adopté rapidement le projet de loi C-5 parce que le gouvernement voulait que nous l'aidions à le faire adopter rapidement. Ce projet de loi visait à aider le gouvernement à contourner de mauvaises lois libérales adoptées précédemment. Cependant, ce n'était pas suffisant. Les libéraux ont désormais besoin du projet de loi C-39. Le projet de loi C-5 n'en faisait pas assez, alors ils ont créé le projet de loi C-39. La Chambre étudie aussi actuellement le projet de loi C-39 pour remédier à d'autres échecs systémiques des libéraux.

Le projet de loi C-38 offrirait un répit temporaire aux Canadiens. Il s'agirait d'une mesure à court terme qui serait la bienvenue, mais le gouvernement pourrait fournir un allègement plus structurel et plus substantiel aux Canadiens. Depuis 2020, les libéraux ont fait passer les recettes du gouvernement d'environ 380 milliards de dollars à plus de 500 milliards de dollars. Si on demande à n'importe quel Canadien ce qu'il a obtenu en échange de cette augmentation massive des recettes du gouvernement généré par les libéraux, la

réponse est rien. Ils ont obtenu des prix plus élevés. Tout est plus cher au Canada depuis 2020 à cause de ces gens-là. Les libéraux empochent beaucoup plus d'argent, mais ils ne fournissent rien aux Canadiens. C'est honteux.

• (2055)

Amanpreet Gill (Calgary Skyview, PCC): Madame la Présidente, je tiens d'abord à souligner une évidence: suspendre la taxe d'accise fédérale sur le carburant pendant quelques mois de plus apportera un certain soulagement. Toutefois, ce projet de loi ne propose aucune véritable solution à long terme pour aider les Canadiens à surmonter les défis auxquels ils sont confrontés aujourd'hui. En fait, les conservateurs réclament cette mesure depuis longtemps, mais, une fois de plus, le gouvernement libéral reprend leur idée, mais ne la met pas en œuvre correctement.

Le projet de loi C-38 prolongerait la suspension temporaire seulement jusqu'au 31 janvier 2027, ce qui signifie que les Canadiens finiraient par devoir payer la totalité de la taxe. Le gouvernement propose une pause temporaire, suivie d'un calendrier d'augmentation de la taxe, qu'il qualifie de plan d'abordabilité. Ce n'est pas un plan. Le gouvernement ne fait que retarder les problèmes qui s'ensuivront, comme toute l'inflation qu'il a causée. Des Canadiens sautent encore des repas à cause de cette taxe.

Le combustible n'est pas un luxe au Canada. Notre pays est immense, et nos villes continuent de s'agrandir, ce qui signifie que de nombreux résidents doivent parcourir une distance considérable entre leur domicile et leur lieu de travail. Le transport en commun n'est pas une option pour tous les travailleurs de quarts, les gens de métier, les travailleurs de la santé ou les parents. De nombreuses familles ont besoin de deux véhicules simplement pour gérer le travail, l'école, les rendez-vous et les activités de leurs enfants.

Lorsque le gouvernement impose une taxe sur le carburant, il fait grimper le coût de toutes les marchandises qui sont transportées au pays. Les produits d'épicerie, les matériaux de construction et les fournitures médicales sont acheminés par camion. L'équipement utilisé par les entrepreneurs et les travailleurs du secteur de l'énergie fonctionnent au carburant. La hausse des coûts de transport se répercute tout au long de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à ce qu'elle se reflète sur la facture payée par le consommateur.

Les camionneurs canadiens sont essentiels à notre économie. Ils transportent nos aliments, notre carburant, nos matériaux de construction, nos produits agricoles et d'innombrables autres marchandises dont les Canadiens dépendent chaque jour. Sans les camionneurs, les tablettes d'épicerie se videraient, les projets de construction seraient paralysés et les entreprises d'un bout à l'autre du pays auraient du mal à mener leurs activités. Comment une entreprise de camionnage peut-elle planifier ses dépenses, conclure des contrats, embaucher des employés ou investir dans un nouvel équipement lorsque le gouvernement n'offre aucune certitude à long terme en ce qui concerne les taxes sur le carburant?

J'ai eu le plaisir de rencontrer des représentants de plusieurs entreprises de camionnage de ma ville natale, Calgary, notamment Kuldip Sandhu, de Syndicate Transport, Inderjit Sangha, de Rig Logistics Inc. et Randhir Brar, de New Way Trucking. Chacune de ces entreprises emploie plus de 400 camionneurs qui assurent un service essentiel en livrant les aliments dont tous les Canadiens ont besoin. Nous comptons tous sur leur travail acharné, et il est temps que le gouvernement leur témoigne la reconnaissance qui leur revient en leur accordant dès maintenant un véritable allègement fiscal à long terme sur le diesel.

L'industrie du camionnage ne fonctionne pas selon un calendrier à court terme. Les entreprises font des investissements qui s'échelonnent sur des années. Les propriétaires contractent des emprunts, entretiennent un équipement coûteux, paient des primes d'assurance et soumissionnent pour des contrats dans un marché de plus en plus difficile. Ce ne sont pas des dépenses qui disparaissent à l'expiration d'une exonération de taxe du gouvernement.

Je sais que même les grandes entreprises de camionnage ont du mal à rester en activité dans ces conditions et qu'elles sont confrontées à des coûts d'exploitation croissants. Pensons aux petits propriétaires-exploitants qui travaillent dur pendant de longues heures simplement pour couvrir le coût du diésel, de l'entretien, de l'assurance et du financement. Que leur reste-t-il à empocher pour leur famille? Rien.

● (2100)

Les propriétaires-exploitants sont essentiels à ce secteur, à l'image de Harjinder Grewal, un père de famille de Calgary qui travaille fort et qui est pénalisé par les prix élevés du diésel. Il mérite que des mesures concrètes soient prises pour remédier à cette crise. Quand les prix du diésel augmentent, les effets sont immédiats. Quand les tarifs marchandises ne permettent pas de suivre le rythme de ces dépenses, c'est le camionneur qui doit absorber la différence. Quand un camionneur n'a plus les moyens d'exercer ses activités, ce n'est pas seulement une entreprise qui en pâtit, mais aussi une famille, un employeur local et, potentiellement, toute une chaîne d'approvisionnement.

Le projet de loi C-38 est loin d'être suffisant. Le gouvernement veut faire croire aux Canadiens que la prolongation de la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur les carburants constitue une solution efficace à la crise du coût de la vie. Bien que toute réduction du coût des carburants soit la bienvenue et que nous y soyons favorables, nous devons poser une question simple: que se passera-t-il quand cet allègement temporaire prendra fin? Voilà pourquoi le projet de loi C-38 n'est pas à la hauteur. Il traite le coût des carburants comme un inconvénient politique temporaire plutôt que comme un élément de la crise croissante et plus large du coût de la vie.

Les Canadiens ont dû faire face à la hausse des paiements hypothécaires, à l'augmentation des loyers, au prix coûteux des produits alimentaires et à la hausse des factures d'énergie. Si la suspension de cette taxe aide les familles en octobre, elle les aidera tout autant en février. Le calendrier choisi priverait également d'un allègement certains des Canadiens qui travaillent le plus dur, à savoir nos agriculteurs. La taxe serait rétablie précisément au moment où ils ont le plus besoin de diésel pour les semailles du printemps et pour les longs mois de travail nécessaires à la production des aliments dont nous avons désespérément besoin. Le gouvernement ne peut pas soutenir que cette taxe est assez néfaste pour justifier sa suspension aujourd'hui, mais assez inoffensive pour être rétablie quelques mois plus tard.

Les conservateurs adopteraient une approche différente. Nous modifierions la loi afin que cet allègement dure plus longtemps et offre aux Canadiens une vraie certitude. Les conservateurs demandent au gouvernement de supprimer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel jusqu'à la fête du Canada de 2027, au plus tôt. Cette mesure permettrait à tous les Canadiens d'économiser jusqu'à 25 ¢ par litre. Cette réduction peut sembler mince, mais les économies s'accumulent. En fin de compte, cela représenterait jusqu'à 1 000 \$ d'économies pour une famille canadienne moyenne.

Ordres émanant du gouvernement

Une telle somme peut aider à nourrir de nombreuses familles qui ont du mal à joindre les deux bouts.

La réduction doit aussi viser les quelque 7 ¢ le litre associés au Règlement sur les combustibles propres, la TPS et la suppression définitive de la taxe sur le carbone pour les industries, afin que les Canadiens ne soient pas contraints de payer plus cher leurs denrées alimentaires et leur carburant.

Le projet de loi C-38 ne réglerait aucun de ces problèmes à long terme. Les conservateurs critiquent le projet de loi non pas parce qu'il allégerait la taxe, mais parce que l'allègement serait trop limité et de trop courte durée. Je demande au gouvernement de travailler avec l'opposition pour améliorer ce projet de loi, prolonger l'allègement, supprimer toutes les hausses de taxes prévues, cesser d'imposer la TPS sur le carburant et donner aux familles et aux entreprises une certitude qui durera au-delà de la prochaine échéance politique. Si le gouvernement refuse, il devrait au moins faire preuve d'honnêteté quant à la nature réelle du projet de loi C-38. Il ne vise pas à résoudre la crise de l'abordabilité à laquelle les Canadiens font face, mais à donner l'illusion de s'y attaquer.

● (2105)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Madame la Présidente, je réalise que, souvent, les conservateurs abordent la question du jour avec ce genre d'approche cherchant à prendre en défaut, mais qu'ils perdent de vue la situation dans son ensemble. Dans le cas présent, le député a beaucoup parlé du coût du diésel et du transport routier, mais le gouvernement investit dans les infrastructures portuaires et ferroviaires, car le coût du transport des marchandises par chemin de fer est deux fois moins élevé que celui du transport routier, et par bateau, de quatre à cinq fois moins élevé.

J'ai quelques exemples locaux à ce sujet. À Hamilton, nous investissons dans ce qu'on appelle l'« autoroute H2O », la Voie maritime du Saint-Laurent, afin d'augmenter le transport de marchandises par voie maritime et de réduire le trafic de camions sur les autoroutes. Partout au pays, nous investissons également dans le transport ferroviaire. Là encore, je peux citer un exemple à Hamilton. Une remise de 50 % est accordée sur l'acier transporté par rail ou par bateau pour favoriser des modes de transport pour les marchandises autres que le transport routier, ce qui représente une réelle économie pour les Canadiens, au-delà de la question de la taxe d'accise dont nous parlons actuellement.

Amanpreet Gill: Madame la Présidente, les gens savent-ils qui s'occupe de la distribution des aliments? Ce sont les camionneurs. Comme je l'ai dit dans mon discours, les camionneurs sont un élément essentiel de notre grand pays, et pourtant, le gouvernement rend plus difficile pour eux la distribution des aliments dont nous avons tous besoin. Les conservateurs se battent pour accorder aux camionneurs un congé de taxe sur le diésel jusqu'à la fête du Canada, et nous espérons que le gouvernement collaborera avec nous pour offrir cet allègement fiscal aux Canadiens, aux camionneurs, à l'ensemble du secteur du transport routier et aux agriculteurs.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Madame la Présidente, l'intervention de mon collègue sur la suspension temporaire de la taxe d'accise sur les carburants était très instructive. C'est là-dessus que porte mon questionnaire. Il devrait expliquer une nouvelle fois aux Canadiens qu'il s'agirait d'un allègement temporaire d'environ 10 ¢ le litre pendant encore quelques mois, avant que ce montant ne soit ramené à 5 ¢ le litre.

Ordres émanant du gouvernement

Les Canadiens peuvent-ils espérer obtenir un allègement à long terme de la crise de l'abordabilité à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui?

Amanpreet Gill: Madame la Présidente, c'est le gros bon sens. Les Canadiens traversent une période difficile. Même en offrant cet allègement temporaire, le gouvernement ne ferait que leur donner ce que les conservateurs ont demandé.

À long terme, si le gouvernement se débarrasse de la taxe sur le carbone, le prix du diésel pourrait descendre assez bas. Nous payons 25 ¢ le litre de plus pour le diésel que ce que les consommateurs américains paient de l'autre côté de la frontière. Tout dépend du prix du diésel, car tout, des produits d'épicerie aux matériaux de construction, doit être transporté par camion ou autrement. Si nous pouvons faire baisser le prix du diésel, nous pouvons faire baisser les coûts.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, une des questions que j'ai posées à un grand nombre des collègues du député visait à déterminer quelle est exactement la position du Parti conservateur du Canada à ce sujet. Certains députés disent qu'ils veulent éliminer la taxe d'accise de façon permanente; d'autres disent qu'ils préféreraient qu'elle soit suspendue jusqu'à la fête du Canada.

Le député sait-il, premièrement, quelle est sa position à lui, et, deuxièmement, quelle est la position du Parti conservateur du Canada?

Amanpreet Gill: Madame la Présidente, les conservateurs ne pourraient être plus clairs: nous réclamons un allègement temporaire jusqu'à la fête du Canada le 1^{er} juillet 2027.

Comme je l'ai dit dans mon discours, nous sommes heureux de voir les libéraux voler certaines idées conservatrices en matière d'abordabilité. Nous sommes toutefois déçus par leur mise en œuvre. Nous demandons humblement aux libéraux de laisser un peu de répit aux Canadiens afin qu'ils puissent reprendre leur souffle.

Dalwinder Gill (Calgary McKnight, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Calgary Heritage.

C'est un honneur de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de Calgary McKnight. Le Canada est confronté à d'importants défis, ici comme à l'étranger. L'économie canadienne évolue. L'énergie joue un rôle de premier plan dans ce contexte, d'où l'importance du débat d'aujourd'hui. L'essence mène les Canadiens au travail, les enfants à l'école, les aînés chez le médecin et les travailleurs sur les chantiers. Le diésel, lui, soutient toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire, depuis la machinerie agricole jusqu'aux camions qui transportent les aliments de la ferme aux épiceries. Il permet d'acheminer le bois et le béton vers les chantiers de construction où sont bâties les habitations dont le pays a besoin. Il fait également rouler les autobus qui assurent les déplacements de nombreuses personnes dans les centres urbains du pays.

Le prix du carburant ne se résume pas au montant affiché à la pompe. Il a des répercussions sur l'ensemble des biens et services dont les Canadiens dépendent au quotidien. Quand le prix du carburant augmente, les Canadiens en ressentent les effets partout: à l'épicerie, lors de la rentrée scolaire et dans l'achat de produits essentiels comme le pain et le lait.

Pour trop de familles, la pression exercée par la hausse des prix des aliments est devenue une véritable crise. Près d'un Canadien sur quatre, soit environ 10 millions de personnes, vit désormais dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Les familles sont contraintes de faire des choix difficiles. Une personne sur cinq saute des repas ou réduit ses portions à cause de ses difficultés financières, et près de la moitié réduit sa consommation de viande, de produits laitiers et de fruits et légumes frais. Il est alarmant de constater que les femmes, les familles monoparentales et les personnes en situation de handicap comptent parmi les plus touchées par la hausse du prix des aliments.

Comme moi, de nombreux habitants du Nord-Est de Calgary sont venus au Canada pour avoir la chance de se bâtir une vie meilleure. Ils sont venus ici pour travailler dur, élever leur famille et créer une petite entreprise, mais après 11 ans de politiques libérales, la vie est devenue plus difficile et plus chère. Les aînés qui ont un revenu fixe ont du mal à payer leur nourriture et leur carburant. Les petites entreprises dépendent du carburant pour s'approvisionner et servir leurs clients. Le Nord-Est de Calgary est une plaque tournante majeure en matière de transport, et les camionneurs dépendent davantage à la pompe et rapportent moins d'argent à la maison. Les libéraux devraient aider ces personnes à gagner plus facilement leur vie au lieu d'envisager de rétablir les taxes sur les carburants.

Le prix élevé des combustibles influe également sur les décisions des PME au sujet de leur avenir. Une entreprise de camionnage dont les dépenses en diésel grimpent à moins d'argent à consacrer au remplacement d'un semi-remorque vieillissant, à l'entretien de l'équipement ou à l'embauchage d'un chauffeur de plus. Un petit entrepreneur peut repousser l'expansion de son entreprise parce qu'il ne reste tout simplement pas assez d'argent. Quand les libéraux n'arrêtent pas d'ajouter aux dépenses des entreprises, celles-ci ne peuvent pas planifier leur croissance.

Depuis des années, les conservateurs répètent que le fardeau fiscal élevé et les lourdeurs administratives superflues font fuir les investisseurs. Or, lorsqu'une entreprise redirige ses investissements dans un autre pays, les travailleurs canadiens perdent des emplois et les débouchés que les investissements auraient créés. Nous n'avons pas les moyens d'en perdre encore plus. Le gouvernement devrait faire baisser les coûts afin que les entreprises puissent grandir chez nous, embaucher chez nous et bâtir leur avenir chez nous.

Les conservateurs réclament depuis longtemps que les libéraux allègent le fardeau fiscal en laissant les Canadiens garder une plus grande part de ce qu'ils gagnent. Nous avons exigé durant des années l'élimination de la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Après l'avoir défendue envers et contre tous, les libéraux ont fini par l'abolir. Néanmoins, d'autres taxes et dépenses sur les carburants fédérales sont encore là, entre autres la taxe d'accise de 10 ¢ le litre pour l'essence et de 4 ¢ le litre pour le diésel, la TPS, les coûts attribuables au Règlement sur les combustibles propres et la taxe sur le carbone pour les industries.

Cette année, les conservateurs ont recommencé à réclamer un répit par rapport aux taxes sur les carburants. Nous avons demandé aux libéraux de suspendre la taxe d'accise et la TPS sur l'essence et le diésel jusqu'à la fin de 2026 ainsi que de mettre la hache une fois pour toutes dans le Règlement sur les combustibles propres et la taxe sur le carbone pour les industries.

Ordres émanant du gouvernement

● (2110)

Les libéraux n'ont adopté qu'une partie de notre plan. Ils ont suspendu la taxe d'accise sur le carburant, mais seulement jusqu'à la fête du Travail. Les conservateurs ont fait pression sur les libéraux pour qu'ils prolongent cette aide parce que les familles et les entreprises n'avaient pas les moyens de voir ces coûts revenir. Le projet de loi C-38 prolongerait la suspension complète jusqu'au 31 janvier 2027. La moitié de la taxe reviendrait le 1^{er} février, suivie de la taxe complète le 1^{er} avril.

Quelques mois supplémentaires de répit pour les Canadiens, c'est excellent, mais que se passera-t-il après le 31 janvier? Les familles devront encore se rendre au travail en voiture. Les camionneurs devront encore livrer des marchandises. Les petites entreprises devront encore servir leurs clients.

Les conservateurs appuieront le projet de loi C-38 parce que chaque dollar économisé par les Canadiens compte, mais nous demandons aux libéraux d'aller plus loin en prolongeant la suspension de la taxe d'accise sur le carburant et en supprimant la TPS sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada 2027. Nous demandons également aux libéraux d'abolir définitivement le Règlement sur les combustibles propres et la taxe sur le carbone pour les industries, afin de donner aux familles et aux entreprises un répit qui ira plus loin que les quelques prochains mois. Notre plan maintiendrait la taxe d'accise de 10 ¢ sur chaque litre d'essence, supprimerait 8 ¢ de TPS et éliminerait 7 ¢ du Règlement sur les combustibles propres. Cela représente environ 25 ¢ le litre, soit 20 \$ pour un plein de 80 litres.

Les libéraux ont la responsabilité de payer pour cet allègement en remettant de l'ordre dans leurs propres dépenses. Ils ne peuvent pas continuer à creuser le déficit et à laisser les générations futures payer la note. Les conservateurs ont demandé une réduction des dépenses inutiles liées aux consultants, à la bureaucratie et aux programmes qui n'apportent aucune valeur aux contribuables. Partout au Canada, les familles passent au crible chacune de leurs dépenses pour joindre les deux bouts. Ils méritent un gouvernement qui est prêt à examiner ses propres dépenses avec le même soin.

Les Canadiens ont besoin de plus que quelques mois de répit, et les conservateurs continueront de se battre jusqu'à ce que les libéraux adoptent intégralement notre plan visant à réduire le coût du carburant et à laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens.

● (2115)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le projet de loi C-38 porte sur l'abordabilité. Je suis heureux que les conservateurs l'appuient.

Pour ce qui est de ma question au député, le gouvernement a pris d'autres mesures en matière d'abordabilité au cours de la dernière année environ. Je tiens à en mentionner deux. La première est le Programme national d'alimentation scolaire, qui nourrit 400 000 enfants. Les conservateurs s'y opposent et ils disent qu'ils s'en débarrasseraient. La deuxième est le programme de soins dentaires, qui vient en aide à des milliers de personnes âgées, en particulier celles qui ont un revenu fixe.

Bon nombre des personnes qui seraient touchées par le refus des conservateurs d'appuyer ces deux programmes habitent dans la circonscription du député. Puisque l'abordabilité est importante, pense-t-il que le Parti conservateur devrait revoir la façon dont ses députés ont voté sur ces deux programmes publics?

Dalwinder Gill: Madame la Présidente, des années de dépenses déficitaires et de taxes élevées ont alimenté l'inflation, ont fait fuir les investisseurs et ont rendu la vie plus difficile aux Canadiens. Aujourd'hui, les libéraux proposent un simple pansement pour remédier à une crise du coût de la vie qu'ils ont eux-mêmes contribué à créer par leurs propres politiques. Ils doivent endiguer l'hémorragie en réduisant les dépenses superflues et en abaissant les taxes qu'ils ont imposées aux familles et aux entreprises. Les Canadiens méritent un plan d'allègement à long terme qui leur permette de subvenir à leurs besoins essentiels et d'améliorer leur sort.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours sur le coût élevé de l'essence, qui revêt une importance fondamentale pour notre économie, comme il l'a souligné. Cependant, il est question d'un allègement temporaire, qui ne durera, je crois, que jusqu'en janvier de l'année prochaine, soit dans quelques mois à peine. Passé ce délai, les prix remonteront.

Les Canadiens ont besoin d'un tel répit. Quel meilleur moyen y a-t-il que de réduire les taxes? Comment rassurer nos concitoyens si nous ne pouvons pas leur dire que cette mesure ne disparaîtra pas du jour au lendemain? Ma question est la suivante: que feraient les conservateurs à la place des libéraux, qui se contentent actuellement de solutions temporaires?

● (2120)

Dalwinder Gill: Madame la Présidente, les entreprises doivent planifier leurs livraisons et leurs achats d'équipement et embaucher leurs employés bien à l'avance. Les prolongations répétées à court terme rendent ces décisions plus difficiles alors que les propriétaires sont déjà confrontés à des coûts incertains. Les conservateurs demandent que les allègements de la taxe d'accise et de la TPS soient maintenus au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027, ainsi que la suppression définitive du Règlement sur les combustibles propres et de la taxe sur le carbone pour les industries. Cela permettrait d'accorder une période d'allègement plus longue tout en supprimant définitivement d'autres coûts.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'ai parlé de deux programmes. Le premier est le programme de soins dentaires, dont bénéficient de nombreux aînés que représente le député d'en face. J'ai également mentionné le programme d'alimentation scolaire, qui a des retombées directes pour bon nombre des enfants de sa circonscription. En guise de réponse, le député a qualifié ces dépenses de superflues.

Ne reconnaît-il pas qu'il y a des enfants et des aînés dans sa circonscription qui ont recours à ces deux programmes? Est-il vraiment convaincu qu'il s'agit de dépenses superflues? Ne pourrait-il pas revenir sur sa position et appuyer ces deux programmes?

Dalwinder Gill: Madame la Présidente, les aînés, qui ont travaillé fort toute leur vie, devraient avoir les moyens de se procurer des produits de première nécessité. Leurs prestations devraient être indexées à l'inflation afin qu'elles suivent le coût réel de la vie. Cependant, des années de taxes libérales et de hausse des coûts ont érodé le pouvoir d'achat des aînés et mis à rude épreuve leurs économies. Le gouvernement doit réduire le déficit et diminuer les impôts afin de faire baisser les coûts au quotidien et de permettre aux aînés de vivre dans la dignité.

Ordres émanant du gouvernement

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais prendre un instant pour souligner que le Canada pleure quatre de ses soldats. Comme nous le savons tous, samedi, un incendie s'est déclaré lors d'un exercice d'entraînement à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Trente-neuf soldats ont été blessés, dont certains gravement, et quatre autres ont perdu la vie: le sergent Morgan Wong, le soldat Shaun Farrell, le soldat Aidan Goulding et le soldat Hayden Lykkemark.

À la Base des Forces canadiennes Wainwright, des soldats canadiens s'entraînent pour défendre notre pays. Ils servent aux côtés d'alliés et défendent les valeurs qui unissent les Canadiens: le courage, le devoir, le sacrifice et le service. La nation tout entière pleure cette perte. À leurs familles, à leurs camarades, aux blessés et à ceux qui se sont empressés d'apporter leur aide, le Canada leur doit sa gratitude, ses prières et son soutien permanent. Au nom des habitants de Calgary Heritage, nous nous souviendrons de ces soldats en raison de la façon dont ils ont vécu: au service de leur pays, en étant loyaux les uns envers les autres et avec le courage discret de ceux qui acceptent d'être garants des autres.

À Calgary Heritage, les camions partent des gares de triage du Sud-Ouest avant l'aube. Ils transportent des matériaux jusqu'aux chantiers aux quatre coins de la ville, avant de se diriger vers le sud, au-delà des limites de la ville, où les terres agricoles commencent. Le même type de moteur diesel propulse les tracteurs qui ont semé des graines et les moissonneuses-batteuses qui permettent de rapporter les récoltes à la maison. Lorsque le prix à la pompe augmente, les calculs affectent d'abord l'exploitant, puis l'épicier et enfin la famille qui remplit son panier d'épicerie le samedi après-midi.

Le mois dernier, le prix du diesel a atteint un niveau record de 2,75 \$ le litre. Même après l'atténuation de cette flambée, son prix s'est maintenu à environ 2,64 \$ en moyenne. Cela représente une hausse d'environ 70 % par rapport à l'année précédente et de près de 60 % par rapport aux semaines qui ont précédé le début de la guerre en Iran, laquelle a perturbé la livraison du pétrole provenant du golfe Persique.

Les événements mondiaux expliquent les raisons pour lesquelles les prix ont augmenté partout, mais ils n'expliquent pas pourquoi les Canadiens paient environ 24 ¢ de plus par litre que les Américains et environ 31 ¢ de plus que la moyenne mondiale. Cette différence n'est pas d'ordre géologique; elle est d'ordre politique. Statistique Canada indique que les prix de l'essence ont augmenté de 27,8 % au cours de l'année écoulée, ceux de l'énergie de 19 % et ceux des transports de 8,4 %. Le diesel est relié au coût de la vie, car il représente un coût inhérent à la fabrication et au transport de presque tout. Chaque hausse du prix du diesel se répercute sur les familles qui remplissent leur panier d'épicerie.

Le projet de loi C-38 prolongerait la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le diesel jusqu'à la fin du mois de janvier. Les conservateurs soutiendront cette mesure. Chaque dollar qui reste dans la poche d'une famille de travailleurs compte. Nous nous sommes battus pour la première réduction. Nous nous sommes battus pour la prolongation de la mesure, et les libéraux ont emboîté le pas. Le projet de loi prévoit toutefois une date d'expiration pour cet allègement: la taxe sera rétablie à moitié en février, puis elle retrouvera sa pleine valeur à partir du 1^{er} avril. De plus, la TPS continue de s'appliquer, et le Règlement sur les carburants propres continue d'engendrer des coûts que les fonctionnaires du gouvernement estiment aujourd'hui à 6 à 7 ¢ par litre. Le directeur parlementaire du

budget prévoit que ces coûts pourraient atteindre 16 ¢ d'ici 2030. La taxe sur le carbone pour les industries continue aussi de faire grimper les coûts de production.

Ensemble, ces mesures obligent les Canadiens à payer une prime que les marchés mondiaux à eux seuls ne peuvent pas justifier. Un aller-retour de semi-remorque entre Montréal et Toronto coûtait environ 850 \$ au jour de l'An, mais maintenant, c'est environ 1 400 \$. Les suppléments de carburant pour le transport ferroviaire en octobre peuvent être jusqu'à 73 % plus élevés qu'au début du mois d'août. Certaines grandes exploitations agricoles dépensent jusqu'à 5 000 \$ par jour en diesel. Les épiceries indépendantes fonctionnent avec des marges d'environ 2 %. Ces coûts ne restent pas sur le quai de chargement; ils sont répercutés sur les tablettes.

Le chef de l'opposition a présenté les mêmes faits à la Chambre le 23 septembre, puis à nouveau le lendemain. Il a décrit une crise du diesel à grande échelle. Il a fait remarquer que, bien que nous disposions de la quatrième réserve de pétrole en importance au monde, nous ne bénéficions pas des prix les plus bas. Il a identifié trois causes persistantes: un dollar plus faible, une capacité insuffisante de raffinage et de transport parce que les gouvernements ont refusé de se tasser du chemin, et des taxes qui continuent d'être appliquées. Il a demandé qu'on adopte un plan d'urgence visant à alléger le prix des carburants pour éliminer toutes les taxes fédérales sur le diesel au moins jusqu'à la fête du Canada, éliminer de façon permanente les taxes sur la production et fixer un objectif national de production de 1 million de barils de diesel par jour. Ce sont les mesures que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons proposées dans une série de motions de l'opposition. Chaque fois, le gouvernement et ses partenaires les ont rejetées.

Pas plus tard que la semaine dernière, l'Agence internationale de l'énergie a averti que la pénurie mondiale de diesel pourrait persister pendant une bonne partie de l'année 2027. Pourquoi le gouvernement libéral prévoit-il d'augmenter les taxes sur les carburants alors que la crise n'est toujours pas résolue?

• (2125)

Les conservateurs appuient le projet de loi C-38 parce qu'un allègement partiel vaut mieux que rien. Nous continuerons à faire pression pour que le plan soit mis en œuvre dans son intégralité: supprimer les taxes fédérales restantes sur le diesel au moins jusqu'à la fête du Canada; abroger le Règlement sur les combustibles propres et la taxe sur le carbone pour les industries; et ouvrir la voie à la construction de pipelines, de raffineries et d'installations de stockage qui permettraient au diesel canadien d'atteindre les marchés canadiens.

L'objectif est simple: supprimer la majoration que paient actuellement les Canadiens, augmenter la production nationale, et veiller à ce que les carburants qui servent à transporter nos produits alimentaires, nos marchandises et nos familles soient fabriqués ici et que leur prix soit établi ici.

Une décennie d'imposition de taxes sur le carbone et d'expansion de la bureaucratie par les libéraux a sapé les progrès réalisés grâce aux mesures de réduction de la TPS et de diminution de la taille de l'État prises par les conservateurs il y a plus de 10 ans.

Ordres émanant du gouvernement

Le Canada possède les quatrième réserves de pétrole en importance dans le monde, ce qui devrait en faire l'un des pays les mieux préparés à faire face à un choc énergétique. Or, l'année dernière, nos 16 raffineries ont fonctionné à environ 90 % de leur capacité. Les raffineries de l'Ontario et du Québec importent plus de 99 % de leur pétrole brut des États-Unis, tandis que 93 % du pétrole brut que nous exportons est acheminé vers le sud.

Il n'existe toujours pas d'oléoduc reliant l'Ouest du Canada à l'Est du pays. Le projet Énergie Est, proposé en 2013 puis abandonné en 2017, aurait comblé cette lacune. Ce n'est pas la conjoncture du marché qui a mis fin à ce projet, mais une politique délibérée d'obstruction qui considérerait les grandes infrastructures énergétiques comme des projets qu'il fallait retarder ou faire échouer.

La construction de la toute dernière raffinerie, la raffinerie Sturgeon, en Alberta, a pris des années, et elle a coûté plus de 10 milliards de dollars. Pour créer de nouvelles capacités, il faut des autorisations, des pipelines, des installations de stockage et un cadre réglementaire qui considère les promoteurs comme des partenaires plutôt que comme des adversaires.

Comment un pays doté de ressources aussi abondantes a-t-il pu se laisser devenir aussi vulnérable? L'invasion russe a entraîné une baisse des exportations de diésel et a transformé l'énergie en arme. L'Iran a fait du détroit d'Ormuz un instrument de chantage tout en finançant des groupes par procuration partout au Moyen-Orient. Des conflits menacent la mer Rouge, le détroit de Bab el-Mandeb et le canal de Suez. L'effondrement du Venezuela a fait disparaître un autre grand fournisseur.

Dans un monde en proie au chaos énergétique, le Canada pourrait jouer un rôle déterminant pour garantir la sécurité énergétique, la sécurité de notre population et celle du monde entier. Imaginons si, au cours de la dernière décennie, et plus particulièrement depuis un an et demi, les libéraux avaient fait de la sécurité énergétique un enjeu national. Il y aurait des projets préautorisés, des partenariats avec les Premières Nations, des pipelines approuvés vers de nouveaux marchés dont la construction aurait déjà commencé, davantage de capacités de raffinage, et des infrastructures de transport et de stockage prêtes à faire face à cette ère de bouleversements. Imaginons si l'énergie canadienne alimentait nos provinces et nos alliés à grande échelle parce que nous avons mis en place les moyens de l'acheminer.

Au lieu de cela, le premier ministre déclare que le Canada deviendra une superpuissance énergétique tout en préservant le dogme de la carboneutralité et les mesures hostiles à l'exploitation des ressources naturelles qui ont freiné la production du Canada.

Les États-Unis possèdent une réserve stratégique de pétrole. Des retraits importants l'ont fait tomber à moins de 20 % de sa capacité environ et aujourd'hui, les États-Unis cherchent du diésel aux mauvais endroits. Le Canada aurait pu stabiliser l'approvisionnement s'il avait renforcé ses capacités avant que survienne la situation d'urgence.

C'est pourquoi les conservateurs proposent une réserve stratégique de combustibles raffinés et des autorisations accélérées d'urgence pour les raffineries afin d'assurer la croissance de notre pays.

Je me réjouis d'avoir eu l'occasion de m'adresser à la Chambre aujourd'hui, et je m'arrête ici.

• (2130)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté les observations du député d'en face, et il a soulevé quelques points pertinents. Cela dit, ils étaient entremêlés d'un tas de faussetés et de mots creux. Tout d'abord, le prix du carburant, du pétrole et du gaz est fixé selon les cours mondiaux des produits de base, donc la production canadienne est tarifée à l'échelle mondiale.

Ensuite, le député d'en face a parlé des perturbations sur le marché des carburants, comme les pénuries mondiales de diésel; il a parlé de l'Iran, de l'Ukraine et du Venezuela; et il a parlé du fait que les États-Unis cherchent du diésel aux mauvais endroits. Je suis tout à fait d'accord avec lui pour dire que le Canada devrait augmenter ses exportations vers les États-Unis afin d'accroître les possibilités liées au diésel sur le marché nord-américain. Cela dit, je tiens à souligner que les exportations et la production de gaz et de pétrole ont atteint des niveaux records et que le gouvernement les soutient.

Le député d'en face reconnaît-il que nous allons dans la bonne direction et qu'il y a davantage de possibilités dans le secteur énergétique nord-américain?

Shuvaloy Majumdar: Madame la Présidente, je remercie le député de son analyse, mais j'ajouterai ceci: au cours des 18 derniers mois, nous n'avons vu que des mirages concernant la possibilité d'acheminer les ressources énergétiques canadiennes vers les marchés. On a décidé de prendre une décision et de peut-être prendre une autre décision qui pourrait mener à la première pelletée de terre au cours des 10 prochaines années.

On n'a tout simplement pas pris la moindre des grandes décisions porteuses et inspirantes que le pays doit prendre dès maintenant en matière de croissance énergétique, de réserve stratégique pour les minéraux critiques, d'agriculture et d'aquaculture. Même nos propres barrières interprovinciales n'ont pas été abolies avec succès. Il s'agit là d'un potentiel de plusieurs centaines de milliards de dollars dans notre propre pays, qui devrait permettre de tirer pleinement parti de ce que le Canada pourrait apporter en matière de sécurité énergétique et de sécurisation des ressources à l'échelle mondiale. Et pourtant, voilà un gouvernement qui multiplie les accords importants sans pour autant prendre la moindre décision concrète pour adopter des politiques résolument favorables à la croissance, comme le pays et la population l'exigent. Tant que cela ne se fera pas, tout le reste ne sera que conjecture. Ce n'est pas réel et cela ne sert pas les Canadiens comme cela le devrait.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Madame la Présidente, je suis très heureux que mon collègue de Calgary Heritage ait soulevé la question de la capacité de raffinage au Canada. C'est assurément un enjeu important dans la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique, où se trouve ma circonscription et où j'habite.

Nous vendons du pétrole brut produit en Alberta, qui est acheminé par oléoduc à travers les Rocheuses. Nous le vendons à des raffineries de l'État de Washington à des prix réduits. Elles le raffinent, puis nous le rachetons au prix du marché. Nous payons 2 \$ le litre, soit 55 ¢ de plus qu'à Calgary. Je me demande si mon collègue pourrait nous parler de l'importance des investissements dans les infrastructures.

Shuvaloy Majumdar: Madame la Présidente, j'apprécie énormément les propos de mon collègue, ainsi que l'excellent travail qu'il accomplit chaque jour pour ses concitoyens.

Ordres émanant du gouvernement

Les infrastructures énergétiques sont essentielles à notre sécurité nationale. Nous vivons dans un monde où Pékin instrumentalise le commerce et où nos chaînes d'approvisionnement, nos investissements, notre technologie et nos ressources énergétiques sont tous étroitement liés. La manière dont ces chaînes d'approvisionnement stabilisent les marchés internationaux et stimulent la productivité dans ce pays est cruciale. Nous avons besoin d'infrastructures pour acheminer nos ressources vers les marchés.

Nous voyons nos rivaux dans le monde, et même nos partenaires, avancer à une vitesse incroyable. Des installations de production d'énergie gigantesques voient le jour à Pékin et dans toute la Chine. Nous voyons le monde réagir à cela avec des raffineries et des capacités de production aux États-Unis, ainsi que des terminaux en Allemagne capables de recevoir du gaz naturel liquéfié. Des projets d'envergure ont vu le jour, ces dernières années, mais au Canada, nous n'avons pas avancé au même rythme.

• (2135)

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, j'ai participé aux audiences de l'Office national de l'énergie concernant Kinder Morgan, et il était peu connu que le plus grand syndicat du Nord de l'Alberta, dans le secteur des sables bitumineux, s'opposait au pipeline de Kinder Morgan parce que le syndicat considérait qu'il servirait à exporter non seulement du bitume, mais aussi des emplois. Unifor est intervenu dans les audiences de l'Office national de l'énergie pour dire que nous devrions raffiner le bitume au Canada, et non l'expédier.

Je tiens à dire à mon collègue de la Colombie-Britannique que c'est la raison pour laquelle le Canada rachète du bitume qu'il a vendu aux États-Unis. Ce bitume nous revient, car notre capacité de raffinage n'a pas fait l'objet des investissements nécessaires. En fin de compte, l'Office national de l'énergie a refusé le témoignage d'Unifor. C'est une occasion manquée.

Je me demande si le député de Calgary Heritage serait d'accord avec moi pour dire qu'expédier du bitume brut à l'étranger, comme expédier des grumes à l'étranger, c'est exporter des emplois canadiens.

Shuvaloy Majumdar: Madame la Présidente, notre parti est en faveur de l'augmentation de la capacité de raffinage afin de générer plus de valeur pour les emplois canadiens, les travailleurs canadiens et les Canadiens. Notre pays doit être plus autonome en ce qui concerne sa proposition énergétique pour le monde, et nos concitoyens, notre industrie et notre ingéniosité témoignent de manière évidente de notre capacité à atteindre cet objectif.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Madame la Présidente, avant d'aborder la Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, j'aimerais prendre un moment pour rendre hommage aux quatre membres des Forces armées canadiennes qui ont perdu la vie lors d'un exercice d'entraînement à la BFC Wainwright au cours de la fin de semaine: le sergent Morgan Wong, de l'Alberta, le soldat Shaun Farrell, de la Saskatchewan, le soldat Aidan Goulding, de North Vancouver, en Colombie-Britannique et le soldat Hayden Lykkemark, originaire de ma ville natale, Langley, en Colombie-Britannique. J'adresse mes condoléances à leurs familles, à leurs amis et à leurs camarades. Bien entendu, nous continuons de prier pour les 39 personnes qui ont été blessées et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Oshawa.

Aujourd'hui, nous parlons de la Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise. Les Canadiens ont le droit de savoir pourquoi le projet de loi C-38 existe et pourquoi il est à l'ordre du jour et fait l'objet d'un débat aujourd'hui. Ce projet de loi a été présenté par les libéraux, mais ce n'était pas leur idée. Il existe parce que les Canadiens se sont mobilisés et que les conservateurs se sont battus pour eux. Nous nous sommes battus pour eux parce que nous comprenons que la crise de l'abordabilité les touche directement. C'est certainement ce que me disent les gens de ma circonscription.

Depuis des mois, dans un contexte de crise du coût de la vie, les conservateurs nous mettent en garde contre le fait que la hausse des prix des carburants alourdira le coût de la vie pour les familles, les gens de métier et les navetteurs. Or, les libéraux ont toujours affirmé qu'une augmentation des taxes sur les carburants n'aurait pas de conséquences majeures sur le coût de la vie, mais voilà qu'aujourd'hui, après des mois de pression, ils admettent ce que les Canadiens savaient déjà: les taxes sur les carburants ont bel et bien une incidence. Cette incidence est considérable, car ces taxes sont inflationnistes. Quand les coûts des carburants augmentent, tous les autres coûts augmentent aussi: ceux du camionnage, de l'agriculture, de la livraison, de la fabrication et de la transformation. Tous ces coûts sont répercutés sur les consommateurs, et c'est pourquoi les conservateurs soutiennent la prolongation de la suspension de la taxe sur les carburants. Tout allègement pour les travailleurs canadiens est une bonne nouvelle.

Soyons honnêtes. Le projet de loi C-38 ne résoudrait pas les problèmes sous-jacents de la crise actuelle du coût de la vie. Il ne ferait que prolonger un allègement temporaire avant que ces taxes ne reviennent inévitablement d'ici quelques mois. Or, les Canadiens n'ont pas besoin de solutions libérales temporaires qui ne sont que des pansements. Ils ont besoin d'un gouvernement qui comprenne les enjeux du coût de la vie et qui reconnaisse que les familles sont déjà poussées à leurs limites. Le projet de loi C-38 constituerait un pas dans la bonne direction, mais ce ne serait qu'un petit pas. Les conservateurs continueront de se battre pour une baisse des coûts, une baisse des taxes et un meilleur coût de la vie au Canada.

Parlons de ce que signifie le prix du carburant dans le monde réel. Aujourd'hui, les automobilistes en Colombie-Britannique paient les prix les plus élevés pour l'essence au Canada. Selon mes recherches sur GasBuddy hier, l'essence ordinaire à Langley est à environ 2 \$ le litre. Je sais que c'est ce que j'ai payé. À Calgary, elle est à environ 1,45 \$ le litre. À Hamilton, elle est à environ 1,70 \$. Imaginons une famille qui a une camionnette ou un véhicule utilitaire sport avec un réservoir de 100 litres. Faire le plein à Langley coûte 200 \$. À Calgary, c'est cher aussi, mais c'est 55 \$ de moins. À Hamilton, le plein est cher aussi, à 170 \$, mais c'est 30 \$ de moins qu'à Langley.

Pour de nombreux travailleurs canadiens, il ne s'agit pas seulement d'un investissement ponctuel. Ce n'est même pas un investissement mensuel. C'est une dépense hebdomadaire, qui revient chaque semaine. Nous pouvons imaginer les milliers de dollars supplémentaires que les Britanno-Colombiens paient par rapport aux autres Canadiens, et ce sont des milliers de dollars chaque année qui pourraient être mieux utilisés pour l'épicerie, les paiements hypothécaires, les activités sportives des enfants ou l'épargne-retraite. C'est pourquoi les conservateurs continuent de soutenir que le gouvernement devrait cesser de considérer l'essence et le diésel comme une source de recettes fiscales. Les Canadiens méritent un répit. Ils méritent un gouvernement qui comprend à quel point le prix du carburant a des conséquences au quotidien.

Il y a une leçon importante qui passe souvent inaperçue dans le contexte de cette crise de l'abordabilité. Le coût de la vie n'est pas qu'une question de prix; c'est aussi une question de revenus. Voici un exemple. À Bellingham, dans l'État de Washington, à environ une heure de route de Vancouver, même si le prix de l'essence est souvent semblable à ce que paient les conducteurs de Vancouver, faire le plein d'essence est généralement plus abordable pour les Américains. C'est parce que l'abordabilité est, ultimement, une question de pouvoir d'achat. Deux personnes peuvent payer le même prix à la pompe, mais celle qui a le meilleur salaire devra en consacrer une plus petite partie pour faire le plein. C'est le défi auquel les Canadiens sont confrontés aujourd'hui, et je dirais que c'est le cas partout au pays.

• (2140)

Les Canadiens ne sont pas seulement confrontés à des prix élevés. Après 10 ans de mauvaise gestion de l'économie canadienne par le Parti libéral, nous sommes confrontés à une croissance de la productivité obstinément faible, à un ralentissement de la croissance des salaires et à une baisse du pouvoir d'achat. Voilà le bilan d'une décennie de gouvernement libéral. L'ancienne ministre des Finances libérale a reconnu qu'il s'agissait là d'un problème. Je l'ai entendue dire une fois à la Chambre, lors d'un de ses discours sur le budget, que le retard du Canada en matière de productivité constituait son talon d'Achille. Je suppose qu'elle a tenté de convaincre ses collègues qu'il s'agissait d'un problème, mais ceux-ci ont continué à se concentrer sur la répartition de la richesse plutôt que sur la croissance de l'économie canadienne. C'est un problème auquel nous sommes toujours confrontés aujourd'hui. Certes, la baisse des taxes sur les carburants aide et l'allègement du coût de la vie est important, mais les Canadiens ont besoin de mesures plus ambitieuses. Ils ont besoin d'une croissance plus forte de la productivité. Ils ont besoin de plus d'investissements. Ils ont besoin d'emplois mieux rémunérés. L'objectif ne devrait pas se limiter à nous rendre un peu moins pauvres au moyen d'une solution temporaire. L'objectif devrait être de rendre la prospérité de nouveau possible. C'est là-dessus que se concentrent les conservateurs.

Les Canadiens se posent une question très raisonnable: pourquoi les Canadiens vendent-ils des matières premières au rabais aux Américains pour ensuite acheter des produits raffinés à leur valeur marchande? Il y a deux raisons. Premièrement, la vallée du bas Fraser n'a pas une capacité de raffinage suffisante pour répondre à la demande d'essence, de carburant et de diesel. Deuxièmement, en raison du manque de diversification des marchés pour le Canada, l'un de nos produits n'a qu'un seul acheteur, et ce sont les Américains. Autrement dit, nous sommes des preneurs de prix, et non des décideurs de prix. Nous vendons aux Américains du pétrole brut extrait en Alberta à prix réduit et nous rachetons un produit raffiné à sa juste valeur marchande. C'est le contraire de ce que les conseillers financiers préconisent, soit acheter à bas prix et vendre à fort prix. Notre économie énergétique fait le contraire.

Juste de l'autre côté de la frontière se trouve la raffinerie Cherry Point, près de Blaine, l'une des plus grandes raffineries du Nord-Ouest. Une grande partie du pétrole brut de l'État de Washington provient du Canada et y est raffiné. Il nous revient sous forme de produit fini. Cela signifie des prix plus élevés à la pompe, moins d'emplois canadiens, moins d'investissements, moins de recettes gouvernementales et une croissance économique plus faible. Les Canadiens ne devraient pas se demander pourquoi l'un des pays les plus riches au monde en matière de production d'énergie a du mal à tirer pleinement parti de ses propres ressources. L'abordabilité ne

Ordres émanant du gouvernement

concerne pas seulement les impôts, mais aussi les infrastructures, la politique énergétique, l'accès aux marchés et la garantie que les Canadiens profitent de leurs propres ressources.

Le projet de loi C-38 offre un peu de répit, ce qui est bienvenu, mais les conservateurs se battent pour quelque chose de bien plus important. Le véritable enjeu n'est pas simplement le prix de l'essence, mais le coût de la vie. Les Canadiens travaillent fort, respectent les règles et font tout ce qu'on leur a dit de faire pour réussir, mais ils sont trop nombreux à se retrouver à la traîne. Le prix du carburant est à l'origine de la majeure partie de la pression inflationniste. Les Canadiens méritent un gouvernement qui comprenne comment ces coûts s'accumulent. C'est pourquoi les conservateurs soutiennent l'allègement de la taxe sur les carburants. Nous voterons en faveur de ce projet de loi, même si nous estimons qu'il ne va pas assez loin. C'est un petit pas dans la bonne direction.

Nous visons une baisse du fardeau fiscal, une hausse des salaires, davantage d'investissements, une croissance économique plus forte et une plus grande sécurité énergétique pour les Canadiens. Les conservateurs rétabliront la promesse canadienne selon laquelle un bon emploi permettra d'acheter une maison abordable, sur une belle rue, dans un quartier sûr, avec un réfrigérateur rempli d'aliments abordables et une voiture alimentée par du carburant abordable.

• (2145)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de constater que les conservateurs votent en faveur du projet de loi C-38. Nous pourrions discuter longuement de certaines divergences politiques concernant la taxe d'accise sur l'essence. En fin de compte, tout comme la province du Manitoba il y a quelques années, le gouvernement fédéral a lui aussi décidé d'agir, et ce projet de loi prévoit une prolongation de la mesure.

Ma question à l'intention du député est la suivante: même si nous travaillons ensemble pour faire adopter ce projet de loi, pourquoi le Parti conservateur ne soutient-il pas les personnes âgées à revenu fixe par l'intermédiaire de notre programme de soins dentaires ni les enfants qui ont accès à des repas grâce à notre programme national d'alimentation scolaire, deux mesures absolument essentielles? C'est un changement historique et nécessaire que nous avons réalisé. Pourquoi les conservateurs sont-ils contre?

Tako Van Popta: Madame la Présidente, nous soutenons les mesures fondamentales qui permettront d'améliorer notre économie. Il y a une chose dont les libéraux ne parlent jamais: le montant que le gouvernement fédéral consacre au paiement des intérêts. C'est de l'argent qui va aux banquiers et aux investisseurs, de l'argent qui pourrait être consacré aux soins de santé, aux transferts en matière de santé ou à l'aide aux personnes âgées. Pourtant, nous dépensons des milliards et des milliards de dollars en paiements d'intérêts à cause de 10 ans de mauvaise gestion de la part du gouvernement.

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Madame la Présidente, mon collègue de Langley Township—Fraser Heights a prononcé un discours incroyable dans lequel il a abordé les principales difficultés auxquelles les Canadiens sont confrontés aujourd'hui. Je sais que le député a également eu affaire à des camionneurs de notre collectivité, qui ont participé à un convoi qui s'est déplacé d'Abbotsford jusqu'à Vancouver. Ils sont passés par la circonscription du député. Ils avaient du mal à composer avec le prix élevé du diesel, comme le disait la motion.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais demander à mon collègue comment nous donnerions un répit immédiat aux Canadiens et ce que nous aurions fait différemment en tant que gouvernement conservateur si nous en avions eu l'occasion.

Tako Van Popta: Madame la Présidente, quelle excellente question! La circonscription du député et la mienne sont voisines et sont situées à l'autre bout du pays. Les transports jouent un rôle essentiel pour maintenir le lien entre la Colombie-Britannique, notamment la région de Vancouver, et le reste du Canada. Je pense que nous ressentons plus que quiconque les effets du prix des carburants.

Je partage la frustration des camionneurs à l'égard du prix des carburants, dont la hausse semble tout simplement irrépressible. Il leur devient très difficile d'exploiter leur entreprise. En fait, les camionneurs ne sont pas les seuls à être touchés — presque tous les secteurs le sont —, mais il ne fait aucun doute qu'ils en subissent particulièrement les conséquences.

Que ferions-nous différemment? Nous avons réclamé la suppression de la taxe sur le carbone, car nous estimions qu'elle n'était pas bénéfique pour l'économie canadienne. Je suis très heureux que les libéraux aient enfin reconnu que nous avons raison depuis le début et qu'ils appuient désormais l'idée de faire baisser les prix pour tout le monde en réduisant, voire en supprimant, la taxe sur le carbone.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Madame la Présidente, j'apprécie les connaissances du député d'en face en ce qui concerne l'industrie pétrolière canadienne. Il a fait quelques observations très convaincantes. La production de pétrole et de gaz a atteint des niveaux records en Alberta. Je pense que son principal argument en ce qui concerne la diversification des marchés et le fait de ne pas vendre au rabais aux États-Unis et de chercher à accéder aux marchés mondiaux est tout à fait juste. L'expansion du pipeline de Trans Mountain va dans ce sens puisqu'elle augmentera la capacité du réseau. J'espère qu'il reconnaîtra que c'est un pas dans la bonne direction. Il y a aussi le projet d'expansion majeur vers la côte Ouest pour les exportations de gaz naturel liquéfié, qui contribuera à diversifier les marchés pour cette ressource énergétique canadienne.

J'aimerais savoir ce qu'il en pense.

• (2150)

Tako Van Popta: Madame la Présidente, mon collègue se doute probablement de la réponse. Bien sûr que nous investirions dans les infrastructures énergétiques. Nous sommes tout à fait prêts à investir dans la diversification des marchés. Le gaz naturel liquéfié est une excellente idée. Je ne peux m'empêcher de penser au commentaire de l'ancien premier ministre Trudeau lorsque le chancelier allemand lui a dit qu'il voulait acheter du gaz naturel liquéfié: il a répondu qu'il n'existait aucun argument commercial en faveur du gaz naturel liquéfié. Aujourd'hui, nous développons ce secteur. Je remercie les libéraux de se rallier enfin à nous et de comprendre que les infrastructures énergétiques sont importantes pour notre économie.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi d'intervenir ce soir au nom d'Oshawa pour parler du projet de loi C-38, qui prolongerait un allègement temporaire de la taxe fédérale sur les carburants à un moment où les Canadiens ont du mal à se procurer les produits de première nécessité.

Plus tôt aujourd'hui, le gouvernement libéral a voté contre la motion des conservateurs visant à reconnaître deux faits simples: les li-

béraux sont au pouvoir depuis 11 ans et le Canada vit une crise de l'abordabilité. Tous les partis de l'opposition ont voté pour reconnaître ce que les Canadiens vivent réellement au quotidien, mais les libéraux ont voté contre, refusant d'accepter cette réalité.

Tout le monde sait que la première étape pour régler un problème est d'admettre qu'il existe, et le gouvernement n'arrive même pas à reconnaître la crise de l'abordabilité que traversent les familles canadiennes. Le vote de tout à l'heure est d'autant plus remarquable que nous débattons ce soir d'un projet de loi présenté par ce même gouvernement cherchant à prolonger l'allègement temporaire de la taxe fédérale sur les carburants, car les Canadiens ne peuvent pas composer avec des coûts plus élevés. Le gouvernement sait bien que les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, et après des mois de pressions persistantes de la part des conservateurs, les libéraux ont enfin été contraints de renoncer à l'augmentation prévue des taxes sur les carburants.

Je représente Oshawa, que j'aime mentionner aussi souvent que possible, car il s'agit d'une ville bâtie par des générations vaillantes de travailleurs de l'automobile, de fabricants, de propriétaires de petites entreprises et de familles qui ont énormément contribué à l'économie globale du Canada. Ces Canadiens travaillent fort et paient leurs impôts, et s'attendent à ce que leur salaire suffise à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Pourtant, ils constatent de plus en plus, peu importe leurs efforts, que le coût de la vie est simplement devenu trop élevé. Lorsque le prix de l'essence augmente, les familles d'Oshawa n'ont pas soudainement la possibilité de réduire leurs déplacements en voiture. Elles doivent se rendre au travail, aller chercher leurs enfants et faire l'épicerie. Elles doivent donc payer plus cher pour faire exactement les mêmes choses.

Évidemment, les répercussions de la hausse du coût du carburant ne s'arrêtent pas à la pompe. Il est logique que, si le transport des aliments, la livraison des marchandises, la construction des maisons et l'exploitation des entreprises coûtent plus cher, ces dépenses supplémentaires se répercutent sur les consommateurs. Les familles finissent par payer plus cher à l'épicerie, plus cher pour les produits de première nécessité et plus cher pour les services sur lesquels elles comptent au quotidien. Même le projet de loi des libéraux reconnaît que les secteurs du camionnage, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison bénéficient de l'allègement de la taxe sur les carburants, ce qui soulève une question importante. Si le gouvernement reconnaît maintenant que la réduction des taxes sur les carburants contribue à rendre la vie plus abordable, pourquoi a-t-il fallu des mois et des mois de pressions de la part des conservateurs pour qu'il agisse, si on peut même appeler ça agir?

Les conservateurs se préoccupent de la situation. Les libéraux, eux, causent l'inflation et une crise de l'abordabilité, puis ils distribuent des miettes de demi-mesures et manipulent les Canadiens en disant que l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis une décennie. Nous nous souvenons du moment où le premier ministre a dit ça.

Ordres émanant du gouvernement

Dans Oshawa, nous sommes conscients de l'importance du carburant et des transports abordables pour notre économie locale. Notre circonscription compte le siège social de General Motors Canada, des fournisseurs du secteur de l'automobile, des gens de métier qualifiés et des milliers de travailleurs dont le gagne-pain dépend d'un secteur manufacturier fort. Qu'il s'agisse d'un travailleur de l'automobile qui se rend à l'usine pour son quart de travail, d'une personne de métier qui se déplace d'un chantier à l'autre dans la région de Durham, d'un propriétaire de petite entreprise qui fait des livraisons ou d'un camionneur qui transporte des marchandises sur l'autoroute 401, ces Canadiens comptent sur un carburant abordable pour gagner leur vie et subvenir aux besoins de leur famille.

Pour les propriétaires de petites entreprises qui ont déjà du mal à faire face à la hausse de leurs frais d'exploitation, l'augmentation du coût du carburant se traduit par une baisse des fonds consacrés aux investissements dans leur entreprise, à l'embauche d'employés ou au maintien de prix abordables pour leurs clients. Pour les familles de travailleurs, cela signifie qu'une part encore plus importante de leur argent durement gagné disparaît avant même qu'elles aient pu payer leur loyer, faire leur épicerie ou régler leurs factures mensuelles.

• (2155)

Les chiffres sont éloquentes. Ils montrent que le prix de l'essence a grimpé de 25,7 % et le prix global de l'énergie, de 16,6 %, ce qui fait augmenter les frais de transport tout en ajoutant aux pressions budgétaires des ménages. Cela dit, les Canadiens n'ont pas besoin de prendre connaissance de statistiques très détaillées pour comprendre les conséquences de la hausse des coûts: comme tout le monde, y compris nous, ils les voient au quotidien dans leur entourage.

J'ai parlé dernièrement du travail formidable qui se fait à la Simcoe Hall Settlement House, à Oshawa. Tiffany Kitt m'a ainsi parlé de la réalité déchirante des familles vulnérables de notre région. Simcoe Hall sert désormais plus de 3 600 personnes chaque mois et elle a dû imposer une limite de 70 ménages par jour. L'organisme n'a tout simplement pas assez de ressources pour aider tout le monde, alors il doit tous les jours refuser des demandes d'aide.

Parmi les personnes qui veulent de l'aide, il y a des retraités, de jeunes adultes, des parents et même des familles à deux revenus qui n'arrivent pas à mettre du pain sur la table. Une retraitée de 83 ans, Sue, continue à travailler à temps partiel pour bonifier son revenu fixe. Elle m'a raconté la semaine dernière qu'elle fait les allées comme dans le temps de la guerre. C'est ce que ça lui rappelle. Elle regarde la viande, elle scrute le moindre prix, puis elle dit: « Oh, je ne peux pas. Non, je ne peux pas acheter ça. Je n'ai même pas les moyens de nous payer des côtelettes de porc. Bon bien, on ne mangera pas de viande cette semaine. »

Alors que la demande d'aide alimentaire continue d'augmenter, les dons diminuent à Simcoe Hall. Les dons en argent ont diminué d'environ 33 %, et les collectes de denrées alimentaires ne recueillent que le tiers de ce à quoi on s'attendrait normalement. Lorsqu'un plus grand nombre de Canadiens ont besoin d'aide alors que de moins en moins de Canadiens ont les moyens de donner, nous avons un grave problème d'abordabilité, que les libéraux soient prêts ou non à le reconnaître. Honnêtement, je ne sais pas comment ils peuvent avoir la conscience tranquille.

Cela me ramène au projet de loi C-38. Le projet de loi prolongerait la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur les carburants jusqu'au 31 janvier 2027, avant de rétablir ces taxes à la moitié des taux normaux pour février et mars. Évidemment, les conservateurs accueillent favorablement toute mesure qui aide les Canadiens à garder une plus grande partie de l'argent qu'ils ont durement gagné. C'est là que réside la nette distinction. Nous appuyons une mesure qui permet aux Canadiens de garder une plus grande partie de l'argent qu'ils ont durement gagné et nous sommes fiers que la pression constante exercée par les conservateurs ait contribué à forcer le gouvernement libéral à reporter l'augmentation prévue de la taxe sur les carburants.

Toutefois, une prolongation temporaire ne suffit pas. En réalité, le gouvernement dit aux Canadiens qu'ils peuvent profiter d'un allègement aujourd'hui, mais qu'ils devront être prêts à payer davantage dans les mois à venir. À quels changements le gouvernement s'attend-il d'ici le mois de février? Les produits d'épicerie deviendront-ils soudainement abordables? Les familles d'Oshawa se retrouveront-elles soudainement avec des centaines de dollars supplémentaires à la fin de chaque mois? Les petites entreprises n'auront-elles plus de difficulté à faire face aux coûts liés au maintien de leurs activités? Bien sûr que non, et c'est précisément pour cette raison que les conservateurs réclament des mesures d'allègement plus importantes et durables.

Dans notre plan d'action économique, nous, les conservateurs, demandons au gouvernement d'éliminer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel, au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027. Cela comprend non seulement la taxe d'accise fédérale, mais aussi la TPS sur le carburant et les coûts associés au Règlement sur les combustibles propres, tout en annulant de façon permanente la taxe sur le carbone pour l'industrie. Ensemble, ces mesures feraient économiser aux Canadiens 25 ¢ le litre à la pompe et représenteraient jusqu'à 1 000 \$ d'économies pour une famille moyenne, qui pourrait ainsi conserver une plus grande part de son revenu. Évidemment, nous appuyons une mesure qui permet aux Canadiens de garder leur argent, plutôt que de le leur prendre d'abord pour ne leur en rendre qu'une maigre partie par la suite.

Les Canadiens ne devraient pas avoir à dépendre des banques alimentaires, des remboursements accordés par le gouvernement ou d'allègements fiscaux temporaires simplement pour répondre à leurs besoins essentiels. Ils devraient pouvoir travailler fort, gagner décemment leur vie et faire vivre leur famille. Aujourd'hui, les libéraux ont soutenu que le Canada ne traversait pas une crise de l'abordabilité. Ils préfèrent nier la réalité et faire comme si tout allait bien. Cette attitude consiste essentiellement à demander aux Canadiens d'ignorer ce qu'ils voient pourtant de leurs propres yeux.

Les conservateurs continueront de se battre pour réduire les impôts, faire baisser le prix du carburant et du panier d'épicerie, créer des emplois bien rémunérés au Canada et bâtir une économie où les familles de travailleurs peuvent améliorer leur sort. Nous nous réjouissons de l'allègement prévu dans le projet de loi C-38. Toutefois, les Canadiens méritent plus qu'un simple répit de courte durée. Ils méritent un allègement durable qui leur permettra de souffler et de mieux composer avec le coût de la vie. On ne peut pas faire confiance à un gouvernement qui refuse d'admettre qu'il y a une crise de l'abordabilité, comme il l'a fait aujourd'hui.

Ordres émanant du gouvernement

● (2200)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, je suis toujours frappé de voir les députés d'en face s'enfermer dans leurs attaques partisans au point de perdre complètement de vue l'essentiel. Oui, la suspension de la taxe d'accise apportera un soulagement immédiat. Toutefois, le véritable enjeu est plus vaste: le gouvernement prend des mesures structurantes pour réduire les coûts de transport, qui sont au cœur même du débat sur le prix du carburant. Pensons notamment aux investissements dans le transport en commun et au crédit pour l'achat d'un véhicule électrique. La députée est d'Oshawa et je représente Hamilton. L'Administration portuaire de Hamilton-Oshawa réalise actuellement des investissements majeurs afin de transférer une partie importante du transport des marchandises de l'autoroute 401 vers le rail et la voie maritime. Le transport maritime est cinq fois plus rentable que le transport routier.

Au-delà de la question dont nous débattons aujourd'hui, la députée d'en face convient-elle que nous devrions continuer d'investir dans les infrastructures?

Rhonda Kirkland: Monsieur le Président, évidemment que je suis en faveur d'investissements solides, mais je vais vous dire et redire la réalité. On nous fait constamment croire que les Canadiens se portent bien et qu'il n'y a aucune crise du coût de la vie. On nous dit que nous n'appuyons pas les mesures qui aident les Canadiens parce que nous votons contre les fameux programmes de soutien des libéraux. En réalité, ce qui aide les Canadiens, c'est de leur permettre de garder leur propre argent dans leurs poches. C'est pourquoi nous allons appuyer cette demi-mesure. Ce n'est pas suffisant, mais c'est quelque chose qui permettrait aux Canadiens de garder de l'argent dans leurs poches dès le départ, plutôt que de prendre leur argent, avant de leur redonner des miettes et de dire: « Ne sommes-nous pas merveilleux? »

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier la députée d'Oshawa pour sa vive contestation du gouvernement libéral. Je sais qu'elle fait également un travail fantastique au comité de la sécurité publique et qu'elle lutte pour la sécurité des Canadiens.

Alors qu'elle voit les deux côtés de la Chambre voter, j'aimerais lui demander ce que le gouvernement libéral aurait pu faire de plus pour offrir un allègement plus important aux Canadiens en ce moment, surtout quand des convois sont organisés partout au pays et que des camionneurs demandent un répit à la pompe, en particulier pour le prix du diésel?

Rhonda Kirkland: Monsieur le Président, les conservateurs ont été très clairs. Nous avons un plan d'action économique qui apporterait un répit immédiat. L'un des principaux éléments de ce plan consiste à éliminer définitivement la taxe sur le carbone pour les industries. Il est drôle de voir les libéraux sautiller d'excitation et dire à quel point ils sont merveilleux parce qu'ils ont annulé la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Pendant ce temps, le même groupe de personnes s'est empressé de nous demander comment nous avions osé leur suggérer d'annuler la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Ils l'ont fait parce que nos moyens de pression ont été efficaces, et maintenant ils demandent à tout le monde de leur dire à quel point ils sont merveilleux. C'est le monde à l'envers au Canada en ce moment: les libéraux s'attribuent le mérite de mesures prônées par les conservateurs.

Espérons qu'ils feront la même chose avec la taxe sur le carbone pour les industries un jour. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'ils

n'ont pas réellement annulé la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Je vais attendre. À ce que je sache, ils l'ont seulement réduite à zéro. Ils ne l'ont pas complètement annulée. Je soupçonne que nous en reverrons une version, et c'est déjà le cas dans une certaine mesure à la pompe.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je trouve assez amusant que les conservateurs laissent entendre que c'est leur idée. Ils s'emportent et ils prétendent que c'est leur idée. J'ai parlé plus tôt de Wab Kinew, le premier ministre du Manitoba, qui a pris cette mesure il y a quelques années. Je suppose qu'il serait heureux de dire que c'était son idée et que les conservateurs la lui ont volée.

En fin de compte, je suis heureux que les conservateurs aient décidé de voter en faveur de ce projet de loi. C'est une mesure visant à rendre la vie plus abordable qui aiderait les Canadiens. Je pense que nous pouvons nous entendre là-dessus, du moins je l'espère.

● (2205)

Rhonda Kirkland: Monsieur le Président, je conviens qu'il s'agit d'une mesure qui vise à rendre la vie plus abordable. C'est une demi-mesure et une petite mesure, mais elle vise à réduire le coût de la vie.

Je vais me répéter, parce que c'est très important. Nous pouvons voter en faveur de cette mesure modeste, car elle permettrait aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches. Ce n'est pas comme les programmes et les fausses mesures de soutien qui sont sans cesse présentés comme des solutions, mais qui sont en réalité des aveux d'échec de la part du gouvernement. Les libéraux ont rendu la vie inabordable. Nous ne pouvons pas leur faire confiance pour régler ce problème. Les conservateurs savent comment y parvenir. Les Canadiens peuvent nous faire confiance.

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un véritable honneur de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants d'Abbotsford—Langley-Sud, que je représente avec fierté. Je tiens d'abord à dire que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Long Range Mountains, qui interviendra après moi.

Aujourd'hui, je veux parler d'un sujet qui préoccupe les gens non seulement de ma circonscription, Abbotsford—Langley-Sud, mais de tout le pays: le prix de l'essence. L'équipe conservatrice a reçu d'innombrables courriels de partout au Canada, dont les auteurs demandaient un allègement à la pompe. Dans les innombrables courriels que j'ai reçus, j'ai constaté que de nombreux habitants d'Abbotsford—Langley-Sud sont frustrés lorsqu'ils font le plein.

Plus tôt cette année, les pressions constantes exercées par mes collègues et moi-même ont finalement amené le gouvernement libéral à annoncer un allègement temporaire sous la forme d'une suspension de la taxe d'accise sur les carburants jusqu'au 20 avril. Si les libéraux avaient fait à leur tête, les Canadiens auraient recommencé à payer la totalité de cette taxe dès septembre. Encore une fois, mes collègues conservateurs et moi sommes intervenus pour demander un répit pour les Canadiens. Nous avons tenu parole.

Plus tôt ce mois-ci, les conservateurs ont présenté un plan d'urgence visant à éliminer toutes les taxes fédérales sur le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada 2027. Contrairement aux députés d'en face, mes collègues et moi estimons que les Canadiens méritent un véritable coup de pouce plutôt qu'une aide partielle et temporaire.

Le projet de loi C-38 a été présenté. Il prévoit de prolonger l'allègement de la taxe d'accise sur les carburants jusqu'au 31 janvier 2027. Les taux reviendraient alors à 50 % du montant normal jusqu'au 31 mars 2027, puis la taxe serait à nouveau appliquée dans son intégralité à compter du 1^{er} avril 2027. Ce projet de loi prévoit un allègement pouvant atteindre 10 ¢ le litre sur l'essence et 4 ¢ sur le diesel. Cet allègement serait ensuite réduit de moitié à partir de février, et les Canadiens ne bénéficieraient plus d'aucun allègement à compter d'avril 2027.

Comparons cela à ce que nous proposons au début du mois: un allègement de taxe intégral sur le diesel, qui aurait permis de bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à 25 ¢ le litre jusqu'en juillet de l'année prochaine. Il est évident que notre plan aurait apporté un allègement plus important aux Canadiens de tout le pays, mais les libéraux ont voté contre notre motion.

L'incidence de la hausse des prix des carburants va bien au-delà des familles qui font le plein dans les stations-service locales. Je pense aux agriculteurs, aux camionneurs, aux entrepreneurs et aux propriétaires de petites entreprises. Pour ces Canadiens, l'achat de carburant n'est pas une option. Il s'agit d'un coût inhérent à leurs activités. Un camionneur ne peut pas livrer de marchandises sans diesel. Les agriculteurs ne peuvent pas faire fonctionner leur équipement sans diesel. Les entrepreneurs ne peuvent pas transporter du bois et des outils vers un chantier en empruntant les transports en commun.

Pour des millions de Canadiens, conduire n'est pas un luxe. C'est une nécessité pour gagner sa vie et vaquer à ses occupations quotidiennes. Tout récemment, des camionneurs de la Colombie-Britannique ont manifesté dans la vallée du bas Fraser pour dénoncer la hausse du prix du diesel. Le prix élevé du carburant a une incidence sur leur vie quotidienne. Bon nombre d'entre eux travaillent pratiquement juste pour payer le carburant qu'ils mettent dans leurs réservoirs. La simple prolongation de l'allègement lié à la taxe d'accise ne suffit pas pour les gens dont le gagne-pain dépend du coût de l'essence et du diesel. Notre société tout entière repose en bonne partie sur ces travailleurs qui dépendent chaque jour de l'essence et du diesel pour faire leur travail. Nous devons nous assurer qu'ils peuvent compter sur l'appui du gouvernement lorsque les temps sont difficiles, particulièrement dans le contexte actuel, où ils subissent de plein fouet la hausse des prix à la pompe partout au pays.

La réalité, c'est que la majorité des Canadiens croient que les libéraux offrent des demi-mesures d'allègement, alors qu'ils pourraient offrir des mesures d'allègement complètes s'ils adoptaient le plan des conservateurs. C'est la vérité. Un récent sondage a révélé que 63 % des Canadiens s'opposent au rétablissement de la taxe d'accise sur le carburant par le premier ministre, dont 43 % s'y opposent fermement. Ces chiffres incluent également 72 % des aînés, 68 % des femmes et 61 % des personnes âgées de 35 à 54 ans. Ces personnes s'opposent toutes à la réintroduction des taxes sur le diesel et le combustible. L'opposition est présente dans toutes les régions du pays: 71 % au Manitoba et en Saskatchewan; 64 % en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le Canada atlantique; 62 % en Ontario; et 60 % au Québec.

• (2210)

Au lieu d'écouter les Canadiens et leurs préoccupations, les députés d'en face veulent qu'ils célèbrent l'allègement qui ne leur serait accordé que pour quelques mois. C'est ridicule. Je tiens à souligner que tout allègement accordé à un citoyen est une bonne nouvelle, et nous serons tout à fait d'accord avec tout allègement accor-

Ordres émanant du gouvernement

dé par le gouvernement. Cependant, le fait est que les libéraux ont eu l'occasion d'appuyer des mesures pour un allègement à 100 %, mais ils s'y sont opposés.

Le coût du carburant a une incidence directe sur l'abordabilité partout au pays, d'autant plus qu'il pourrait être allégé davantage. Les coûts élevés du diesel font en sorte que les agriculteurs doivent payer plus cher pour cultiver les aliments et que les camionneurs doivent payer plus cher pour transporter ces aliments d'un bout à l'autre du pays. Les coûts augmentent, ce qui se répercute sur les Canadiens ordinaires qui achètent des produits à l'épicerie. Je pose une question simple aux députés d'en face: peuvent-ils regarder un parent seul dans les yeux pendant cette période difficile et lui dire qu'ils l'ont aidé à mettre du pain sur la table? Je parie qu'il est difficile pour de nombreux députés de répondre à cette question, mais je la pose au nom de tous les Canadiens.

Mes collègues et moi reconnaissons qu'il y a une crise énergétique et qu'elle échappe à tout contrôle. Nous sommes tout à fait d'accord là-dessus. Cependant, dans le contexte de cette hausse naturelle du prix du carburant, nous pouvons prendre de nombreuses mesures pour aider les Canadiens à la pompe. La première étape était d'adopter le plan que mes collègues conservateurs et moi avons présenté il y a deux semaines. C'est pourquoi nous continuons de demander au gouvernement de supprimer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027, pour que les Canadiens économisent 25 ¢ le litre à la pompe, ce qui permettrait au Canadien moyen et à la famille moyenne d'économiser 1 000 \$. Cela comprend 7 ¢ le litre liés au Règlement sur les combustibles propres, la TPS et la suppression définitive de la taxe sur le carbone pour les industries afin que les Canadiens ne soient pas obligés de payer plus cher pour la nourriture et le carburant.

Bien que la discussion porte sur les mesures d'aide gouvernementales, je tiens également à souligner les projets en cours en Colombie-Britannique. Le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique a signé un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral cet été. Ce protocole portait clairement sur un nouveau tracé de pipeline au sud, c'est-à-dire le long du corridor énergétique existant dans la région de la prairie Sumas qui a apporté beaucoup de soulagement à notre collectivité et au pays.

En même temps, il n'en demeure pas moins que nous devons prévoir certaines vulnérabilités, notamment les inondations qui se produisent année après année. Les agriculteurs ont demandé des mesures de protection à d'innombrables reprises. En 2021, lorsqu'il y a eu d'énormes inondations dans les collectivités de la prairie Sumas et d'Abbotsford, nous voulions être en mesure de protéger certains terrains et de mettre en place des infrastructures adéquates avant d'installer certains pipelines dans cette région.

Je soulève ce point pour que tous les Canadiens sachent que, même si nous offrons de l'aide et des mesures au pays, nous devons nous assurer de comprendre ce qui est important. Tout d'abord, il s'agit de soutenir les infrastructures et de veiller à ce qu'elles soient coordonnées avec le gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre de nouveaux projets qui profitent à tous les Canadiens, mais qui, en même temps, ne nuisent pas à l'intégrité des collectivités de la vallée du bas Fraser.

Ordres émanant du gouvernement

Avec les mesures proposées par le gouvernement, nous devons veiller à alléger le fardeau fiscal non seulement pour les Canadiens qui font le plein, mais pour tous les Canadiens. Je parle des agriculteurs, des salariés, des députés et des Canadiens qui ne cessent de répéter qu'ils ont besoin d'un répit. Ils veulent un répit à la pompe. Ils veulent des résultats de la part du gouvernement. Jour après jour, nous constatons que ce que les Canadiens veulent réellement n'est pas pris en considération. J'espère que le gouvernement tiendra compte de ce que j'ai dit aujourd'hui, et j'espère que je pourrai obtenir quelques réponses.

• (2215)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je suis content d'entendre que mon collègue va voter en faveur du projet de loi, qui est une mesure d'abordabilité aidant les Canadiens et les Canadiennes à faire face au coût de la vie. Par contre, si on regarde l'historique des votes de ses collègues de l'opposition officielle, au cours des 10 dernières années, on voit qu'ils ont très rarement appuyé les mesures en matière d'abordabilité. Généralement, ils s'y opposent.

Dans son discours, il a demandé comment on pouvait regarder les parents dans les yeux. J'aimerais lui renvoyer la question alors qu'on sait très bien que, pas plus tard que l'année dernière, il a voté contre le fait de rendre permanent le programme national d'alimentation scolaire dans les écoles. C'est un programme qui permet aux enfants de passer leur journée scolaire le ventre plein.

Comment peut-il regarder les parents de sa circonscription dans les yeux et leur dire qu'il a voté contre le programme d'alimentation scolaire dans les écoles, qui s'assure qu'aucun enfant n'a faim durant sa journée à l'école?

[Traduction]

Sukhman Gill: Monsieur le Président, la réponse, le débat, est simple. Il vise à donner un répit aux Canadiens à la pompe. C'est ce dont nous débattons ici. C'est ce que mon collègue avait la possibilité de faire, il y a deux semaines, lorsqu'il a décidé de voter contre l'allègement complet jusqu'à la fête du Canada de 2027, qui consistait à éliminer la totalité des taxes sur le diésel pour tous les Canadiens et à leur apporter un répit supplémentaire. C'est de cela que nous parlions aujourd'hui.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons voté en faveur de ces mesures et nous y croyons fermement. On ne voit pas la même représentation de l'autre côté de la Chambre. Nous ne voulons pas en faire une question de politique partisane, mais c'est malheureusement ce que nous avons ici aujourd'hui.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, je comprends tout à fait certaines des choses que mon collègue a mentionnées par rapport à ce que les Canadiens lui disent, y compris dans sa circonscription. On parle d'un allègement du prix du carburant à la pompe. J'ai moi aussi parlé de nombreux propriétaires de petite et moyenne entreprise dans ma magnifique circonscription, et ils m'ont dit que la hausse du prix du diésel avait un effet sur leurs activités.

Je me demande si c'est quelque chose que mon collègue a lui aussi entendu et s'il aimerait en dire plus sur cet aspect de la hausse du prix du diésel.

Sukhman Gill: Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue pour son travail fantastique et son engagement tant dans sa circonscription qu'à l'échelle nationale.

Avant de répondre à la question, je tiens à faire savoir à la députée que, oui, en Colombie-Britannique, nous éprouvons les mêmes difficultés qu'en Ontario et dans le reste du pays. Beaucoup de nos camionneurs sont aux prises avec la même crise. Ils mènent leur vie quotidienne sans pouvoir se permettre les petites choses auxquelles ils devraient avoir droit. Leurs deuxième et troisième pleins d'essence sont si coûteux qu'ils rentrent chez eux sans pouvoir faire tenir leur budget jusqu'à la fin du mois pour payer leurs factures, se ménager un peu de répit et épargner un peu pour leur famille et leurs enfants.

C'est exactement le même problème que celui que la députée connaît et que connaissent bon nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre, partout dans le pays. Je suis impatient d'entendre ce que les députés d'en face ont à dire à ce sujet, car je sais que les citoyens de leur circonscription éprouvent les mêmes difficultés.

Je remercie la députée pour son engagement et son travail. Si seulement les députés d'en face pouvaient se joindre à nous.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, mon collègue parle de l'importance de mesures concrètes pour aider à faire face au coût de la vie.

Je suis tout à fait d'accord et je suis très heureux que l'opposition officielle travaille avec nous, mais c'est une mesure parmi tant d'autres. Pour aider les Canadiens et les Canadiennes, il faut un bouquet de mesures en matière d'abordabilité. Je pense à l'Allocation canadienne pour enfants, aux places de garderie abordables, au programme des petits-déjeuners dans les écoles et à la baisse d'impôt pour la taxe moyenne.

C'est un mélange de mesures qui permettent, dans certains cas, de remettre directement de l'argent dans les poches des Canadiens et des Canadiennes. D'autres font indirectement économiser de l'argent à la population. L'exemple de ce soir n'est qu'une mesure concrète parmi tant d'autres.

J'aimerais donc savoir pourquoi mon collègue appuie cette mesure ce soir, mais qu'il n'appuie pas toutes les autres mesures qu'on met en place en matière d'abordabilité. Je vois une certaine contradiction. Il nous invite à mettre en place des mesures concrètes, mais il s'y oppose toujours.

• (2220)

[Traduction]

Sukhman Gill: Monsieur le Président, je n'ai pas soudainement pris conscience du prix du diésel aujourd'hui. Je suis moi-même agriculteur. Je viens d'un milieu agricole. Je sais combien nous devons payer, les autres agriculteurs canadiens et moi, pour faire fonctionner nos exploitations agricoles et veiller à la livraison des aliments d'un bout à l'autre du pays. Il n'est pas seulement question des mesures dont mon collègue parle aujourd'hui, mais de tous les Canadiens. J'aimerais qu'il comprenne de quoi je parle et que la motion dont nous parlons aujourd'hui soit également abordée.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur et un plaisir de prendre la parole au nom des merveilleux habitants de Long Range Mountains. Aujourd'hui, je le fais au sujet du projet de loi C-38.

Les conservateurs appuieront toujours les mesures qui permettent aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches, mais nous devons également expliquer clairement comment nous en sommes arrivés là. En avril, les conservateurs ont présenté une motion demandant la suppression des taxes fédérales sur l'essence et le diésel afin d'apporter un soulagement immédiat aux Canadiens, mais les libéraux ont voté contre. En mai, nous sommes revenus à la charge à la Chambre pour demander que toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel soient supprimées jusqu'à la fin de l'année, y compris la TPS, et que la Norme sur les combustibles propres soit abolie de façon permanente. Cette motion a également été rejetée par les libéraux.

Après des mois de pression de la part des conservateurs, le gouvernement a renoncé à mettre fin à la suspension de la taxe d'accise comme prévu initialement, mais il est important de noter qu'il ne s'agit là que d'une mesure temporaire. La taxe devrait être réintroduite au début de l'année prochaine. Les Canadiens ont besoin d'un allègement durable du coût du carburant, et l'annonce faite par le gouvernement lui-même concernant le projet de loi C-38 reconnaît que la baisse des taxes sur le carburant profite aux transporteurs routiers et aux entreprises des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison, car le coût du carburant ne s'arrête pas à la pompe.

Hier, Statistique Canada a révélé que le prix de l'essence avait augmenté de 27,8 % par rapport à l'année dernière, et que les coûts du transport avaient grimpé de 8,4 %. Pour les familles qui dépendent de leur véhicule et pour les entreprises qui dépendent du carburant au quotidien, ces augmentations ont eu des répercussions immédiates. En septembre, l'inflation à Terre-Neuve-et-Labrador a atteint 4,7 %, bien au-dessus du taux national de 3,1 %. La hausse du prix de l'essence a contribué à cette hausse de l'inflation.

Je veux parler des répercussions concrètes de ces coûts supplémentaires. Quand j'étais dans ma circonscription, j'ai parlé à Dwight, un propriétaire d'une petite entreprise à Deer Lake qui emploie 30 personnes. L'entreprise fournit des services de gestion des déchets, de construction, de déneigement et de camionnage. L'ensemble de ses activités dépend du diésel. J'ai parlé à Dwight des répercussions de la hausse du coût du carburant sur son entreprise. En 2024, le prix moyen du diésel pour Dwight était de 1,81 \$ le litre. En août 2026, ce prix s'élevait à 2,41 \$ le litre.

Dwight a souligné que les contrats qu'il reçoit sont d'une durée de cinq à sept ans et que, dans ces conditions, l'augmentation du coût du carburant n'est pas viable, car le coût des intrants augmente considérablement sans qu'il soit possible de les recouvrer. Dans ce type de secteur où les contrats sont à long terme, il faut trouver des moyens d'atténuer les coûts supplémentaires. Dwight reporte donc ses achats et ses investissements. Il fait fonctionner son entreprise avec un effectif réduit pour tenter d'absorber l'augmentation des coûts, ce qui se traduit par une diminution des possibilités de croissance et d'emploi dans la région.

Il est également important de comprendre que ce sont les petites et moyennes entreprises du pays qui permettent aux initiatives communautaires et aux organisations caritatives de fonctionner. Elles sont le moteur des petites collectivités, et lorsqu'elles sont mises sous pression par la hausse des coûts, c'est finalement l'ensemble de la collectivité qui en subit les conséquences. De façon plus générale, quand il coûte plus cher d'exploiter le bateau de pêche qui ramène le poisson, plus cher d'acheminer les produits alimentaires jusqu'à l'épicerie, plus cher de faire fonctionner les engins de chan-

Ordres émanant du gouvernement

tier et plus cher de livrer des marchandises aux collectivités partout dans notre vaste pays, ces coûts ne disparaissent pas. Ils se répercutent tout au long de la chaîne d'approvisionnement et finissent par se refléter dans les prix payés par les familles.

À Terre-Neuve-et-Labrador, nous le comprenons mieux que quiconque, car notre province est composée de collectivités rurales, isolées et côtières. Les marchandises doivent parcourir de longues distances pour nous parvenir, et de nombreuses personnes doivent elles aussi parcourir des distances considérables pour se rendre au travail, faire leurs courses, se rendre à des rendez-vous médicaux et subvenir à leurs besoins quotidiens. Pour quelqu'un qui vit sur la péninsule Great Northern ou dans une autre région rurale de ma belle province, le carburant représente une part essentielle du coût de la vie quotidienne. Pour les personnes qui cultivent les aliments que nous consommons, exploitent nos ressources et assurent l'approvisionnement de nos collectivités, il s'agit d'un coût inévitable.

Ian, un agriculteur de Cormack, a écrit à mon bureau pour évoquer les difficultés financières que connaît son exploitation. Ses dépenses directes en carburant diésel s'élèvent en moyenne entre 60 000 à 70 000 \$ par mois. Il ne peut pas supporter une telle hausse du coût des intrants, ni la répercuter sur ses clients. C'est sans compter les coûts indirects des aliments du bétail, des engrais, des autres fournitures et du transport de son lait. Ces coûts accrus ne sont pas viables, et une aide temporaire ne suffit pas. Si la réduction des taxes sur les carburants apporte un répit, il est insensé de retirer cette aide alors que les familles, les agriculteurs et les entrepreneurs ont encore du mal à composer avec le coût des produits de première nécessité.

Les familles paient encore beaucoup plus cher pour l'épicerie qu'il y a quelques années. En effet, selon Statistique Canada, les prix à l'épicerie sont maintenant 33 % plus élevés qu'ils ne l'étaient en septembre 2020. Des aînés de ma circonscription me disent qu'ils observent le prix du panier d'épicerie et du carburant et qu'ils se demandent jusqu'où leur revenu fixe peut aller. De jeunes familles qui travaillent, économisent et font tout ce qu'elles sont censées faire me disent que le coût du transport, de la nourriture, du logement et des produits de première nécessité rend l'accession à la propriété de plus en plus difficile.

● (2225)

Les petites entreprises subissent la même pression, car elles ne peuvent pas absorber indéfiniment des coûts d'exploitation plus élevés. À terme, ces coûts se traduisent par une baisse des marges de profit, moins de moyens pour embaucher et investir, et une hausse des prix pour les clients.

Cette pression se manifeste également sous d'autres formes. Banques alimentaires Canada a enregistré plus de 2,1 millions de visites en un seul mois l'année dernière, soit près du double de la fréquentation observée en 2019. Près d'un client sur cinq des banques alimentaires a déclaré que son emploi constituait sa principale source de revenus, ce qui signifie que de nombreux utilisateurs des banques alimentaires travaillent, mais ils n'ont toujours pas les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a aussi l'aspect de l'emploi et de l'investissement. Les entreprises ont besoin d'un portrait clair de leurs dépenses avant qu'elles décident d'embaucher, de prendre de l'expansion ou de faire un investissement majeur, ou encore, comme dans le cas de Dwight, de s'engager dans des contrats à long terme pour ensuite devoir composer avec une hausse du coût des intrants qui menace la rentabilité de l'entreprise et met en péril les emplois de ses salariés. Quand le coût du carburant reste élevé et que la politique fiscale fédérale ne cesse de changer, ces décisions deviennent plus difficiles à prendre. Une baisse du coût du carburant sur une période plus longue apporterait davantage de certitude aux entreprises, leur laisserait plus de moyens à investir dans leurs activités, et contribuerait à préserver des emplois au Canada.

Notre proposition conservatrice prévoit la suppression de toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027, afin de permettre aux Canadiens d'économiser jusqu'à 25 ¢ le litre et de faire réaliser jusqu'à 1 000 \$ d'économies à une famille canadienne moyenne. Cette proposition inclut la taxe de 7 ¢ le litre liée au Règlement sur les combustibles propres, la TPS et la suppression de la taxe fédérale sur le carbone pour les industries, afin que les Canadiens ne soient pas contraints de payer plus cher leur nourriture et leur carburant.

Le projet de loi C-38 ne tient pas compte de l'intégralité des coûts que les mesures fédérales font peser sur le prix des carburants. La TPS reste en vigueur, le Règlement sur les combustibles propres reste en vigueur et la taxe fédérale sur le carbone pour les industries continue d'alourdir les coûts tout au long de la chaîne d'approvisionnement. La suspension temporaire d'une seule taxe ne résout pas tous ces problèmes. Les Canadiens ont besoin d'un allègement qui dure plus longtemps que quelques mois et qui réduise le coût global des carburants.

Il y a aussi une question plus générale qui se pose au sujet de la sécurité énergétique du Canada. Bien que le Canada soit l'un des plus grands producteurs d'énergie au monde, certaines régions de notre pays continuent de dépendre des importations de produits pétroliers raffinés. C'est important, car lorsque les chaînes d'approvisionnement mondiales sont perturbées, que les routes maritimes sont menacées ou que des décisions prises dans un autre pays peuvent avoir une incidence sur le prix et la disponibilité du carburant chez nous, le Canada ne devrait pas attendre la crise internationale suivante avant de penser sérieusement à sa propre sécurité en matière de carburant. Nous devrions produire, raffiner, entreposer et transporter une plus grande partie des ressources énergétiques dont nous avons besoin ici, chez nous. Pour ce faire, il faut attirer des investissements privés, construire des infrastructures et veiller à ce que le Canada puisse rivaliser avec d'autres pays pour obtenir des projets et des investissements.

Pour Terre-Neuve-et-Labrador, c'est une opportunité énorme. Notre province dispose d'importantes ressources énergétiques, de travailleurs qualifiés, d'une solide infrastructure maritime et de collectivités qui possèdent des générations d'expérience dans l'exploitation des ressources. Pourtant, depuis des générations, trop de Terre-Neuviens et de Labradoriens ont dû quitter leur foyer pour trouver du travail ailleurs. Pour moi, c'est l'un des aspects les plus importants de ce débat. Pour un travailleur de métier à Terre-Neuve-et-Labrador, une augmentation des investissements peut signifier trouver du travail près de chez lui au lieu de passer des semaines ou des mois loin de sa famille. Pour un jeune, cela peut signifier apprendre un métier ou obtenir un diplôme et aussi pouvoir bâtir une carrière au sein de la collectivité où il a grandi.

Pour les entreprises locales, une augmentation des investissements et du nombre d'emplois signifie plus de clients et des collectivités plus fortes.

Pour Terre-Neuve-et-Labrador, la certitude en matière d'investissement est primordiale. Lorsque les entreprises choisissent où investir, elles examinent leurs coûts d'exploitation, le cadre réglementaire et la probabilité raisonnable qu'un projet aboutisse. Si le Canada s'avère plus coûteux et moins prévisible que les pays concurrents, les investissements vont ailleurs et ce sont les travailleurs qui sont privés de ces opportunités.

Un allègement fiscal temporaire ne règle pas le problème plus vaste si les politiques libérales compliquent encore plus la construction des infrastructures nécessaires pour renforcer notre propre approvisionnement en combustibles. Il faut donc créer un environnement plus concurrentiel pour les investissements, faire approuver les projets plus rapidement et faciliter la construction et le transport au Canada. Pour Terre-Neuve-et-Labrador, c'est là que se trouvent les véritables débouchés.

Les conservateurs demandent un allègement général. Nous continuerons donc à faire pression pour réclamer la suppression des taxes et des coûts fédéraux qui restent et qui rendent l'essence et le diesel plus chers ainsi que pour faire du Canada un endroit plus propice à l'investissement. Les familles de Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas besoin d'une autre annonce qui leur promet un autre allègement. Elles ont besoin de voir la différence quand elles font le plein d'essence, font l'épicerie, chauffent leur maison et paient leurs factures. C'est pour cela que les conservateurs n'arrêteront pas de se battre.

• (2230)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, ma femme est originaire de Corner Brook; j'ai donc eu l'occasion de passer un peu de temps avec ma famille dans la circonscription de la députée d'en face cet été. J'ai également eu l'occasion de traverser le détroit pour me rendre au Labrador. Je comprends tout à fait que, dans les vastes étendues rurales de Terre-Neuve-et-Labrador, le prix du carburant soit une véritable source de préoccupation pour les gens de sa circonscription.

Je suis un peu frustré. Je suis constamment frustré de voir que les députés d'en face, et pas seulement celle-ci, se concentrent sans cesse sur ce que je qualifierais de manœuvres partisans futiles et passent systématiquement à côté de l'essentiel. Dans le cas présent, nous parlons du coût du pétrole et du gaz en tant que matières premières mondiales, et je n'ai pas entendu la députée d'en face évoquer les causes de la hausse actuelle des prix du carburant, de l'essence et du diesel, qui sont, bien sûr, la guerre menée par les États-Unis contre l'Iran et le conflit lié à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ses collègues ont également mentionné le Venezuela et d'autres conflits.

La députée d'en face reconnaîtra-t-elle que ce sont là les causes profondes du coût des carburants au Canada?

Carol Anstey: Monsieur le Président, le député d'en face est toujours le bienvenu dans ma circonscription. C'est une circonscription magnifique.

Ce qui est tout aussi exaspérant, c'est que lorsque nous parlons au nom des Canadiens et que nous racontons ce qui leur est arrivé, les libéraux nous disent que nous nous adonnons à de ridicules petits jeux partisans. Je trouve cela tout aussi frustrant. Il y a de nombreux facteurs au prix du carburant que nous pouvons contrôler et pour lesquels le gouvernement fédéral peut apporter un répit, et c'est exactement de ce dont nous parlons. Nous devons prendre les mesures qui sont à notre portée. Nous pouvons contrôler certaines choses qui auraient une incidence directe sur le prix du carburant pour les Canadiens. Dans le contexte actuel, c'est extrêmement important.

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, les pêcheurs de la circonscription de mon amie et collègue ont récemment connu beaucoup de difficultés au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, dont la moindre n'est pas les objectifs des Français en matière de quotas de crabe des neiges. Ces pêcheurs sont actuellement confrontés à une hausse du prix du diésel, ce qui a une incidence sur chacun d'eux, car les grands bateaux de pêche sont alimentés au diésel. Ils subissent également une augmentation importante de leurs coûts.

J'aimerais que la députée nous dise ce que cela signifie pour les pêcheurs de sa circonscription.

Carol Anstey: Monsieur le Président, oui, l'industrie de la pêche est extrêmement importante pour Terre-Neuve-et-Labrador. La pêche de subsistance constitue un autre volet essentiel de l'économie de la province. Il s'agit de coûts qui ont une incidence directe sur ces activités. Résultat: les pêcheurs ne peuvent pas embaucher plus de personnel pour accroître leurs activités et faire croître l'industrie de la pêche. Ils ne peuvent pas investir dans du nouveau matériel. Cette situation a des répercussions directes, car elle réduit leurs marges bénéficiaires. Elle les empêche également d'investir, de développer leurs activités et d'offrir plus de possibilités dans un secteur vital et extrêmement important de notre économie provinciale.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, j'ai senti une certaine contradiction dans le discours de ma collègue.

Elle a parlé de l'importance d'appuyer nos petites et moyennes entreprises, notamment les fermes. Toutefois, lorsqu'on a présenté le budget de 2025, qui contenait notamment la super déduction pour l'investissement permettant notamment aux entreprises qui investissaient de récupérer plus rapidement leurs investissements, lorsqu'on a mis en place différentes mesures pour aider à compenser les droits de douane, lorsqu'on a mis en place différentes mesures pour appuyer l'innovation au sein de nos petites et moyennes entreprises, la députée a voté contre.

Comment peut-elle, ce soir, se lever à la Chambre, et mentionner l'importance d'appuyer nos petites et moyennes entreprises et de les aider à faire face aux différents coûts, alors que, lorsqu'on met en place des mesures concrètes pour aider ces entreprises, elle vote contre? J'ai de la difficulté à concilier l'historique de ses votes et ce qu'elle nous a proposé ce soir, dans son discours.

• (2235)

[Traduction]

Carol Anstey: Monsieur le Président, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a récemment publié un rapport sur la pénurie d'entrepreneurs au Canada, car il y a plus d'entreprises qui

Ordres émanant du gouvernement

ferment que d'entreprises qui ouvrent leurs portes. Résultat: les politiques libérales ne soutiennent pas les petites et moyennes entreprises. Il ne s'agit pas là de mon opinion, mais bien de la réalité. Le rapport contient des mesures qui, selon notre parti, soutiennent les petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi nous préconisons leur mise en œuvre.

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Kamloops—Shuswap—Central Rockies.

Avant de commencer mon discours, je tiens à saluer le personnel parlementaire qui est ici tard dans la soirée, les greffiers, les enregistreurs, le sergent d'armes et les techniciens, ainsi que le Service de protection parlementaire. Je tiens à les remercier de travailler des heures de plus pour que les Canadiens puissent exercer leurs droits démocratiques à la Chambre.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole au sujet du projet de loi C-38, Loi canadienne sur l'abordabilité des carburants au Canada. J'aimerais commencer là où beaucoup de Canadiens commencent leur journée, c'est-à-dire à la pompe et à la caisse. À la fin de septembre, un litre de diésel coûtait 2,60 \$ au pays, selon Ressources naturelles Canada. Dans les semaines précédentes, le prix du diésel avait atteint un sommet d'environ 2,75 \$ le litre à l'échelle nationale, soit environ 80 % de plus que le prix d'environ 1,40 \$ à 1,50 \$ que les Canadiens payaient il y a un an. C'est une augmentation de 80 % en 12 mois.

Je vais dire les choses simplement. Les conservateurs voteront pour ce projet de loi. Nous appuierons toutes les mesures qui permettront aux Canadiens de payer moins cher lorsqu'ils font le plein. Nous avons appuyé le projet de loi quand il a été présenté et nous l'appuyons encore aujourd'hui. Toutefois, si le gouvernement s'attend à des applaudissements, je voudrais rappeler à la Chambre comment nous en sommes arrivés là.

La suspension de la taxe d'accise sur le carburant qui est entrée en vigueur en avril devait prendre fin à la fête du Travail. C'était ça, le plan. On allait rétablir la taxe sur l'essence et le diésel juste à l'aube de l'automne et au moment où les prix continuaient de monter en flèche. Il a fallu des mois de pressions de la part des députés de ce côté-ci de la Chambre, du chef de l'opposition, des camionneurs, des agriculteurs et des familles pour que le gouvernement change de cap. Je suis heureux qu'il l'ait fait, mais les Canadiens ne devraient pas avoir à soutenir d'Ottawa un répit accordé avec réticence, une prolongation à la fois.

Je vais dire à la Chambre et aux Canadiens qui nous regardent ce que fait ce projet de loi. Il prolonge la suspension de la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'au 31 janvier 2027. Il réduit ensuite les taux habituels de moitié jusqu'à la fin mars, puis il rétablit les taux complets à partir du 1^{er} avril. Pour le conducteur moyen, cela représente environ 5 \$ d'économies pour un réservoir d'essence de 50 litres. C'est tout. C'est quand même quelque chose, mais ce n'est que 5 \$ par plein d'essence.

Ordres émanant du gouvernement

Voyons à quoi nous avons affaire ici. Statistique Canada a annoncé hier que l'inflation avait atteint 3,1 % en septembre, tirée par les prix de l'essence qui sont en hausse de 27,8 % par rapport à l'année dernière. Sans l'inflation liée à l'essence, elle s'élevait à environ 2,2 %. Autrement dit, la crise du coût de la vie n'a rien de mystérieux. Un seul facteur fait grimper l'ensemble des prix. Les prix de l'énergie ont augmenté de 19 %, et ceux du mazout et des autres combustibles ont bondi de 57,8 %; c'est ce qu'une famille des provinces de l'Atlantique devra payer de plus pour se chauffer cet hiver.

Les prix des produits alimentaires restent en hausse de 33 % par rapport à septembre 2020. Les familles ne s'en sont pas encore remises. On leur demande aujourd'hui d'absorber à nouveau un choc lié au prix des carburants, qui vient s'ajouter à cette situation. C'est ici que le projet de loi présente des lacunes. L'essence a augmenté d'environ 28 % par rapport à l'année dernière, et le diesel, de 80 %. La suspension de la taxe d'accise représente 10 ¢ le litre pour l'essence, mais seulement 4 ¢ le litre pour le diesel. C'est 4 ¢ pour un prix de 2,60 \$, soit environ un cent et demi par dollar de carburant. Pour les agriculteurs qui produisent nos aliments, les personnes qui acheminent les denrées alimentaires, le carburant et les matériaux de construction dans ce pays, ainsi que les entrepreneurs qui construisent nos infrastructures et nos logements, 4 ¢ le litre, c'est une erreur d'arrondi. Les libéraux doivent se montrer sérieux.

Prenons le cas d'un chauffeur de grand routier. Je parle d'une personne en chair et en os qui conduit un camion de 18 roues. Un grand routier contient environ 1 000 litres de diesel. En mars dernier, lorsque les prix n'étaient pas aussi élevés, faire le plein à Toronto coûtait grosso modo 2 300 \$, ce qui représentait déjà à peu près 700 \$ de plus que l'année d'avant. Au prix actuel, ça revient à 2 600 \$ environ, soit plus de 1 000 \$ de plus par réservoir que l'an dernier. Combien ce projet de loi fera-t-il économiser sur un plein? On parle de 40 \$ sur 2 600 \$. C'est à peine 40 \$ pour 1 000 litres. C'est mieux que rien, mais ce n'est que 40 \$. Je veux que les députés entendent les voix derrière ces chiffres.

• (2240)

Un propriétaire-exploitant de l'Ontario a déclaré aux journalistes que le coût mensuel du carburant avait augmenté d'environ 1 000 \$ pour chacun de ses camions et que le solde à payer de ses cartes de crédit augmentait. Ses camions transportent la nourriture vers les collectivités du Nord. Un propriétaire de petite entreprise finance l'épicerie des collectivités éloignées du Nord avec sa carte de crédit, tandis que le gouvernement prévoit une diminution de 4 ¢ le litre.

Pensons aux provinces de l'Atlantique. Selon les associations de camionneurs, 90 % des aliments, des produits forestiers et des produits manufacturés qui sont utilisés en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick y sont transportés par camion. Il n'y a pas d'autre moyen de les y apporter.

Les prix ne sont pas partout les mêmes. La semaine dernière, le prix moyen du carburant est passé de 2,94 \$ à 2,47 \$ le litre à Grande Prairie. Pensons à l'agriculteur qui travaille aux champs en ce moment. Les Producteurs de grains du Canada ont calculé qu'une seule moissonneuse-batteuse qui mène à bien une récolte de 30 jours coûte 15 120 \$ de plus en carburant. C'est le coût additionnel pour une seule de ces machines. Les agriculteurs ne peuvent pas répercuter ces coûts parce que le marché détermine le prix de leur récolte et de leurs produits. Selon mes calculs, la baisse de la taxe d'accise sur une moissonneuse-batteuse équivaut à environ 670 \$, soit environ 4 % du coût additionnel du carburant.

Cela ne s'arrête pas à la ferme. Les chercheurs de l'Université Dalhousie ont prévu une hausse d'un demi-point à sept dixièmes de point de l'inflation alimentaire si les prix élevés du diesel persistent, non pas s'ils augmentent, mais s'ils persistent. Une taxe sur le carburant est une taxe sur tout ce qui est transporté par camion, c'est-à-dire tout ce qui se trouve sur les tablettes des épiceries et tout ce qui se trouve dans les maisons neuves.

À quoi ressemblerait un véritable répit? Les conservateurs ont été clairs. Nous prolongerions la suspension complète de la taxe d'accise jusqu'à la fête du Canada de 2027. Nous supprimerions la TPS sur les achats de carburant. Aux prix actuels, la TPS représente environ 13 ¢ sur chaque litre de diesel, une taxe perçue en plus d'une taxe. Plus le prix augmente, plus Ottawa empoche.

Nous éliminerions définitivement la taxe sur le carbone pour les industries et la norme sur les carburants propres, que le chef de l'opposition a qualifiées de « taxe sur le carbone 2.0 ». Les conservateurs calculent que, ensemble, ces mesures permettraient aux Canadiens d'économiser jusqu'à 25 ¢ le litre, soit jusqu'à 1 200 \$ par année par famille. Voilà à quoi ressemble un véritable répit. On est loin des 4 ¢ le litre que le gouvernement libéral propose dans le projet de loi.

Les Canadiens méritent de savoir pourquoi il en coûte si cher dans notre pays, l'un des plus grands producteurs d'énergie au monde, pour remplir un réservoir de diesel. Le chef de l'opposition a souligné que le prix du diesel au Canada est d'environ 32 ¢ le litre plus élevé qu'aux États-Unis, nos voisins du Sud. Les conservateurs affirment que le Canada produit suffisamment de diesel pour répondre à la demande nationale, mais les goulots d'étranglement dans les transports font que certaines régions restent dépendantes des importations américaines. Nous devrions utiliser notre propre énergie pour alimenter notre propre population. Le Canada devrait raffiner et livrer son propre carburant, et non laisser les camionneurs et les agriculteurs à la merci des pressions mondiales.

La semaine dernière, nous avons donné la chance à la Chambre d'agir. Le 7 octobre, les conservateurs ont déposé une motion demandant la levée de toutes les taxes fédérales sur le diesel jusqu'à la fête du Canada. Cette motion a été rejetée. Seuls les conservateurs ont voté pour. Les libéraux, les bloquistes et les néo-démocrates ont tous voté contre. Les Canadiens devraient se souvenir de ce vote. Lorsque les gens qui produisent et transportent nos aliments demandent de l'aide, ces partis à la Chambre disent non.

Pour ce qui est de la suite des choses, le ministre des Finances a déclaré que le maintien des mesures d'aide après le mois de mars dépendra des conflits mondiaux, des prix du pétrole et de l'état des finances fédérales, sans nommer de seuil pour le prix ni de formule de calcul. Les agriculteurs ne peuvent pas planifier une saison de plantation en attendant de voir ce qui se passera. Les camionneurs et les entrepreneurs ne peuvent pas établir le prix d'un contrat de cette façon. Les familles ne peuvent pas établir leur budget en se fondant sur l'espoir.

Après une décennie de gouvernement libéral, les Canadiens sont fatigués. Ils en ont assez des allègements fiscaux qu'on leur présente comme un cadeau d'Ottawa alors que cet argent leur est dû. Ils en ont assez des demi-mesures et des mesures d'aide qui arrivent en retard, qui diminuent selon un échéancier et qui ne s'accompagnent d'aucun plan.

Voici le plan des conservateurs: nous voterons en faveur du projet de loi en raison de la crise du coût de la vie actuelle, car les Canadiens ont besoin de chaque cent, mais nous continuerons à nous battre pour le reste, pour qu'il n'y ait pas de TPS sur le carburant, pas de taxe sur le carbone pour les industries, pas de règlement sur les combustibles propres et pour que le pays produise et raffine son propre diésel. Une taxe sur le carburant est une taxe sur tout, et les Canadiens ont déjà assez payé.

Les camionneurs longue distance qui dorment dans une couchette en route vers chez eux, les agriculteurs dans leur moissonneuse-batteuse longtemps après le coucher du soleil et les parents qui font des calculs à l'épicerie ou à la station-service ne passent pas inaperçus. Ils peuvent avoir l'assurance que les conservateurs se battent pour leur emploi. Nous nous battons pour leur famille et nous nous battons pour eux.

• (2245)

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, je pense que nous sommes tous conscients que le prix des carburants réduit le pouvoir d'achat des familles aux quatre coins du Canada. Le député a parlé des normes relatives aux biocarburants, mais ce qu'il n'a pas dit, c'est que ces normes contribuent à faire vivre l'industrie agricole ainsi que l'industrie de la transformation. À Hamilton, il y a une assez grosse usine de biocarburant. Les normes relatives aux biocarburants comptent pour une bonne partie de ses perspectives d'affaires.

Le député a aussi évoqué la tarification du carbone pour les industries. Comme on le sait, le gouvernement a éliminé la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Néanmoins, je voulais donner au député l'occasion d'expliquer exactement combien le litre la taxe sur le carbone pour les industries ajoute au prix des combustibles au Canada.

Ted Falk: Monsieur le Président, ce qui est à l'étude aujourd'hui, c'est le projet de loi C-38, qui propose 4 ¢ le litre strictement pour le diésel et 10 ¢ le litre pour l'essence. Comme je l'ai dit, pour un agriculteur, un camionneur ou un entrepreneur, 4 ¢ le litre de diésel, c'est une erreur d'arrondi. La crise qui frappe les gens dans les industries de la fabrication et du transport, c'est la cherté de la vie. Aujourd'hui, les libéraux ont eu la possibilité, avec notre motion, de reconnaître que, depuis 11 ans, le Canada est dirigé par un gouvernement libéral et que, actuellement, il y a une crise de l'abordabilité. Les libéraux ont dit non. Tous les autres partis ont convenu qu'il y a une crise de l'abordabilité. Les libéraux ont eu la possibilité de dire non. Je trouve que c'est vraiment hypocrite que, ce soir, nous soyons en train d'étudier ce qu'on appelle le projet de loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander au député de Provencher de nous expliquer plus en détail, s'il le peut, comment certains de ces coûts de production sont en train de devenir des obstacles presque insurmontables pour les agriculteurs qui ne ménagent aucun effort pour mettre de la nourriture dans les assiettes des Canadiens, qu'il s'agisse de céréales, de bœuf ou d'autres produits. Comment cette augmentation du coût du carburant, que nous constatons, se répercute-t-elle en fin de compte sur le coût des aliments que consomment les Canadiens de partout au pays?

Ted Falk: Monsieur le Président, il est vrai que les agriculteurs doivent absorber la hausse du prix du diésel, qui a été de près de 100 %. Autrement dit, pour les Canadiens qui nous regardent aujourd'hui, le prix du diésel a presque doublé au cours de la dernière

Ordres émanant du gouvernement

année, et les agriculteurs n'ont pas le choix. Ils doivent mettre du diésel dans leurs moissonneuses-batteuses, leurs camions et leurs tracteurs, et ils doivent expédier leur production au silo-élévateur et à une gare de triage avant qu'elle parvienne à une usine de transformation, où elle est transformée en produits alimentaires, qui sont, eux aussi, expédiés sur de longues distances, à bord de camions dont les moteurs consomment du carburant diésel à 2,60 \$ le litre. Les produits alimentaires sont livrés à un entrepôt, où ils vont être chargés à bord d'autres camions semi-remorques pour les apporter à un détaillant qui va les distribuer ou les vendre au public.

Toutes ces activités nécessitent l'utilisation de carburant diésel, et lorsque le prix du carburant diésel a augmenté de près de 100 % au cours de la dernière année pour l'agriculteur, il ne peut rien y faire parce que le prix de ses produits est celui des matières premières. Il est déterminé par le marché. Cependant, pour les compagnies de transport et les transformateurs, la hausse des coûts du carburant et de l'énergie est en réalité refilée aux consommateurs qui achètent ces produits, car ces coûts sont simplement répercutés en aval, et les agriculteurs les absorbent. Les transformateurs et les camionneurs font de leur mieux pour refiler ces coûts au consommateur, l'utilisateur final.

• (2250)

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole en tant que représentant de Kamloops—Shuswap—Central Rockies. Comme je l'ai déjà souligné, cette circonscription s'étend de la ligne de partage des eaux dans le parc national Yoho jusqu'aux prairies d'élevage de Kamloops, en passant par les lacs et les hautes terres de Shuswap. Elle couvre au total environ 450 kilomètres de la Transcanadienne, d'est en ouest, et représente une région où les gens comptent sur des véhicules qui peuvent être sur la route toute la journée, et parfois jusqu'à tard dans la nuit. Je le sais d'expérience après avoir parcouru cette magnifique circonscription de bout en bout pendant des mois, depuis avant mon élection en tant que député fédéral en avril 2025 jusqu'à il y a tout juste quelques jours.

Aujourd'hui, j'interviens pour parler du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada. Nous sommes réunis tard ce soir pour débattre de ce projet de loi. Celui-ci propose de réduire la taxe d'accise fédérale sur l'essence et le diésel jusqu'au 31 janvier 2027. Je pense que nous ne débattons pas seulement d'une réduction de la taxe d'accise sur les carburants, mais aussi du bilan du gouvernement libéral pour ce qui est du coût de la vie au cours de ses 11 années au pouvoir. Il s'agit d'une crise de l'abordabilité provoquée par 11 années de règne du gouvernement libéral. Bien que le projet de loi C-38 propose de réduire et de suspendre la taxe d'accise sur les carburants jusqu'au 31 janvier, cela ne constituerait qu'un maigre soulagement pour certains, et ne durerait pas au-delà de cette date. Les Canadiens ont besoin d'un secours bien plus important. Voilà pourquoi les conservateurs réclament la suppression de toutes les taxes fédérales sur les carburants au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027, et les Canadiens ont besoin de bien plus encore.

Ordres émanant du gouvernement

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement dirige le pays de manière à limiter le coût de la vie et à fournir les services nécessaires pour faire en sorte que leur pays demeure sûr et viable. En tant qu'élus, nous avons le devoir envers les habitants de ce grand pays de répondre à leurs attentes. Or, depuis que les libéraux sont au pouvoir, le coût de la vie dépasse les moyens de nombreux Canadiens. Bien sûr, les libéraux tenteront d'imputer cette situation à toutes sortes de facteurs, comme Donald Trump, les droits de douane, la guerre en Ukraine et d'autres événements mondiaux. Mais en réalité, ce sont les politiques adoptées par les libéraux au cours des 11 dernières années qui ont provoqué cette crise du coût de la vie. Si les libéraux n'avaient pas entravé l'exploitation des ressources par la voie de projets de loi tels que le C-48 et le C-69, et s'ils n'avaient pas favorisé un programme hostile à l'exploitation des ressources, le Canada aurait pu se trouver dans une situation où ces événements mondiaux auraient eu moins d'importance et où nous serions davantage autonomes sur le plan énergétique et en matière de ressources.

Après 11 ans, nous avons un gouvernement qui tente désespérément de développer les relations commerciales avec d'autres pays, mais qui est à la traîne en matière d'exploitation, de transformation et de vente de gaz naturel liquéfié et d'autres ressources recherchées par le reste du monde. Pendant 11 ans, le gouvernement libéral a miné l'augmentation potentielle de la richesse au pays. Ce soir, nous avons un gouvernement libéral qui essaie de se faire passer pour le sauveur face à ses propres politiques et à ses propres lois. Il ne faut pas leurrer les gens en leur faisant croire qu'il s'agit d'un nouveau gouvernement. Bon nombre des architectes à l'origine de ces politiques dévastatrices siègent toujours au Cabinet, où ils défendent les mêmes idéologies et refusent d'admettre qu'ils sont responsables de la hausse des déficits et des coûts du service de la dette que les Canadiens des générations futures seront contraints de payer.

À la Chambre, nous débattons ce soir, 20 octobre 2026, de ce projet de loi d'allègement de la taxe comme si c'était une idée du gouvernement libéral. Cependant, nous avons un gouvernement qui essaie de faire croire aux gens qu'il leur évite d'avoir à payer les coûts élevés qu'il a causés.

• (2255)

En avril dernier, les conservateurs ont présenté à la Chambre une motion réclamant l'annulation de la taxe d'accise fédérale sur les carburants jusqu'à la fin de 2026, ainsi qu'un allègement plus important des coûts fédéraux sur l'essence et le diesel. On demandait un véritable allègement qui aurait déjà pu être accordé si les libéraux n'avaient pas voté contre.

Lors de mes rencontres avec les habitants de ma magnifique circonscription, Kamloops—Shuswap—Central Rockies, cet été et encore plus ces dernières semaines, le coût de la vie pour les Canadiens ordinaires était presque toujours un des premiers sujets abordés. En visitant des banques alimentaires, j'ai appris que plusieurs d'entre elles doivent composer avec une hausse marquée du nombre de familles qui dépendent de leurs services, la demande ayant grimpé de 200 % à 500 %. Certains des bénévoles qui remplissaient jadis les tablettes se retrouvent aujourd'hui devant le comptoir à la recherche d'une aide pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

Lorsque je parle à des personnes âgées qui doivent choisir entre mettre du pain sur la table ou acheter un cadeau pour un petit-enfant, à des parents qui essaient d'étirer leurs deux revenus pour acheter de la nourriture et payer le loyer pour leur famille, ou à de

futurs parents potentiels qui choisissent de ne pas avoir d'enfants parce qu'ils pensent qu'ils n'en ont pas les moyens, je suis de tout cœur avec eux. Même durant la récession mondiale du milieu des années 2000, les Canadiens ne vivaient pas dans de telles conditions, et ils ne devraient pas avoir le faire aujourd'hui.

Nous disposons d'un immense potentiel ici au Canada, et je suis convaincu que les Canadiens en prendront conscience et comprendront qu'un gouvernement conservateur est ce dont nous avons besoin pour véritablement venir à bout de la crise de l'abordabilité, un gouvernement qui saurait libérer le potentiel de nos plus grandes ressources au pays. Je ne parle pas seulement des ressources naturelles présentes dans nos terres et nos eaux. Je parle des habitants de notre grand pays, qui sont prêts à tirer parti des occasions et des ressources que nous partageons. Ils voient ce potentiel, et ils savent que le gouvernement l'a jusqu'à présent freiné.

Je constate que le prix du diesel s'élève à 3 \$ le litre chez moi, quand je roule sur l'autoroute d'un bout à l'autre de ma circonscription. Les camionneurs doivent payer ce prix simplement pour acheminer les marchandises jusqu'aux supermarchés. Les parents doivent payer ce prix lorsqu'ils emmènent leurs enfants à un match de soccer, et même lorsqu'ils vont faire leurs courses. Les choses doivent changer, et cela doit se faire grâce à des mesures plus substantielles que ce que les libéraux présentent comme leur solution miracle.

Je m'apprête à terminer pour ce soir. Il se fait tard ici, à Ottawa — il est près de 23 heures. Les gens de ma circonscription doivent savoir que mes collègues conservateurs et moi nous battons jusque tard dans la nuit, et au-delà, pour alléger le coût de la vie, qui ne cesse d'augmenter sous le gouvernement libéral. Ce n'est pas seulement mon épouse et ma famille qui nous regardent en fin de soirée. Ce sont les habitants de Kamloops—Shuswap—Central Rockies et de tout le pays, qui comptent sur nous, l'opposition officielle, pour maîtriser les dépenses inconsidérées du gouvernement et pour leur offrir de véritables possibilités et un coût de la vie abordable.

Je remercie tous ceux qui nous regardent de se soucier de notre pays et de communiquer avec mes collègues et moi pour nous faire part de leurs préoccupations en matière d'abordabilité. Ce sont leurs paroles qui comptent le plus pour nous, de ce côté-ci de la Chambre. Nous sommes là pour eux jusque tard dans la nuit. Je remercie tous ceux qui nous regardent, qui nous écoutent et qui nous soutiennent. Après tout, nous sommes là pour eux.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, honnêtement, il est parfois difficile de comprendre si les députés d'en face comprennent vraiment la différence entre leur discours et la réalité.

Jetons un coup d'œil aux 11 dernières années de politiques du gouvernement libéral. À l'heure actuelle, la production de pétrole et de gaz au Canada atteint des niveaux records. Le gouvernement a fait en sorte que le projet d'expansion Trans Mountain se concrétise, et nous envisageons de doubler la capacité de transport de pétrole de l'oléoduc et de diversifier les exportations de pétrole canadien vers le Pacifique. Il y a les phases 1 et 2 du projet LNG, un niveau record d'exportations, une croissance sans précédent, et des investissements dans le secteur pétrolier et gazier canadien.

Ordres émanant du gouvernement

Il est assez éloigné de la réalité de laisser entendre que les politiques libérales du Canada, du gouvernement fédéral, sont à l'origine de la hausse mondiale des coûts de l'énergie. Il s'agit d'une déformation délibérée et peut-être d'une mauvaise compréhension des pressions mondiales exercées sur le marché mondial des produits énergétiques. Le député d'en face aimerait-il commenter ce qui se passe dans le monde réel?

• (2300)

Mel Arnold: Monsieur le Président, j'aimerais vraiment réagir à ce qui se passe dans le monde réel. Le monde réel, il est ici, au Canada, où le gouvernement libéral a passé 11 ans à mettre les Canadiens à genoux.

Le député a parlé d'un investissement que l'on fait actuellement, de l'investissement record. Cet investissement record aurait pu être réalisé il y a plus de 10 ans si le gouvernement libéral avait eu foi dans les Canadiens. Il a parlé d'autres records. Eh bien, le taux de chômage chez les jeunes atteint des niveaux records, et un nombre record de jeunes au pays n'arrivent pas à trouver un emploi.

Nous avons déjà vu cela. Ce que le député n'a pas compris, parce qu'il n'est pas député depuis 11 ans, c'est que son gouvernement est responsable de cette réalité, de ce monde réel, au Canada.

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, ce débat sur le projet de loi C-38 et l'allègement de la taxe sur le diesel est un bon exemple que la crise de l'abordabilité sévit partout au Canada. Je me demande si mon collègue pourrait nous parler de certains habitants de sa circonscription qui sont touchés par la crise de l'abordabilité.

Mel Arnold: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné dans mon discours, j'ai visité des banques alimentaires où d'anciens bénévoles viennent maintenant demander de l'aide. Je vois des aînés qui n'ont pas les moyens de vivre dans un logement locatif pendant tout le mois. Ils vivent dans le logement locatif pendant trois semaines et dans leur voiture pendant une semaine parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer la quatrième semaine de loyer. La crise du coût de la vie causée par les libéraux a des effets dévastateurs, dont la liste est longue. Comme je l'ai mentionné, de jeunes familles choisissent de ne pas avoir d'enfants parce qu'elles pensent ne pas en avoir les moyens. Les prix atteignent des sommets inégaux dans les épiceries en raison du coût du combustible nécessaire à l'agriculture et à l'acheminement des produits agricoles vers les transformateurs et les épiceries. Ce ne sont là que quelques exemples, et je suis sûr que les députés de tout le pays en entendent parler. Toutefois, les libéraux continueront de nier le problème.

Vince Gasparro (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'avoir prononcé son discours avec autant d'enthousiasme.

Nous sommes tous d'accord pour dire que les Canadiens ont besoin d'un allègement. Je suis curieux de savoir pourquoi le député pense que c'est une bonne idée de prolonger ce débat aussi longtemps alors que nous pourrions offrir un allègement plus rapidement. Il pourrait peut-être expliquer son raisonnement aux Canadiens.

Mel Arnold: Monsieur le Président, c'est une question admissible. Je vais lui retourner la question et lui demander pourquoi les députés libéraux ont voté contre les mesures que nous, les conservateurs, avons proposées dans des motions présentées à la Chambre. Ils ont voté contre il y a des mois de cela, des mois avant même que les libéraux présentent ce projet de loi. Pourquoi?

• (2305)

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Les Péninsules-Est.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

Depuis des mois, les conservateurs exhortent le gouvernement libéral à ne pas augmenter les taxes sur l'essence et le diesel alors que les Canadiens ont du mal à faire face au coût de la vie. Ce printemps, nous avons demandé la suspension des taxes fédérales sur le carburant pour donner un répit à la pompe aux Canadiens. Les libéraux ont réagi en suspendant uniquement la taxe d'accise sur les carburants et seulement jusqu'à la fête du Travail, c'est-à-dire juste au moment de la rentrée scolaire pour les familles et des récoltes pour les agriculteurs. Nous avons continué d'exercer des pressions, et ce n'est qu'après des mois de pressions de la part des conservateurs que le premier ministre et les libéraux ont accepté de retarder une fois de plus le retour de la taxe.

Je suis heureux que les libéraux se soient ravisés. Les familles de London—Fanshawe et de tout le pays auront un peu plus de marge de manœuvre dans leur budget cet hiver, et les conservateurs sont fiers du rôle qu'ils ont joué dans cette réussite.

Je tiens à préciser clairement ce que ferait le projet de loi. Il repousserait la hausse de la taxe, mais seulement pour une courte durée. À compter du 1^{er} février, en plein hiver ontarien, la taxe serait rétablie à la moitié de son taux. Dès le 1^{er} avril, les Canadiens devraient de nouveau payer le plein montant. Un allègement qui prend fin en plein hiver n'est pas suffisant. Cependant, j'appuierai cette mesure visant à accorder un répit aux Canadiens, car tout allègement pour les travailleurs est le bienvenu.

Selon les chiffres fournis par le gouvernement, la prolongation signifie que les Canadiens continueraient à économiser plus de 5 \$ sur un plein typique de 50 litres. Pour une famille qui fait le plein une ou deux fois par semaine, cela représente de l'argent réel. C'est l'argent pour l'épicerie. C'est de l'argent pour l'inscription d'un enfant au hockey. C'est de l'argent pour une facture de chauffage. Cependant, les Canadiens méritent de savoir qu'en vertu du projet de loi, cet argent disparaîtra de nouveau d'ici quelques mois à peine.

Il y a autre chose dans le projet de loi qui mérite d'être souligné. Lorsque le gouvernement libéral l'a annoncé, il a reconnu que le coût du carburant se fait sentir dans l'ensemble de l'économie. Il a parlé des camionneurs. Il a parlé de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison. Il a reconnu que lorsque le coût du carburant augmente, le coût du transport des aliments, des matériaux de construction et des biens de consommation courante augmente aussi. Les députés de ce côté-ci de la Chambre avancent ce même argument depuis des années et, depuis des années, on nous dit que les taxes sur les carburants ont peu d'effet concret sur le coût de la vie. Or, ce projet de loi confirme que nous avons raison. Les taxes sur le carburant ont de l'importance. Réduire ces taxes contribue à réduire les pressions financières dans toute l'économie.

Ordres émanant du gouvernement

Au départ, cette mesure présentée par les libéraux devait être temporaire. Maintenant, ils la prolongent parce que la situation économique a démontré le bien-fondé de nos arguments. Si la suspension de la taxe aide les Canadiens maintenant, maintenir le coût du carburant à un bas niveau doit demeurer une priorité à l'avenir, et cette mesure ne doit pas être assortie d'une date d'expiration, car les pressions auxquelles les Canadiens sont confrontés n'ont pas disparu.

Le prix de l'essence a augmenté de plus du quart. Dans l'ensemble, les coûts de l'énergie ont connu une hausse de plus de 16 %, et le coût du transport, près de 8 %. Le prix du panier d'épicerie continue lui aussi d'augmenter. Le diésel, combustible des tracteurs qui permettent de cultiver nos aliments et des camions qui les livrent, a vu son prix grimper en flèche. Selon les Producteurs de grains du Canada, le carburant nécessaire pour une seule grande moissonneuse-batteuse coûterait plus de 15 000 \$ additionnels cette année par rapport à l'année dernière. Ces coûts ne restent pas à la ferme ou à la station-service; ils se répercutent à la caisse.

Dans ma circonscription, London—Fanshawe, j'en entends constamment parler. Lorsque j'ai organisé une assemblée publique pour les personnes âgées ce printemps, le coût de la vie revenait toujours sur le tapis. Des personnes âgées touchant un revenu fixe m'ont dit qu'elles tiraient le maximum de chaque dollar, mais que l'épicerie, le logement et les dépenses quotidiennes ne cessaient d'augmenter. Beaucoup d'entre elles ne s'inquiétaient pas seulement pour elles-mêmes. Elles s'inquiétaient pour leurs enfants et leurs petits-enfants, qui ont une jeune famille, qui travaillent fort et qui ont encore du mal à améliorer leur sort.

Lors de l'assemblée publique que j'ai organisée le mois dernier sur le logement et le coût de la vie, des habitants de London de tous âges ont exprimé les mêmes inquiétudes. Lorsque le loyer ou l'hypothèque gruge une si grande partie du budget mensuel, tout le reste devient plus difficile à gérer: l'épicerie, les services publics et le plein d'essence pour se rendre au travail. Encore une fois, beaucoup de gens s'inquiètent pour la prochaine génération et ils se demandent si les étapes importantes que leurs parents pouvaient planifier, comme l'accès à la propriété, sont en train de devenir hors de portée.

J'ai déjà dit à la Chambre que London est le canari dans la mine de charbon. Lorsque l'économie tourne mal, les habitants de London sont les premiers à en subir les conséquences, et c'est notre collectivité qui en souffre le plus.

• (2310)

Le coût du carburant ne fait pas exception. London a des liens très étroits avec le secteur manufacturier, le secteur du transport et la chaîne d'approvisionnement nord-américaine. Nos travailleurs se déplacent. Nos entreprises expédient des marchandises. Nos familles conduisent. Pour de nombreux habitants de ma circonscription, le carburant n'est pas un choix, mais une nécessité, et lorsqu'il coûte plus cher, les conséquences se font immédiatement sentir à London.

Cette préoccupation n'est pas isolée. Les Canadiens de tout le pays la partagent. Un sondage mené cet été a montré que 63 % des Canadiens s'opposaient au retour de la taxe d'accise sur les carburants en septembre, dont 62 % des Ontariens et 72 % des personnes âgées. Dans toutes les régions du Canada, une nette majorité de répondants s'y opposaient. Les Canadiens, peu importe leur âge ou leur province de résidence, s'entendent sur ce point. Lorsque le coût

de la vie est aussi élevé, le gouvernement fédéral ne devrait pas accroître les coûts pour se déplacer au travail, chauffer le loyer ou nourrir sa famille. Les conservateurs défendent cette position depuis des mois, et les Canadiens la défendent à leurs côtés.

Plutôt que de parler d'une autre pause temporaire, je veux utiliser le reste de mon temps de parole pour proposer des idées qui apporteraient un répit réel et durable.

Premièrement, la prévisibilité. Ce projet de loi prévoit que cette taxe commencerait à être restituée dès février et serait intégralement rétablie en avril. Les familles, les agriculteurs et les petites entreprises planifient leurs dépenses à l'avance. Les semis du printemps approchent à grands pas, et de nombreuses entreprises établissent leur budget en ce moment même. À tout le moins, le premier ministre devrait prolonger cet allègement jusqu'à la fête du Canada, afin que les Canadiens ne se retrouvent pas au bord d'un nouveau précipice pendant l'une des périodes les plus coûteuses de l'année.

Deuxièmement, ce projet de loi ne traite que d'une seule des taxes fédérales qui s'ajoutent au prix des carburants. La TPS s'applique à l'essence et au diésel. Par conséquent, lorsque les prix augmentent, la taxe fédérale augmente en conséquence. La suppression de la TPS sur les carburants permettrait aux citoyens de disposer de plus d'argent au moment même où ils en ont le plus besoin. De même, selon la directrice parlementaire du budget, le Règlement sur les combustibles propres ajoute aujourd'hui environ 7 cents par litre, et ce coût devrait augmenter. Par ailleurs, la taxe sur le carbone pour les industries continue de se répercuter sur le prix des produits alimentaires et des marchandises. Si le premier ministre et les libéraux admettent maintenant que le coût des carburants a une incidence sur le coût de la vie, alors les mesures susmentionnées méritent d'être examinées avec la même rigueur.

Troisièmement, nous devons examiner attentivement la situation à long terme. Les Canadiens paient nettement plus cher le diésel que nos voisins américains. Une partie de la solution consiste à renforcer nos capacités nationales: plus de raffineries, plus de capacités de stockage et une réserve stratégique capable de protéger les Canadiens contre les perturbations d'approvisionnement provenant de l'étranger. Les événements mondiaux auront toujours une incidence sur les prix, mais nous pouvons veiller à ce que le Canada soit mieux préparé et moins vulnérable quand ils se produisent.

Les Canadiens font leur part. Ils travaillent fort, élèvent leurs enfants, dirigent des entreprises et s'adaptent à des difficultés qui échappent souvent à leur contrôle. Le gouvernement ne peut pas éliminer chacune de ces difficultés, mais il peut éviter de les aggraver.

Le projet de loi montre ce qu'il est possible de réaliser quand le gouvernement libéral tient compte des préoccupations soulevées par les Canadiens et les conservateurs. Je me réjouis que le gouvernement soit parvenu à ce stade, mais un report n'est pas une solution, et les Canadiens ont besoin d'un véritable allègement qui se traduise par une baisse des prix, et non d'une suspension temporaire.

Les conservateurs sont fiers du rôle qu'ils ont joué pour obtenir cet allègement, et nous continuerons à réclamer un Canada plus abordable pour les familles, les personnes âgées, les travailleurs et les entreprises de London—Fanshawe et de tout le pays.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, un peu plus tôt en soirée, on a eu d'excellentes nouvelles d'un collègue conservateur. Je vais le citer et j'ai pris des notes pour ne pas oublier. Il a mentionné qu'ils allaient soutenir toutes les mesures qui permettent aux Canadiens d'économiser. Donc, son collègue nous a annoncé un virage à 180 degrés de l'approche conservatrice des 10 dernières années.

J'aimerais entendre mon collègue. Partage-t-il l'opinion de son collègue conservateur, à savoir que maintenant les conservateurs vont appuyer les mesures d'abordabilité?

Ont-ils finalement compris que les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce qu'on les aide à faire face au coût de la vie?

Vont-ils désormais nous appuyer, non seulement pour cette mesure-là, mais pour l'ensemble des autres mesures que nous mettons en place en matière d'abordabilité?

[Traduction]

Kurt Holman: Monsieur le Président, nous voulons alléger le fardeau des Canadiens, car il y a une crise de l'abordabilité. En ce qui concerne ce projet de loi, les Canadiens ont besoin d'un répit à la pompe, surtout compte tenu du prix du diésel et de la taxe sur le diésel. Par conséquent, un allègement supprimant les taxes sur le diésel aura un effet d'entraînement sur les produits d'épicerie et les marchandises expédiées partout au Canada. Espérons que la suppression de ces taxes sur le diésel aura une incidence sur les prix nets pour les Canadiens et qu'elle réglera la crise de l'abordabilité.

• (2315)

Jonathan Rowe (Les Péninsules-Est, PCC): Monsieur le Président, nous avons présenté une motion aujourd'hui. Les libéraux ont voté contre notre motion visant à admettre que nous traversons la crise de l'abordabilité dont mon collègue vient de parler.

Je me demande si mon collègue pourrait nous en dire plus à ce sujet. Peut-être que le fait d'admettre qu'il y a une crise de l'abordabilité pourrait mener à une réduction permanente des taxes et de la taxe sur l'essence, afin d'offrir un allègement permanent aux Canadiens. Souhaite-t-il en discuter davantage?

Kurt Holman: Monsieur le Président, les habitants de ma circonscription, London—Fanshawe, me parlent de la hausse du coût de la vie et de la crise de l'abordabilité auxquelles ils sont confrontés, comme l'ensemble des Canadiens.

Comme je l'ai mentionné dans mon discours, j'ai organisé plusieurs assemblées publiques. Au printemps, j'ai tenu une assemblée publique consacrée aux préoccupations des aînés. J'ai récemment organisé une autre assemblée publique sur les questions du logement et de l'abordabilité, et oui, lors de cette dernière assemblée en particulier, j'ai entendu plusieurs générations exprimer leurs inquiétudes à propos du coût de la vie et de la crise de l'abordabilité qui touche les habitants de London—Fanshawe et l'ensemble des Canadiens.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, en réponse à ma question, tout à l'heure, mon collègue a mentionné qu'il était en faveur des mesures pour aider les Canadiens et les Canadiennes à faire face au coût de la vie.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais lui poser une question simple: s'il est en faveur de ce type de mesure, pourquoi a-t-il voté contre celle visant à rendre permanent le programme d'alimentation scolaire?

[Traduction]

Kurt Holman: Monsieur le Président, la crise de l'abordabilité est bien réelle. Mes concitoyens de London—Fanshawe m'en parlent sans cesse. Cette crise touche également l'ensemble des Canadiens. Par conséquent, le projet de loi C-38 et la suppression des taxes sur le diésel constitueraient la première étape pour faire face à cette crise de l'abordabilité qui sévit actuellement.

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, j'entends souvent des gens de partout au pays, en particulier des libéraux d'en face, dire que le prix élevé du pétrole est attribuable à Donald Trump et aux guerres dans le monde. Le député conservateur aimerait-il parler de ces questions et de nos politiques à leur égard?

Kurt Holman: Monsieur le Président, de toute évidence, nous ne pouvons pas influencer ce qui se passe à l'étranger en ce qui concerne les fluctuations des prix du diésel, de l'essence ou du pétrole sur le marché mondial, mais grâce aux mesures que j'ai mentionnées dans mon discours, si nous nous préparions de manière proactive à ces fluctuations de prix — ou, encore une fois, à une hausse des prix — et si nous supprimions également les taxes sur le diésel, cela aiderait les Canadiens, en particulier mes concitoyens de London—Fanshawe, à faire face à cette crise de l'abordabilité.

Jonathan Rowe (Les Péninsules-Est, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole ce soir au nom des vaillants habitants des Péninsules-Est et de Terre-Neuve-et-Labrador au sujet du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada. Lorsque j'ai appris que le gouvernement libéral allait présenter un projet de loi visant à prolonger la suspension des taxes fédérales sur le carburant, j'ai été surpris. J'ai été agréablement surpris, mais surpris.

Les conservateurs disent au gouvernement que les Canadiens n'ont plus les moyens de payer davantage simplement pour se rendre au travail, se nourrir et subvenir aux besoins de leur famille, mais les libéraux refusent d'admettre qu'il existe un problème. Aujourd'hui encore, les libéraux ont voté contre notre motion visant à reconnaître que le Canada traverse une crise de l'abordabilité. Il y a quelques mois à peine, le premier ministre s'est levé à la Chambre, a regardé la caméra et a dit aux Canadiens que l'abordabilité n'avait jamais été aussi bonne depuis plus d'une décennie. Qui croit cela?

Les libéraux refusent toujours d'admettre qu'il y a un problème jusqu'à ce que nous, les conservateurs, fassions appel au bon sens pour les pousser à faire ce qui s'impose. D'abord, il y a eu la taxe sur le carbone. Le premier ministre était conseiller auprès de Justin Trudeau durant cette période où les libéraux ne cessaient d'augmenter les taxes sur le carbone en vue de faire grimper le prix à la pompe de 45 ¢ le litre. Cela rendait les Canadiens de moins en moins concurrentiels dans le monde des affaires, en plus de faire grimper le coût des produits courants pour les Canadiens ordinaires. Ce n'est que lorsqu'ils ont eu besoin d'un miracle pour sauver leur peau, lors des élections de 2025, qu'ils ont finalement cédé et fait ce qui s'imposait en éliminant complètement la taxe sur le carbone. Ce faisant, ils ont admis que les conservateurs avaient raison depuis le début.

Ordres émanant du gouvernement

On l'a vu aussi avec le logement. Les libéraux ont refusé de faire ce qui s'imposait et de supprimer les taxes sur les maisons neuves jusqu'à ce qu'ils aient besoin d'un petit coup de pouce dans les sondages. Des mois après avoir dit que ça ne servirait à rien, ils ont copié notre idée, admettant là encore que nous avions raison. Que se passerait-il si les gens ne votaient pas pour un Parti conservateur et un chef conservateur aussi forts? Nous sommes l'un des partis de l'opposition qui a connu le plus de succès de l'histoire du Canada, et nous sommes parvenus à faire réduire le fardeau fiscal alors que nous ne sommes même pas aux commandes. Une fois de plus, les libéraux ont enfin reconnu que réduire les taxes, notamment les taxes sur les carburants, permettrait d'offrir un répit bien nécessaire. Je suis content qu'ils nous écoutent cette fois aussi.

Malheureusement, comme toujours lorsqu'ils prennent une de nos idées, ils ne l'appliquent pas comme il faut. Ce projet de loi n'en fait pas assez. Il prolongerait la suspension de la taxe d'accise fédérale sur l'essence et le diesel jusqu'au 31 janvier 2027. C'est formidable. C'est 10 ¢ de moins le litre pour l'essence et 4 ¢ de moins pour le diesel. Ils peuvent y arriver. Cependant, le 1^{er} février, le gouvernement prévoit rétablir la moitié de cette taxe, et le 1^{er} avril, il la rétablira complètement. Selon les députés d'en face, que se passera-t-il entre janvier et avril? Pensent-ils que l'épicerie deviendra soudainement plus abordable? Pensent-ils que les aînés auront assez d'argent pour cesser de se faire du souci à propos de leur prochaine facture de chauffage? Les libéraux ont-ils une sorte de boule de cristal qui leur dit que le prix de l'essence va baisser d'ici avril?

Pourquoi ce projet de loi ne contient-il pas simplement une disposition d'indexation prévoyant que la taxe augmente d'un certain montant lorsque le prix du carburant baisse d'un montant établi, et que la taxe augmente encore un peu lorsque le prix du carburant baisse encore plus? Je pense que la réponse est assez claire. Les libéraux veulent gaspiller du temps et des fonds publics pour venir ici parler, une fois de plus, d'un problème qu'ils ont créé. Ils sont comme un disque rayé qui joue la même rengaine ou un perroquet enthousiaste qui veut répéter sans cesse les mêmes choses, sans que rien ne change véritablement.

Je viens d'une province où conduire n'est pas un luxe, mais bien une nécessité. Dans ma circonscription, il y a des collectivités sur des centaines de kilomètres. En une semaine à peine, j'ai parcouru 3 000 kilomètres en camion dans ma circonscription. Il y a des travailleurs de la construction, des camionneurs et des familles qui doivent prendre leur véhicule chaque jour. Comme il n'y a pas de métro, de train ou d'autobus qui relient nos collectivités, les gens sont très au fait du coût du carburant.

Il peut être nécessaire de faire plusieurs heures de route pour aller consulter un médecin spécialiste. Les députés peuvent se mettre dans la peau d'une personne âgée à revenu fixe qui doit décider si elle va payer l'essence pour se rendre à un rendez-vous médical, mettre de la nourriture sur la table ou chauffer sa maison. Imaginons une jeune famille avec deux enfants, dont les deux parents travaillent, qui doit parcourir 40 kilomètres dans deux directions différentes et qui a maintenant du mal à payer ses factures d'épicerie et de chauffage. Voilà les réalités auxquelles sont confrontés les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador.

J'ai passé une grande partie de ma vie professionnelle dans des industries qui ont permis à la province de continuer à se développer. J'ai travaillé dans les domaines de la construction, de l'exploitation minière et de l'industrie pétrogazière. Je sais d'expérience à quel point il est important d'avoir accès à une énergie abordable.

Lorsque le prix du carburant augmente, ce n'est pas seulement celui qui fait le plein de sa camionnette qui est touché. Il y a aussi l'entrepreneur qui fait fonctionner ses équipements, l'entreprise de camionnage qui livre les matériaux et toutes les petites entreprises qui doivent faire livrer des produits. Ces coûts ne disparaissent pas comme par magie. Ils se répercutent sur l'économie, et les Canadiens finissent par payer plus cher pour les biens et les services dont ils ont besoin.

● (2320)

L'autre jour, un propriétaire de taxi m'a appelé pour me dire qu'il était frustré et découragé. Il m'a expliqué comment le prix du carburant saigne son entreprise, et il m'a dit qu'il ne pouvait pas refiler le prix au consommateur, car les gens qui utilisent son service, souvent des aînés et des familles en difficulté, n'ont tout simplement plus d'argent à dépenser.

Le secteur de la construction est un autre employeur important dans ma circonscription, mais les excavatrices, les chargeurs frontaux et les autres machineries lourdes ont tous besoin de carburant. Quand les coûts d'exploitation augmentent, les projets deviennent plus coûteux. Parfois, le consommateur paie plus, parfois l'entreprise gagne moins et parfois le projet ne va tout simplement pas de l'avant, ce qui veut dire moins d'emplois et moins de possibilités pour les personnes qui dépendent de ces industries. L'abordabilité du carburant ne se résume pas à quelques dollars d'économie à la pompe. Elle vise aussi à maintenir la compétitivité de nos industries et à protéger le gagne-pain des Canadiens.

J'ai déjà parlé à la Chambre de l'énorme potentiel industriel qui dort à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons des chantiers navals, des installations de construction et des exploitations minières, mais les entreprises ont besoin d'une énergie abordable, d'une réglementation raisonnable et d'un environnement qui favorise l'investissement. Voilà pourquoi les conservateurs continuent de demander l'élimination de la taxe sur le carbone pour les industries et des politiques qui, selon nous, rendent le Canada moins concurrentiel.

Les conservateurs réclament depuis un certain temps déjà un allègement de la taxe sur les carburants. En avril et en mai, nous avons présenté des motions demandant au gouvernement d'alléger les prix à la pompe, mais les libéraux ont voté contre. Nous débattons aujourd'hui d'un projet de loi du gouvernement qui reprend précisément le genre de mesures proposées par les conservateurs. Je suppose qu'il vaut mieux tard que jamais, mais les Canadiens auraient pu bénéficier de cette aide plus tôt.

Le gouvernement libéral nous dit que des événements mondiaux sont à l'origine d'une grande partie des pressions qui s'exercent sur le prix des carburants. Il ne fait aucun doute qu'il y a une part de vérité là-dedans. Nous ne pouvons pas contrôler ce qui se passe dans tous les pays du monde, mais nous pouvons contrôler les décisions qui sont prises à Ottawa. Le carburant coûte plus de 30 ¢ le litre de plus au Canada qu'aux États-Unis. Cela s'explique par des taxes supplémentaires sur lesquelles nous, les Canadiens, avons notre mot à dire.

Je terminerai par cette question adressée au gouvernement libéral: si réduire la taxe sur les carburants est la chose à faire pour les Canadiens aujourd'hui, pourquoi augmenter cette même taxe en février et en avril serait-il la bonne décision? Les entrepreneurs du secteur du bâtiment auront toujours besoin de carburant pour leur matériel. Les familles auront toujours besoin d'emmener leurs enfants aux tournois de hockey. Les Canadiens méritent mieux qu'un allègement temporaire. Ils méritent une vie abordable, de l'énergie à un prix raisonnable, des emplois bien rémunérés et un gouvernement qui donne la priorité à leurs moyens de subsistance. Voilà ce pour quoi les conservateurs se battront. Voilà ce pour quoi je me battraï.

• (2325)

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier mon collègue et à le féliciter de faire partie du plus grand parti de l'opposition de l'histoire du Canada. Je lui souhaite une très longue carrière dans l'opposition. Qu'il y passe encore de nombreuses années.

La question que je pose au député est la suivante: comment pourrait-il expliquer aux habitants de sa circonscription et aux autres Canadiens pour quelle raison les conservateurs ont voté contre la création de l'allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, la réduction des impôts de la classe moyenne, l'élimination de la taxe sur les produits et services, l'annulation de la taxe fédérale à la consommation, la pérennisation du Programme national d'alimentation scolaire, le versement automatique des prestations fédérales, l'élargissement de l'Allocation canadienne pour enfants, le régime de soins dentaires, le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété et la Prestation canadienne pour les personnes handicapées? Le gouvernement prend de nombreuses mesures pour rendre la vie plus abordable, mais le député continue de voter contre. Je me demande s'il peut expliquer cela aux gens de sa circonscription et aux autres Canadiens.

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, ce sont d'excellentes idées et d'excellentes propositions. Beaucoup d'entre elles ressemblent à nos idées, mais le diable est dans les détails. Parlons du programme de repas dans les écoles. C'est un excellent programme qui nourrit les enfants, mais sur les 64 écoles de ma circonscription, quatre reçoivent des repas. Où est l'équité dans tout cela?

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, ma question pour mon collègue est la suivante. Plus tôt aujourd'hui, les conservateurs ont présenté une motion concernant la crise de l'abordabilité. Malheureusement, les libéraux l'ont rejetée et n'ont pas confirmé la crise de l'abordabilité qui sévit au Canada. Je me demande si mon collègue pourrait nous en dire plus sur ce que ses concitoyens lui disent au sujet de la crise de l'abordabilité et de ses répercussions sur sa circonscription.

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, je pense que tout le monde sait que l'admission est la première étape du rétablissement. Selon moi, pour que l'économie reprenne et que les choses soient abordables, il faut en prendre conscience, venir au Parlement, mettre ses culottes et reconnaître que le Canada traverse une crise de l'abordabilité. Il faut instaurer des mesures qui apportent un véritable répit à tous les Canadiens, et pas seulement aux quelques écoles sélectionnées dans les bonnes circonscriptions portant des chandails rouges.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, ce matin, nous avons tenté de présenter une motion afin d'obtenir la tenue d'un débat à la Chambre sur la

Ordres émanant du gouvernement

crise persistante du chômage chez les jeunes. Le taux de chômage chez les jeunes s'élève à 13 %, tandis que le taux de participation des jeunes au marché du travail atteint son plus bas niveau en 29 ans. Jamais une aussi faible proportion de la population n'a participé au marché du travail. Ces chiffres sont inquiétants pour les gens que je représente, et je sais qu'ils le sont tout autant Terre-Neuve-et-Labrador. Or, alors que nous tentions de tenir ce débat, les libéraux ont profité de leur première intervention pour proposer de mettre fin à la discussion sur un rapport multipartite du comité des ressources humaines qui contenait pourtant des recommandations réfléchies et porteuses de solutions.

Le député pourrait-il nous faire part de ce qu'il entend dans sa région au sujet du chômage, notamment chez les jeunes, et nous dire pourquoi, selon lui, les libéraux ont mis fin à un débat positif sur les solutions pratiques proposées par le comité des ressources humaines?

• (2330)

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, en ce moment, le chômage monte en flèche chez les jeunes. Quand j'étais au secondaire, il n'y a pas si longtemps, si on voulait travailler, on allait chez McDonald's avec son curriculum vitae et on obtenait un emploi sur-le-champ. Tant qu'on se présentait au travail et qu'on travaillait bien, on pouvait travailler. Des enfants viennent me voir, presque en larmes, pour me dire qu'ils ont postulé à 130 endroits et qu'ils ont présenté des centaines de curriculum vitae, mais qu'ils ne trouvent un emploi nulle part.

C'est un problème. C'est un énorme problème. J'ai travaillé dans une mine d'or. Les gens allaient au collège pour devenir opérateurs d'équipement lourd, et le premier emploi qu'ils décrochaient était dans une petite mine d'or. Ils obtenaient de l'expérience, puis ils lançaient leur carrière. Le problème, c'est que cette mine d'or a fermé à l'époque parce que le prix du carburant a trop monté.

Cette crise du carburant tue l'économie et prive les jeunes d'un emploi, et nous devons faire quelque chose à ce sujet, une fois pour toutes.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un plaisir de m'adresser à la Chambre ce soir. J'ai pris connaissance de certains commentaires en ligne après avoir publié des critiques virulentes à l'encontre du gouvernement concernant ses échecs en matière d'emploi et d'autres domaines. Certains disaient: « Comment se fait-il qu'hier, vous faisiez campagne pour que l'Alberta reste au sein du Canada, et qu'aujourd'hui, vous critiquiez le gouvernement? » J'ai répondu que c'était précisément notre rôle: lutter pour le pays, mais aussi lutter pour un pays meilleur en remettant le gouvernement en question. Voilà ce qu'est la loyale opposition. De la bouche même des libéraux ici présents: « la meilleure opposition de tous les temps ».

Le projet de loi dont la Chambre est saisie, le projet de loi C-38, porte sur le coût de la vie. Avant d'aborder ce projet de loi, je tiens à faire part aux députés d'un événement marquant qui a récemment eu lieu au sein de ma famille élargie. Nous avons célébré le 60^e anniversaire de l'immigration de mon beau-père au Canada en provenance du Pakistan. Ce fut un plaisir d'apprendre à le connaître depuis que je me suis joint à la famille il y a une quinzaine d'années. Il a très bien réussi ici au Canada: il a fondé une entreprise qui emploie de nombreux Canadiens de tous horizons, il a élevé trois filles ravissantes et, bien entendu, il a trois gendres exceptionnels.

Ordres émanant du gouvernement

Je me souviens qu'il nous a parlé de ses premières années en affaires. Il a lancé une entreprise alors qu'il occupait encore un autre emploi. Il avait un téléphone de voiture, qui, pour ceux qui ne le savent pas, est un téléphone filaire fixé à la voiture. Ce n'est pas un téléphone cellulaire. Je disais récemment à ma fille que nous n'avions pas Skype quand j'étais jeune. Elle m'a demandé: « Est-ce que tout le monde utilisait alors FaceTime? » Les points de référence technologiques changent.

Il nous racontait comment, chaque fois qu'il en avait l'occasion, il appelait des clients potentiels à partir de son téléphone de voiture alors qu'il tentait de jongler avec les responsabilités liées au démarrage d'une entreprise et à la poursuite de son emploi. Cela fait en quelque sorte partie des coutumes « de la réussite ». Pour de nombreuses familles, il s'agit des « coutumes de l'immigration » dont les parents ou les grands-parents ont parlé. Ils racontaient peut-être comment ils étaient arrivés au Canada presque sans argent, comment ils ont lutté et comment ils ont réussi à améliorer leur sort et à améliorer leur vie ainsi que celle de leur famille.

Ce sont là de belles histoires qui constituent le fondement de notre pays. Des personnes venues des quatre coins du monde, souvent avec très peu, ont été accueillies et ont pu bâtir, créer et apporter leur contribution à leur collectivité. Je me souviens de quelques histoires que m'ont racontées mes grands-parents. Mon grand-père paternel, par exemple, nous racontait qu'il était arrivé à la gare de Toronto. Il a obtenu un emploi dans la compagnie de chemin de fer avant même de quitter la gare, emploi qu'il a gardé jusqu'à sa retraite. Il nous a raconté comment il a acheté sa première voiture. Il était arrivé de la petite île de Malte, dans la mer Méditerranée, juste après la Seconde Guerre mondiale. Malte avait été lourdement bombardée par les Allemands pendant la guerre. À son arrivée au Canada, il a acheté une voiture d'occasion à un ancien membre des forces aériennes allemandes. Il s'est servi de son expérience pour essayer de négocier à la baisse le prix de la voiture. C'était sa façon d'essayer d'améliorer sa situation financière chaque fois qu'il le pouvait.

Ce sont les parcours de nouveaux arrivants, de personnes issues de différents milieux et de différentes régions, qui luttent pour s'en sortir et pour bâtir ce pays. Ce sont de grands récits qui font partie de l'histoire de ma famille et qui, j'en suis sûr, font également partie de l'histoire familiale d'un grand nombre de députés.

En pensant à ce genre de lien entre la vitalité économique et les possibilités économiques, ainsi que les luttes que des gens de différents horizons ont dû mener pour améliorer leur sort, je me dis qu'il y a un lien entre les possibilités économiques, la cohésion sociale et l'intégration. Lorsque nous formons une société dans laquelle les gens peuvent améliorer leur sort, dans laquelle même ceux qui viennent d'un milieu très limité peuvent tout de même créer et bâtir et connaître beaucoup de succès, nous sommes une sorte de société où l'espoir et l'optimisme sont plus grands et où les gens se disent: « Oui, peu importe d'où je viens, je peux améliorer mon sort. Je peux triompher et surmonter divers défis. »

• (2335)

Voilà ce que notre pays a déjà été et ce qu'il pourrait redevenir. C'est un endroit où les possibilités économiques très nombreuses sont une source non seulement de prospérité commune, mais aussi de bienveillance commune et de cohésion sociale. Il s'agit d'un endroit où nous n'avons pas l'impression que nous devons nous livrer une concurrence de manière négative et rabaisser les autres pour progresser, mais où chaque personne, grâce à son ingéniosité, à sa

créativité et aux efforts qu'il a menés dès le début, peut bâtir, créer et offrir des possibilités, en particulier à la prochaine génération. C'est exactement ce que notre pays a déjà été et la source d'espoir qu'il peut devenir.

Cependant, nous vivons à une époque où, en raison des politiques gouvernementales, des formalités administratives, de la réglementation et des coûts prohibitifs qui rendent bien plus difficiles la création, la croissance et la prospérité d'une entreprise, les gens se sentent beaucoup plus prisonniers de leur situation actuelle. Ceux qui sont déjà propriétaires de leur maison et qui possèdent certains actifs ou occupent un certain poste espèrent évidemment conserver cette situation, mais ceux qui ne sont pas propriétaires ou qui n'occupent pas actuellement un poste offrant des perspectives d'avenir sont moins optimistes quant à leur capacité à améliorer leur sort. Alors qu'à une certaine époque, la combinaison d'une vitalité économique et d'une base de programmes sociaux faisait du Canada une société de possibilités très dynamique, dans laquelle n'importe qui, d'où qu'il vienne, pouvait espérer réaliser ses ambitions, nous sommes aujourd'hui une société dans laquelle les gens se sentent beaucoup plus coincés.

C'est particulièrement évident quand on parle à des jeunes. Depuis que je suis ministre du cabinet fantôme conservateur en matière d'emploi, je vais rencontrer des jeunes partout au pays. Sur des campus universitaires situés dans six provinces différentes, j'ai posé aux jeunes une question toute simple: je leur ai demandé s'ils pensaient que leur situation était meilleure ou pire que celle de la génération de leurs parents et je leur ai demandé pourquoi. De nombreux jeunes ont l'impression que leur situation est pire; ils se sentent coincés et ils ont surtout du mal à croire qu'ils pourront un jour avoir une carrière qui leur permettra d'avoir un revenu suffisant pour acheter une maison là où ils vivent. À une certaine époque, on tenait pour acquis que les gens pourraient avoir un bon emploi et avoir les moyens d'acheter une maison, mais les jeunes ont de plus en plus l'impression que c'est maintenant hors de portée. Résultat: ils se sentent coincés. Pour ces jeunes, avoir un emploi et une maison sont des points de départ essentiels pour pouvoir fonder une famille, avoir des enfants et bâtir la vie de famille qu'ils souhaitent.

Objectivement, les statistiques montrent que de nombreuses personnes ont moins d'enfants qu'elles disent souhaiter en avoir. Cela dit, je ne porte aucun jugement de valeur quant à la taille ou à la composition idéale des familles. Il s'agit simplement d'examiner l'écart entre les aspirations familiales des gens et la réalité qu'ils vivent. Cet écart est loin d'être négligeable. À mon avis, il s'explique en partie par le fait qu'il est devenu plus difficile d'amorcer sa vie d'adulte. Il est devenu beaucoup plus difficile de trouver un emploi stable, d'accéder à la propriété et de se sentir suffisamment en sécurité pour fonder une famille. Résultat: bien des gens remettent ces projets à plus tard et ne réalisent pas toujours la vie familiale qu'ils avaient imaginée.

• (2340)

C'est une véritable tragédie sur le plan individuel lorsque des personnes ne parviennent pas à fonder la famille qu'elles souhaitent avoir. Or, cette situation a également des répercussions sur l'ensemble de la société: elle influe sur l'avenir des jeunes générations, sur les perspectives qui s'offrent à elles et sur leur capacité à soutenir leurs proches plus âgés tout en contribuant à la vitalité de leur communauté.

Lorsque les jeunes, et bien d'autres avec eux, ont le sentiment que les possibilités se referment et qu'ils ne peuvent atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, les conséquences sont bien réelles. Elles sont économiques, mais elles sont aussi sociales.

Nous devons faire ce qu'il faut pour redevenir une société où les gens n'ont pas l'impression d'être dans l'impasse, où ils ont l'espoir de concrétiser leurs aspirations, où ils sont en mesure, dès le départ, de trouver un emploi, d'accéder à la propriété et de se bâtir une carrière, une société où quelqu'un, qu'il soit ici depuis 50 ans ou depuis 5 minutes, peut mobiliser son ingéniosité, sa créativité et le capital de démarrage dont il dispose, aussi limité soit-il, pour se lancer en affaires afin de donner suite à une idée et de bâtir quelque chose de nouveau.

Considérons une fois de plus cette observation aussi élémentaire que cruciale d'Adam Smith: la richesse est expansible, elle est infinie et elle ne se trouve pas par hasard pour ensuite être distribuée: elle se crée. Elle se crée lorsque les gens peuvent créer et récolter le fruit de cette création. En tant que société, nous avons un potentiel illimité du fait non seulement de nos ressources abondantes, mais aussi de l'ingéniosité des Canadiens. Il suffirait de mettre en place des politiques à même de libérer ce potentiel.

Aujourd'hui, les conservateurs ont proposé de débattre du 10^e rapport du comité des ressources humaines. Une partie de ce rapport vise à reconnaître le lien entre les restrictions imposées à la croissance des entreprises en raison des formalités administratives et du fardeau fiscal élevé et le chômage chez les jeunes. Nous présentons dans ce rapport un certain nombre de recommandations qui ont reçu l'appui unanime du comité et qui visent à éliminer ces obstacles réglementaires et fiscaux afin que nous puissions exploiter les possibilités qui s'offrent à nous, en reconnaissant leurs répercussions éventuelles sur l'emploi des jeunes. Ce rapport comprend beaucoup de propositions constructives et très précises.

Il est dommage que nous n'ayons pas eu l'occasion de conclure le débat à ce sujet aujourd'hui, mais nous continuerons à souligner sans relâche les possibilités offertes aux Canadiens, à essayer de bâtir une société offrant des possibilités, dans laquelle les jeunes et les moins jeunes, les nouveaux Canadiens et les personnes qui sont ici depuis très longtemps peuvent voir, peu importe d'où ils viennent et peu importe leurs points de départ, qu'ils sont en mesure d'accéder à des possibilités en raison de ce que le pays est et de ce qu'il offre.

Le projet de loi dont la Chambre est saisie porte sur ce qui, à première vue, pourrait sembler être une question purement mécanique et commerciale, soit le prix des carburants. Or, ce prix a des répercussions économiques bien plus larges, dans la mesure où il peut favoriser ou entraver la création et le développement de nouvelles entreprises. Dans un pays aussi vaste que le nôtre, l'activité économique dépend évidemment bien souvent de la capacité à transporter des marchandises. Pour développer une nouvelle idée, pour tenter de commercialiser un produit ou un service, pour essayer de saisir

Ordres émanant du gouvernement

et de créer de nouvelles opportunités, il y a de fortes chances qu'il faudra transporter quelque chose d'un endroit à un autre.

Les contraintes imposées par des prix du carburant déraisonnablement élevés compliquent la tâche aux nouveaux entrepreneurs qui tentent de lancer et de développer une entreprise. Elles empêchent notamment les personnes qui se lancent dans une nouvelle activité de considérer ce projet comme réaliste et d'investir le capital nécessaire pour démarrer une nouvelle entreprise. Cela complique particulièrement la tâche de l'exploitant indépendant qui dépend de prix raisonnables du carburant pour pouvoir acheminer ses produits selon les besoins ou pour pouvoir travailler sur son exploitation agricole. Dans tous les cas, nous sommes tous profondément touchés par le prix des carburants.

• (2345)

Le prix des carburants se répercute également sur notre capacité à avoir des contacts les uns avec les autres. Il se répercute sur les choix que les gens peuvent faire quand il est question de rendre visite à des amis ou à des membres de la famille, ou d'entretenir et renforcer des liens dans la communauté. Encore une fois, notre capacité de nous déplacer et de transporter des choses d'un endroit à l'autre a des répercussions sur tant d'aspects de la cohésion sociale et de la vitalité économique. C'est pourquoi nous avons choisi de vraiment nous concentrer, dans le cadre de cette question du coût de la vie, sur le prix du carburant et sur ses répercussions.

Ce sont les conservateurs qui ont proposé de suspendre les taxes sur les carburants que tous les Canadiens doivent payer. Le gouvernement a partiellement donné suite à notre proposition, mais il n'est pas allé assez loin pour fournir toute l'aide que nous avions proposée et dont les Canadiens ont vraiment besoin en ce moment. Nous pouvons voir le rôle que joue cette opposition, qui est efficace comme nulle autre auparavant pour remporter ces débats et amener le gouvernement à prendre progressivement des mesures, mais nous pouvons également reconnaître la nécessité d'en faire beaucoup plus.

Même si nous entendons le parti d'en face répéter certaines parties des discours de l'opposition, le programme que nous avons proposé n'a toujours pas été pleinement mis en œuvre. Ce programme vise à rétablir la prospérité et les possibilités au pays. Il faut reconnaître qu'en l'absence de possibilités, lorsque les gens se sentent plus limités, plus coincés et moins en mesure d'améliorer leur sort, cela entraîne aussi une augmentation des conflits sociaux.

Lorsque les gens ont l'impression qu'il est plus difficile, voire impossible, de créer leur propre richesse, il y a une intensification des conflits et de la concurrence pour mettre la main sur les ressources limitées. Nous sommes plongés dans un monde malthusien de concurrence pour des ressources limitées, plutôt que de vivre comme nous le pourrions, en tant que pays au potentiel illimité et aux possibilités infinies, où règne un fort sentiment de cohésion et d'optimisme découlant de la réalité selon laquelle les idées et l'ingéniosité d'une personne peuvent être mises à contribution pour construire et créer des choses magnifiques.

Ordres émanant du gouvernement

C'est ce que nous voulons: une société d'espoir et de possibilités, où les gens peuvent trouver un emploi, acheter une maison, fonder une famille, démarrer une entreprise, déplacer des biens et rendre visite à leurs proches, sans avoir à subir les contraintes qui ne cessent de s'aggraver depuis 11 ans en raison des choix que le gouvernement actuel a faits en adoptant des politiques visant à rendre les carburants plus chers et à bloquer intentionnellement l'exploitation et l'exportation des ressources. Ces politiques ont eu pour effet d'accroître les divisions sociales parce qu'il est devenu de plus en plus difficile de créer de la richesse. Nous pouvons faire mieux. Nous devons faire mieux.

Même si le discours du gouvernement a quelque peu changé, voici où nous en sommes, essentiellement. Selon les derniers chiffres sur l'emploi, nous en sommes aujourd'hui à un point où le taux de chômage chez les jeunes est de 13 % et le taux de chômage global a augmenté à 6,5 %. Le taux de réussite de la recherche d'emploi se situe autour de 30 %, ce qui est considérablement inférieur aux moyennes d'avant la pandémie. La participation au marché du travail est à son plus bas niveau en près de 30 ans. La proportion de Canadiens sur le marché du travail par rapport à l'ensemble de la population n'a presque jamais été aussi faible depuis 30 ans. Cela montre à quel point le gouvernement ne produit tout simplement pas de résultats.

Il y a eu des améliorations dans la rhétorique employée par rapport au discours du gouvernement Trudeau. Les libéraux disent en partie la même chose que nous, mais les résultats et les mesures concrètes ne sont pas au rendez-vous. C'est pourquoi il est très important d'apporter davantage de changements du genre de ceux que préconisent les députés de ce côté-ci de la Chambre. C'est important pour que nous puissions redevenir une société cohésive qui s'emploie à créer des débouchés. C'est ce que j'espère pour le pays et pour le Parlement. Nous continuerons de proposer des solutions constructives à cette fin, pour tendre vers l'objectif d'une société cohésive et libre qui crée des débouchés.

• (2350)

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai entendu mon collègue faire son bon discours. Nous, nous proposons du concret. J'aimerais savoir quelles mesures il propose pour aider nos entreprises à demeurer concurrentielles et pour aider à maintenir les prix abordables pour les familles et les consommateurs partout au pays.

[Traduction]

Garnett Genuis: Monsieur le Président, quelles mesures proposons-nous? Je pourrais en énumérer beaucoup, mais je pense que le plus simple serait de renvoyer au rapport dont j'ai parlé dans mon discours et que nous avons tenté de faire adopter par la Chambre ce matin.

Le 10^e rapport du comité des ressources humaines contient près de 20 recommandations qui présentent des propositions précises et concrètes, dont beaucoup émanent des conservateurs mais ont été approuvées par tous les partis, visant à dynamiser l'économie, à remédier à certains problèmes du système d'immigration, à former les jeunes Canadiens à des emplois au Canada afin qu'ils aient la possibilité d'améliorer leur sort et à définir précisément comment promouvoir la construction d'habitations à proximité des lieux d'emploi. Ce sont là des solutions que nous avons proposées dans notre plan conservateur pour l'emploi chez les jeunes et dans notre plan d'action économique.

Pour ne citer qu'un exemple, nous avons proposé, lors des dernières élections, de supprimer l'impôt sur les gains en capital lorsque ceux-ci sont réinvestis immédiatement au Canada. Ce genre de propositions, qui visent à encourager des réinvestissements majeurs au Canada, fait partie des nombreuses solutions que nous avons avancées à diverses occasions.

J'invite le député à prendre connaissance du 10^e rapport du comité des ressources humaines. J'espère que nous pourrions y revenir, car il contient les solutions essentielles dont nous avons besoin pour lutter contre le chômage chez les jeunes.

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue. Il fait un travail fantastique dans sa circonscription, Sherwood Park—Fort Saskatchewan, dans toute la région et dans tout le pays. Il défend les intérêts des jeunes et l'emploi chez les jeunes.

Beaucoup de mes pairs et moi-même sommes touchés par bon nombre des conséquences que les gouvernements libéraux ont engendrées. Récemment, bon nombre de mes pairs ont communiqué avec moi pendant le convoi d'Abbotsford à Vancouver, dans la vallée du bas Fraser, qui était un rassemblement contre le prix élevé du diesel et contre la taxe d'accise sur le carburant en général.

Dans l'ensemble, les jeunes en arrachent. Partout au pays, les jeunes en arrachent et ils veulent des résultats, surtout parce qu'ils ont même du mal à trouver un emploi de col bleu.

J'aimerais savoir ce que le député proposera au nom du Parti conservateur. J'aimerais également savoir ce qu'il a à dire, depuis l'opposition, aux députés d'en face, qui ont proposé un allègement minimal au lieu d'une exonération totale pour les Canadiens.

• (2355)

Garnett Genuis: Monsieur le Président, c'est un plaisir de travailler avec mon collègue et ami.

Lorsque j'ai commencé à exercer les fonctions de ministre du cabinet fantôme conservateur en matière d'emploi, j'ai passé du temps dans la région du député, et il a été un excellent hôte. Il a emmené mes enfants à leur tout premier match de kabaddi. Nous avons aussi rencontré différents employeurs et nous avons compris les défis.

Dans sa région notamment, le prix des maisons est un obstacle important pour les jeunes. La situation est difficile partout, mais particulièrement dans cette région, où les jeunes tentent de s'établir et d'améliorer leur sort. Les difficultés de transport compliquent également les choses, tant pour trouver un emploi que pour se loger à proximité de son lieu de travail ou pouvoir s'y rendre. Ce sont d'énormes défis dans sa région, et je tiens à le remercier de nous avoir aidés, mes collègues et moi, à les comprendre.

Nous avons proposé des mesures positives et constructives visant à stimuler la construction de logements et à réduire les coûts attribuables au gouvernement afin que les jeunes aient les moyens de s'acheter une maison, à créer des possibilités d'emploi et à mieux adapter la formation aux besoins du marché du travail. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire. Nous avons déjà proposé beaucoup de choses.

Je souhaite remercier le député de ses efforts pour défendre les intérêts de sa circonscription et de sa région.

Vince Gasparro (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, le député appuiera-t-il ce projet de loi, qui ferait baisser les prix à la pompe, ou continuera-t-il à y faire obstruction et à en retarder l'adoption?

Garnett Genuis: Monsieur le Président, je n'y fais pas obstruction et, avec tout le respect que je dois au député, je pense qu'il devrait discuter avec son propre leader parlementaire du processus qui se déroule ici. Nous sommes déjà parvenus à un accord sur les procédures relatives à ce projet de loi. Nous l'avons fait pour donner aux députés l'occasion de débattre et de faire part de leurs points de vue, et aussi pour permettre au projet de loi d'avancer rapidement. Je suppose que la Chambre des communes offre des ressources concernant certains des mécanismes procéduraux existants si les députés veulent se renseigner à ce sujet, mais encore une fois, je suis sûr que le leader parlementaire du député serait disposé à lui expliquer tout cela.

Nous appuyons les modifications proposées dans le projet de loi. Cependant, nous aimerions bien sûr qu'elles aillent plus loin, comme nous l'avons dit à maintes reprises.

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question tout à fait raisonnable à poser au député. De nombreux citoyens d'Abbotsford ont dû se rendre en convoi jusqu'à Vancouver au cours des deux dernières semaines pour sensibiliser le gouvernement au problème du prix élevé du diésel. Dans notre communauté de la vallée du bas Fraser, le prix du diésel a atteint des sommets extraordinaires. Jour après jour, les gens font le plein et s'efforcent de subvenir aux besoins de leur famille. Parfois, ils n'y parviennent pas. Je sais que cela vaut pour les habitants de l'ensemble de la vallée du bas Fraser et de tout le pays.

Je sais que cela touche également les citoyens de la circonscription de mon collègue conservateur. J'aimerais donc savoir quelles en sont les répercussions dans sa circonscription.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, nous constatons les effets de ces prix élevés partout dans le pays, y compris dans ma circonscription, dans ma région, à Abbotsford et, plus largement, dans la vallée du bas Fraser. Le prix du diésel a des répercussions considérables sur toutes sortes d'entreprises ainsi que sur les biens dont tous les Canadiens ont besoin, car notre pays est vaste. Nous devons pouvoir acheminer ces marchandises d'un endroit à l'autre.

Il est tellement plus difficile de faire quoi que ce soit dans ce pays lorsque les décisions politiques du gouvernement, tout comme son inaction, rendent plus coûteuse cette tâche essentielle qu'est le transport des marchandises aux quatre coins de ce vaste pays.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue a mentionné l'importance d'aider notre jeunesse à accéder au marché du travail.

Pourtant, pas plus tard que l'année dernière, au moment du budget, il a voté contre l'augmentation du financement à Emplois d'été Canada; il a voté contre l'investissement de plus de 600 millions de dollars dans le Programme de stages pratiques pour étudiants qui donne plus de 55 000 occasions d'apprentissage à des jeunes de partout au pays; et il a aussi voté contre les 300 millions de dollars que nous avons investis dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse.

Motion d'ajournement

Si c'est important pour lui, pourquoi alors a-t-il voté contre ces investissements, qui rejoignent d'ailleurs plusieurs des préoccupations qu'il a exprimées dans son discours?

● (2400)

[Traduction]

Garnett Genuis: Monsieur le Président, en tout respect, cette question relève de la même approche absurde revenant à laisser entendre qu'un député qui vote contre, parce qu'il n'est pas d'accord avec la politique budgétaire du gouvernement, s'oppose nécessairement à chaque élément du budget. Ce n'est évidemment pas le cas. Dans n'importe quel parlement, les députés de l'opposition s'opposent généralement au budget s'ils n'appuient pas son orientation générale, mais ils saluent néanmoins certains aspects de celui-ci.

Je ne présumerais pas, par exemple, qu'un député qui vote contre le budget s'oppose à l'existence d'une armée ou d'un système de santé simplement parce que ces domaines sont financés par le budget. C'est déraisonnable, mesquin et ridicule. Nous avons demandé que des améliorations soient apportées au programme Emplois d'été Canada afin de remédier à certaines lacunes dans l'action du gouvernement. Nous avons demandé diverses améliorations à ces programmes de lutte contre le chômage chez les jeunes, dont certains pourraient être mieux ciblés et plus efficaces. Je suis fier de ce travail. Ce travail figure clairement dans le compte rendu.

Encore une fois, si le député et ses collègues avaient permis la tenue ce matin d'un débat sur le 10^e rapport du comité des ressources humaines, je pense que nous aurions pu mettre en lumière certaines de ces solutions importantes.

Le vice-président: Comme il n'y a plus de députés qui souhaitent prendre la parole, conformément à l'ordre adopté le lundi 21 septembre, le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise relativement à la prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants, est réputé lu une troisième fois et adopté avec dissidence.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES FINANCES

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de m'adresser à la Chambre au sujet de la crise du chômage, et plus particulièrement d'évoquer les répercussions des cotisations d'assurance-emploi sur l'emploi.

Tout comme mon parti en général, je considère que les charges sociales comptent parmi les pires types d'impôts. En effet, elles haussent les coûts et elles découragent l'emploi. Si tous les types de taxes et d'impôts peuvent avoir des effets négatifs sur l'activité économique, les charges sociales figurent parmi les pires, car elles ne sont pas calculées en fonction des profits réalisés par une entreprise ni du revenu global d'un particulier. Elles visent précisément l'emploi.

Motion d'ajournement

Quand on prélève des charges sociales, ce sont surtout ceux qui emploient du personnel qui en font les frais. Imaginons deux entreprises de taille et de rentabilité égales, mais dont l'une a deux fois plus d'employés que l'autre. L'entreprise qui a le plus de personnel devra s'acquitter de charges sociales plus élevées. L'une des mesures clés que nous recommandent les petites entreprises pour les aider à contribuer à la lutte contre le chômage des jeunes consiste simplement à réduire le coût de l'embauche.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a récemment publié un excellent rapport, dans lequel elle se penche sur la façon dont nous pouvons lutter contre le chômage chez les jeunes et sur le fossé entre les employeurs et les jeunes. Le rapport souligne que, selon de nombreuses petites entreprises, beaucoup de programmes conçus pour favoriser l'embauche de jeunes par des moyens programmatiques ou des subventions peuvent être complexes et difficiles à utiliser. Elles préféreraient des mesures simples visant à réduire le coût d'embauche des jeunes. Pour réduire le coût d'embauche des jeunes et le coût d'embauche en général, le gouvernement peut entre autres s'attaquer aux charges sociales relativement élevées que les entreprises et les particuliers doivent acquitter en plus des salaires.

Dans ce contexte, les conservateurs demandent donc au gouvernement de s'engager à ne pas augmenter les cotisations d'assurance-emploi. Malheureusement, nous avons vu dans le dernier budget des propositions de changements à l'assurance-emploi assorties d'une augmentation des cotisations à l'avenir, ce qui est lié à la question sur laquelle j'aimerais revenir. Nous avons souligné — et nous continuerons de le faire — que l'augmentation des cotisations d'assurance-emploi crée des conditions qui rendent encore plus difficile l'embauche de jeunes et de personnes de tous âges. Nous continuerons de parler des effets négatifs de l'augmentation des charges sociales et d'exhorter le gouvernement à ne pas adopter de politiques en ce sens.

Je suis ici ce soir pour demander de nouveau à la secrétaire parlementaire si le gouvernement est prêt à s'engager à ne pas augmenter les charges sociales et à s'attaquer à l'incidence de ces charges sur le taux de chômage.

• (2405)

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, avant de commencer, je tiens à offrir mes plus sincères condoléances aux familles et aux proches des quatre membres des Forces armées canadiennes qui ont perdu la vie à la Base des Forces canadiennes Wainwright, et je souhaite un prompt rétablissement aux soldats blessés. Nous pleurons avec eux, et les Canadiens de tout le pays sont à leurs côtés.

Dans un monde de plus en plus fragmenté et incertain, le gouvernement se concentre sur ce qu'il peut contrôler, c'est-à-dire maintenir la viabilité financière tout en faisant des investissements à rendement élevé ciblé dans les Canadiens et l'économie. Pour faire preuve de leadership responsable, il faut investir dans un avenir meilleur tout en protégeant la solidité financière du Canada, le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7, une bonne situation financière et une voie claire vers la viabilité à long terme. En investissant aujourd'hui de manière stratégique et responsable, nous positionnons les Canadiens de manière à ce qu'ils profitent d'un avenir meilleur. Parallèlement, notre approche disciplinée sur le plan financier contribue à réduire les coûts quotidiens pour les Canadiens.

Le budget de 2025 a marqué un tournant tactique dans la gestion des finances publiques par le gouvernement. Notre plan est axé sur

l'augmentation des dépenses fédérales en capital afin de stimuler l'investissement tout en maintenant la discipline budgétaire. Notre plan repose sur un fondement de responsabilité financière afin de créer les conditions nécessaires pour investir dans la force économique à long terme et renforcer notre autonomie. Conformément à cette approche, les décisions prises dans la mise à jour économique du printemps 2026 ont également été guidées par les deux cibles budgétaires du gouvernement: équilibrer les dépenses de fonctionnement et les recettes d'ici 2028-2029 et maintenir une tendance à la baisse du ratio déficit-PIB.

Notre plan fonctionne.

Comme l'a récemment annoncé le premier ministre, le gouvernement est en voie d'équilibrer le budget de fonctionnement un an plus tôt que prévu, soit en 2027-2028. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre avec rigueur les mesures d'efficacité prévues dans le budget de 2025. Cela comprend l'examen exhaustif des dépenses, qui, combiné à d'autres mesures prévues dans le budget de 2025, permettra de réaliser 60 milliards de dollars d'économies et de recettes au cours des cinq prochaines années. Cet examen exhaustif des dépenses ramène également la taille de la fonction publique à un niveau plus durable grâce à des incitatifs à la retraite anticipée, à un réaménagement des effectifs et à l'attrition.

La mise en œuvre étant bien entamée, l'accent est maintenant mis sur des examens horizontaux ciblés et continus, en commençant par des efforts visant à limiter les dépenses consacrées aux services de gestion externes et à d'autres services de consultation. Ces mesures difficiles, mais nécessaires, continueront de soutenir notre objectif de dépenser moins afin d'investir plus dans les Canadiens.

Dans le budget de 2025, nous avons également présenté notre nouvelle approche budgétaire au moyen d'un cadre de budgétisation des investissements en capital. Ce cadre fait la distinction entre les dépenses opérationnelles pour les activités au quotidien et les investissements à long terme qui renforcent notre économie. Il est important de noter que ce cadre est conçu pour améliorer les rapports financiers existants. Le gouvernement a également modifié le cycle budgétaire pour présenter les budgets à l'automne, favorisant ainsi une meilleure planification pour les provinces, les territoires, les municipalités, les constructeurs et les investisseurs, et s'harmonisant avec la saison de la construction.

La croissance économique du Canada s'accélère. D'après les projections, elle sera cette année et l'an prochain la plus importante du G7. En ramenant la hausse des dépenses de programmes directes de plus de 8 % à moins de 2 % tout en bonifiant nos programmes sociaux essentiels, nous avons consolidé notre position budgétaire, qui était déjà la meilleure du G7. Nous avons réduit le déficit national projeté pour 2025-2026 de plus de 11 milliards de dollars par rapport au budget de 2025. Grâce à des mesures stratégiques ciblées et judicieuses, surtout en ce qui concerne le carburant, l'alimentation et l'accessibilité financière du logement, nous procédons à cette transformation financière de manière à faire baisser le coût de la vie et à aider les Canadiens à prospérer.

• (2410)

Garnett Genuis: Monsieur le Président, nous constatons ce soir le manque de respect du gouvernement envers le Parlement. Nous sommes censés tenir un débat d'ajournement, au cours duquel le gouvernement répond à une question posée lors de la période des questions. Ma question portait très précisément sur les charges sociales. J'ai demandé: « Pourquoi les libéraux paient-ils leur budget coûteux financé à crédit avec d'autres hausses de la taxe sur les emplois? » Or, le gouvernement a envoyé la secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé. Cela n'a aucun rapport avec les finances ou l'emploi — les sujets de la question posée —, et la secrétaire parlementaire pour la Santé, responsable d'un tout autre dossier, a lu une réponse écrite qui n'avait absolument rien à voir avec la question.

La question ne visait pas à obtenir une déclaration générale sur la position du gouvernement concernant le budget. Elle portait explicitement sur les charges sociales et sur les raisons pour lesquelles le gouvernement finançait les mesures qu'il proposait par de nouvelles hausses prévues de la taxe sur les emplois. Telle était la question. C'est ainsi que les choses sont censées se passer dans ce cadre de la vie parlementaire. Pouvons-nous obtenir une véritable réponse?

Maggie Chi: Monsieur le Président, notre plan est clair et rigoureux. Nous nous concentrons sur ce que nous pouvons contrôler, à savoir le maintien de la viabilité financière et la réalisation d'investissements ciblés à fort impact pour les Canadiens. Cela signifie réduire le déficit de fonctionnement, respecter nos cibles budgétaires et veiller à ce que chaque dollar soutienne la croissance, la résilience et la prospérité des Canadiens.

Si le député souhaitait obtenir une réponse, il serait présent pour l'entendre, mais il a quitté la Chambre...

Le vice-président: Je dois interrompre la députée. Je sais qu'il est tard, c'est même pratiquement le matin, mais un député ne peut pas évoquer la présence ou l'absence d'un autre député.

Je vais laisser la secrétaire parlementaire terminer, mais elle ne doit pas répéter ce qu'elle a dit.

Maggie Chi: Monsieur le Président, je m'excuse, et je vous remercie de superviser le débat d'ajournement.

LA SANTÉ

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, comme vous venez de le mentionner il y a un instant, en ce matin du 21 octobre, je prends la parole dans le cadre du débat d'ajournement à 0 h 12 pour parler d'un sujet que j'ai soulevé lors de la période des questions du 9 juin dernier. Cela portait sur ce qui était alors proposé et qui a maintenant reçu la sanction royale, le projet de loi C-30, c'est-à-dire le projet de loi omnibus portant sur la mise en œuvre de l'énoncé économique du printemps.

D'entrée de jeu, je tiens à exprimer une préoccupation, à savoir que la mesure dont je vais maintenant discuter avec la secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé n'a aucunement été explicitée dans l'énoncé économique du printemps. Si nous sommes pour avoir un projet de loi d'exécution du budget et qu'il s'agit d'un projet de loi omnibus, il est prévu, selon nos règles parlementaires, que les lois modifiées par le projet de loi omnibus sur l'énoncé économique du printemps soient annoncées, ou à tout le moins évoquées en termes clairs, dans le budget lui-même.

L'énoncé économique du printemps contenait une phrase d'apparence anodine sur la façon dont le gouvernement devrait peut-être modifier la Loi sur les produits antiparasitaires pour tenir compte

Motion d'ajournement

du coût des aliments et de la sécurité alimentaire. J'ai lu le projet de loi C-30 quand il a été déposé, le 29 avril, et j'ai découvert avec consternation qu'il confère au Cabinet de nouveaux pouvoirs remarquables sans précédent qui lui permettent d'annuler les décisions prises par le ministre de la Santé ou par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

C'est vraiment étonnant. Le projet de loi a seulement fait l'objet de trois heures de débat avant que des mesures de clôture ne soient mises en place et, comme il s'agissait d'un projet de loi omnibus d'exécution du budget, aucun témoin n'a comparu devant le comité. Bien sûr, cet examen n'a été confié ni au Comité permanent de la santé ni au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, mais au Comité permanent des finances. Ce comité, qui n'était pas le bon de toute façon, n'a entendu aucun témoin qui aurait pu expliquer comment les médecins, les experts médicaux et les organismes de réglementation des pesticides réagiraient aux changements proposés. L'étude article par article s'est déroulée à toute vitesse et, une fois de plus, aucun témoin n'a comparu devant le comité.

L'essentiel de ce qui a été fait dans le projet de loi C-30 a mené à ma question du 9 juin. J'ai demandé pourquoi cela se produisait. Pourquoi y a-t-il eu un recul massif à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, de sorte qu'une substance jugée trop dangereuse pour être utilisée par des experts, selon un examen scientifique, pouvait être réhabilitée en raison du pouvoir discrétionnaire politique du Cabinet? Je n'ai pas obtenu de réponse ce jour-là, et nous sommes maintenant saisis d'un deuxième projet de loi omnibus d'exécution du budget, le projet de loi C-31. Il expose de nouveau la Loi sur les produits antiparasitaires à ce qu'on appelle maintenant les modifications du « printemps silencieux », et qui visent à affaiblir davantage notre réglementation des substances dangereuses.

• (2415)

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue défend depuis longtemps l'environnement avec ardeur. J'ai un immense respect pour elle.

D'abord et avant tout, je tiens à la rassurer: la santé et la sécurité des Canadiens seront toujours notre principale préoccupation, et rien dans le projet de loi C-30 n'enlève quoi que ce soit au fait que la principale préoccupation de la ministre en matière d'ordonnances de sécurité économique et de sécurité alimentaire sera toujours de prévenir les risques inacceptables pour la santé humaine et l'environnement. Cependant, je pense qu'il vaut la peine d'examiner de manière plus générale les effets de ces changements.

Motion d'ajournement

Le projet de loi arrive à un moment où la sécurité économique et alimentaire est une préoccupation majeure pour nous tous, non seulement en raison des mesures prises par les États-Unis contre le Canada, mais aussi en raison des répercussions des changements climatiques sur les agriculteurs et les cultures partout au pays et ailleurs dans le monde. Voilà pourquoi les changements que nous proposons sont si importants. Pour la toute première fois, nous demanderions que, lorsque Santé Canada prend des décisions à l'égard des pesticides, la sécurité économique et la sécurité alimentaire ne priment pas sur toutes les autres considérations, mais soient plutôt évaluées sur un pied d'égalité. Toute utilisation de pesticides en vertu de ces nouvelles règles serait temporaire et assortie de conditions strictes. Ces pesticides seraient également utilisés dans des circonstances exceptionnelles et pour des périodes limitées, seulement lorsque des mesures sont nécessaires pour protéger la sécurité économique ou alimentaire du pays ou la sécurité économique d'une région, par exemple en cas de graves perturbations touchant les récoltes ou l'approvisionnement. L'objectif serait vraiment de protéger la santé et la sécurité alimentaire des Canadiens tout en assurant un approvisionnement alimentaire sûr et abordable.

Comme l'ont dit le premier ministre et la ministre de la Santé, nous sommes à un moment charnière. Nous devons miser sur nos forces pour diriger le pays avec confiance à travers le prochain chapitre de son histoire. Pour ce faire, il est essentiel de travailler avec nos partenaires provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec nos partenaires locaux et mondiaux, afin de renforcer la sécurité alimentaire et la résilience économique du pays.

Si nous agissons maintenant, nous pouvons faire en sorte que les secteurs de l'agriculture et de la santé du Canada soient une source de stabilité, un catalyseur de productivité et une base solide pour notre prospérité.

Elizabeth May: Monsieur le Président, il est très décourageant que la secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé ne se rende pas compte que le projet de loi C-30 prévoit déjà que le Cabinet peut, grâce à un pouvoir politique discrétionnaire absolu, annuler une décision prise par la ministre de la Santé et par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. La réglementation canadienne en matière de pesticides est déjà moins stricte que celle de l'Union européenne ou même du Brésil.

Les cultures canadiennes ont été refusées, alors c'est aussi une question économique. Il est dans l'intérêt économique des agriculteurs canadiens de veiller à ce que nos produits puissent être exportés dans le monde entier à mesure que nous diversifions nos échanges commerciaux. L'Union européenne a déjà rejeté les grains, les lentilles, les légumineuses et d'autres produits en provenance du Canada parce qu'il y a trop de contamination par des produits que le Centre international de recherche sur le cancer a jugés cancérigènes.

Pourquoi continuons-nous à affaiblir notre réglementation déjà laxiste en matière de pesticides?

Maggie Chi: Monsieur le Président, évidemment, nous voulons assurer la sécurité et la santé des Canadiens, ce qui signifie assurer un approvisionnement alimentaire stable et sûr, même en cas de perturbations majeures. Les changements que nous proposons contribueraient à l'atteinte de cet objectif.

L'ÉCONOMIE

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Bonjour, monsieur le Président. Il est 0 h 21, et je prends la parole pour obtenir des

réponses du gouvernement libéral et lui demander des comptes au nom des vaillants habitants d'York—Simcoe-Sud.

Récemment, pendant la période des questions, j'ai parlé d'une lettre écrite par l'une de mes concitoyennes, Margaret Haddon. Dans sa lettre, Mme Haddon se dit préoccupée au sujet de l'avenir des jeunes Canadiens. Elle m'a écrit pour dire qu'elle a élevé ses enfants en leur disant que s'ils travaillaient fort, s'ils restaient concentrés et s'ils poursuivaient leurs études, ils pourraient mener une vie stable et indépendante. C'est la promesse à laquelle beaucoup d'entre nous croyaient lorsqu'ils ont élevé leur famille ici.

Elle a ajouté qu'elle voit maintenant cette promesse devenir de moins en moins accessible pour eux. Ses enfants sont maintenant de jeunes adultes qui travaillent, étudient et essaient de bâtir leur avenir. Ils ne demandent pas la charité. Ils font exactement ce que la société attend d'eux, mais même s'ils font tout ce qu'il faut, ils se heurtent à des obstacles que sa génération n'aurait jamais imaginés. Elle souligne que bon nombre des obstacles découlent de 11 années de gouvernement libéral: l'inflation élevée, l'augmentation du coût de la vie, l'inaccessibilité des logements en raison de leur prix et la rareté des emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

Quand j'ai parlé du contenu de cette lettre, j'ai trouvé très décevant que le secrétaire parlementaire, agissant au nom du premier ministre, fasse référence au programme national de garderies. Selon Statistique Canada, plus de la moitié des familles ontariennes qui ont recours à des services de garde, soit 52 % d'entre elles, déclarent avoir de la difficulté à trouver une place en garderie, comparativement à 40 % en 2022, quand l'Ontario a signé l'accord. Le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario prévoit que plus de 220 000 enfants ne pourront pas trouver de place en garderie. Il a parlé de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui verse un maigre montant de 56 \$ par mois à un adulte célibataire, et seulement si ce dernier gagne moins de 60 000 \$ par année. Il faut toujours lire les petits caractères.

Dans sa lettre, Margaret dit que les Canadiens ne demandent pas la charité, mais que c'est tout ce que le gouvernement peut offrir et que bon nombre de ces programmes et de ces cadeaux ne permettent pas vraiment d'améliorer la situation de la plupart des familles. Malheureusement, sous la gouverne du premier ministre, nous vivons maintenant dans une économie qui prend la forme de la lettre K, avec une ligne montante pour les proches du Parti libéral, les riches, les banquiers et les créanciers obligataires, tandis que les travailleurs canadiens sont sur une pente descendante et perdent de plus en plus de terrain. C'est vraiment inacceptable.

Les conservateurs se battent chaque jour pour les Canadiens comme Margaret et ses enfants, ainsi que pour tous les gens d'un bout à l'autre du pays qui estiment que la formule ayant fonctionné ici pendant plus de 150 ans ne fonctionne plus. Les Canadiens en ont assez des promesses creuses des libéraux. Ils veulent que la formule qui assurerait la prospérité du Canada fonctionne de nouveau. Ils devraient pouvoir travailler fort, investir et épargner, et travailler à atteindre leurs objectifs et à réaliser leurs rêves pour l'avenir. Ils ne devraient pas avoir à recourir aux programmes gouvernementaux, aux banques alimentaires et à des réductions de coûts extrêmes simplement pour joindre les deux bouts.

• (2420)

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à faire écho aux propos de mon collègue et à souhaiter une bonne journée à tous. Je n'avais pas réalisé qu'il était déjà plus de minuit, alors merci de me l'avoir fait remarquer.

Je tiens également à remercier le député d'avoir présenté la lettre de Margaret à la Chambre. Je pense que, en tant qu'élus, c'est l'un des outils dont nous disposons pour faire entendre la voix de nos concitoyens au sein de cette prestigieuse institution; je remercie donc mon collègue d'en face d'avoir apporté cette lettre. Les préoccupations de Margaret sont légitimes.

Les défis sont nombreux étant donné l'instabilité actuelle de la conjoncture économique et la situation commerciale que nous connaissons avec les États-Unis. Cependant, je pense qu'il est également important de reconnaître qu'il est temps de travailler ensemble pour nous concentrer véritablement à bâtir un Canada fort et une économie véritablement résiliente. C'est dans cette optique que nous réalisons des investissements stratégiques dans le logement et les infrastructures afin d'assurer la prospérité à long terme du pays. Nous voulons nous assurer que les Canadiens disposent des opportunités dont ils ont besoin pour réussir et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir en bâtissant une économie plus forte et en réduisant le coût de la vie.

C'est là que le député et moi-même divergeons quelque peu d'opinion. Il considère peut-être certaines de ces mesures comme des cadeaux, mais pour ma part, je les vois véritablement comme du soutien destiné à aider les familles, les jeunes et les personnes âgées à surmonter une période difficile, tandis que nous construisons un avenir meilleur et plus radieux.

Je vais développer un peu plus la question du coût de la vie. Le gouvernement est conscient que le coût de la vie se répercute sur tous les aspects de notre existence: qu'il s'agisse de la capacité des jeunes familles à acheter une habitation, de celle des travailleurs à assumer leurs frais de transport pour se rendre au travail, ou encore de la capacité des petites entreprises à poursuivre leurs activités et à préserver les emplois. Voilà pourquoi rendre la vie plus abordable pour les Canadiens est au cœur de notre plan économique.

Nous ne misons pas sur une solution universelle. Nous prenons des mesures ciblées qui tiennent compte de pressions précises, notamment en matière de logement, de carburant et d'alimentation, tout en préservant la stabilité à long terme. La prolongation de la période de grâce avant le début des remboursements prévue dans le cadre du programme d'accession à la propriété du Régime enregistré d'épargne-retraite aide les Canadiens à accéder au marché immobilier en toute confiance. Les allègements fiscaux sur l'essence et le diesel permettent de réaliser des économies généralisées dans l'ensemble de notre économie. Pour l'année d'imposition 2026, nous mettons en place les prestations fédérales automatiques, ainsi que des déclarations préremplies pour jusqu'à 5,5 millions de Canadiens à faibles revenus d'ici l'année d'imposition 2028, garantissant ainsi que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin.

Les jeunes Canadiens trouvent des possibilités de travailler et de se bâtir une carrière. Grâce à Emplois d'été Canada, 175 000 stages ont bénéficié d'un soutien en 2026-2027. Il y a la stratégie horizontale emploi et compétences jeunesse et le Programme de stages pra-

Motion d'ajournement

tiques pour étudiants. Les familles et les jeunes voyagent et explorent le Canada à moindre coût grâce au laissez-passer Un Canada fort.

Plus récemment, le gouvernement a annoncé que la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant prélevée sur l'essence, le diesel et les carburants d'aviation serait prolongée jusqu'en 2027. Cela réduira les coûts au quotidien pour les Canadiens, y compris les camionneurs et les entreprises des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison.

Ces exemples montrent que le gouvernement prend des mesures responsables afin de rendre le coût de la vie plus abordable pour les familles et les collectivités partout au Canada, y compris la famille de Margaret.

• (2425)

Scot Davidson: Monsieur le Président, le gouvernement libéral vient littéralement de voter contre notre motion visant à reconnaître l'existence d'une crise du coût de la vie au Canada. J'ai demandé à six députés libéraux d'en face s'il y avait une crise du coût de la vie au Canada. Les députés savent-ils ce qui s'est passé? C'est exactement ce qui exaspère les Canadiens chaque fois. Ces députés libéraux se sont lancés dans un charabia incompréhensible et ont refusé de répondre à la question.

Aucun de ces programmes ne fonctionne. S'ils étaient aussi efficaces et s'ils fonctionnaient comme le prétendent les libéraux, les rayons ne seraient pas vides en ce moment dans ma collectivité de Bradford. Les Canadiens n'auraient pas perdu 68 000 emplois, et les taux d'insolvabilité n'auraient pas atteint des niveaux sans précédent. Le Canada reste peu compétitif, et l'inflation continuera d'augmenter tant que le gouvernement continuera à dépenser et à emprunter de l'argent.

Maggie Chi: Monsieur le Président, le gouvernement est déterminé à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Nous l'avons démontré au moyen des mesures très ciblées depuis notre élection. Nous aidons les Canadiens à conserver une plus grande partie de leur argent durement gagné tout en investissant pour bâtir une économie forte et des collectivités dynamiques d'un océan à l'autre.

Nous y parviendrons tout en dépensant l'argent des contribuables de manière responsable. Cela signifie qu'il faut dépenser moins pour les opérations gouvernementales et veiller à ce que les fonds publics soient utilisés là où ils ont la plus grande incidence. En gérant les coûts avec prudence, nous créons la marge de manœuvre financière nécessaire pour investir davantage dans le soutien aux travailleurs et aux entreprises afin de les aider à accéder à de nouveaux marchés et à développer les infrastructures d'intérêt national dont dépend notre économie. Cette approche équilibrée renforce notre économie aujourd'hui et protège les finances publiques pour l'avenir. C'est ainsi que nous bâtissons un Canada fort pour les générations à venir.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à plus tard aujourd'hui, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 0 h 29.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 20 octobre 2026

AFFAIRES COURANTES	
Les délégations interparlementaires	
Le Président	10409
Réponse du gouvernement à des pétitions	
Lamoureux	10409
Le Code criminel	
Guglielmin	10409
Projet de loi C-293. Présentation et première lecture	10409
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	10409
Les comités de la Chambre	
Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées	
Genuis	10409
Motion d'adoption	10409
Lamoureux	10411
Johns	10411
Reynolds	10412
Hardy	10412
Motion	10413
Lamoureux	10414
DeBellefeuille	10414
Roberts	10414
Lamoureux	10414
Motion	10415
Adoption de la motion	10415
Pétitions	
La Société canadienne des postes	
Kram	10415
La santé mentale	
Johns	10415
Questions au Feuilleton	
Lamoureux	10415

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada	
Fuhr (au nom du ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec)	10415
Projet de loi C-40. Deuxième lecture	10415
Kibble	10418
DeBellefeuille	10418
Johns	10419
Bezan	10419
Idlout	10419
Bezan	10420
Fuhr	10423
Tolmie	10423
Barsalou-Duval	10423
Gerretsen	10424

Barsalou-Duval	10424
Watchorn	10427
Bezan	10427
Fortin	10428
Lamoureux	10428
Dalton	10428
Lamoureux	10428
May	10430
Duncan	10430
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	10430
Watchorn	10430
Gallant	10432
Dandurand	10432
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	10432
Idlout	10432
Gallant	10432
Lamoureux	10434
Viersen	10434
Fortin	10434
Kusie	10435
Lamoureux	10436
Kibble	10436
Bezan	10436
Lambropoulos	10437
Kibble	10438
Fortin	10439
Lamoureux	10439
Lalonde	10439
Kibble	10441
DeBellefeuille	10441
Lavoie	10441
Kibble	10441
Lamoureux	10443
Fortin	10443
Bezan	10443
Anderson	10444

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les droits des travailleurs	
Kwan	10445
La lauréate du prix Nobel de la paix	
Gaheer	10446
La sécurité publique	
Guglielmin	10446
Les relations Canada-Chine	
Royer	10446
Le coût de la vie	
Block	10446
Jacinthe Sicotte	
Sari	10446
Jean-Luc Mongrain	
Deltell	10447

L'Alliance nationale pour la santé pulmonaire	
Jaczek	10447
L'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale	
Lake	10447
Jean-Luc Mongrain	
Champoux	10447
La Semaine de la PME	
Klassen	10447
La tragédie à la Base des Forces canadiennes Wainwright	
Stubbs	10448
Le Groupe culturel Ishaka	
Kayabaga	10448
La tragédie à la Base des Forces canadiennes Wainwright	
Ruff	10448
Les héros du Service de sécurité incendie de Saint-Colomban	
Watchorn	10448
La tragédie à la Base des Forces canadiennes Wainwright	
Kibble	10449
La tragédie à la Base des Forces canadiennes Wainwright	
Romanado	10449

QUESTION ORALES

Les services publics et l'approvisionnement	
Barrett	10449
Long	10449
Barrett	10449
Long	10449
Les finances	
Lantsman	10450
Champagne	10450
Lantsman	10450
Champagne	10450
L'économie	
Berthold	10450
Champagne	10450
Berthold	10450
Champagne	10450
Blanchet	10450
MacKinnon	10451
Blanchet	10451
MacKinnon	10451
L'environnement	
Ste-Marie	10451
LeBlanc	10451
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Rempel Garner	10451
Diab	10451
Rempel Garner	10451

Hajdu	10452
Redekopp	10452
Hajdu	10452
Redekopp	10452
Hajdu	10452
Menegakis	10452
Anandasangaree	10452
Groleau	10452
Hajdu	10453
Groleau	10453
Hajdu	10453
L'identité et la culture canadiennes	
Champoux	10453
Miller	10453
Champoux	10453
Miller	10453
Les services publics et l'approvisionnement	
Brassard	10453
Long	10453
Brassard	10454
Long	10454
Tolmie	10454
Long	10454
Paul-Hus	10454
Long	10454
Paul-Hus	10454
Long	10454
Les finances	
Shahnawaz	10454
Champagne	10455
L'emploi	
Genuis	10455
Zerucelli	10455
Genuis	10455
Hajdu	10455
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	10455
Belanger (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill)	10455
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	10455
Joly	10455
Hardy	10456
Guay	10456
Le commerce international	
Kusie	10456
MacKinnon	10456
Kusie	10456
LeBlanc	10456
Schmale	10456
Joly	10456
Schmale	10456
Joly	10456
Les finances	
Auguste	10457
Champagne	10457
Mazier	10457
Chartrand	10457
Cooper	10457
Champagne	10457
Cooper	10457

Church	10457
La petite entreprise	
Dandurand	10457
Valdez	10457
La justice	
Guglielmin	10458
Sahota	10458
L'économie	
Davies (Vancouver Kingsway)	10458
MacKinnon	10458
La santé	
May	10458
Michel	10458
Présence à la tribune	
Le Président	10458
Recours au Règlement	
Les questions orales	
Berthold	10458

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — La crise de l'abordabilité

Rejet de la motion	10460
--------------------------	-------

Priviège

La présumée divulgation prématurée du projet de loi C-40

Lamoureux	10460
-----------------	-------

La liberté de parole des députés dans le cadre de leur travail parlementaire

Strauss	10463
Lamoureux	10465

Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada

Le projet de loi C-40. Deuxième lecture	10465
Lamoureux	10465
Anderson	10466
Garon	10466
Bezan	10466
McGuinty	10466
Bezan	10468
Thériault	10468
Lamoureux	10468
Johns	10469
May	10469
Sudds	10469
Viersen	10471
Garon	10471
Lamoureux	10471
Bragdon	10472
Romanado	10473
Thériault	10473
Tolmie	10474
Lavoie	10474
Tolmie	10475

Brunelle-Duceppe	10475
Bezan	10476
Mazier	10476
Gerretsen	10478
Bezan	10478

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Loi sur l'Agence du revenu du Canada

Projet de loi S-217. Deuxième lecture	10478
Ma	10478
Garon	10480
Kelly	10481
Kronis	10482
Chambers	10484
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité	10484

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada

Projet de loi C-38. Étape du rapport	10485
Alty (au nom du ministre des Finances et du Revenu national)	10485
Motion d'adoption	10485
Adoption de la motion	10485
Troisième lecture	10485
Leitão	10485
Brunelle-Duceppe	10486
Villeneuve	10486
Brunelle-Duceppe	10487
Lefebvre	10487
Lefebvre	10487
Groleau	10488
Villeneuve	10489
Garon	10489
Lamoureux	10489
Lefebvre	10490
Villeneuve	10491
Garon	10491
Groleau	10491
Lamoureux	10492
Garon	10492
Villeneuve	10495
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10495
Lamoureux	10496
Lantsman	10496
Danko	10498
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10498
Leitão	10498
Lamoureux	10499
Bélanger (Sudbury-Est—Manitoulin—Nickel Belt)	10499
Lamoureux	10500
Danko	10500
Leitão	10500
Lamoureux	10501
Patzer	10503
Danko	10503
Van Popta	10503
Leitão	10503

Patzer	10504
Danko	10505
Van Popta	10506
Gill (Calgary Skyview)	10506
Danko	10507
Van Popta	10507
Lamoureux	10508
Gill (Calgary McKnight)	10508
Lamoureux	10509
Van Popta	10509
Majumdar	10510
Danko	10511
Van Popta	10511
May	10512
Van Popta	10512
Lamoureux	10513
Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	10513
Danko	10514
Kirkland	10514
Danko	10516
Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	10516
Lamoureux	10516
Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	10516
Deschênes-Thériault	10518
Anstey	10518
Anstey	10518
Danko	10520
Falk (Provencher)	10521
Deschênes-Thériault	10521
Falk (Provencher)	10521
Danko	10523
Arnold	10523

Arnold	10523
Danko	10524
Holman	10525
Gasparro	10525
Holman	10525
Deschênes-Thériault	10527
Rowe	10527
Rowe	10527
McKelvie	10529
Holman	10529
Genuis	10529
Genuis	10529
Ntumba	10532
Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	10532
Gasparro	10533
Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	10533
Deschênes-Thériault	10533
Troisième lecture et adoption du projet de loi	10533

MOTION D'AJOURNEMENT

Les finances

Genuis	10533
Chi	10534

La santé

May	10535
Chi	10535

L'économie

Davidson	10536
Chi	10537

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>